TEMPERATURE
BEAU ET CHAUD
Max. aujourd'hui, 77 — Min. aujourd'hui, 53
Baromètre, hier, 29.81 — aujourd'hui, 29.93
L'an dernier, Maximum, 84 — Minimum, 60
Voir détails page 15

La Patrie

LA BOURSE
New-York maintient son avance du début, en dépit de fluctuations irrégulières. — Montréal réagit légèrement. — Smelters avance de deux points, après un bel élan.

53e ANNEE—No 122 | Membre de l'A. B. C. | MONTREAL, VENDREDI 17 JUILLET 1931 | Membre de la C. P. | 16 PAGES — 2 CENTS LE NUMERO

BOMBE DÉPOSÉE DANS LA BASILIQUE SAINT - PIERRE

Près du grand autel. – Elle fait explosion dans les jardins voisins du temple où on était à l'examiner. – Arbres endommagés. – Epidémie d'attentats attribués aux anti-fascistes.

CITE DU VATICAN, 17. (Presse associéeé). — Enlevée de l'intérieur de l'église pour examen, une bombe a fait explosion ce matin dans le jardin de la basilique Saint-Pierre, six heures après sa découverte.

Elle fut trouvée la nuit dernière près d'une tribune mobile, à cinquante pieds du grand autel où le Souverain Pontife célèbre la messe aux occasions importantes, fut enlevée et déposée dans les jardins en attendant inspection.

La détonation se fit entendre par toute la Cité du Vatican. On l'attribua d'abord cependant au feu en retour d'un auto. Elle endommagea quelques arbres. Elle aurait pu faire beaucoup de dégâts dans l'église.

PLUSIEURS ATTENTATS

L'engin consistait en un récipient de ferblanc contenant une livre d'explosifs serrés dans de la corde. On croit que la mèche en était allumée. On présume qu'elle fut placée dans le temple par des antifascistes désireux de discréditer le gouvernement pendant la polémique entre l'Eglise et l'Etat. Plusieurs attentats à la bombe ont été commis en Italie ces derniers mois.

Le premier ministre Mussolini fut informé de l'incident à son réveil. Le Pape fut mis au courant plus tard. Les autorités pontificales ne se sont pas laissé alarmer par l'incident et ont informé la police italienne qui concourt à l'investigation.

Le gouvernement a fait saisir hier un pamphlet antipapal intitulé "A bas le Vatican" et ordonné l'arrestation de ses quatre auteurs, dont l'un, M. Emilio Settimelli, fut éditeur du journal romain "Inpelo", aujourd'hui disparu et qui portait en manchette: "Mussolini a toujours raison."

En bas de la Tour Eiffel

NEW-YORK, 17 juillet. (Presse associée). Ses parents, le prince et la princesse Obolensky, ont été informés hier de la mort tragique de leur fille, la princesse Anna Alexis Obolensky Troubetzkoy, 20 ans, survenue à Paris, mardi.

L'oncle de la victime, le prince Serge Obolensky, a téléphoné que la princesse, mariée civilement ici le 14 mai au prince Troubetzkoy, s'évanouit en regardant du haut de la tour Eiffel et tomba.

NOTRE ANCIEN GOUVERNEUR GENERAL

LE DUC DE CONNAUGHT a récemment assisté à la fête des drapeaux de la légion britannique à l'hôtel de ville du comté de Surrey, Kingston, Angleterre. Il fut accueilli par lord Ashcombe, lord Lieutenant de Surrey. Le duc, en compagnie de lord Ashcombe, est ici en train de passer en revue la section féminine de la légion.

Les radicaux de la Ruhr descendent dans la rue et dressent des barricades

Les diplomates allemands partiront ce soir pour Paris. – Projet d'emprunt international de $500,000,000 garanti par les douanes du Reich. – Réunion du comité des experts.

BERLIN, 17 juillet. — (Presse associée.) — Des coups de révolver tirés par les communistes à l'abri des barricades dans la Ruhr industrielle font ressortir la gravité de la situation financière, qui conduit les diplomates allemands à Paris ce soir pour une conférence avec les hommes d'Etat français.

Des bagarres ont éclaté à Gelsenkirchen. Un communiste a été tué et deux autres, blessés, au cours d'un corps-à-corps avec les socialistes nationaux à Darmstadt.

A Gelsenkirchen, 40 magasins ont été pillés, des vitres ont été brisées et des pavés arrachés. Les émeutiers ont élevé des barricades sur trois rues et défié les efforts de la police pour les en déloger, ripostant à coups de balles, de briques et de bouteille. Pareils incidents se sont produits à Düsseldordf et à Coblence.

Dans cette dernière ville, les balles de la police ont empêché les communistes d'élever des barricades avec les pavés de la rue.

PAS DE SESSION SPECIALE

BERLIN, 17 juillet. (Presse associée.) — Le conseil des anciens du Reichstag a rejeté aujourd'hui la demande des communistes et des socialistes nationaux que le parlement soit convoqué en session spéciale la semaine prochaine.

Le conseil se réunira jeudi prochain pour aviser à la convocation du Reichstag à une date ultérieure.

TRANSACTIONS INTERDITES

VIENNE, 17 juillet. — Le gouvernement hongrois publie un décret limitant à 1,000 pengoes ($170) les retraits des banques et suspendant les transactions en devises étrangères, à partir du 23 juillet.

CONVERSATIONS

PARIS, 17 juillet. (Presse associée). — Le secrétaire d'Etat

(Suite à la page 2.)

Allocations aux caisses électorales

Des deux partis, faites par M. R.-O. Sweezey et la Beauharnois.

SON TEMOIGNAGE

OTTAWA, 17. — (Presse canadienne). — M. R. O. Sweezey et la Beauharnois ont contribué à la caisse électorale des deux partis fédéraux et des partis libéral et conservateur dans Ontario et Québec. Une déposition en ce sens a été rendue aujourd'hui par M. Sweezey devant la commission parlementaire enquêtant sur la compagnie Beauharnois.

Une contribution de six à sept cent mille dollars a été remise par M. Sweezey au sénateur Andrew Haydon et au sénateur Donat Raymond pour le parti libéral fédéral et le parti libéral dans Québec. C'était sa contribution personnelle. Une somme de $135,000 en bons de la victoire a été donnée par M. Sweezey à M. John Aird, fils, de Toronto, pour le parti conservateur d'Ontario. Les contributions au parti conservateur fédéral, déclare M. Sweezey, furent constituées de petites sommes aux amis personnels qu'il avait l'habitude d'aider en temps d'élection.

Interrogé par M. Peter White, c.r., M. Sweezey déclare que des contributions politiques ont été faites par lui-même et la Beauharnois. Il ne peut donner de chiffres exacts concernant les contributions de la compagnie sans examiner les livres.

L'enquête se continue au moment où nous allons sous presse.

UN MARIN FRANCAIS ENTERRE A SYDNEY

Mort tragique à bord du croiseur français "Aldébaran". — Un noir.

SYDNEY, Nlle-Ecosse, 17 juillet, — (Presse canadienne.) — La municipalité a autorisé hier l'inhumation ici ce matin avec tous les honneurs de la marine française de François Coicu, 18 ans, électricien noir du croiseur "Aldébaran mort à bord du navire de guerre mercredi, quatre heures après qu'il eut été trouvé dans sa cabine privé de connaissance.

Un conseil de guerre a conclu à un suicide ou à un accident et repoussé toute hypothèse de meurtre.

Droit de vote aux marins

OTTAWA, 17. (Presse canadienne). — Les marins qui n'ont pas de domicile régulier ne devraient pas pour cela être privés de leur droit de vote. C'est ce qui ressort d'un rapport soumis aujourd'hui par le comité des privilèges et des élections, qui a fait enquête dans le cas de plusieurs marins qui se sont vus refuser aux dernières élections leur droit de vote à Fort McNicoll, Ontario, parce qu'ils n'y "résidaient" pas, au sens de la loi touchant les élections. Le comité recommande en conséquence d'amender la loi sous ce rapport.

RANGOUN — Des chasseurs ont trouvé dans l'estomac d'un énorme python de 20 à 30 pieds de long le corps d'un de leurs camarades.

Chargé de 850 gallons d'essence l'avion n'a pu partir pour Moscou

Pangborn et Herndon quitteront New-York ce soir pour le Havre-de-Grâce. – Ils suivront le grand cercle. – Le prix Rothermere sera remis à Magyar et Endres.

NEW-YORK, 17. (Presse associée).—Les aviateurs Clyde Pangborn et Hugh Herndon l'ont échappé belle, ce matin, à leur départ pour l'Europe. Ils ont décidé de partir vers minuit pour le Havre-de-Grâce, Terre-Neuve, d'où ils gagneront Moscou. Ils se proposent de briser le record du tour du monde établi par Post et Gatty.

Ils avaient l'intention de suivre la route d'été des transatlantiques sur une distance de 1,400 milles puis de remonter vers les îles britanniques. Incapables de décoller avec la provision d'essence nécessaire pour cette longue randonnée, ils ont résolu de suivre le grand cercle.

850 GALLONS

Leur aéroplane lourdement chargé parcourut toute la longueur de la piste, 4,800 pieds, survola un remblai et retomba sur Roosevelt Field, numéro 2, sans pouvoir décoller.

Les aviateurs durent laisser tomber 600 de leurs 850 gallons d'essence pour prévenir un désastre. Leur appareil subitement allégé, bondit et frisa un hangar, des poteaux électriques et des arbres. Il fit le tour de l'aérodrome et revint atterrir.

LAURA INGALLS

New-York, 17 (Presse associée) — Les aviateurs se plaisent à voir dans la petite Laura Ingalls un David des temps modernes, qui ne craint pas d'affronter le Goliath figuré par la guigne qui n'a cessé de poursuivre les envolées transatlantiques de femmes.

Des dix aviatrices qui tentèrent le sort, cinq périrent, une autre fut blessée dans une chute, la septième fut recueillie en mer, deux autres rebroussèrent chemin et une seule atteignit l'autre rive, mais non le pays vers lequel elle se dirigeait.

Plusieurs autres bâtirent des projets mais pour une raison ou une autre, ne les réalisèrent jamais.

(Suite à la page 2.)

La fameuse Ma Kennedy demande l'annulation de son récent mariage

Avec le révérend Edward Hudson. – Déjà marié. – A plus tard.

LOS-ANGELES, 17 (Presse associée).—La lune de miel de Mme Minie (Ma) Kennedy, mère de la fameuse évangéliste Aimée Semple McPherson, et du révérend G. Edward Hudson, a subi une éclipse imprévue. La nouvelle mariée demande l'annulation de son mariage pour la raison que Hudson est légalement marié avec une autre femme.

La requête a été présentée ici hier par Mme Kennedy-Hudson avec le concours de Hudson. Elle porte qu'au moment du mariage à Longview, Washington, le 28 juin, l'union de Hudson à L. Margaret Newton n'avait pas été annulée.

"Quel homme ! s'exclama Mme Kennedy en parlant de Hudson. Lorsque tout ceci sera réglé, nous nous épouserons de nouveau et quel mariage !"

"QUEL HOMME !"

Frank Lober, avocat de Mme Kennedy, fait savoir que Hudson élira bientôt domicile dans le Nevada avant de demander le divorce d'avec Mme Newton-Hudson.

"Oui, quel homme!", s'est écrié en souriant Mme Newton-Hudson, lorsqu'on lui raconta l'affaire. Si seulement je pouvais donner à Ma l'avantage de mon expérience avec lui. Notre vie conjugale ne fut pas très plaisante. Il était sans ouvrage et il nous fallait souvent compter sur les maigres revenus de mon jeune fils pour acheter du manger".

Hudson déclare: "Je suis toujours en amour avec Mme Kennedy et je suis prêt à tout faire pour la retirer de cette malheureuse situation."

TROIS FEMMES

Hudson et Mme Kennedy partirent mardi pour leur voyage de noces. Ils revenaient mercredi soir avec la copie d'un journal énumérant les quelques romans d'amour dans lesquels aurait figuré M. Hudson.

"Eh quoi s'écria l'épousée, seulement trois femmes après lui, mais quoi, il devrait y en avoir 3,000. Je donne avis au monde que je m'en vais lutter pour mon bonheur".

M. et Mme Hudson vivront séparément jusqu'à ce que tout soit réglé.

Les deux femmes mentionnées dans les journaux sont: Mme Guy Edward Hudson, de Denver, et Mme Ethel Lee Harbert, de Los-Angeles. Cette dernière déclare que Hudson la conduisit à un bureau de permis le 12 janvier 1929 et qu'il la planta là par la suite.

"Hudson est un excellent vendeur, dit-elle. Il n'était pas ministre lorsque je le connus".

Cultivateur qui veut se faire garçon de ferme

STRATFORD, Ontario, 17 juillet. — (Presse canadienne.) — Combien demandez-vous de salaire? "demandait hier un cultivateur de la région à un garçon de ferme au bureau de placement."

"Trente dollars par mois, "lui fut-il répondu.

"Je vais vous faire une proposition, reprit l'agriculteur. Prenez possession de ma terre, exploitez-la comme si elle vous appartenait et je vais travailler pour vous pour trente dollars par mois."

Devenez refusé.

Convention dans Dorchester

QUEBEC, 16. — (Spécial à "La Patrie"). — On a annoncé que la convention libérale pour le choix d'un candidat dans le comté de Dorchester aurait lieu le 22 juillet. La réunion aura lieu à Sainte-Hénédine. On sait que ce comté est sans député depuis la nomination de l'honorable Ernest Ouellette, au Conseil législatif.

FRANKLIN ROOSEVELT SERA ELU PRESIDENT

Aux Etats-Unis l'an prochain, déclare un journaliste américain.

TORONTO, 17. — (Presse canadienne). — Le gouverneur Franklin D. Roosevelt de New-York sera candidat à la prochaine élection présidentielle aux Etats-Unis l'an prochain et sera élu, déclarait hier soir M. James Malcolm, d'Albany, éditeur du "Service Magazine".

Il croit que la nationalisation et la mise en valeur des ressources naturelles et non la prohibition constitueront les questions primordiales à débattre.

Leslie s'avoue coupable

La cause de J.-L.-P. Chalut et Albert-Charles Leslie, accusés d'avoir conspiré pour frauder la compagnie McDougall et Cowan d'une somme de $5,000, a commencé hier devant le juge Tétreau. Sur conseil de son procureur, Me René Reeves, Leslie s'est avoué coupable sur les deux accusations: d'avoir conspiré pour voler; et d'avoir fait dans les livres de la compagnie de fausses entrées. Le juge rendra sa sentence le 28 juillet.

Leslie, d'après son témoignage, aurait ouvert au nom fictif de Louis Payette, un compte où il inscrivait des achats de titres et des ventes. On adressait chaque jour ces titres à la boîte postale numéro 75 Saint-Lambert, où l'accusé Chalut, demeurant dans cette ville, allait les récupérer. En possession de ces titres, les inculpés prenaient les moyens les plus rapides d'en disposer avantageusement. Leslie a tout expliqué hier à la Cour. Le compte de Payette paraît-il, devint rapidement l'un des plus importants dans les livres de la compagnie. Chalut avait choisi le nom Louis Payette.

LONDON, Ontario — Mme Alex McFalls, 81 ans, domiciliée à Lucan, a perdu l'ouie lorsque la foudre a frappé son poste de T. S. F. hier matin.

Dépêches Eclair

HALIFAX — Le fameux voilier de pêche "Bluenose" serait exposé cet automne à l'Exposition nationale de Toronto.

CORNWALL—Un camion de la on ignore le véritable nom a péri dans l'incendie d'une pension avenue Broadway, hier.

VANCOUVER—M. Francis Fischer, 67 ans, natif de Québec et frère de M. A. Fischer, de Montréal, et d'une dame Rainville, de Boston, est décédé ici hier. Funérailles samedi.

CORNALL — Un camion de la "Consolidated Transport Company", de Montréal a été détruit hier matin à l'est de Cornwall, ainsi que sa charge de sucre par suite d'un incendie dû à un court-circuit.

NEW-YORK — Les aviateurs transatlantiques Holger Hoiriis et Otto Hillig sont arrivés de Copenhague hier par le "Mauretania".

SANTIAGO, Chili — La liberté de la presse, supprimée il y a quelques années, a été rétablie hier.

VICTORIA — Le gouvernement provincial songerait à interdire les marathons de marche. Ses pouvoirs seront restitués sous peu au révérend Otto R. Karlstrom, privé du droit de célébrer le mariage, pour avoir bénit une union au cours d'une des ces épreuves sportives.

SAN-ANTONIO, Texas — Trois officiers et un cadet ont perdu la vie dans la collision de deux aéroplanes hier.

SAKATOON—Mary Millen, une jolie blonde de 18 ans, s'est évadée mercredi de la prison de Battleford. Elle fut récemment condamnée à deux ans de prison pour un vol à main armée, auquel une autre jeune fille et deux hommes avaient pris part.

PARIS — Le duc et la duchesse d'York arriveront à Paris cet après-midi pour leur première visite officielle en France. Ils seront ce soir les hôtes du ministre des colonies, M. Paul Reynaud, à l'Exposition coloniale. Demain ils prendront le déjeuner à l'Elysée en compagnie du Président et de Mme Doumer.

MOSCOU — Un train spécial a quitté Moscou hier soir pour Arkhangel avec 18 passagers du "Malygin", qui doit partir demain pour l'Arctique. Le général Nobile fait partie de l'expédition.

SYDNEY, Nouvelle-Ecosse—La Commission des sites historiques dévoilera un cairn le 26 août à Kinnington Cove, Louisbourg, où atterrit le général Wolfe il y a 173 ans. Le monument portera une inscription bilingue.

LE CAP, Afrique du Sud — On porte un vif intérêt au projet d'échange de manganèse sud-africain contre du bois canadien.

Congrès du Barreau

QUEBEC, 17. — Le congrès de l'Association du Barreau canadien, qui devait avoir lieu cette année, à Calgary, aura lieu à la Malbaie, les 2, 3 et 4 septembre prochains. Les directeurs de l'Association ont opéré ce changement à cause des mauvaises conditions économiques régnant à l'heure présente.

FIN PROCHAINE DE LA PRESENTE CRISE

Si l'histoire se répète. — Analogie avec celle de 1878 à 1895.

WASHINGTON, 17. — (Presse associée). — Si l'histoire se répète, la présente dépression ne saurait encore durer longtemps. Le bureau économique du département de l'agriculture fait part aujourd'hui qu'en comparant les dépressions passées, il a constaté une grande analogie entre celles de 1878 à 1895 et de 1914 à 1931.

MAUVAIS SIGNES

WASHINGTON, 17. — Des statistiques publiées aujourd'hui par le bureau des statistiques ouvrières font voir que le placement dans les industries manufacturières a baissé de 2.6 pour cent et les salaires de 6.2 pour cent, en juin, en comparaison de mai. Seules la mise en conserve accuse une augmentation de 26.1 p. c. du placement; la buanderie, de 8 p. c.; et la teinturerie, de 2.4 p. c.

A LEURS RISQUES

OTTAWA, 17. — (Spécial à la "Patrie".) — "Les marchands de blé de l'Ouest canadien devront prendre sur eux-mêmes tous les risques des essais d'expédition de blé par le port de Churchill, cet automne", a déclaré hier le ministre des chemins de fer, l'hon. J.-R. Manion, à la Chambre des Communes.

Le gouvernement est déterminé à aménager et outiller suffisamment le port d'ici là pour rendre possible l'expédition par ce point. Pour ne pas nuire aux travaux de draguage et de construction, les officiers du port ne s'attendent pas à pouvoir expédier plus de deux ou trois cargaisons au cours des essais.

EMPRUNT DE $10,000,000

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la "Patrie".)— La commission du Havre de S.-Jean sera autorisée à emprunter $10,000,000, par une résolution que l'honorable M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, vient d'inscrire au feuilleton. Cette résolution se lit: Qu'il est expédient d'autoriser un prêt n'excédant pas $10,000,000, à la Commission du Havre de Saint-Jean, pour la construction d'outillages de têtes de lignes sur approbation par le gouverneur-en-conseil des plans détaillés, devis et coûts approximatifs des dits travaux, et le dépôt de débentures de la corporation pour couvrir le dit emprunt.

LONDRES — Le fameux joyau Canning a été adjugé $50,000 hier chez Sotheby's. Le bijou, attribué à Benvenuto Cellini, fut légué au mari de la princesse Marie par son grand oncle le marquis de Clanricarde en 1917. Il fut trouvé dans le trésor du roi d'Oudh lors de la capture de Delhi à la suite d'une mutinerie. Un prince de la maison de Médicis en aurait fait cadeau à un empereur mongol.

Précieux parchemin prêté par M. Comeau au musée Évangeline

GRAND-PRE, Nouvelle-Ecosse, 17 juillet. — La collection des reliques acadiennes du musée Evangéline de Grand-Pré vient de s'enrichir d'un inestimable document qui suscite le plus vif intérêt parmi les centaines de pèlerins qui visitent chaque jour le vieux village acadien.

Il s'agit d'un parchemin grossoyé en 1772 à Halifax sur les instructions de lord William Campbell, gouverneur en chef de la Nouvelle-Ecosse, sous le règne de George III et portant la signature de l'honorable Richard Bulkeley, alors secrétaire de la province, et le sceau de la province.

On peut encore facilement déchiffrer ses caractères, nettement tracés, malgré l'effacement de l'encre et le jaunissement de la peau de mouton.

Le document constitue une donation d'un domaine à un nommé Wm. Morrison de 1,500 acres de terre appartenant à la couronne. Il a été prêté au musée évangéline par M. F. G. J. Comeau, ancien agent général marchandises et voyageurs du "Dominion Atlantic Railway", dont la famille est depuis 1786 propriétaire de l'étendue de terre concédée par cet acte. Ce fonds est situé sur les bords de la rivière Metoghan, au sud-ouest de la province. Il appartient maintenant à M. F. F. Comeau, bureau de Metoghan River et frère de M. F. G. J. Comeau.

Les tireurs canadiens se distinguent par la moyenne de leur score

Notre pays est représenté par six concurrents dans la finale du tournoi pour le prix du roi. – Médaille d'argent au sergent A.-C. Fulton.

BISLEY, Angleterre, 17. (Presse canadienne.)—Son total de 145 sur 150, a mérité au sergent A. G. Fulton, la médaille et l'insigne d'argent de la "National Rifle Association", pour la première place dans la deuxième manche du concours pour le prix du roi. Fulton remporta le prix du roi en 1912 et 1926. Il a aussi gagné la médaille d'argent deux fois, la médaille de bronze, une fois et scoré le meilleur total pour tout le tournoi, deux fois. Il est armurier à Bisley. Il entre dans la finale du tournoi pour la 17e fois.

MARJORIE FOSTER

Marjorie Foster, gagnante du prix du roi l'an dernier, se qualifie pour la dernière manche avec 138. Fulton est le seul des 300 tireurs à scorer 145 aujourd'hui.

Le sergent Emslie, de Toronto, score 143 ainsi que le sous-officier Russell, en cinquième place.

Les finalistes canadiens sont:

	Ali-	Grand Comers
Serg.-Major G. M. Emslie, Toronto	143	
Sergent C. Moore, Saint-Jean	143	
Capitaine J. T. Steele, Guelph	140	
Serg. C. W. Foam, Montréal	140	
Major F. Richardson, Victoria	138	
Lieut. Desmond Burke, Ottawa	137	

Le prix du roi rapporte plus de $6,000.

Les Canadiens se distinguent par leur moyenne et le sergent Regan, de Victoria, et le lieutenant Burke, d'Ottawa, semblent assurés de la première et de la deuxième place, pour le grand total.

Le score des Canadiens dans le "grand aggregate", maximum 615, et le "all-comers", maximum 370, est le suivant:

	Ali-	Grand Comers
Serg. J. H. Regan, Victoria	576	348
Lt. Desmond Burke, Ottawa	573	348
Serg. G. M. Emslie, Toronto	564	339
Lt. J. Dow, Saint-Jean	559	335
C. Moore, St-Jean	559	336
Serg. C. W. Foam, Montréal	553	327
Major F. Richardson, Victoria	553	329
Lt.-col. C. W. Gibson, Hamilton	549	333
Capt. J. T. Steele, Guelph, Ont.	547	333
Serg. J. H. Gray, Toronto	545	320
Caporal E. K. Bird, Saskatchewan	544	302
Lt. J. T. Downey, Saint-Jean	544	306
Serg. J. L. Ward, Sunnybrae, N.-B.	543	319
Caporal D. White, Grand-Falls, N.B.	541	320
Lt.-col. Letson, Vancouver	540	325
Serg. Alec Martin, Calgary	539	335
Serg. maj. E. J. Read, Esquimault	538	324
Soldat F. J. Glass, Lennoxville	529	327
Major T. Spital, Montréal	526	302
Lt. A. Fincham, Toronto	438	306

Loan & Finance Corporation

OTTAWA, 17—(Du correspondant de la "Patrie"). — Bien que le comité de banque et de commerce ait rejeté le bill privé permettant l'établissement de la Loan & Finance Corporation, sous prétexte qu'une compagnie qui prête de l'argent sur garantie de la personne peut exiger jusqu'à 16 p.c. d'intérêt, la Chambre des Communes examinera aujourd'hui ce projet de loi.

CHUTE D'AVION

DETROIT, 17.— Le pilote Harold Palmer, 28 ans, et son passager Charles Riddels, 25 ans, ont perdu la vie hier, dans la chute d'un aéroplane dans le verger de la maison de campagne de Henry Ford, près de Plymouth.

EN BANQUEROUTE

QUEBEC, 17. —(Presse canadienne.) — Le mauvais état des affaires a acculé à la banqueroute une des plus anciennes hôtelleries de Québec, l'hôtel Blanchard sur place Notre-Dame.

WASHINGTON — Le département de la marine a donné un contrat secret pour la fabrication d'un moteur d'aéroplane qui assurerait la suprématie à la marine américai.

NEW-YORK — Mme Guy Murchie va partir pour l'Europe où elle étudiera la décoration intérieure des aéroplanes avant d'orner celui du grand aérobus de "Pan-American Airways" capable de porter 40 passagers, qui a coûté $250,000 et sera affecté au service des Antilles. Les couleurs bleue et orange seraient particulièrement reposantes en l'air, tandis que le vert serait insupportable.

"LA PATRIE", 17 juillet 1931

SOMMAIRE

Page Deux
Clôture des fêtes du centenaire des Clercs de Saint-Viateur.
Page Trois
On veut un nouveau marché central dans l'est de la ville.
Double évasion de la voiture cellulaire.
Un prétendu bandit est traduit en cour.
Page Quatre
Editorial.
Page Cinq
Séance d'hier du parlement fédéral.
Page Six
Royaume des Femmes.
Page Sept
Théâtre, musique, cinéma.
La radiophonie.
Page Huit
Dernières nouvelles mondiales.
Page Neuf
Illustration.
Page Dix
Extreme et Manager Evers dans le "double" à Delorimier, hier.
Deux "doubles" à Kings Park, au prochain meeting.
Livre des courses de King's Park, commençant le 22 juillet.
Page Onze
Montréal battu par Jersey City par 5 à 1.
Benny Austin bat Sidney Wood au stade Roland Garros.
Pritchard gagne le tournoi-handicap de la P. Q. G. A.
Page Douze
Nouvelles de finance.
Page Treize
Nouvelles de finance.
Page Quatorze
Petites annonces classifiées.
Page Seize
Lecture sur la Beauharnois
Chronique ouvrage.

MONDANITÉS

Mademoiselle Jacqueline Saint-Germain est à Saint-Hippolite, l'invitée de mademoiselle Luce Décarie.

Madame Henri Plessis-Bélair, de Sainte-Agathe, madame Georges Décarie, de Montréal, et mesdemoiselles Thérèse et Carmel Plessis-Bélair, de Saint-Eustache, partent, aujourd'hui, en automobile, pour une villégiature de deux semaines à Old Orchard.

Le très honorable lord Shaughnessy s'embarquera, demain, à bord de l'"Empress of Britain" pour un séjour de deux mois en Europe, où il rejoindra sa fille, l'honorable Anne Shaughnessy qui étudie en Angleterre. Lady Shaughnessy et ses filles, l'honorable Margaret et l'honorable Hazel partiront ces jours-ci pour leur villa de St. Andrew-by-the Sea.

M. Edouard Carteron se rendra à Québec, lundi.

Mademoiselle Corinne Vaillancourt, d'Outremont, s'embarquera, samedi, sur l'"Empress of Britain" pour un séjour de quelques mois en Europe.

M. et madame H. Cardinal et mademoiselle Irène Cardinal et mademoiselle Françoise Limoges qui font actuellement une croisière au Saguenay, se sont inscrits à l'hôtel "Tadoussac" à Tadoussac, pour quelques semaines.

Madame Fred-A. Lallemand accompagnée de son fils, M. Jean Lallemand, est partie pour le lac Placide, où elle passera deux mois.

Madame Alfred Bolduc, madame Albert Lecavalier et sa fillette, Yolande, partiront, dimanche, pour Boston, New-Bedford et Newport.

Le docteur et madame Edmond Samregret sont de retour de leur voyage de noces à Niagara et Détroit.

Le brigadier-général R. Brutinel, de Paris, France, qui a passé quelques semaines à Montréal, s'embarquera, demain sur l'"Empress of Britain" pour l'Angleterre.

Madame Albert Tétrault accompagnée de ses enfants, est partie, hier soir, pour Saint-Irénée-les-Bains, où elle passera plusieurs semaines.

Mesdemoiselles Juliette et Germaine Larouche sont de passage à Sainte-Véronique, les invitées de mademoiselle Rose Girard.

M. et madame C. Doutre partiront, ce soir, pour la Malbaie, où ils feront une villégiature de plusieurs semaines, au Manoir Richelieu.

Madame E. Gadbois est actuellement à Notre-Dame du Portage, l'invitée de sa mère, madame J.-P. Landry.

Le mariage de mademoiselle Grace Lozier, fille de M. et de madame John-B. Lozier, d'Oradell, New-Jersey, avec M. L.-Maurice Taschereau, fils de Sir Elzéar Taschereau, décédé, et de lady Taschereau, d'Ottawa, a été célébré, dernièrement, à New-York.

Madame Clarence Cloutier recevait à l'heure du thé, mercredi après-midi, en l'honneur de mademoiselle Rose Cloutier dont le mariage avec M. Douglas Bushell aura lieu demain. Madame Asa Cloutier servait le thé. Les salons et la table du thé étaient décorés de pois de senteur et de verdure.

Mademoiselle Irène Caron, de Régina, Sask., est actuellement à Montréal.

Mesdemoiselles Thérèse Desmarais et Jeanne-Marie Déziel, de Notre-Dame de Grâce, sont en villégiature au Lac Duhamel, près Saint-Jovite.

QUEBEC.

Son honneur le lieutenant-gouverneur accompagné du lieutenant-colonel D.-B. Papineau, A. D. C., est de retour de Joliette.

Madame Armand Lavergne est de retour d'Ottawa, où elle a passé plusieurs semaines.

Madame Alfred Martin et sa fille, mademoiselle Maureen Martin, sont parties pour Metis Beach.

Madame L.-P. Turgeon et sa famille passent l'été aux Eboulements.

Madame G.-H. Bridge, du Château Saint-Louis, passe quelques jours au Lac Saint-Joseph, l'invitée de M. et de madame Walter Clarke.

Madame Lactare Roy, accompagnée de ses enfants, est partie pour Saint-Irénée-les-Bains où elle passera plusieurs semaines.

Mademoiselle Thérèse Legendre et son neveu, M. Guy Montminy, sont partis pour les Eboulements où ils passeront quelques semaines au Castel-de-la-rive.

M. et madame J.-Maurice Picard et leurs enfants, Paul et Monique sont à Arthabaska pour un mois.

OTTAWA.

L'honorable juge Wells est parti, hier après-midi, pour Moncton, où il séjournera quelque temps.

M. et madame Charles Magrath et leur fille, Laura, occupent une villa à Victoria, B.-C., pendant les mois d'été.

Mademoiselle Béatrice Bray est de retour d'un voyage à l'Ile du Prince Edouard.

Mademoiselle Juliette Gauthier, de New-York, est à Ottawa l'invitée de M. et de madame Louis Gauthier.

Madame Georges Meilleur est partie, ces jours derniers, pour Portneuf, où elle passera le reste de l'été.

Le docteur Jules DesRochers, M. P., et madame DesRochers ont reçu à dîner, ces jours derniers, en l'honneur du docteur et de madame Valmont Martin.

Mademoiselle L. Lallier est partie pour un séjour de quelques semaines aux Etats-Unis.

Mademoiselle Jeanne Blondin est revenue d'un voyage à New-York et Boston.

Thé intime, mardi après-midi, chez mesdemoiselles Low en l'honneur de mademoiselle Hilda Pocok, de Londres, Angleterre, actuellement leur invitée.

TROIS-RIVIERES

Le docteur McIntosh, et M. et madame W.-P. Hodges, de Montréal, étaient à Shawinigan Falls, au cours de la semaine dernière.

M. et madame William Mitchell, sont arrivés, mardi, à bord de l'"Empress" of Britain" et sont les invités pendant quelques jours, de M. et de madame Richard Mitchell.

Mademoiselle Pauline DuMoulin, de Montréal, est actuellement aux Trois-Rivières.

Mademoiselle Rose Pilon, de Saginaw, Michigan, est en ce moment en notre ville.

M. et madame E.-R. Williams et famille, sont partis pour une villégiature, au Lac Manoir.

M. et madame Jean Dumont et mesdemoiselles Wilson-Royer, de Toronto, qui furent les invités de quelques parents, sont partis pour un séjour, au Rocher Noir, Québec.

M. et madame P. Ferron et leur famille, occupent un chalet au Lac à la Tortue, durant la belle saison.

Le docteur L. Baird et M. et madame C. Luscombe, sont retournés à la Tuque, après un bref séjour, à Shawinigan Falls.

Mademoiselle Eva de Carufel, de Maskinongé, est présentement aux Trois-Rivières.

MANIFESTATIONS DE COLLEGIENS A PARIS

Le sujet posé aux examens portait sur une matière non comprise dans le programme.

PARIS, 7 juillet. — De "Comoedia": —Pas banale, celle-ci: une grève de candidats. Aux épreuves écrites de la série B, du concours d'admission à l'Ecole centrale, les candidats qui se trouvaient réunis au Palais des Expositions, à la porte de Versailles, ont, dit-on, remis des copies blanches.

Ces copies blanches étaient l'indice d'une manifestation rouge, à la suite d'une colère bleue.

Ces jeunes gens s'étaient aperçus que le choix du sujet qui leur était imposé portait une matière non comprise dans le programme de leurs études.

Evidemment...

C'est égal, voici un fait "insurrectionnel" bien significatif.

D'autant plus qu'on nous signale concurremment une autre grève: celle des instituteurs et institutrices de l'Ariège, qui se refusent à assurer la surveillance des épreuves écrites dans les salles d'examen ni à prendre la moindre part à la correction des épreuves ou à l'interogatoire des candidats...

Le moindre effort, quoi!!

Tout le monde fait grève, tout le monde en a assez...

Où tout cela nous conduira-t-il? Pauvre pays!

Les radicaux de la Ruhr

(Suite de la 1ère Page)

américain, M. Henry-L. Stimson et l'ambassadeur américain à Paris, M. Walter Edge, accompagnés des atachés de l'ambassade américaine, se rendent un peu avant midi au ministère de l'intérieur pour la reprise de leurs entretiens avec le président du conseil, M. Pierre Laval, et le secrétaire anglais des affaires étrangères, le très honorable Arthur Henderson.

Ce dernier et l'ambassadeur anglais à Paris, lord Tyrell, arrivent quelques minutes après. Ils sont suivis de M. Flandin. L'atmosphère est plus calme mais il appert que les négociations seront poursuivies avec une vigueur égale.

Préalablement, dans la matinée, M. Laval avait reçu son ministre des finances, M. Flandin, son ministre des colonies, M. Reynaud, et son ministre de la guerre, M. Maginot.

EMPRUNT INTERNATIONAL

Les personnes au courant de la situation croient que les grandes lignes d'un accord concernant l'assistance financière à l'Allemagne ont été arrêtées hier et acceptées en principe par l'Allemagne.

Le plan consisterait en un grand emprunt international probablement de $500,000,000, garanti par les revenus douaniers de l'Allemagne et contrôlé par un comité de surveillance nommé par les puissances prêteuses.

PLENIPOTENTIAIRE

LONDRES, 17 juillet. — Les journaux expriment aujourd'hui leur grande satisfaction de ce que le secrétaire d'Etat américain n'assistera point à la conférence internationale de lundi en simple observateur mais avec toute l'autorité de son rang.

On considère la situation toujours délicate et incertaine mais on constate une tendance à considérer les événements d'hiver comme rassurants.

Les journaux félicitent le peuple allemand de la modération dont il a fait preuve à l'ouverture des banques hier. Un quotidien dit cependant de cette attitude qu'elle est celle d'un homme encore sous l'effet d'un anesthésique.

REUNION DES EXPERTS

LONDRES, 17 juillet. (Presse associée). — Les experts financiers de six pays européens et des Etats-Unis chargés d'harmoniser le plan Young et le moratorium Hoover ont délibéré une heure aujourd'hui et fixé leur prochain débat à la suite de la conférence politique internationale de lundi soir.

Ils ont formé un sous-comité pour l'examen des faits relatifs aux contrats en vigueur pour les livraisons en nature.

Ce sous-comité se réunira de nouveau ce soir.

BANQUES FERMEES

BUDAPEST, Hongrie, 17 juillet. — La bourse de Budapest et les banques hongroises resteront fermées jusqu'à la fin de la semaine.

L'OPINION PUBLIQUE SE MEFIE EN EUROPE

Il semble que tout espoir de désarmement doit nécessairement s'évanouir.

De l'"Observer":

LONDRES, —Genève est la Jérusalem de l'Europe, mais elle n'a pas encore eu sa Pentecôte, parce que les malentendus ne sont pas dissipés. La suspicion continue à régner sur le continent européen. Les hommes d'Etat européens ne connaissent pas encore à fond l'esprit de leurs collègues. A l'heure actuelle, chacun d'eux s'efforce de comprendre le langage et la mentalité de son collègue, mais l'opinion publique reflète cette étape de tension et de difficultés. Dans une pareille atmosphère morale, tout espoir de désarmement doit nécessairement s'évanouir, car le désarmement est, en lui-même, le fruit de l'esprit de réconciliation.

CHARGES DE 850 GALLONS

(Suite de la 1ère Page)

Cependant, la plus frêle d'entre elles, Laura Ingalls, est résolue à accomplir seule ce que tant de ses soeurs n'ont pu effectuer avec l'aide du sexe fort. Elle pèse moins de 100 livres.

LE PRIX ROTHERMERE

Vienne, 17. (Presse associée). — Les capitaines Alexander Magyar et George Endres, vont recevoir le prix de $10,000 de lord Rothermere, demain.

L'éditeur anglais a télégraphié aujourd'hui de Bade ses félicitations aux aviateurs et demandé au comte de Bethlen de remettre aux aviateurs le chèque de $10,000 représentant le prix qu'il a promis aux aviateurs qui accompliraient les premiers le raid Amérique-Hongrie.

RETOUR PAR LA VOIE DES AIRS

Détroit, 17. (Presse associée). —Franz Prattinger, secrétaire du comité de l'envolée New-York-Budapest, a fait part hier soir des projets de retour des capitaines Alexandre Magyar et Georges Endres.

L'éditeur du "Hungarian News" déclare que les aviateurs transatlantiques reviendront aux Etats-Unis par voie de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, après un séjour d'environ un mois en Hongrie.

A 14 MILLES DE BUDAPEST

Budapest, 17. (Presse associée) —Heureux d'avoir attiré l'attention du monde sur leur malheureux pays, grâce à la première envolée transatlantique d'Amérique à la Hongrie, les capitaines Alexandre Magyar et Georges Endres s'abandonnent aujourd'hui aux applaudissements de leurs compatriotes.

Ils ont déposé leur monoplan "Justice pour la Hongrie" près du village de Bicske, à 14 milles de Budapest à 7 heures 40 p.m. (1 heure 40 p.m., heure normale de l'Est de l'Amérique) hier soir, ne manquant leur objectif que par la plus faible des marges, à cause de l'épuisement de leur provision d'essence. Ils avaient parcouru 3,239 milles en provenance du Havre-de-Grâce, Terre-Neuve, en 26 heures et 22 minutes depuis mercredi midi. Ils atterrirent près d'une voie ferrée et endommagèrent l'hélice et une aile de leur aéroplane mais quant à eux ils furent sains et saufs. Sortis de leur appareil, ils téléphonèrent à l'aérodrome de Matyasfold la nouvelle de leur arrivée. Un autre aéroplane fut envoyé les chercher.

CHEZ M. BETHLEN

Une foule énorme les attendait. Les aviateurs furent d'abord conduits chez le premier ministre Bethlen qui les félicita.

Devant un hanap de bière ils firent ensuite le récit de leur envolée.

"C'est à peine si nous avons vu clair sur l'océan au cours de la randonnée, dit l'un d'eux. L'Atlantique était enveloppé d'épais brouillards. Nous avons rencontré une violente tempête vers minuit. Elle dura trois heures et secoua violemment notre aéroplane.

OBLIGES

"A notre arrivée en territoire hongrois, notre essence était presque épuisée et près de Micske, il était impossible d'alimenter plus longtemps le moteur et nous avons été obligés d'atterrir. Cela nous faisait mal au coeur mais il n'y avait pas à reculer".

Magyar est heureux de se retrouver au pays natal mais il considère son compagnon plus heureux encore car une femme et des enfants l'attendaient. Les deux aviateurs firent partie de l'armée hongroise pendant la Grande Guerre et font maintenant partie de la réserve.

Leur aéroplane sera remis au point avant leur retour en Amérique par la voie des airs.

EXPLOIT

On ne tarit point d'éloges à l'endroit des deux aviateurs. On fait observer que depuis l'inoubliable raid de Lindbergh et le raid en sens inverse de Coste et Bellonte, aucun aviateur n'a atteint d'aussi près son objectif. On attribue leur succès à une habile utilisation de la T.S.F., à une navigation non moins savante à travers une atmosphère brumeuse et à une judicieuse économie de leur essence.

L'intention des aviateurs était d'attirer l'attention du monde sur les injustices faites à la Hongrie par le traité du Trianon qui a réduit sa population à 7,500,000 habitants et cédé une bonne partie de son territoire à la Roumanie et à l'Italie.

Cette traversée de l'Atlantique par le nord est la douzième de tous les temps et la troisième de l'été.

REJOUISSANCE CHEZ LES HONGROIS DU CANADA

Régina, 17.—Des centaines de Hongrois fixés au Canada jubilent à l'occasion de l'envolée triomphale de leurs compatriotes au-dessus de l'Atlantique. Les Hongrois de Régina étaient particulièrement fiers de cette réussite, car ils se rappellent que Magyar a vécu à Régina en 1927 et en 1928, où il était agent au bureau de colonisation transatlantique. Il arriva en 1926 au Canada et travailla pendant quelque temps sur une ferme, aux environs de Régina.

Les Hongrois de la capitale étaient d'autant plus intéressés dans le succès de l'entreprise que beaucoup d'entre eux n'avaient pas hésité à souscrire au fonds qui servit à financer l'expédition.

Vancouver, 17—Avexandre Magyar a vécu au Canada. Il y a cinq ans, il arriva à Vancouver, où il ne tarda pas à devenir un membre bien connu de la colonie hongroise.

Magyar s'appelle en réalité Wilohak. Il est âgé de 36 ans, environ, et durant la guerre, fut lieutenant aviateur.

Il s'établit à Vancouver et de concert avec un de ses compatriotes, Kornal Kiraly, lança une petite entreprise industrielle qui tomba en faillite. Il y a deux ans et depi. Magyar quitta Vancouver et alla s'établir à Detroit.

Brillante clôture des fêtes du centenaire de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur

Un magnifique banquet au Séminaire de Joliette réunit les plus hautes personnalités de l'Eglise et de l'Etat dans notre province. — L'honorable M. G. R. Carroll, lieutenant-gouverneur, prononce une éloquente allocution. — Son Excellence loue l'oeuvre accomplie par ces distingués religieux. — Monseigneur Papineau, le R. Père Latour et l'honorable M. Cyrille Delâge adressent aussi la parole.

Les fêtes grandioses qui se sont déroulées à Joliette durant quatre jours, à l'occasion du centenaire de la fondation de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, se sont terminées hier, par un magnifique banquet auquel était représentée l'autorité civile et religieuse. Le lieutenant gouverneur de la province de Québec, l'honorable M. Georges-Henri Carroll, rehaussait par sa présence l'éclat de cette brillante réunion. L'honorable M. Taschereau, premier ministre, avait été particulièrement invité, mais retenu par ses multiples travaux, le chef du gouvernement envoya une dépêche dans laquelle il exprimait ses regrets de ne pouvoir assister.

L'hon. M. Carroll.

En sa qualité de supérieur provincial de son Ordre, le Révérend Père P.-J. Latour présidait ces agapes. Le distingué religieux, récemment créé chanoine honoraire du diocèse de Joliette par Son Excellence Monseigneur Papineau, avait à ses côtés: l'honorable M. Georges-Henri Carroll, Son Excellence Monseigneur Papineau, évêque de Joliette; l'honorable M. Cyrille Delage, surintendant de l'instruction publique et représentant personnellement l'honorable M. Taschereau; M. Charles-Edouard Ferland, député de Joliette au fédéral; M. Lucien Dugas député de Joliette au provincial, M. Georges Chevalier, maire de Joliette, le docteur James Leprohon, de Montréal, descendant de l'honorable M. Joliette; les membres du Conseil de ville de Joliette; le lieutenant-colonel Papineau, aide de camp du lieutenant-gouverneur; Monseigneur Piette, curé de la cathédrale de Joliette; M. le chanoine Régis Bonin, du chapitre de la cathédrale de Joliette; le chevalier Panneton, de la paroisse Sainte-Madeleine de Montréal, etc.

Environ 600 personnes avaient pris place dans le vaste réfectoire du séminaire de Joliette, artistiquement décoré pour la circonstance. Les convives dégustèrent les excellents mets aux sons harmonieux d'un orchestre.

C'est le Révérend Père Latour qui ouvrit la série des discours.

LE R. PERE LATOUR

Le Séminaire de Joliette comme l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, dit-il en s'adressant au lieutenant-gouverneur, vous offre ses hommages les plus respectueux et se réjouit à plus d'un titre de votre passage dans notre cité. Votre présence nous honore et nous fait mieux comprendre le beau rôle que peuvent jouer dans un pays l'Eglise et l'Etat. Dans notre province française, l'Eglise et l'Etat fraternisent depuis de longues années. Leurs rapports sont des plus cordiaux et cet exemple qu'ils donnent au monde entier est unique dans l'histoire universelle. Une telle entente et une coopération aussi étroite contribuent dans une très large mesure au bien-être et à la prospérité d'une nation.

Le rayon d'influence qu'exerce chez un peuple le clergé est immense.

Les religieux comme les prêtres, par leurs nobles fonctions, sont destinés à une vie de prières et de sacrifices. Pourtant, dans un autre domaine, ils aident à la formation du cerveau de l'enfant. Les ministres de Dieu ont pour mission de sanctifier les âmes de leurs concitoyens et de plus leur vocation sacerdotale les conduit fréquemment dans la voie de l'enseignement. Le clergé, au Canada, s'est consacré à la rude tâche de l'éducation morale et intellectuelle. Que de personnages nous avons instruits et qui occupent aujourd'hui dans la société un poste élevé et responsable.

On n'a pas toujours compris que le clergé composé le seul groupe d'hommes qui ne se soucie guère du bien-être matériel et qui ne recherche pas les profits individuels. Nous ne désirons qu'une plus grande expansion de l'Eglise et que le règne du Christ arrive. Le clergé ne s'immisce pas dans les affaires politiques. Non, il ne se voue uniquement au salut des âmes.

"Les Clercs de Saint-Viateur avaient contracté des engagements envers le fondateur de Joliette, l'honorable M. Barthélémy Joliette. Ils les ont respectés. M. Joliette nous avait fait promettre de répandre les bienfaits de l'instruction dans l'ancienne ville de l'Industrie, aujourd'hui Joliette. Nous sommes fiers d'avouer que notre parole, nous l'avons tenue.

L'avenir nous sourit et nous l'envisageons avec confiance. Dans le passé, chaque fois que nous avons frappé à la porte de l'évêché de Joliette, nos voeux furent exaucés. Nous devons une dette de reconnaissance à Son Excellence Monseigneur Papineau. Par ses conseils, ses directives et sa générosité, notre Institut, dans cette province et même à Joliette, a réalisé de grands projets. A nos supérieurs ecclésiastiques comme aux autorités civiles, nous leur disons merci. Ceux-ci comme ceux-là nous ont rendu des services appréciables et nous savons le reconnaître".

Le R. Père Latour invita ensuite le lieutenant-gouverneur à prendre la parole. Son Excellence se leva au milieu des applaudissements.

L'HONORABLE M. CARROLL

"J'éprouve une vive joie à me trouver au milieu de vous aujourd'hui, dit-il en débutant. Aussi c'est avec empressement que j'ai accepté l'invitation que l'on m'a si aimablement envoyée. Je suis peut-être de la vieille école, mais il me semble que la grande vertu sociale de nos jours est l'esprit de coopération. Les individus en général, vivent dans l'égoïsme. Les citoyens, pour la plupart, n'ont d'autres ambitions que de satisfaire leurs intérêts personnels, et confessons-le, plusieurs d'entre eux ont oublié les grands principes de la charité chrétienne.

Une si pénible situation n'est pas de nature à solutionner rapidement les présents maux qui nous environent et qui se compliquent de jour en jour. L'esprit de coopération indubitablement nous ramènera à la vie normale. Aussi pour ce motif, la célébration de ce centenaire de votre Institut nous procure de l'allégresse et nous est une leçon profitable. Nous apprenons en vous coudoyant que la vie n'a aucune valeur, si elle n'est pas dépensée au service d'autrui. La charité peut être pratiquée toujours et partout. Peu importe où nous allions, nous pouvons admettre que la destinée nous conduit où il y a du bien à semer et des oeuvres à accomplir. N'est-ce pas vrai de dire que sur cette terre chacune de nos actions reste vaine et sans mérites si elle n'est inspirée par l'esprit chrétien? Je suis heureux de déclarer que l'oeuvre accomplie par les Clercs de Saint-Viateur a été imprégnée de cet esprit de coopération. Votre saint fondateur, le R. Père Querbes s'est constamment efforcé de faire comprendre à ses frères en religion qu'il leur fallait servir les curés et collaborer avec eux. Je ne suis pas surpris du tout que les évêques vous aient confié de lourdes responsabilités. Ils savaient pertinemment que leurs espérances ne seraient pas déçues."

Cette brillante allocution souleva l'enthousiasme de l'auditoire.

MONSEIGNEUR PAPINEAU

Son Excellence Monseigneur Papineau fut écouté avec non moins d'intérêt.

"Votre présence, Excellence, dit-elle, enorgueillit les Clercs de Saint-Viateur. Elle prouve combien sont solides les relations qui existent entre l'Eglise et l'Etat. Le Séminaire de Joliette constitue une force dans cette province. Nous avons raison d'être fiers des élèves qui sont sortis de cette institution, car plusieurs brillent au premier rang dans le monde. Chaque année, nos anciens élèves reviennent à leur Alma Mater. Cette rencontre des anciens maîtres et des élèves cimente les amitiés et fortifie les coeurs. Les Clercs de Saint-Viateur ont formé des citoyens honnêtes, utiles et loyaux. C'est une précieuse acquisition pour mon diocèse.

Nous ne saurions comment exprimer notre gratitude à leur égard. Depuis trois quarts de siècle, ils se dévouent sans compter à développer l'intelligence et former le coeur de la jeunesse. Ce travail s'effectue sans aucune rémunération. Dieu seul les récompensera un jour. Là-haut réside le fruit de leurs travaux. Par leurs vastes études, ils sont en contract avec les grands hommes de l'époque. Et malgré cette science, ils demeurent modestes et humbles. Veuillez croire, Excellence, que l'on se souviendra longtemps de votre séjour dans notre cité et de votre visite au Séminaire de Joliette. Pour ce geste délicat, en leur nom, je vous remercie."

Le R. Père Latour présenta l'honorable M. Cyrille Delage.

L'HONORABLE M. DELAGE

"Au nom du premier ministre, l'honorable M. Taschereau que je représente, j'offre à l'Institut les meilleurs voeux de succès et de bonheur. Qu'au cours du siècle qui commence, votre oeuvre continue à se propager de plus en plus. Vos brillantes qualités d'éducateurs sont connues de tous et partout où vous établissez un collège, la semence que vous jetez produit d'heureux résultats. Enfin que surintendant de l'Instruction publique dans cette province, je me suis toujours très bien entendu avec les Clercs de Saint-Viateur. En maintes circonstances, j'ai fait appel à leur dévouement et à leur initiative et chaque fois j'ai trouvé en eux de zélés collaborateurs et d'utiles conseillers. Leurs maisons d'enseignement font honneur à notre province. Aux Clercs de Saint-Viateur, je souhaite longue vie."

M. Bray en faveur de contribution par la cité

Dans un communiqué à la presse, M. Albert E. Bray, ancien président de l'Association des musiciens, félicite d'abord l'échevin Schubert pour son excellent travail en faveur des musiciens mais il suggère plutôt la contribution de la cité de Montréal pour l'organisation des concerts plutôt que la quête publique pendant les concerts que l'on donnerait dans les parcs.

M. Bray regrette le fait que toute la musique donnée dans les parcs soit payée par la Succession Campbell. La ville devrait aussi faire quelque chose pour l'éducation musicale de la population. Dans un temps comme celui-ci, ce serait là un excellent mouvement que de s'intéresser aux musiciens qui paient des taxes comme les autres citoyens et qui ont droit à ce que l'on s'occupe d'eux pour leur procurer du travail.

Sûre

pour les yeux des enfants comme pour ceux des adultes

Depuis 1895, toutes les mères de famille du monde entier font usage de MURINE pour leurs yeux et ceux de leurs enfants. Cette lotion inoffensive enlève des yeux des enfants d'école, les poussières de craie et élimine la fatigue occasionnée par les longues heures d'étude. Employez-la tous les jours pour tenir les yeux clairs, brillants et forts.

MURINE POUR VOS YEUX

Antiquité...

1789.

Service de quatre salières en argent massif, Londres 1789.

Orfèvres depuis 1810.

Mappin and Webb

Durant juillet et août, le magasin ne sera pas ouvert le samedi

Les Enfants qui Croissent requièrent autant de nourriture en été qu'en hiver

LES ENFANTS, jouant toute la journée au dehors, dépensent de l'énergie à un taux formidable. Ils requièrent donc beaucoup plus de nutrition que n'en contiennent habituellement les aliments d'été.

Donnez-leur en abondance de l'Ovaltine Froide aux repas et entre les repas. Ils aimeront ce breuvage doux, délicieux, rafraîchissant. Et l'extrait d'oeufs frais, de lait crémeux et de malt qui la constituent leur créera de la force et de la vitalité comme aucun autre aliment ne le saurait faire.

Ovaltine Froide (ou chaude, si vous la préférez ainsi) offre un moyen peu coûteux de donner une valeur nutritive complète à chaque repas. *Evitez les prétendus succédanés.*

'OVALTINE' Servie FROIDE

Reconstitue le Cerveau, les Nerfs et l'Organisme

A. WANDER LIMITED
Londres, Angleterre, et Peterborough, Canada

Ovaltine se fabrique maintenant à Elmwood Park, Peterborough, Ontario, dans les mêmes conditions idéales qui existent à la célèbre fabrique de King's Langley, en Angleterre.

COMMENT PRÉPARER OVALTINE FROIDE:

Ajoutez 2 cuillerées à thé d'Ovaltine à une tasse ou à un verre de lait froid. Fouettez jusqu'à consistance douce et crémeuse avec votre batteur d'oeufs, ou servez-vous d'un mélangeur. . . Ovaltine est en vente dans tous les magasins, en boîtes métalliques de 50c, 75c, $1.25 et la boîte spéciale de famille à $4.50; également servie aux fontaines à soda.

POUR L'HÔTESSE AVERTIE, LE MOINDRE DÉTAIL EST D'UNE IMPORTANCE SUPRÊME

Quelle que soit la circonstance, le goût délicat de la femme du monde choisit, sans hésiter, les cocktails préparés au

Burnett's WHITE SATIN Gin

LE GIN DES ARISTOCRATES

La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.

La Patrie

La page quotidienne d'illustrations de la "Patrie" reflète tous les événements importants.

DOUBLE EVASION DE PRISONNIERS DE LA VOITURE CELLULAIRE

Armstrong et Gage profitent du débarquement de quatre détenus libérés pour s'enfuir.

De nombreuses escouades de policiers fouillent actuellement la métropole afin de tenter de capturer Arthur Armstrong, 16 ans, et Robert Gage, 18 ans, qui se sont échappés de la voiture cellulaire qui les transportait au palais de justice, hier avant-midi. Les individus en question devaient comparaître devant le juge Tétreau pour l'enquête préliminaire. Armstrong et Gage avaient été arrêtés le 29 juin dernier et accusés d'avoir commis quatre hold up. Plusieurs coups de revolver auraient été tirés au cours d'un de ces vols à main armée.

L'audacieuse évasion s'est produite sur la rue Saint-Denis, en face du carré Saint-Louis. La voiture cellulaire s'arrêta pour débarquer quatre prisonniers qui avaient "fini leur temps" à la prison de Montréal. Comme les quatre hommes descendaient de la voiture, dans laquelle se trouvaient alors 20 détenus, Armstrong et Gage les suivirent. Ce ne fut qu'au moment du départ, que les gardes Johnson, Noël, Curran et Desrosiers s'aperçurent de leur évasion. Ils crièrent et s'élancèrent à la poursuite des fuyards, mais sans succès.

L'alarme fut aussitôt donnée aux quartiers-généraux de la police et des réserves de policiers et des escouades de détectives furent dépêchées dans toutes les directions.

Au dire du gouverneur Napoléon Séguin de la prison de Bordeaux, c'est une coutume, quand un prisonnier a fini son temps, de le transporter dans la métropole dans la voiture cellulaire et de le débarquer là où il le désire.

Ainsi, hier avant-midi, la voiture s'arrêta vis-à-vis du carré Saint-Louis. Armstrong et Gage étaient assis à l'arrière et lorsqu'un des gardes, M. Noël, ouvrit la porte, ils en profitèrent pour descendre avec les quatre détenus libérés.

Les fugitifs avaient été arrêtés le 29 juin par les sergents-détectives Langlois, Coulombe et Gouldthorpe dans l'ouest de la ville. Au dire de la police, au moment de l'arrestation, le couple fut trouvé en possession d'un revolver chargé. Gage aurait été ensuite identifié comme celui qui aurait tiré des coups de feu au cours d'un hold up dans un restaurant.

Selon la police Gage et Armstrong furent identifiés par H.W. Vaughan, 292 rue Sherbrooke Ouest, qui fut victime d'un vol à main armée quand il fut attaqué par deux hommes à Rosemont, le 26 jjuin; par Mike Mekadow, 4030 rue Saint-Urbain, qui se fit voler son taxi à la pointe du revolver par deux individus et par J. Zeogoils, 53 rue Craig Ouest, qui fut assailli dans son restaurant et dépouillé d'un montant de $20, par deux inconnus masqués, dont l'un tira plusieurs coups de revolver. Le couple fut aussi accusé d'un quatrième hold up commis quelques jours avant leur arrestation.

Il n'est pas encore question d'un juvénat chez les Rédemptoristes

Contrairement à ce qu'annonçait un journal du matin, le révérend Père Laurent Morin, de la Communauté des Pères Rédemptoristes, nous informe qu'il n'y a aucune probabilité concernant l'établissement dans le diocèse de Montréal, d'un juvénat pour les Rédemptoristes.

Le terrain dont la Communauté a fait l'acquisition, il y a plus d'un an à L'Abord-à-Plouffe, servira peut-être un jour à la construction d'une maison d'été pour les professeurs, mais il n'est pas question de l'établissement d'un juvénat à cet endroit.

La ville poursuivie par l'Université Ouvrière

Une action de $5,575 en dommage vient d'être inscrite contre la Ville par l'Université du Travail, située rue Craig, et endommagée lors de la démonstration faite par les étudiants de l'Université de Montréal, le 25 octobre dernier. Les demandeurs déclarent que leurs bureaux furent saccagés et que l'on emporta des livres et des documents qui furent brûlés, dans un feu de joie, sur la Place d'Armes.

L'Université du Travail ajoute que la police ne fit rien pour prévenir ou pour empêcher la manifestation des étudiants et pour protéger la propriété des demandeurs. Les constables présents se seraient croisé les bras. Il y aurait donc un cas de responsabilité civile très net, de la part de la ville, chose que les avocats de la municipalité nient formellement.

La ville déclare pour sa défense qu'au moment de la démonstration, il n'y avait pas de constable sur les lieux et que la police ne savait rien de l'affaire. En raison du vent violent qui régnait au moment du feu de joie, il fut impossible de sauver quoi que ce fut des livres et des documents qui furent la proie des flammes. La police fut impuissante et la ville n'est pas responsable des dommages causés au cours de la manifestation.

On retrouve le cadavre de Jean-Charles Bouliane

TROIS-RIVIERES, 17. — (Du correspondant de la "Patrie".)— Le corps de Jean-Charles Bouliane, célibataire, âgé de 20 ans, fils de M. William Bouliane, ingénieur en chef d'un remorqueur, de la Baie Sainte-Catherine, comté de Saguenay, a été repêché, ici, hier soir. Bouliane était disparu dimanche dernier alors qu'il était de passage aux Trois-Rivières, avec son père et son frère. Le cadavre a été identifié par son père.

Jean-Charles Bouliane n'avait pas été revu depuis dimanche soir. Il avait quitté son frère, au boulevard Turcotte, près du port. Les circonstances de la mort restent mystérieuses. Personne n'a pu fournir le moindre renseignement. Un verdict de mort accidentelle a été rendu à l'enquête du coroner cet avant-midi.

DES PROTESTATIONS ENVOYEES A OTTAWA

Le Conseil des Métiers approuve les ouvriers qui protestent contre la réduction des salaires

L'échec des négociations qui ont lieu actuellement entre l'Union des Charpentiers-Menuisiers et le ministre du Travail, à Ottawa, sera peut-être la cause d'une grève, sur les chantiers du terminus du Canadien National, ainsi que sur d'autres chantiers où des travaux sont en voie d'exécution à Montréal. Les salaires des charpentiers, des ingénieurs stationnaires, et des maçons ont été réduits de 15 à 20 cents de l'heure, hier, sur les vieux et les nouveaux contrats. L'Union des charpentiers a décidé de protester vigoureusement à Ottawa. Le Conseil des Métiers et du Travail a appuyé la protestation des charpentiers et a autorisé une requête au ministre du Travail, au Premier Ministre et au ministre des Chemins de Fer et Canaux.

Les salaires des charpentiers, de 85 cents de l'heure qu'ils étaient ont été réduits à 70 de l'heure; les salaires des maçons ont été réduits de $1.20 à $1, et ceux des ingénieurs stationnaires, de 85 cents à 65 cents.

"La réduction des salaires est un crime contre l'humanité, disait un membre à l'assemblée d'hier soir"; un autre disait: "C'est un scandale social et économique". Un délégué a rappelé, que selon Montagu Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre, la réduction des salaires serait un suicide économique.

"Comment l'argent peut-il circuler, si l'ouvrier n'en a pas, demandait le délégué Cupello? Il accusa le Builder's Exchange de profiter de la dépression, pour réduire les salaires. "Ils sont des gens, disait-il, qui sont toujours prêts à vous frapper dans le dos".

"Le temps est venu d'agir, ajoutait M. Cupello, et qu'importe la manière dont vous vous y prendrez, mais vous aurez à montrer les dents".

Dick Lynch, secrétaire du conseil, a rappelé l'avis de Montagu Norman. Les meilleurs financiers du monde, ajoutait-il, sont contre la réduction des salaires. "Le Builder's Exchange, continuait M. Lynch, s'est établi ici pour donner des ordres à la ville, en ce qui concerne la construction. Il n'a pas établi une échelle de salaires et il n'a pas le droit de réduire les salaires. On invite les étrangers au Canada en leur disant que les rues sont pavées d'or et quand ces étrangers arrivent ici, ils ne trouvent même pas de pain pour se nourrir. Aux dernières élections, on nous a promis toutes sortes de choses. On a voté $20,000,000 pour le soulagement des chômeurs, où sont-ils allés?"

"Tout ouvrier à Montréal, devrait abandonner ses outils, déclarait le délégué Corrigan".

Le délégué Lefebvre, parlant pour les charpentiers, déclarait que son union avait accepté avec protestation et que des négociations avaient été entreprises avec Ottawa. "On pousse les ouvriers à la révolte, ajoutait-il".

Le délégué Morin a rappelé aux délégués que la devise de la province de Québec, était "Je me souviens". Cette devise est aussi celle des ouvriers et que ces ouvriers n'oublieront jamais les mauvais traitements qu'ils reçoivent en ce moment. "L'ouvrier, dit-il, a certainement droit à plus de considération qu'il n'en reçoit maintenant".

M. Pelletier a fait rapport des activités du comité de la fête du Travail, et il a demandé aux unions de répondre au questionnaire qui leur fut envoyé. M. A. Mathieu a remis au conseil le chèque de $200 que la ville donne pour aider au succès de la fête du Travail.

LES PICKPOCKETS NE CHOMENT PAS

Les pickpockets ne chôment pas, comme ont pu le constater à leurs dépens, hier, deux citoyens de la métropole. Ainsi J.-M. Bastien, 372 Broadway, s'est fait filouter $770 dans un tramway de la rue Sainte-Catherine, vers 2 h. 30, hier après-midi, tandis que Sam Ostroff qui faisait une petite sieste au parc Sir Georges Etienne Cartier, vers 9 h., hier soir, a constaté à son réveil qu'on l'avait allégé de $4 durant son sommeil.

SEISME ENREGISTRE

OTTAWA, 17. — (Presse canadienne). — Un séisme d'une intensité modérée et d'une durée d'une heure a été enregistré à l'observatoire du Dominion, ce matin, la distance de l'épicentre étant de 12,000 milles. Les premiers mouvements furent enregistrés à 4 h. 20 a.m.

ON AURAIT ARRETE A OUTREMONT L'AUTEUR D'UN RECENT HOLD-UP

La police met le grappin sur un nommé Holland, trouvé en possession d'une carabine chargée et d'un revolver automatique.

L'auteur présumé du hold up accompli samedi, le 11 juillet, dans un Dominion Store, à 5631 rue Sherbrooke Ouest, a été arrêté, hier soir, vers 10 h. par la police d'Outremont.

L'automobile dans laquelle il se trouvait, avec trois compagnons, n'avait qu'un phare d'allumé. C'est ce qui attira l'attention des policiers.

Les constables Griffith et Blanchard en regardant dans la voiture en question, un coupé Ford, aperçurent une carabine et constatèrent qu'elle était chargée. Ils fouillèrent aussitôt Holland et trouvèrent sur lui un revolver automatique.

Ils s'aperçurent, en plus, que l'automobile en question tout en ayant à l'extérieur des permis de la province de Québec, portait à l'intérieur un numéro de licence de l'état du Michigan.

Holland fut donc arrêté pour port d'armes illégal. On a logé, en outre, contre lui une accusation de vol de plaques d'automobile appartenant à Mme Ida Lessard. L'inculpé a comparu cet avant-midi devant le juge Lacoursière et son enquête a été fixée au 24 de juillet.

Dans l'intervalle, une accusation de "hold up" sera vraisemblablement portée contre lui.

Le vol armé en question fut accompli avec une audace remarquable, le 11 juillet, samedi, vers 12 h. 30 à une succursale des Dominion Stores, à 5631 Sherbrooke Ouest. Un inconnu qu'on croit être Holland entra dans le magasin au moment où une employée, Mme Devine, se trouvait seule. L'individu commanda alors une demi-douzaine d'oeufs et, après avoir déposé 15 cents sur le comptoir, sortit un revolver de sa poche et, le pointant sur Mme Devine, lui ordonna de lever ses mains. Il vida alors la caisse enregistreuse qui contenait $30 et fila dehors.

Mme Devine sortit derrière le bandit et le vit s'embarquer dans un coupé bleu, portant un permis de la Pennsylvanie, et disparaître au premier coin de rue.

On croit que l'automobile dans laquelle le bandit se sauva, une fois son vol accompli, est la même que celle dans laquelle Holland fut arrêté, hier soir.

THEO. RENAUDOT ET LE PREMIER JOURNAL

Comment fut inventé la première feuille à nouvelles. — Des précisions.

PARIS, 17 juillet.—Cette idée "de condenser sur une page de papier tant de pensées pouvant tenir cachée dans la main d'un enfant" (Lamartine) avait déjà été réalisée avant Théophraste Renaudot (dont on vient de célébrer le tricentenaire) par Jules César.

C'est à lui que l'on doit la fondation du premier journal publié. Dans la lutte qu'il soutint contre Pompée, après avoir formé avec ce dernier et Crassus un triumvirat, pour instaurer la dictature en sa faveur, il fit décréter que les actes diurnes du Sénat romain et du peuple seraient publiés (embryon de notre journal officiel.)

Ce n'était pas évidemment le journal tel que nous le concevons aujourd'hui, car l'imprimerie n'était pas inventée en l'an 45 avant Jésus-Christ; mais un grand nombre de copistes étaient employés pour composer ces feuilles; l'idée était trouvée, la voie ouverte, et bientôt, à l'analyse succincte des discours et des projets de loi, on ajouta, lorsque l'empire succéda à la république, l'annonce des faits de toute espèce : nouvelle de théâtres, mariages des familles patriciennes, morts de personnages célèbres, de poètes, d'orateurs. Les riches citoyens de l'empire se faisaient lire leurs journaux pendant leur repas.

ART DE LA RECLAME

Cicéron cite la feuille d'un nommé Chrestus qui eut beaucoup de succès. Ce journaliste maniait, paraît-il, l'art de la réclame avec une telle maestrin que sa fortune s'édifia en peu d'années; des nouvelles comiques côtoyaient le mensonge des fausses nouvelles ou canards. Une rubrique fut ajoutée, celle du Bulletin des réceptions de la cour impériale, des grandes familles, des fêtes et on y inséra par la suite les chants composés en l'honneur des empereurs victorieux. Quelques lignes étaient souvent consacrées à ce que nous nommons aujourd'hui le fait divers. On y citait les actes de courage, de dévouement, sans oublier l'histoire des chiens fidèles, témoin celle du chien de Sabinus, ce chef belge, empereur éphémère, vaincu et malheureux, qui vécut neuf ans avec sa femme Eponine caché dans une grotte, sous le règne glorieux de Vespasien, qui les fit périr.

Une fois même, Sénèque, le philosophe, se servit de ce Bulletin pour démentir les bruits calomnieux qui circulaient dans Rome, le représentant comme envoyant aux journaux la liste de ses visiteurs.

LES GARDES INDEPENDANTES SE REUNIRONT A QUEBEC, EN AOUT

Le Congrès de la Fédération Catholique se tiendra les 1er, 2 et 3 août prochain. – Près de 25 corps militaires seront représentés.

Le congrès de la Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada aura lieu cette année à Québec, les 1, 2 et 3 août prochain. Ce congrès extraordinaire coïncidera avec le dixième anniversaire de fondation de la Fédération. Nous publierons sous peu le programme officiel de cet événement important.

La Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada marche de progrès en progrès. De 100 membres qu'elle comptait en 1921, elle se chiffre à environ 2,000 membres actifs et honoraires. Avec l'entrée récente de la Garde d'Honneur Laval, de la paroisse Notre-Dame du Chemin, officiellement acceptée à la dernière assemblée du bureau de direction de la Fédération, le 7 courant, la Fédération compte officiellement 18 gardes fédérées dont les noms suivent par ordre de préséance: Garde de Champlain, de Québec; Garde Jaiques Cartier, de Québec; Garde Dollard des Ormeaux, de Québec; Garde Champlain, d'Ottawa; Garde du Sacré-Coeor, de Rivière-du-Loup; Garde des Chevaliers de Lauzon, de Lévis; Garde des Chevaliers, de Sillery; Garde Montcalm, de Québec; Garde d'Honneur de Saint-Hyacinthe; Garde Saint-Pierre de Joliette; Garde Saint-Edouard de Montréal; Garde de Frontenac, de Québec; Garde Champlain, de Valleyfield; Garde Sainte-Philomène de Rosemont, Montréal; Garde Notre-Dame, des Trois-Rivières; Garde Notre-Dame de la Garde, Cap Blanc, Québec; Garde des Chasseurs de Salaberry, Québec; Garde d'Honneur Laval, Québec

En plus de ces unités qui seront présentes à ce congrès, la ville de Québec aura le plaisir de recevoir comme gardes invitées la sympathique Garde Catholique des Hussards de Saint-Hyacinthe et les délégués de la Garde d'Hronneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Plattsburg, ainsi que de la Garde Saint-Dominique de Jonquières, Chicoutimi. Si nous y ajoutons les vaillants corps de cadets des Gardes Jacques Cartier, Québec; Dollard des Ormeaux, Québec, Notre-Dame de la Garde, Cap Blanc, lors de ce mémorable congrès, Québec recevra près de 25 corps militaires.

Le projet d'une Fédération Franco-Américaine a été suggéré lors d'une délégation de la Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada à Plattburg, à l'occasion du 60ième anniversaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Nul doute que ce projet sera favorablement discuté au congrès du mois d'août, ainsi que l'opportunité de venir en aide à nos frères de la Saskatchewan et plusieurs autres questions de la plus haute importance au point de vue de la vie religieuse, nationale et organique de l'oeuvre.

Aussi, la population québécoise attend ce congrès avec une vive impatience. Les milliers de congressistes qui la visiteront à cette convention bénéficieront de son hospitalité proverbiale et sa générosité inaltérable aidera beaucoup à coopérer au succès marqué de ces assises religieuses et nationales.

Nous citons ci-après le résumé historique des gardes entrées dernièrement dans le giron de la Fédération.

LA GARDE DES CHASSEURS DE SALABERRY

La Garde des Chasseurs de Salaberry, qui dessert la paroisse Saint-Sauveur de Québec, est l'une de nos plus vieilles unités. Plusieurs milliers de jeunes gens sont reconnaissants à cette oeuvre pour les nombreux bienfaits qu'ils en ont retirés. La Garde a pour devise "Dieu et mon Pays". Son premier aumônier fut le R P. Lelièvre, l'apôtre du culte du Sacré-Coeur et l'Âme de la Maison Jésus-Ouvrier de Québec-Ouest. Elle a maintenant pour aumônier le R. P. Boucher, O.M.I. Comme président de l'oeuvre, le major Lorenzo Devarennes, et comme lieutenant-colonel, Joseph Julien. Les Chasseurs de Salaberry comptent actuellement près de 100 membres actifs.

LA GARDE NOTRE-DAME DE LA GARDE

Cette unité dessert la paroisse Notre-Dame de la Garde depuis plus d'un an et, fait partie de notre Fédération depuis le 3 juillet courant. C'est une Garde bien disciplinée qui est prête à seconder de son mieux les mouvements de la Fédération. La Garde Notre-Dame de la Garde compte 80 membbres et un important corps de cadets qui lui fait honneur. M. le curé de la paroisse agit comme aumônier, le lieutenant-colonel Gagnon, comme président, le lieutenant-colonel Ernest Lelièvre, comme commandant.

LA GARDE D'HONNEUR LAVAL

La Garde d'Honneur Laval, incorporée, de la paroisse Notre-Dame du Chemin, vient d'être admise dans la Fédération Catholique des Gardes. Cette association, fondée depuis le 12 mai 1930, a déjà fait d'admiration des Québécois. Sa devise "L'Utile à l'Agréable", dénote chez elle un travail sérieux, tout en gardant la gaieté qui doit régner chez ses pioupious. Elle a pour aumônier, monsieur l'abbé Lévesque, vicaire de la paroisse, pour président, le colonel Hector Charland, pour commandant, le colonel René Brûlotte.

Cette affiliation nouvelle comporte une adhésion de 90 membres.

N.B.—Personne n'est autorisé à solliciter quoi que ce soit au sujet de ce congrès s'il n'est porteur d'une lettre signée d'un comité d'organisation et du président du comité officiel de la Fédération. Nous donnerons la semaine prochaine la liste de ces comités officiels.

L'ASSEMBLEE HOUDE A LOTBINIERE, REMISE

Le grand ralliement conservateur que le maire Camillien Houde devait tenir dimanche prochain à Lotbinière a été remis à plus tard.

VERDICT DE SUICIDE

Un verdict de destruction volontaire, a été rendu, à l'enquête du coroner, ce matin, dans le cas de la mort du jeune homme, qui a été trouvé, pendu à un arbre du Mont-Royal, hier matin.

La police montée a trouvé, ce matin, un gilet à la montagne que l'on croit appartenir au jeune homme qui a été trouvé pendu hier. Dans les poches du gilet on a découvert plusieurs papiers. On croit que le nom de la victime est Henri Duquette.

MORT NATURELLE

Un verdict de mort naturelle a été rendu, à l'enquête du coroner, ce matin dans le cas de la mort de Mme Catherine Franklin, demeurant au numéro 1461 de la rue Dorchester, qui est morte subitement, chez elle, ce matin.

Le Gouverneur-Général à l'Hôpital Notre-Dame

L'Hôpital Notre-Dame aura l'honneur de recevoir, lundi matin à 11 heures, la visite du Gouverneur Général du Canada, le comte de Bessborough.

Condamnés au pénitencier

Roméo Mainville et Stuart alias Patrick Thompson, ont été condamnés chacun à trois ans de pénitencier, cet avant-midi, par le juge Lacoursière, en cour de police, le premier pour avoir fait des faux chèques au montant de $95 et le second pour avoir été trouvé en possession d'instruments de cambrioleurs. Thompson a reçu, en outre, une autre sentence de deux ans, qu'il purgera concurremment avec la première, pour avoir volé une horloge de $90 chez Henry Birks.

LONDRES — Le roi portait le jupon du montagnard écossais hier soir au bal donné au palais de Buckingham. Il est colonel en chef de la Black Watch. La reine avait mis ses plus précieux bijoux. Les souverains menèrent le cotillon à leur entrée. C'est le premier bal qu'ils donnent au palais depuis 19 ans.

Connaissez-vous bien votre province?

NOTRE CONCOURS DE REBUS

Ne manquez pas de lire la "Patrie", demain, nous donnerons les réponses officielles aux 25 rébus de notre concours.

DE NOMBREUX CAS DE ROUGEOLE EN 6 MOIS

Une augmentation considérable sur l'an dernier. — La mortalité infantile moindre. — Le lait.

Pour le premier semestre de l'année, on constate une diminution dans les cas de mortalité infantile, selon un rapport que vient de nous communiquer le directeur du service municipal d'hygiène, le docteur Séraphin Boucher. Il y a eu, jusqu'au premier juillet, cette année 1,141 cas comparativement à 1,312 cas, pour la même période, l'an dernier. Dans les deux derniers mois, il y a eu 301 cas contre 353 pour les mois correspondants, l'an dernier. La moyenne par mille est de 103.7 comparativement à 124.25, l'an dernier.

Il y a aussi une diminution dans le nombre des décès par diarrhée chez les enfants de 0 à 1 an. Il y a eu 236 cas, cette année, contre 293 pour les premiers six mois l'an dernier.

Malgré une augmentation considérable des cas de rougeole, dans notre ville, au cours des premiers six mois, il y a eu une diminution dans le total des cas de maladies contagieuses. L'an dernier, il n'y avait eu que 1,650 cas de rougeole contre 5,859 pour cette année.

Le total général des maladies contagieuses donne 9,744 cas, cette année, comparativement à 9,834 l'an dernier. On constate des diminutions dans les cas de diphthérie, de scarlatine, de rubéole, de coqueluche, d'oreillons, de varicelle, d'érysipèle, de fièvre typhoïde, de méningite, de paralysie infantile, de septicémie puerpérale.

Dans la division de l'inspection des aliments, on constate qu'il y a eu 11,561 inspections pour le lait à la ville, et 8,065 inspections à la campagne.

AUTRE METHODE POUR REPRODUIRE LE SON

Elle vient d'être inventée par le savant Huguenard. — Détails du dispositif employé.

PARIS. — Le général Ferrié a présenté à l'Académie des sciences une nouvelle méthode d'enregistrement mécanique et de reproduction des sons due à M. Huguenard. Cette méthode consiste à graver sur une bande souple de celluloïd ou d'acétate de cellulose qui se déroule à vitesse constante un sillon de largeur uniforme, à l'aide d'un ciseau à tranchant rectiligne perpendiculaire à la direction de déroulement. Les sons enregistrés quand on fait vibrer l'outil peuvent être reproduits en appuyant sur la bande gravée un diaphragme de phonographe ou un dispositif électromagnétique, ou encore un dispositif optique comportant l'emploi d'une cellule photoélectrique. Des travaux sont en cours pour appliquer cette méthode à l'étude de la périodicité de certains phénomènes infra ou ultra sonores.

MEDAILLES SOUVENIR AU ROI ET AU DUCE

ROME, 1. — On se rappelle qu'en octobre dernier, par un décret du conseil des ministres, l'Etat italien a reconnu l'existence des communautés juives comme corps moraux chargés de "pourvoir aux besoins religieux des israélites, selon la loi et la tradition hébraïque". Il leur a assigné pour fonctions non seulement l'exercice du culte, l'instruction et l'éducation religieuses, mais aussi la protection de tout le patrimoine juif, matériel, artistique et cultural. De plus, l'Etat a tenu à ce que tous les israélistes fassent partie de ces communautés. En souvenir de ce décret, celles-ci viennent de faire frapper une médaille commémorative dont les deux premiers exemplaires ont été remis au roi et au Duce. Sur le revers, on voit les tables de la loi, sur lesquelles sont gravées les paroles initiales des dix commandements dans le texte original hébraïque. Les tables de la loi s'appuient sur le chandelier sacré à sept branches du temple de Jérusalem (le même qui fut porté à Rome après la destruction du temple et qui est représenté sur l'arc de Titus). Les tables de la loi sont entourées de cette légende: "Sans la loi, le ciel et la terre s'écrouleraient", dicton talmudique qui, pour les juifs, signifie la nécessité, pour l'équilibre de l'univers, des principes éthiques et religieux contenus dans le décalogue. Sur l'avers de la médaille on lit: "Victor-Emmanuel III roi, Benito Mussolini, chef du gouvernement —les communautés israélites d'Italie en souvenir de la loi du 30 octobre—an IX." La couronne de la maison de Savoie et le faisceau du licteur complètent l'avers de la médaille.

WASHINGTON — Le département du commerce est informé de nombreuses suppressions de voyages transatlantiques par les compagnies faisant partie de la conférence du nord de l'Atlantique.

NEW-YORK — La cour suprême a rejeté hier l'action en dommages pour diffamation au montant de $150,000 de "Shubert Theatre Corporation" contre les éditeurs de "Life" au sujet de l'emploi du mot "lousy" (pouilleux et au figuré bas).

LA FAMILLE LAFONTAINE DANS LE DEUIL

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Henry Béland, née Rose Lafontaine, décédée à sa demeure à Louiseville, à l'âge de 32 ans, après une longue maladie.

La défunte qui laisse dans le deuil six enfants en bas âge était la fille de feu M. Georges Lafontaine, ancien député de Maskinongé. Elle était la soeur de M. J.-E. Lafontaine, avocat de Montréal et de M. G.-A. Lafontaine, employé des postes à Montréal.

Les funérailles auront lieu lundi matin, le 20 courant. Le service sera chanté en l'église paroissiale de Louiseville, à 9 heures (heure avancée).

Nous offrons à la famille nos plus sincères condoléances.

LA CAUSE DE LADY M. DAVIS EN DELIBERE

Me McKeown expose les raisons sur lesquelles il s'appuie pour aller au Conseil Privé.

Mes McKeown et Hyde, procureurs de Lady Davis, ont présenté, ce matin, une requête devant l'honorable juge Sévérin Létourneau, demandant l'autorisation de s'adresser au Conseil Privé. On se souvient que la Cour d'Appel a maintenu le jugement de la Cour Supérieure, c'est-à-dire qu'elle refusa d'accorder la destitution de Lord Shaughnessy et M. Reaper comme exécuteurs testamentaires de la succession de feu Sir Mortimer Davis, magnat du tabac canadien.

Me McKeown énuméra les diverses raisons sur lesquelles il s'appuyait pour tenter d'obtenir cette autorisation. "Si je présente cette motion, dit-il, en me basant sur les procédures et les formules employées antérieurement dans cette procédure par notre magistrature, je crois bien humblement que Votre Seigneurie devrait accorder cet appel. Les exécuteurs testamentaires ont investi une borne partie de l'héritage laissée par Sir Mortimer dans divers trusts. Aussi il est de notre devoir pour l'avenir de veiller à la sécurité de ces argents. Nous considérons également les droits futurs qui éventuellement naîtront, lesquels affecteront peut-être sensiblement la fortune de Lady Davis. Nous prétendons avoir autant raison d'en appeler que dans le cas de l'affaire Rolland. Cette cause ressemble un peu à la nôtre. Le litige en jeu repose presque sur les mêmes arguments. Cette question future soulève des points de droit vitaux que le tribunal, il me semble, devrait étudier sérieusement.

De grosses sommes d'argent ont été placées dans certaines entreprises par les exécuteurs testamentaires et voilà pourquoi Lady Davis doit être protégée".

Le savant avocat cita alors plusieurs articles de loi à l'appui de ses allégations.

Lord Shaughnessy et M. Reaper étaient représentés par Me Campbell, ancien bâtonnier du Barreau de Montréal et Me Holden.

Pour en appeler au Conseil Privé, la loi exige que les intéressés fournissent un cautionnement.

L'honorable juge a fixé le cautionnement à $2,000. Quant à la permission d'en appeler, le juge a pris la cause en délibéré.

LE PRIX PULITZER A BERNADOTTE SCHMITT

Ce professeur de Chicago a composé le meilleur essai historique de l'année. . . . . .

NEW-YORK, 1. — Le professeur Bernadotte Schmitt, de Chicago, vient de recevoir le prix de 2,000 dollars fondé par M. Pulitzer pour être attribué à l'auteur du meilleur travail historique paru dans l'année aux Etats-Unis.

L'ouvrage "The Coming of the War 1914", qui a valu ce prix au professeur Bernadotte Schmitt, est relatif aux origines de la guerre mondiale et répond, par une étude précise des textes, à un autre ouvrage américain, celui du professeur Sydney Fay, qui contenait la thèse de la responsabilité partagée entre les deux groupes de belligérants.

ACCIDENT A L'AVION DU MINISTRE BALBO

Le ministre de l'air Italien échappe avec difficulté à la mort.

ROME, . — Le général Balbo, ministre de l'Air italien, avait pris place dans un hydravion qui devait le ramener de Capri à Rome. Pendant les manoeuvres de décollage, l'appareil perdit une partie de ses flottes et ne tarda pas à couler.

Le général Balbo et son mécanicien Cagna, submergés avec l'hydravion, réussirent, après de longs efforts, à se dégager, à revenir à la surface et à gagner le rivage.

Le ministre, blessé au visage, à la poitrine et aux jambes, mais sans gravité, repartit aussitôt pour Ostie, à bord d'un autre appareil.

Le mécanicien Cagna fut indemne.

L'accident proviendrait d'un choc de l'hydravion contre un objet inaperçu à la surface de la mer.

TORONTO — M. Julien Hyer, de Fort-Worth, Texas, a été élu président de l'association internationale des clubs de lions.

ON VEUT UN NOUVEAU MARCHE DANS L'EST NON LOIN DU PONT

Plusieurs associations se prononcent contre l'agrandissement du marché Bonsecours.

Si la cité de Montréal dépense toute la somme de $2,000,000, qu'elle a le pouvoir d'emprunter pour des améliorations et l'agrandissement du marché Bonsecours, l'édifice restera comme un monument de rétrocession et non comme un mouvement de progrès, a déclaré M. C. Henderson, du Board of Trade, à une assemblée des diverses organisations intéressées à la question des marchés, tenue hier après-midi dans l'édifice "La Patrie", sur l'invitation de la Ligue des propriétaires.

On a passé une résolution unanime demandant à la cité de Montréal de construire un nouveau marché central pour Montréal, situé près du nouveau pont et à l'angle des rues Sherbrooke et Frontenac.

Les nombreuses opinions émises ont été contre l'agrandissement du marché Bonsecours. Même l'échevin Savignac, du comité exécutif, a admis que nos édiles ne pouvaient résoudre eux-mêmes complètement cette question. On devait plutôt, a-t-il dit, laisser résoudre le problème par ceux qui sont directement intéressés: les fermiers, les jardiniers-maraîchers, les épiciers, les bouchers et les organisations commerciales.

M. Emery Sauvé, président de la Ligue des propriétaires, présidait. On remarquait des représentants du Board of Trade, de l'Association des marchands détaillants, de l'Union catholique des cultivateurs, de l'Association des bouchers, de l'Association des épiciers, de l'Association des hommes d'affaires du nord, des Syndicats catholiques.

Après une longue discussion, la motion suivante a été adoptée:

Attendu que le comité exécutif de la ville de Montréal a par la voix de son président dit à une délégation des cultivateurs le 4 septembre 1930, demandant la construction d'un marché central dans l'est de la ville de Montréal, consultez les Associations intéressées et nous nous rendrons à leur désirs.

Proposé par Emery Larivière, secondé par A. S. Deguire que nous, les Associations intéressées à l'amélioration des marchés, L'Union Catholique des Cultivateurs; l'Association des Jardiniers-Maraîchers de l'Association des Marchands Détaillants, (section de Montréal), l'Association des Bouchers; La Ligue des Propriétaires de Montréal; Board of Trade.

Nous renouvelons la résolution telle qu'adoptée par les différentes Associations intéressées, la Ligue des Propriétaires de Montréal, l'Union catholique des Cultivateurs, l'Union des Jardiniers-maraîchers, l'Association des Marchands détaillants, (section de Montréal), l'Association des Bouchers, l'Association des Epiciers, l'Association des hommes d'affaires du nord, réunies à une assemblée tenue le 1er avril 1931, qui se lit comme suit:

Considérant que M. S. Fortin Ingénieur de la ville de Montréal a le 19 février 1931, invité les différentes associations intéressées à faire des suggestions au comité du comité d'Urbanisme et de la commission technique qui a été formée pour étudier la question des marchés de la ville et que ce comité demand ela coopération de toutes les parties intéressées, soit des personnes, corporations, ou associations.

Considérant que les Associations suivantes, la Ligue des Propriétaires de Montréal, l'Union catholique des Cultivateurs, l'Union des Jardiniers-maraîchers, l'Association des Marchands détaillants, (section de Montréal), l'Association des Epiciers, l'Association des Bouchers ont passé de résolutions, se prononçant contre l'agrandissement du marché Bonsecours se sont réunies en une seule association pour y discuter la question de marchés, il a été résolu à l'unanimité ce qui suit:

ATTENDU que la cité de Montréal a été autorisée par la Législature de Québec de contracter un emprunt de deux millions de dollars ($2,000,000.00) dont le montant serait dépensé en achat de terrain, construction et aménagement pour l'amélioration des marchés.

ATTENDU que le montant requis pour acheter les propriétés avoisinant le marché Bonsecours et pour y installer un nouveau marché dépasserait de beaucoup cette somme de deux millions de dollars ($2,000,000.00), sans donner l'espace de terrain requis pour les besoins actuels et futurs des jardiniers-maraîchers et de la population de Montréal.

ATTENDU que ce marché se trouverait près d'édifices publics comme l'Hôtel de Ville et les deux palais de Justice, et que l'accès au marchés Bonsecours est une cause de congestion du trafic, et que les jours de marché l'on peut difficilement avoir accès au marché Bonsecours.

ATTENDU qu'il est opportun que le nouveau marché soit construit dans un endroit où il ne se produit pas de congestion et qu'il soit facile d'accès tant par le nouveau pont du Havre que par les ponts sur la rivière des Prairies, de même qu'aux jardiniers-maraîchers de l'île de Montréal, près des voies de chemin de fer à vapeur et des tramways.

ATTENDU que le site proposé dans les environs des rues Sherbrooke et Frontenac remplit ces conditions;

IL EST RESOLU:

Que nous les Associations intéressées recommandent que la Cité de Montréal achète le terrain ci-dessus mentionné, près des rues Sherbrooke et Frontenac, et y fasse les constructions et améliorations requises pour en faire un marché central, plutôt que de procéder à l'agrandissement du marché Bonsecours actuel.

(ADOPTE).

L'Institut du Radium à l'hôpital universitaire

L'Institut du Radium, qui doit quitter son installation de Maisonneuve pour aller prendre place à l'hôpital universitaire, songerait à s'installer dès l'automne prochain dans l'immeuble de la Montagne, selon une information que nous obtenons ce matin à l'Université.

Le directeur de l'Institut, le docteur Ernest Gendreau est actuellement en voyage d'étude en Europe.

La Patrie

Fondée le 24 février 1879
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie" limitée.

C.-E. Gravel, Président.
J.-E. Fortier, Vice-Président.
J.-N.-A. Perrault, Gérant et Secrétaire-Trésorier
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL:
980, rue Ste-Catherine Est - - - Montréal
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services

Représentants:
Toronto: Albert E. Ford, 2008 Star Bldg., King St. West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud, Avenue Michigan.
" " New-York: 19 Ouest, 46e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum.
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 34-40, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:
Edition quotidienne Canada un an..... $5.00
" " " six mois..... $2.50
" " Etats-Unis, un an..... $4.20
" " " six mois.. $2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations"

MONTREAL, 17 JUILLET 1931

L'ESSAI DE LA NOUVELLE ROUTE

C'est un état de choses déconcertant que vient de révéler à la Chambre des Communes l'honorable R. J. Manion, ministre des Chemins de fer. Depuis un an, le gouvernement s'est évertué à compléter l'aménagement du chemin de fer de la baie d'Hudson ainsi que du port de Churchill et de la route du détroit, afin de profiter de la prochaine période où la baie et le détroit sont relativement libres de glaces pour faire l'essai de la nouvelle route. Le chemin de fer, les facilités de manutention à Churchill, les auxiliaires de la navigation dans la baie et le détroit, tout cela sera prêt en temps utile. En outre, le ministère a offert de favoriser les premières expéditions en enlevant aux expéditeurs les frais de magasinage, de manutention et de pilotage, de façon à leur compenser amplement le tarif élevé de l'assurance. Cependant, le ministère a eu beau chercher parmi les exportateurs de grain, il n'en a encore trouvé aucun qui manifeste une disposition à profiter de la nouvelle route. Aucun n'est tenté d'en faire l'essai. Maintenant que la route réclamée avec tant de persistance par l'ouest est ouverte, on dirait qu'il n'y a plus personne dans l'ouest qui s'y intéresse. L'honorable M. Manion fait justement observer qu'il n'entre pas dans les attributions du gouvernement d'acheter du blé et de l'expédier en Europe. Pour faire les essais que l'on s'est proposé et qui doivent servir à démontrer que la route de la baie d'Hudson se prêtera à une utilisation pratique, le concours des expéditeurs de grain est absolument nécessaire. Pourtant, déclare-t-il, il a été impossible d'intéresser un seul exportateur.

Cette situation prouve comme il est difficile de faire d'une mauvaise affaire une bonne. Parce que la route de la baie d'Hudson est plus courte, les provinces de l'ouest, se figurant qu'elle leur permettrait d'expédeir le blé en Europe à meilleur compte, ont fait une pression politique déraisonnable pour en exiger l'aménagement, en dépit de toutes les raisons qui militaient contre cettre entreprise et dont les plus importants étaient les dangers naturels de la route et sa navigabilité réduite à deux ou trois mois par année. Nos gouvernants ont eu la faiblesse de céder à cette pression, et maintenant que le pays a dépensé une quarantaine de millions de dollars dans cette entreprise, les provinces de l'ouest ne montrent seulement pas une disposition à chercher à en tirer le meilleur parti possible. C'est à décourager les autres provinces des sacrifices qui leur sont sans cesse demandés dans l'intérêt des provinces de l'ouest.

COLONISATION VS CHOMAGE

De toute part il paraît admis que ce qu'on a encore trouvé de mieux, comme palliatif au chômage, c'est l'établissement sur la terre des désoeuvrés ayant les notions nécessaires du travail que doit accomplir le colon pour réussir. Cette politique que le gouvernement de Québec a commencé à mettre en oeuvre dans quelques districts les plus éprouvés par la stagnation de l'emploi, notamment dans la région de Chicoutimi, a donc provoqué dans toute la presse les commentaires les plus favorables. Fort de cette approbation, le gouvernement n'en pourra que mieux développer ce mouvement de retour à la terre, lui donner une expansion qui, dans les frontières de notre province, aura une influence sensible sur la situation générale. On voit ainsi que le conseil des ministres à sa séance d'hier a de nouveau délibéré sur ce projet, et qu'il a à cette occasion reçu une intéressante suggestion de M. Duchastel de Montrouge, gérant-général des industries forestières de Québec.

Il existe dans nos régions de colonisation, constate M. Duchastel, trente mille lots qui ont été concédés pour la colonisation et subséquemment abandonnés par les concessionnaires après qu'ils y eurent fait quelque défrichement. De toute évidence, il serait plus avantageux d'établir les chômeurs sur ces terres, plutôt que sur des lots entièrement boisés où tout est à faire et où le colon ne pourra aussi promptement pourvoir à sa subsistance. Au surplus ne faut-il pas trop compter que le nouveau colon, en attendant sa première récolte, pourra subsister en vendant du bois coupé sur son lot. Tant en bois à pâte qu'en bois d'oeuvre, le marché est actuellement encombré.

L'utilisation dans les conditions actuelles des trente mille lots qui ont été délaissés serait un appoint inappréciable. Elle présente naturellement une difficulté en ce que le gouvernement ne pourrait annuler en bloc les permis de location — même si la loi l'y autorise — sans causer un grave préjudice à un certain nombre au moins des concessionnaires. Le gouvernement va cependant chercher à contourner cette difficulté.

Quant à l'établissement de colons sur des terres nouvelles, il sera encore trouvé pratique dans un grand nombre de cas, quoiqu'il implique généralement une plus libérale assistance. Il n'y a cependant pas là d'obstacle insurmontable. La subsistance, sur un lot de colonisation, n'est pas coûteuse. Dans le projet qu'ils ont récemment lancé dans le public et qui ne paraît pas avoir reçu du public l'accueil empressé qu'il méritait, les missionnaires de colonisation estimaient qu'il suffit de moins de $500 dollars pour assurer l'établissement fructueux d'une famille sur un lot à coloniser. C'est peu, si l'on considère qu'il en coûterait sans doute autant pour assister pendant l'hiver une famille sans que par la suite son sort en soit aucunement amélioré. Si le public, comme ils en ont fait la demande, mettait quelques ressources à la disposition des missionnaires de la colonisation, ceux-ci pourrait fort utilement collaborer au mouvement de retour à la terre par lequel le gouvernement de Québec entreprend de réduire la crise de chômage.

LE PROBLEME DU FARM BOARD

Puisqu'il avait été créé pour cette fin, l'année dernière le Farm Board américain s'est appliqué résolûment à soutenir le cours du blé sur le marché domestique et grâce à lui les fermiers des Etats-Unis ont vendu les trois quarts de leur récolte environ 20 cents par boisseau au-dessus du prix mondial. Pour obtenir ce résultat, le Farm Board achetait et accumulait tout le blé offert au-dessous du cours qu'il était déterminé à maintenir.

De ce précieux quoique peu judicieux service, les cultivateurs américains se montrent-ils aujourd'hui reconnaissants? Non, parce qu'ils se trouvent maintenant dans de pires difficultés que s'ils n'avaient pas été assistés en 1930. Le blé est actuellement coté à Chicago à 50 cents environ, de sorte que le prix offert au producteur au point d'expédition est de 35 à 40 cents tout au plus. Et à ce prix, le producteur souffre une perte nette d'au moins 10 à 15 cents par boisseau.

Les fermiers du Kansas, du Nebraska et des autres Etats du "wheat-belt" dénoncent vertement le Farm Board à qui ils reprochent son dessein d'écouler graduellement sur les marchés extérieurs ses stocks estimés à quelque 200 millions de boisseaux. Rien ne prouve toutefois que le cours serait amélioré si le Farm Board s'abstenait de vendre, comme il se le propose, environ 5 millions de boisseaux de blé par mois. C'est l'existence même de cette énorme réserve qui avilit le marché mondial auquel le rendement de la récolte de 1931 garantit par ailleurs un approvisionnement surabondant en dépit de la perspective d'une récolte canadienne considérablement réduite.

Le Farm Board a pu aider les fermiers américains sur le marché domestique; il est incapable de leur être utile lorsqu'il s'agit de disposer de leur excédent destiné à l'exportation. Cela n'empêchera sans doute pas les cultivateurs américains de chercher à exercer une pression politique en vue d'obliger le Farm Board à garder en stock ses deux cents millions de boisseaux de blé, qui lui coûtent environ un million de dollars de frais de magasinage par semaine ou tout au moins trois millions de dollars par mois.

Si grave que soit le problème du blé dans notre pays, abstraction faite des dommages accidentels résultant cette année de la sécheresse et auxquels les pouvoirs publics s'évertueront de remédier, il est moins grave qu'aux Etats-Unis. Le fermier américain, en effet, ne peut pas continuer de produire du blé à perte, et le seul moyen d'améliorer sa situation est une réduction courageuse des emblavures, à laquelle il ne peut se résoudre et qui n'est d'ailleurs pas exempte de difficulté.

BREFS COMMENTAIRES

Cette saison sèche n'est pas défavorable seulement à l'agriculture, mais aussi aux marchands de parapluies.

Si vous voulez faire fortune, inventez quelque chose de nuisible à la société, et la Russie vous suppliera de le lui vendre à n'importe quel prix.

A TRAVERS LA PRESSE

L'ECOLE SOCIALE POPULAIRE

L'"Evénement", Québec. — Cette année marque le vingtième anniversaire de l'Ecole Sociale Populaire de Montréal. Elle a été fondée en avril 1911, avec l'approbation et sous les auspices de S. G. Mgr Bruchési, pour diffuser la doctrine Sociale de l'Eglise, trop ignorée même de bons catholiques.

Ce anniversaire n'a été commémoré par aucune cérémonie. L'E. S. P. s'est contentée de le célébrer par un regain d'activité. C'est ainsi qu'elle a pris une part active à la propagande anticommuniste. Outre ses publications mensuelles, elle a publié des tracts dont l'un a été tiré à 50,000 et un autre à 100,000 exemplaires; elle a fait paraître une série d'affiches illustrées montrant par l'image les fruits du régime soviétique; elle a donné à la radio durant plus de deux mois des causeries sociales hebdomadaires; elle a établi un service de presse par lequel elle communique chaque semaine à une soixantaine de journaux canadiens des nouvelles absolument sûres concernant la situation actuelle en Russie, grâce aux notes que lui adresse le Bureau permanent de l'"Entente Internationale" de Genève.

* * *

LE DESIR D'ARRIVER

L'"Action Catholique', Québec. — Dans la médecine, dans les professions libérales, dans toutes les sphères d'activité, l'idéal de compétence, l'idéal constructeur par excellence est plus nécessaire que jamais. Et il y a lieu de se demander s'il n'est pas en baisse, à mesure que monte le désir d'"arriver". Il ne faut pas confondre le désir d'"arriver", avec le désir d'être compétent. Le désir d'"arriver", tout le monde ou à peu près l'a; on le trouve même généralement, chez les individus, d'autant plus violent et irrésistible que le souci de la compétence est nul. Pour ces arrivistes, la grande question est de parvenir à la fortune et aux honneurs par tous les moyens possibles, la compétence arrivant en queue. Aussi quel succès pour l'individu, quel succès surtout pour la collectivité! Le désir de compétence est quelque chose d'infiniment plus fécond. C'est par lui qu'un homme tire le meilleur parti de ses facultés; c'est par lui que le niveau intellectuel et social d'une ville, d'une province et d'un pays s'élève constamment; c'est par lui que les groupements humains goûtent les raffinements de la civilisation et s'assurent une place de choix dans l'histoire du monde. Quand un jeune homme a l'ambition de la compétence, on peut être rassuré sur son compte; on peut voir en lui une précieuse unité pour la race et le pays. C'est un constructeur.

* * *

IL FAUT ASSERVIR LA MACHINE

Miss Grace Woodsworth, dans le "Monde Ouvrier". — La vie moderne est une affaire bien compliquée. L'individu se perd dans la masse c'est l'âge de la machine. Elle peut tout faire: elle construit notre maison; elle fabrique nos vêtements; elle prépare nos provisions; elle fait le ménage; elle écrit dans notre bureau; elle nous transporte à notre travail (quand nous en avons!). En un mot, elle entre dans toutes les activités de notre vie. Nos ancêtres auraient été éblouis par cette puissance que nous regardons comme ordinaire. Avoir partout des esclaves mécaniques leur aurait paru une vraie merveille. Ils auraient accepté la machine sans hésitation, en y voyant le moyen d'échapper au travail interminable qui les pourauivait sans relâche. Aujourd'hui la merveille est une réalité. Nous voilà entourés de machines qui font le travail du monde. Pourquoi ne sommes-nous pas contents? Parce que la machine est un esclave qui devient de plus en plus puissant. Elle menace de changer d'un esclave en un maître. Va-t-elle un jour nous faire ses esclaves? Déjà, elle fait peur à l'ouvrier car lui vole, de plus en plus, son travail par lequel il gagne sa vie. Dans son désespoir, il essaie, de temps en temps, de détruire la machine qu'il a faite. La lutte entre les deux devient intolérable. Que faut-il faire? Il y a ceux qui se retournent vers le passé dans l'espoir d'y trouver la réponse à cette question. "Il faut revenir sur nos pas", disent-ils, "pour retrouver les vieux jours où tout le monde avait du travail. Il faut détruire nos machines, limiter nos besoins, rentrer dans une vie simple et paisible. Qu'on abandonne la ville! Qu'on revienne à la terre!" On aurait pu prendre cette vue à chaque période de crise dans l'historie du monde. Si on avait fait ainsi, on n'aurait jamais fait de progrès. Nous serions comme un petit enfant qui s'est fait mal avec un jouet dont il ne comprend pas le mécanisme. Sa première pensée est de détruire la chose qui l'a blessé. Au lieu de faire cela il cherche à comprendre son jouet. Enfin il réussit à en devenir le maître. Il faut faire marcher la machine dans l'intérêt des ouvriers. Pour accomplir ce changement, les ouvriers n'ont qu'à demander la législation nécessaire. Pour une demande effective, il faut que toute la population ouvrière soit bien organisée afin d'appuyer leurs représentants qui feront leur demande.

* * *

L'AIDE AUX CHOMEURS

L'"Evénement", Québec. — Nous avons nous-même des représentations à offrir à M. Bennett, à ce sujet. A Québec, par exemple, le plan de coopération tripartite du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et de l'administration municipale, pour aider aux chômeurs par l'exécution de travaux publics en commun, a donné lieu à de graves abus. Il est arrivé dans plusieurs cas, comme par exemple, à la réfection des tuyaux de l'aqueduc, rue Saint-Luc, que ces travaux ont coûté trois fois plus cher que ne le prévoyaient les ingénieurs. Nous n'hésitons pas à dire que cette dépense extravagante est due au fait que des politiciens municipaux ont cru devoir profiter de l'aide fédérale au coût de ces travaux pour faire durer indûement cette aubaine aux sans-travail. Il en est résulté, en déduisant la part payée par le gouvernement fédéral, que le coût de ces travaux à la charge des contribuables québecois fut excessive. La même absence de contrôle dans la dépense et de surveillance dans le rendement ouvrier a été constatée au tunnel de la Canardière. L'intention pratique des gouvernements en votant des octrois pour fournir de l'emploi aux chômeurs n'est certainement pas d'offrir une prime à l'extravagance passée, présente ou futures, de politiciens locaux à la conscience large, et encore moins de préparer les votes aux aventures électorales prochaines de ces gens-là. Si le gouvernement fédéral avait lui-même élaboré un programme de travaux à exécuter à Québec, il aurait mieux rempli l'objet qu'il avait en vue, aider efficacement aux chômeurs, sans surtaxer injustement les contribuables ni encourager les abus dont nous parlons. Et si, profitant du sage avis de M. Taschereau, l'on veut, l'hiver prochain, faire oeuvre doublement utile à Québec, que le gouvernement fédéral fasse exécuter ici les réparations et réfections de ses nombreuses propriétés, dont quelques-unes tombent en ruine et dont d'autres sont insuffisamment pourvues. Ceci n'empêcherait point l'administration municipale d'accomplir elle-même les travaux autorisés par les contribuables, mais, cette fois, avec l'obligation de s'en tenir plus strictement aux octrois votés à ces fins. Et pour résumer théoriquement cette question de l'aide fédérale aux chômeurs, rappelons que cette aide doit elle-même s'appliquer avec le souci de ne pas primer l'inconscience et de ne pas empirer les conditions déjà suffisamment graves du pays.

LA COMMISSION DU PORT A HONORE, HIER, LE MARIN FRANCAIS

Belle réception au Club de Golf Laval-sur-le-Lac aux officiers du "Ville d'Ys".

La France est toujours chère au Canada. On en avait une preuve hier soir encore, à l'occasion de la réception donnée au club de golf de Laval-sur-le-Lac, par la Commission du Port de Montréal, aux officiers de l'aviso français "Ville d'Ys".

Le Canada français, en effet, représenté par l'élément latin de la ville de Montréal, a rendu hommage à la terre de ses ancêtres, en échangeant de gracieux compliments et des souhaits de bon aloi, à l'occasion d'un dîner offert aux officiers du "Ville d'Ys", actuellement à Montréal, et qui partiront demain.

Cette réception, présidée par M. J.-H. Rainville, fut des plus cordiales et des plus joyeuses. Elle eut le caractère d'une *fête* de famille, au retour de l'un de ses membres disparu depuis très longtemps, et que l'on revoit avec le plus grand bonheur.

La salle du banquet avait été décorée, pour l'occasion, des couleurs de la France, et un quatuor, composé de MM. Gour, Trépanier, Lavoie et Gauthier, sous la direction de M. Conrad Saint-Amant, a exécuté avec maîtrise un programme musical dans lequel les vieilles chansons qui égayaient nos fêtes d'autrefois furent à l'honneur.

Au-dessus de la table d'honneur était suspendu un ancre de fleurs ayant de chaque côté les drapeaux Union Jack et le Tricolore, dont on n'oublia pas de parler. Des bouées de sauvetage servaient aussi à décorer la salle. Et, on n'avait rien épargné pour donner à cette fête un caractère essentiellement canadien et français.

M. J.-H. RAINVILLE

Ce n'est pas la première fois que l'aviso "Ville d'Ys" visite le Canada, et particulièrement le port de Montréal, a rappelé M. J.-H. Rainville, président de la Commission du Port, dans son allocution. "De 1760 à 1855", a-t-il dit, aucun navire français n'est venu au Canada. Depuis, il en est venu souvent, mais il n'en vient pas assez fréquemment. On se rappelle encore la date du 13 juillet 1855, alors que pour la première fois depuis 1760, le drapeau français flotta de nouveau sur les eaux canadiennes. Depuis cette date, les navires de guerre français n'ont pas oublié la route qui conduit à notre pays. Ils nous sont venus plus souvent, de décade en décade, et leurs valeureux marins ont toujours trouvé dans nos ports la plus chaude sympathie. Sans doute, ce n'est pas le même sentiment de reconnaissance qu'en 1855 qui prévaut aujourd'hui, quoique le coeur des Canadiens n'aient pas changé. Notre ancienne mère-patrie n'a rien perdu de notre filiale affection, et je ne crois pas qu'un jour puisse venir où l'arrivée d'un navire français dans un port canadien laissera notre peuple indifférent. Ce n'est pas pour rien que le peuple de la province de Québec, cette nouvelle France, répète avec orgueil sa devise: "Je me souviens".

"En terminant, je tiens à vous dire, commandant Latham, que nous sommes rofondément heureux de voir que vous êtes revenus une autre fois visiter notre port. Dans cette ville, chaque fois que nous avons des fêtes, le glorieux Tricolore flotte librement à côté du non moins glorieux Union Jack, et vous avez absolument raison de vous y considérer comme chez vous".

En réponse, le capitaine de frégate Latham a dit ce que la France pense des Canadiens-français, de leur valeur.

LE JUGE DESAULNIERS

C'est l'honorable juge Gonzalve Desaulniers qui a proposé la santé de la France. Malgré ses épreuves du passé, a-t-il dit, elle est en très bonne santé. Quelques jours sur la Marne ont suffi à la vivifier. Si elle a ses heures d'agonie, elle ne meurt jamais".

M. Edouard Carteron, consul général de France au Canada, a répondu à la santé de la France, et remercié chaleureusement M. J.-H. Rainville pour la réception donnée aux marins de sa patrie d'origine qu'il n'oublie pas sans cesser d'aimer le Canada.

M. E.-L. Patenaude a proposé la santé à la ville de Montréal, à laquelle a répondu le maire Camillien Houde. La santé au Canada a été proposée par M. Marcel Nougier, président de la Chambre de Commerce Française au Canada. L'honorable sénateur J.-P.-B. Casgrain y répondit. M. Aimé Cousineau, président du club de golf de Laval-sur-le-Lac, a aussi répondu à cette santé, au nom du club.

Tout l'état-major du commandant Latham était présent. On remarquait aussi, parmi les invités, Mme Camillien Houde et Mlle Houde.

ASSEMBLEE, HIER, DE M. CLEOPHAS BASTIEN

Le député de Berthier a parlé de l'oeuvre du gouvernement dans le domaine agricole.

LAVALTRIE, 17. — M. Cléophas Bastien, député de Berthier à la législature, a tenu une assemblée pour les électeurs du Point du Jour, hier soir. Il n'était pas venu dans ce but spécialement. Accompagné de M. Arthur Corbin, de l'organisation libérale, il venait pour régler différentes questions qui lui avaient été soumises. Mais sachant qu'il viendrait, les électeurs du rang se sont groupés à la demeure de M. Joseph Lachance qui avait mis son domaine à la disposition du député.

Prié d'adresser la parole, le député de Berthier a montré ce que le gouvernement Taschereau avait fait pour la classe agricole de la province et ce qu'il ambitionnait de faire dans l'avenir. Le premier ministre, dit-il, comprend que la prospérité de la classe agricole est la clef du succès de toute la province et c'est pour cela qu'il lui a fourni toute l'aide possible, qu'il continue encore de l'aider largement parce que nous traversons une crise difficile. "La législation agricole du gouvernement Taschereau est citée en exemple dans les autres provinces. Ce n'est sûrement pas parce qu'elle pèche par faiblesse."

M. Bastien a fait ensuite un portrait de M. Houde, chef de l'opposition, qu'il juge non qualifié pour administrer la province.

M. Corbin, invité à parler a fait la comparaison entre les administrations conservatrices et libérales depuis la Confédération, montrant que chaque fois que les conservateurs ont abandonné le pouvoir, la caisse était en déficit. Avec les libéraux, dit-il, nous n'enregistrons chaque année que des surplus."

NOS AGENTS DE LA CIRCULATION LOUANGES

La police de Montréal, au point de vue de la circulation, est la plus efficace qu'il ait encore vue, déclarait hier M. H.-B. Potter premier vice-préaident et gérant-général de l'United Railway and Electric Company de Baltimore, qui visite Montréal et est actuellement l'hôte de M. Arthur Gaboury, secrétaire-général de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, à Laval-sur-le-Lac.

Les agents de circulation, à son dire, sont aussi courtois qu'habiles et jamais un de leurs signaux ne peut être mal interprété. De plus ils expédient rapidement le trafic et ne semblent causer de retard dans aucune direction.

DELEGATION DE QUEBEC

QUEBEC, 17. (Du correspondant de la "Patrie".) — L'honorable M. Maurice Dupré, Solliciteur-Général pour le Dominion a annoncé, hier, au maire Lavigueur que le Très Honorable M. R. B. Bennett sera prêt à le recevoir avec ses collègues, mardi prochain, à dix heures.

Le maire ira demander de réserver pour Québec un million de dollars des montants qui seront votés pour soulager le chômage un peu partout dans le pays.

COURS DE FRANÇAIS

QUEBEC, 17. (Du correspondant de la "Patrie".) — Soixante professeurs Ontariens qui viennent ici suivre des cours de français au couvent de Sillery sont attendus ce soir.

Ces cours commenceront lundi prochain pour se poursuivre jusqu'au 15 août prochain.

VICTIME DE L'ONDE

QUEBEC, 17. (Du correspondant de la "Patrie".) — Fernand Deshaies, un bambin d'une dizaine d'années s'est noyé, hier, dans le Saint-Laurent en face de Saint-Jean Deschaillons, alors qu'il était à prendre un bain avec quelques compagnons.

LE BANDITISME AUX ETATS-UNIS DEVENU UN GRAVE PROBLEME

Une entrevue du lieutenant-gouverneur Sterling, de l'Illinois, à ce sujet.

"La contrebande de l'alcool et le banditisme semblent devoir devenir le passe-temps national des Etats-Unis; les bandits qui tuent les hôtesses des clubs de nuit et défient les percepteurs de l'impôt sur le revenu deviennent des héros et dans dix ans chaque grande ville américaine sera contrôlée par le vice".

C'est ce que déclarait hier, dans une entrevue, le lieutenant-gouverneur Fred E. Sterling, de l'Illinois. Il dit qu'à l'heure actuelle aucune bonne solution n'avait été trouvées pour arrêter ce qu'il appelle "le cancer de notre vie nationale".

Passant par Montréal avec les membres de la Commission des Prisons de l'Etat de l'Illinois, il est en route pour Québec, où il s'embarquera pour l'Europe, à bord de l'"Empress of Britain" du Pacifique Canadien, pour étudier les systèmes pénitentiaires de l'Angleterre, la France, la Hollande et l'Allemagne.

"Il y en a qui blâment à ce sujet la prohibition" déclare M. Sterling. "Peut-être ont-ils raison, peut-être ont ils tort. La question entière est une énigme. Mais je suis certain d'une chose et c'est qu'à moins que les Américains ne changent d'attitude à l'égard de ce défi aux lois, le mal sera très difficile à enrayer. Nous sommes trop prêts à glorifier nos bandits comme des sortes de héros nationaux et nous considérons les combats entre contrebandiers que comme un événement ordinaire de chaque jour".

"C'est un grand problème que nous avons devant nous et qu'il faut résoudre. Chicago n'a pas plus de crimes que New-York, mais plus de publicité est donnée aux crimes dans les journaux de Chicago que dans les journaux de New-York.

COUT DE $1,958,000 POUR LA NEIGE, ICI

Un record sur toutes les autres années, malgré une chute peu considérable.

Bien que la chute de neige ait été la moins considérable depuis longtemps à Montréal, l'hiver dernier, jamais l'enlèvement n'a coûté aussi cher. On en arrive, en effet, à un total de près de $2,000,000, soit exactement $1,958,507. Bien qu'on soit en plein été, il n'est pas étonnant que l'on ne fasse que donner les chiffres définitifs de l'enlèvement de la neige. Ce n'est, en effet, qu'à ce temps-ci de l'année que l'on a reçu tous les rapports et que l'on peut compiler définitivement les chiffres.

Voici quelques chiffres du coût d'enlèvement de la neige dans les rues où il y a des tramways ainsi que des chiffres au sujet de la chute de la neige depuis la saison 1924-1925: saison 1924-1925, $356,331; chute de la neige, 63.-70 pouces; saison 1925-1926, $477,260, chute de la neige, 117.-80 pouces; saison 1926-1927, $380,612, chute de la neige, 91.-86 pouces; saison 1927-1928, $420,511, chute de la neige, 94,50 pouces; saison 1929-1930, $570,-550, chute de la neige, 88,70 pouces; saison 1930-1931, $527,168, chute de la neige, 77.64.

Pour la dernière saison, en outre des sommes mentionnées, il faut ajouter $900,000 pour l'enlèvement de la neige dans les rues où il n'y a pas de tramways, et $376,000 sur les trottoirs. Ces chiffres ne comprennent que les sommes dépensées depuis le premier janvier. Avant cette date, au cours de l'automne et du début de l'hiver, on a dépensé $45,-507 pour les rues et $109,832 pour les trottoirs.

SIR ALEXANDER GIBB

QUEBEC, 17. (Du correspondant de la "Patrie".) — Sir Alexander Gibb, que le gouvernement anglais a chargé de conduire une enquête sur l'administration de nos ports est arrivé ici, hier soir, à bord de la "Duchess of Atholl" du Pacifique Canadien. Le célèbre ingénieur a fait savoir aux journalistes que sa première inspection sera celle du port de Saint-Jean, N.-B.

MONDANITES

—Belle-maman, je voudrais que vous fussiez une étoile.

—Que c'est gentil de me dire cela!

—Songer que la plus proche des étoiles est à des millions de kilomètres.

Le peintre. — Je vais brosser ce paysage.

Le villageois. — Vous feriez bien d'arroser avant pour pas faire de poussière.

—L'Employé, au solliciteur.—Oh! mon pauvre homme, vous arrivez bien tard. Il y a déjà plus de mille demandes!

—Eh bien, employez-moi pour les classer!

—Il y a une quantité de moyens pour arriver à la fortune.

—Mais un seul honorable.

—Et lequel donc?

—Oh! je me doutais bien que tu ne le connaissais pas!

—Comment voulez-vous que les officiers marchent si vous racontez partout que j'ai fait quinze ans de travaux forcés!

—J'ai pas dit ça, j'ai dit simplement que nous nous étions connus au bagne!

—Maintenant que je reviens de me faire couper les cheveux, n'est-ce pas que je n'ai plus l'air d'une vieille?

Le Mari: — Je pense bien: tu as l'air d'un vieux!...

—Pourquoi avez-vous renvoyé votre nouveau comptable?

—Il était trop impertinent. Figurez-vous que chaque fois que je l'enguirlandais, il ne répondait rien.

—N'était-ce donc pas convenable?

—Non, car Dieu sait ce qu'il pensait.

Sage avertissement.

L'électricien vient de terminer la pose de ses fils; le contact est établi. Il n'y a plus qu'à unir. Mais diable! où est le pôle positif ou le négatif? L'ouvrier a perdu son repère. Une seconde d'hésitation puis:

—Hé! Charly.

L'apprenti accourt.

—Mets ton doigt là!... Bon!... Tu ne sens rien?

—Rien, fait Charly.

—Alors ça va! Mais surtout ne touche pas l'autre fil. Tu serais foudroyé.

(Treich).

Un testament.

"Vu que j'ai eu le malheur d'avoir pour femme Elisabeth M...; qui depuis notre mariage m'a tourmenté de toutes les manières; que non contente de se moquer de mes avis, elle a fait tout son possible pour me rendre la vie à charge;

"Vu que le ciel ne semble l'avoir envoyée dans ce monde que pour m'en faire sortir plus tôt; que la force de Samson, le génie d'Homère, la prudence d'Auguste, l'adresse de Pyrrhus, la patience de Job, la subtilité d'Annibal, la vigilance d'Hermogène ne suffiraient pas pour dompter la perversité de son caractère;

"Ayant pesé attentivement toutes ces considérations, j'ai légué et je lègue à ladite Elisabeth M..., ma femme, la somme de.... un schilling!"

En feuilletant nos Archives dans "La Patrie" il y a 40 ans et plus

MARDI, LE 17 JUILLET 1906.

Vers les îles Hawaï. — Les deux globe-trotteurs de "La Patrie" partent le 20 juillet pour Honolulu. — En traversant le désert américain, Provost se fait mordre par un serpent à sonnettes. — Le tour du monde.

Richesses agricoles. — 600 excursionnistes partent aujourdhui pour aller visiter les plaines fertiles de l'Ouest canadien. — Le moyen de se rendre compte des merveilleuses ressources de ces régions tant vantées.

Le docteur Carlos Pelegrini, ancien président de l'Argentine, est mort aujourd'hui.

M. Charles Polycarpe Hébert, fondateur de l'importante maison de commerce Hudon, Hébert et Cie, est décédé à sa résidence ce matin.

VENDREDI LE 17 JUILLET 1891.

Il paraît que Lord Salisbury a offert au Portugal une somme de 200 millions de francs pour l'achat en bloc de toutes les possessions portugaises dans le sud-est africain.

Les employés des cinq grands réseaux ferroviaires de France abouissant à Paris ont décidé de se mettre immédiatement en grève.

Pas de changements à l'impôt sur les gros revenus

M. Bennett dit qu'il n'a pas voulu se détaxer

Un débat sur le charbon

OTTAWA, 17. — (Par Edmond Chassé). — La Chambre des Communes a eu sa petite sensation, hier, lorsque le Premier Ministre Bennett a annoncé qu'il retirait ses amendements à l'Impôt sur le revenu. Le chef du gouvernement a déclaré qu'il agissait ainsi à la suite des attaques formulées contre lui personnellement, dans lesquelles on prétendait qu'il avait réduit de 25 pour cent l'impôt sur les revenus de $137,000 à un million de dollars afin de diminuer la taxe de son propre revenu.

Plusieurs députés de l'opposition parlèrent sur le sujet. Tout en félicitant le Premier Ministre de son geste, l'honorable M. W. D. Euler exprima la pensée de la gauche en disant que si les changements étaient justes, M. Bennett n'aurait pas dû céder devant les critiques.

Pendant une heure et demie hier soir, l'honorable M. Arthur Sauvé a discuté avec l'opposition les crédits du ministère des Postes. M. Pierre Casgrain a reproché à l'honorable M. Sauvé les destitutions de maîtres de poste de son comté et le ministre a répondu qu'il avait tout simplement suivi la pratique établie par le Chef de l'Opposition lui-même.

A l'ouverture de la séance, l'honorable J.-D. Chaplin présente le rapport du comité des Chemins de Fer et de la Navigation.

M. King: "Je suis surpris de constater que ce rapport a été communiqué à la presse avant de l'être à la Chambre. Le Premier Ministre nous donnera peut-être une explication".

M. Bennett: "J'ai été surpris moi-même et je ne connais rien de l'affaire. Je vais m'informer. Je suis très ennuyé de cela. C'est un affront au Parlement et celui qui en est responsable est coupable d'une grave erreur".

L'honorable M. Chaplin: "Si une erreur a été commise, j'en prends toute la responsabilité. J'ai communiqué ce rapport à un journaliste avec l'entente qu'il ne serait publié qu'après sa présentation à la Chambre. Je regrette cette erreur, mais je suis le seul à blâmer".

L'honorable M. Motherwell: — "Vous êtes un bon sport".

L'incident est clos.

M. T.-F. Donnelly (Willow Bunch): "M. le Président, j'ai reçu un télégramme de Gravelbourg qui me dit qu'il n'y aura pas de récolte de foin cette année dans cette partie de la Saskatchewan et l'on demande au gouvernement fédéral de permettre aux provinces de Québec et d'Ontario d'expédier du foin dans l'ouest sans payer de taux de fret".

M. Bennett: "Je suis informé que la situation s'est améliorée dans la Saskatchewan à la suite de récentes pluies. Cependant, si la province de Saskatchewan nous fait une demande au sujet de ce que mon honorable ami (M. Donnelly) vient de parler, le gouvernement y accordera sa sympathique considération".

La Chambre en comité des Voies et Moyens, reprend l'étude des changements au tarif.

L'item du nouveau tarif qui affecte les mines de charbon est remis à l'étude.

Le Premier Ministre fournit à M. F.-G. Sanderson (libéral, Perth-Sud, Ont.) les statistiques des importations de charbon au Canada.

M. Bennett: "Je tiens à signaler à la Chambre que Québec est la seule province qui importe du charbon d'Allemagne. Les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de Québec, sont les seules à importer du charbon de la Russie soviétique".

M. Sanderson: "Je remercie le Premier Ministre de ses renseignements. Je ne les attendais pas si tôt. L'honorable ministre des Pêcheries a dit hier, que les gens d'Ontario pouvaient utiliser du "coke". Il a tort".

M. Quinn: "Il a absolument raison".

M. Sanderson: "Demeurez-vous en Ontario?"

M. Quinn: "Non, en Nouvelle-Ecosse".

M. Sanderson: "A Halifax. Mon honorable ami est donc un peu préjugé".

COUPON
ADRESSEZ-LE NOUS...
Nourriture pour bébés
convalescents
anémiques
invalides
GRATIS
LA PEPTONINE
1500 Rue de Ville, Montréal, P. Q.
Veuillez m'adresser sans frais ni obligation votre brochure sur la nourriture des bébés et des personnes faibles.
NOM .....
ADRESSE .....
...et vous recevrez
BROCHURE GRATUITE

M. Quinn: "Pas du tout. Je sais ce que je dis".

M. Short (Digby): "Nous avons les mêmes fournaises que vous autres".

M. Quinn: "J'ai une fournaise fabriquée à Hamilton. Je me sers du "coke" de la Nouvelle-Ecosse et j'obtiens de bons résultats".

M. Short: "Vous pourriez faire la même chose dans Ontario".

M. Sanderson: "Si mes honorables amis veulent que cet item passe rapidement, je leur demanderais de ne pas m'interrompre si souvent".

M. E. Gott (Essex): "De quelle partie d'Ontario mon honorable ami parle-t-il?"

M. Sanderson: "Pas de votre partie".

M. Gott: "Je reste dans l'ouest d'Ontario".

M. Sanderson: "S'il y a un député pour lequel je ne voudrais pas parler — Dieu m'en préserve — c'est l'honorable député d'Essex-sud".

M. Gott: "Parce que vous en avez eu assez quand vous êtes venu dans Essex-sud".

M. Sanderson: "J'affirme qu'il y a, en Ontario, des fournaises dans lesquelles on ne peut brûler du "coke".

M. Short: "L'honorable député a-t-il essayé?"

M. Sanderson: "Je sais ce dont je parle".

M. Quinn: "L'éducation de l'honorable député a apparemment été négligée".

M. Sanderson: "M. le Président, pouvez-vous rétablir l'ordre?"

Le président du comité (M. Hanson, qui vient des Provinces Maritimes lui aussi)): "A l'ordre, messieurs".

M. Sanderson: "Je continue mes remarques en disant que dans la plupart des fournaises, pas dans toutes, il n'est pas possible de brûler du "coke".

Les députés, par une chaleur accablante, continuent de discuter ainsi sur le charbon jusqu'à 6 heures.

SEANCE DU SOIR

A 8 heures, la chambre prend en considération les changements à l'impôt sur le Revenu.

M. Bennett: "Je propose que ces changements soient retirés. Je fais cette proposition à la suite de l'attaque dirigée contre moi par l'ancien Secrétaire d'Etat (l'honorable M. Rinfret). Mon honorable ami a dit que si j'avais dit que je m'exemptérais et j'exempterais mes amis de 25 p.c. d'impôt sur le Revenu, j'aurais été chassé des assemblées de la dernière campagne avec des pierres. Il est faux de dire que j'ai été influencé par des considérations personnelles dans ces changements dans la taxe sur le revenu. Je n'ai jamais autant ressenti une insinuation".

L'hon. M. Motherwell: "Il y a 60 hommes au Canada dont les revenus varient de $137,000 à $1,000,000. Sur tous ces revenus, on voulait diminuer l'impôt. Je l'ai dit en parlant sur le budget et je le répète, les gros revenus ne devraient pas être exempts au détriment des petits".

L'honorable C. Stewart (Edmonton): "Le Premier Ministre ne devrait pas être offusqué parce qu'il a été attaqué. Un homme public doit s'attendre à cela".

L'honorable M. Euler: "Si les changements à l'impôt sur le Revenu proposés par le Premier Ministre étaient justes, il aurait dû les faire adopter sans s'occuper des considérations personnelles. Le ministre des Finances a une responsabilité devant le pays et si cette législation était bonne, on n'aurait pas dû l'abandonner". (Applaudissements à gauche).

M. Bennett: "J'ai un devoir envers mon pays et aussi envers mes amis, mon parti, et ceux de mes amis qui n'appartiennent pas à mon parti. Je ne puis supporter que dans toutes les concessions, dans tous les coins, dans toutes les épiceries et dans tous les journaux remplis de libelles et d'insinuations, on dise que j'ai fait cela pour mon avantage personnel". (Applaudissements à droite).

L'honorable M. Motherwell: "Nous avons également des amis qui veulent faire entendre des revendications".

L'honorable M. Ryckman: "Mon nom a été mentionné dans ce débat et je veux dire un mot. L'ancien ministre de l'Agriculture (M. Motherwell) m'a demandé combien il y avait de citoyens possédant un revenu de $1,000,000 au Canada. Il n'y en a pas. Il y a deux citoyens qui paient l'impôt sur un revenu de $500,000."

L'honorable M. Motherwell: "L'honorable ministre aurait pu être plus clair quand je lui ai posé la question".

M. Henri Bourassa: "Le Premier Ministre mérite des félicitations mais la déclaration de l'honorable député de Waterloo (M. Euler) est juste. Ce serait une drôle de situation si le gouvernement changeait ses projets de loi chaque fois que les ministres sont l'objet d'une attaque personnelle".

M. Alfred Speakman: "Je considère qu'il était regrettable de voir la taxe sur les gros revenus diminuer, mais je n'ai jamais pensé que cette mesure était destinée à affecter le portefeuille du Premier Ministre".

Le Major C.-G. Power (Québec Sud): "Il est regrettable que, sous des circonstances malheureuses, le Premier Ministre se soit senti attaqué".

M. Bennett: "Il ne s'est pas senti attaqué. Il l'a été".

Le Major Power: "On a dit que le Premier Ministre se détaxait de 25 pour cent. Ce n'est pas notre faute à nous. Ce sont ses amis qui ont prétendu qu'il possédait une grande fortune. On en a conclu qu'il bénéficierait d'une réduction de la taxe sur les gros revenus. Si c'est un fait — et la chambre a eu l'assurance que le Premier Ministre était riche — il est possible que, sans affront pour lui, s'il possède un revenu de plus de $130,000 par année, le changement dans l'impôt sur le revenu l'affectait. Il est inévitable que les actes d'un homme politique soient critiqués, mais il n'est jamais entré dans mon esprit que le Premier Ministre avait agi dans son intérêt personnel".

La chambre en comité des subsides reprend l'étude des crédits du ministère des Postes.

L'honorable M. P.-J. Veniot critique l'administration de son successeur et M. Pierre Casgrain prend la parole pour reprocher au ministre les destitutions qui ont été faites dans son département.

M. Pierre Casgrain: — "Je veux demander à l'honorable ministre des Postes pourquoi il y a eu des destitutions de maîtres de poste pour l'unique raison qu'ils avaient refusé de signer un affidavit disant qu'ils n'avaient jamais pris part à aucune campagne politique. C'est le cas de M. Raoul Fortier, maître de poste de Sainte-Anne de Beaupré, qui a été destitué et remplacé par M. Ratté. J'ai ici une protestation des citoyens de Sainte-Anne de Beaupré contre le fait que la nomination de M. Ratté a entraîné le déménagement du bureau de poste dans un endroit du village qui est loin de la cathédrale et du centre des affaires. Les conservateurs eux-mêmes ont protesté contre la nomination de M. Ratté. Ils ont affirmé que M. Ratté avait été choisi parce qu'il était l'ami de M. Thomas Maher. Les protestations sont venues de vieilles familles comme la famille Simard. Je me demande, M. le président, comment il se fait qu'un candidat défait dans le comté que je représente a l'autorité dans Charlevoix-Saguenay pour faire les nominations. Pour montrer qu'il y a injustice, le maître de poste de Mille-Vaches n'a pas été inquiété bien qu'il se soit mêlé de politique dans l'intérêt de nos adversaires. A Saint-Irénée les Bains, une enquête a été faite sur les activités du maître de poste. Il a été destitué et c'est M. Pit Gauthier, témoin contre le maître de poste, qui a été nommé à sa place. Les deux autres témoins ont été les jeunes filles de M. Gauthier."

Voix à droite: — "Carried".

M. Casgrain: — "Aux éboulements, on a fait une enquête sur le maître de poste, M. J.-H. Tremblay. Le curé, prévenu des démarches de certaines personnes, a écrit au ministre des Postes pour lui demander de maintenir M. Tremblay en fonction, dans l'intérêt du bien public. Le curé ajoutait: "Je m'adresse à vous car je sais que vous êtes capable de vous élever au-dessus des mesquines questions de partis." (Applaudissements à droite).

Le député de Charlevoix-Saguenay regrette que la poste rurale ne paie pas suffisamment ceux qui se chargent de ce service.

M. Casgrain: — "Je demande au ministre des Postes, qui veut, je le sais, rendre justice à tout le monde, d'étudier le cas de ces braves postillons."

M. J.-F. Fafard (L'Islet): — "Le discours de l'honorable député de Charlevoix me rend un peu perplexe. Je demanderais à l'honorable ministre combien de maîtres de poste il a destitués."

L'honorable M. Sauvé: — "Je vais répondre d'abord à l'honorable député de L'Islet. Il y a eu 205 destitutions dont 101 dans la province de Québec."

M. Fafard: — "Je suis surpris de ces chiffres. Je me demande si le ministre des Postes ne considère pas seulement la politique fédérale mais la politique provinciale dans ses destitutions de la province de Québec. Je crois que l'honorable ministre destitue des gens qui n'ont pas voté pour lui quand il était député à Québec. Je connais le cas d'un conservateur de Saint-Roch des Aulnaies qui, craignant d'être destitué, a écrit à M. Boniface Bélanger, un ancien candidat du ministre des Postes, lui disant: "Aidez-moi et je serai reconnaissant."

L'honorable M. Sauvé: — "Il y a des cas de mauvaise administration. Quant aux destitutions, j'ai suivi la coutume établie par celui qui est chef de l'opposition, aujourd'hui."

M. Geo. Bouchard: — "L'honorable ministre des Postes nous avait promis qu'il ne ferait pas d'injustes destitutions."

L'honorable M. Sauvé: — "L'honorable député de Kamouraska est un lettré, un auteur et il doit comprendre une déclaration."

M. Bouchard: — "Je remercie l'honorable ministre du compliment. Il est qualifié pour juger cette question car il est l'homme des belles lettres adressées aux maîtres de poste."

L'honorable M. Sauvé: — "A propos de ces lettres, elles ont été envoyées de façon à donner la chance aux maîtres de poste de se disculper. Des lettres ont été adressées à ceux contre lesquels des plaintes ont été faites et ils n'avaient qu'à signer une déclaration pour s'éviter une enquête."

M. Paul Mercier: — "Ceux qui ne signaient pas étaient soumis à une enquête."

L'honorable M. Veniot revient à la charge. Il critique la destitution d'un vétéran, père de famille, qui était maître de poste.

A 11 h., le comité rapporte progrès et la Chambre s'ajourne.

EXPOSITION DE LA VALLEE DU ST-LAURENT, DU 22 AU 28 AOUT

Plus de $26,000 en prix seront décernés aux exposants. — Trente-troisième exposition depuis la fondation de cette foire régionale.—Les prix spéciaux.

TROIS-RIVIERES, 17. — (Du corr. de la "Patrie.") — L'exposition de la Vallée du Saint-Laurent qui a lieu aux Trois-Rivières s'ouvrira le 22 août prochain pour se terminer le 28. Plus de $26,000 y seront donnés en prix. Ce sera la trente-troisième exposition depuis la fondation de cette grande foire régionale. D'abord dirigée par une compagnie privée, elle est depuis vingt-cinq ans la propriété de notre ville. Ses patrons honoraires sont: l'honorable M. Weir, ministre de l'agriculture à Ottawa et l'honorable M. J. A. Godbout, ministre de l'agriculture à Québec. Ses vice-patrons sont: l'honorable M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province; l'honorable sénateur Jacques Bureau, l'honorable M. Némèse Garneau, conseiller législatif; l'honorable M. H. Laferté, M. le maire G. H. Robichon, MM. J. L. Dubois, député de Nicolet; J. Teasdale, M. P. P., Maskinongé, A. Barrette, M. P., Berthier-Maskinongé; M. L. Duplessis, M. P. P., Trois-Rivières, W. P. Grant, M. P. P., Champlain, J. S. Savoie, M. P. P., Nicolet; C. Bastien, M. P. P., Berthier; J. L. Baribeau, M. P., Champlain, et l'honorable juge A. Trahan.

Le bureau d'administration se compose comme suit: H. A. Montmarquette, échevin, président; Eddie Martin, échevin, vice-président; le maire Robichon et les échevins Robert Ryan, A. Dion, T. Normandeau, Théode Pothier, J .A. Lemire, Napoléon Lamy, membres; M. Arthur Béliveau, secrétaire; le docteur J. H. Vigneau, gérant.

Les surintendants de division sont: race chevaline, Eddie Martin; race bovine, Auguste Garceau; races ovine et porcine, Philippe Garceau; les volailles, James Levesque; produits de laiterie, N. E. Clément; agriculture et horticulture, Henri Bettez; floriculture, A. P. de Beaujour; miel, cire et produits d'érablières, Hector Béland; peinture et arts décoratifs, Frère Raphael; produits domestiques, département des femmes et des enfants, Mme Sévère Bureau; cercles des fermières, M. Jos. Morin, département de l'agriculture, Québec.

PRIX SPECIAUX

En plus des prix réguliers, il y aura de nombreux prix spéciaux.

Groupe en argent, donnée par la Banque Canadienne Nationale, à l'exposant qui remportera le plus haut montant d'argent dans les classes 55 à 67, dans les comtés des Trois-Rivières, Saint-Maurice et Nicolet.

Coupe en argent par la Banque Canadienne du Commerce pour la meilleure paire de chevaux de trait sous harnais, jument; ou hongrés au-dessus de 1,400 livres. La même banque offre aussi une coupe en argent pour le meilleur troupeau de vaches à lait, "Race Canadienne."

Une coupe en argent, dont de la Maison J. N. Godin, Ltée, pour le meilleur troupeau "Holstein", un mâle et quatre femelles.

Une médaille de bronze, don de M. J. M. Bureau, avocat, à l'exposant qui aura remporté le plus grand nombre de prix dans les volailles "Chanteclerc."

Coupe en argent, don de la Chambre de Commerce, Trois-Rivières, pour la meilleure et la plus belle installation d'automobiles et d'accessoires.

Coupe en argent, don de la Banque Provinciale du Canada, pour le meilleur troupeau d'Aberdeen Angus, un mâle et quatre femelles.

Coupe en argent, don de la "Three Rivers Traction Co." pour le meilleur troupeau "Shorthorn", un mâle et quatre femelles.

Coupe en argent par la Maison Cyrille Labelle & Cie, quincaillers, pour le meilleur groupe de chevaux enregistrés, appartenant aux classes: Percherons, Belges ou Clydesdales.

Coupe en argent, don de la Banque Royale du Canada, pour le meilleur troupeau de "Jerseys", un mâle et quatre femelles.

Coupe en argent, don de la "Shawinigan Water & Power Co", pour le meilleur troupeau "Herefords", un mâle et quatre femelles.

Coupe en argent, don de la Compagnie de publication "Le Nouvelliste", pour l'exposant de la région qui aura la meilleure collection de "Plymouth Rock" blanches.

Coupe en argent, don de la Maison J.-B. Lorange, quincailler, pour l'exposant qui aura remporté le premier prix dans la classe 50, parc de 4 porcs à bacon destinés au marché, de la même race enregistrée.

Coupe en argent, don de M. Arthur Spénard, pour le meilleur troupeau de Ayrshires (Un mâle et quatre femelles).

Service à thé en argent, don de la Cie T. Eaton, pour le meilleur exposant dans les classes de bétail "Holstein", Ayrshire et Canadienne, dans les comtés des Trois-Rivières et Saint-Maurice.

Quatre prix de $5.00 offerts par la Maison Jos.-L. Fortin, Ltée, pour les Cercles de Fermières de Champlain, Saint-Maurice, Gentilly et Nicolet, à l'exposant de ces Cercles qui remportera le plus grand nombre de prix dans la Classe des Cercles de Fermières.

Coupe en argent, don de M. L.-T. Laflamme ,bijoutier, pour l'exposant qui aura remporté le plus grand total de prix dans toutes les classes de volailles, sans exception.

Coupe en argent, don du docteur J.-H. Vigneau, pour le meilleur troupeau de Brown Suisse, un mâle et quatre femelles.

Coupe en argent de Germain & Frère, plombiers, pour l'exposant qui aura remporté le plus grand nombre de prix dans les classes de l'espèce bovine.

Montre en or, don de Jos. Bergeron, bijoutier, pour l'exposant qui aura obtenu le plus grand nombre de prix dans les classes 37-38 et 39.

$5.00 en or, don de la Maison T. Eaton & Cie, pour l'exposant qui remportera le premier prix dans la classe des Cercles de Fermières, comtés de Champlain, Saint-Maurice et Nicolet.

L'Association Trifluvienne Avicole Incorporée offre quatre prix réservés aux cultivateurs seulement: $2.50 par P.-H. Marineau, au cultivateur du district des Trois-Rivières pour le plus grand nombre de prix dans toutes les classes de volailles.

..2.50 par M. Edmond Michelin pour le meilleur exhibit de Rhode Island, tant par la qualité que par le nombre.

..$2.50 par M. L.-A. Poliquin pour le meilleur exhibit, Plymouth Rock Barrés.

$2.50 par M. Donat Marineau pour le plus grand nombre de prix dans les Classes des Combattants.

TRIBUNAUX CIVILS

COUR SUPERIEURE
Chambre de Pratique.

Le 16 juillet 1931, devant le juge Fortier:

The Mutual Life & Citizens Ass. Co. Ltd (of Aus.) vs F. X. Lamontagne et al et Acquilas Jean, tiers-saisi; jugement contre le tiers-saisi par défaut.

The City Ice Co. Ltd vs Henri Bélanger; jugement accordant motion pour substitution de procureurs.

Dame S. H. Chisholm et vir, vs Mansions' Garage; jugement mettant les parties hors de Cour.

Esse Cohen vs Joseph Nassif; jugement permettant au demandeur de comparaître.

Thomas Prud'homme vs Paul Lacoste; jugement déclarant interrogatoires sur faits et articles pro-confessis.

P. J. Perrin vs Milwaukee Mechanics Ins. Co., jugement pour $1659.-.10 avec intérêt et dépens.

Barclays Bank (Canada) vs J. A. Lambert; jugement pour $524.10 avec intérêt et dépens.

Alphonse Racine Ltée vs J. A. Gauthier; jugement pour $262.84 avec intérêt et dépens.

L'abbé Joseph Alexandre G. Saint-Jean vs Joseph Eugène Leroux; jugement déclarant demandeur propriétaire des dits effets mobiliers.

Henry Vernon Fieldhouse vs J. U. Girard et Morrissette & Frères, tiers-saisis; jugement contre le tiers-saisi par défaut.

Fine Arts Upholstering Com. vs Lyle J. Funchion et Beatty Brothers Ltd., tiers-saisi et Jean Salustre Lavry, réclamant; jugement accordant motion pour faire renouveler la déclaration du tiers-saisi.

W. Lajeunesse vs McLaughlin Trucking Cartage Co. Ltd.; jugement accordant motion pour examen du demandeur.

Delphine Limoges et vir vs Léon alias Gédéon Limoges et al et Ephège Marier, ès-qual, mis-en-cause; jugement nommant expert.

Roméo Fortin vs Ludger Boucher et al; jugement condamnant les défendeurs personnellement et hypothécairement à payer la somme de $4,626.20.

Dame Paule Marie Charlotte Maricourt vs Adolphe Armand Dufour; jugement autorisant requérante à ester en justice.

Dame L. Lachapelle vs A. Desmarteaux; jugement accordant motion pour substitution de procureurs.

Didier Senneville vs Dame J. U. Meunier et vir; jugement pour $1,647.50 avec intérêt et dépens.

Rowat Cuson Ross Ltd., vs W. Murphy; jugement ordonnant règlement.

Siméon Dubois vs Major et Dubois; jugement déclarant demandeur propriétaire.

Dame Eva Pesant vs Antonio Delorme; jugement pour pension alimentaire et provision de frais.

S. J. Schwartz, (Sunshine Fruit Flavor Co.) vs Chs Lutterman; jugement pour $103.85 avec intérêt et dépens.

Dame Rosa Rapone vs Camillo Francesco Segatore; jugement en séparation de biens.

Docteur J. S. Beaudry vs Adrien Lamothe; jugement pour $185.00 avec intérêt et dépens.

I. Lespérance vs H. Marsan et al; jugement pour $5,500.40; déclarant immeubles affectés et hypothèques.

Dame R. D. Humphrey vs A. E. Lewis; jugement permettant de poursuivre en justice.

Dame D. Klein vs Samuel Weinstein et Rubin Bercovitch; jugement accordant motion pour examen de l'opposant.

L'Ordre des Filles d'Isabelle

Mardi soir, à 8 heures 30, le 21 juillet, une partie de cartes, organisée par le Cercle Santa Maria, de l'Ordre des Filles d'Isabelle, sera donnée sur les terrains de tennis, au numéro 5921 rue Notre-Dame est, sous la présidence de M. le curé J. Cloutier. On peut se procurer des billets chez Mme H.-B. Bernier, 1490 rue Beaudry. Tél. Frontenac 7716 ou chez Mlle F. Cadieux, 536 Duquesne. Calumet 8463.

DECES D'UN ANCIEN MAIRE A SHERBROOKE

M. F.-H. Hébert est décédé à l'hôpital Saint-Vincent de Paul après plusieurs semaines de maladie.

SHERBROOKE, 17. (Du corr. de la "Patrie.") — M. F. H. Hébert, ancien maire de Sherbrooke l'un des citoyens les plus estimés de notre ville et des plus avantageusement connus dans toute la région, est mort à l'hôpital Saint-Vincent de Paul après plusieurs semaines de maladie.

Le défunt, qui était âgé de 69 ans eut une carrière bien remplie. Echevin en 1897-98-99, il représenta alors le quartier Est dont on le considérait comme un fondateur, ainsi que de la paroisse Saint-Jean-Baptiste elle-même, dont il fut l'un des premiers marguilliers. En 1912, il était élu maire, poste qu'il occupa pendant un terme. M. Hébert fut le collaborateur de feu M. Daniel Mcmanamy et de M. D. O. E. Denault dans l'arène municipale et l'un des pères de la municipalisation dont il s'est toujours fait le champion.

ON PARLE TOURISME AU CLUB KIWANIS

Les membres de la section locale du Kiwanis qui ont assisté au déjeuner-causerie habituel du club tenu à l'hôtel Windsor, hier midi, ont eu l'avantage de participer à une partie de pêche des plus agréables à laquelle M. J.-G. Poole, représentant du département de tourisme du Canadien National, et conférencier du jour servait de guide. M. Poole déroula sur l'écran deux films, et à leur aide, il transporta son auditoire dans la région nord de l'Ontario, puis, dans les Laurentides, au camp Taschereau, situé sur la rivière Jacques-Cartier.

Au cours de ses remarques, M. Poole souligna le fait que la compagnie qu'il représente fait actuellement une campagne intense de publicité aux Etats-Unis et ailleurs pour inciter les sportsmen avides de chasse et de pêche vers ces districts avoisinants sa voie ferrée, et où les lacs et les rivières poissonneux ne manquent pas, et qui disposent en même temps du confort primitif dont cette classe de touristes est particulièrement avide. L'an dernier, dans une seule région, et, fit remarquer l'orateur, elle ne pêchait pas par trop d'étendue, on avait compté au cours de la saison un total de 2,500 pêcheurs, qui avaient laissé sur leur passage une somme estimée à plus de $500,000. Bien que le Canadien National ne recevait qu'environ dix pour cent de cette manne, il considérait tout de même que les sommes dépensées de ce chef étaient un placement avantageux puisqu'elles bénéficiaient à toute la population. Il prétendit même que dans les endroits propices, les colons retiraient plus de profit de l'industrie du tourisme qu'ils n'en obtenaient alors que la coupe de la pulpe était en honneur.

La réunion était sous la présidence de M. O.-J. Callary.

A l'Assistance municipale

Voici un extrait du rapport du mois de juin du secrétaire de l'Assistance publique de Montréal:

10,131 repas ont été servis durant le mois; 1,258 jours d'hospitalisation ont été enregistrés; 3 personnes ont été admises sur demande de l'Assistance municipale; 10 personnes ont été admises sur demande de souscripteurs; 1 personne a été admise sur demande du Montreal General Hospital; 4 enfants ont été recueillis sur demande de la police; 3 personnes sans asile ont été admises; 1 homme a été placé à l'hôpital Saint-Luc; 2 hommes ont été pourvus de travail; 1 homme a été placé à l'hôpital de la Morel; 1 servante a été pourvue d'un emploi; 2 femmes ont été remises à leur famille; 2 fillettes ont été remises à leur mère, en dehors de la ville; 15 familles ont été pourvues de provisions; 32 personnes ont été pourvues de vêtements et chaussures. Des personnes de toutes nationalités ont été secourues.

LES AVIATEURS POST ET GATTY VIENDRONT A MONTREAL, EN AOUT

On profitera du grand pageant de Saint-Hubert pour amener ici les "globe-trotteurs de l'air".

On vient de terminer les derniers arrangements pour la réception ici de W. Post et H. Gatty et de leur avion "Winnie Mae", dans lequel ils ont accompli le tour du monde en huit jours, 15 heures et 51 secondes. C'est ce qu'ont annoncé, hier soir, les organisateurs officiels du Canadian Air Pageant qui ont déclaré que les fameux aviateurs américains assisteraient au pageant de Saint-Hubert qui aura lieu les 15 et 16 août.

En raison de la présence des deux aviateurs ces deux jours, les organisateurs de pageant ont pris toutes les mesures nécessaires pour recevoir les foules immenses qui se rendront à la rencontre des deux as de l'air.

Ce pageant promet d'être l'un des plus réussis en raison du programme très élaboré qui y sera donné. Cependant, ce sont tout naturellement Post et Gatty qui retiendront surtout l'attention du public.

Les aviateurs américains arriveront à l'aéroport Saint-Hubert le matin du 15 août, venant directement de Virginie dans leur avion Winnie Mae. Cet aéroplane célèbre qui les a transportés sans encombre autour du monde, sera exhibé au public pendant deux jours.

REVENUS PLUS ELEVES A L'HOTEL DE VILLE

Une augmentation de $50,000 pour les permis et privilège. — Diminution dans les théâtres.

Les permis, licences et privilèges ont rapporté à l'hôtel de ville, depuis le premier janvier, la somme de $1,883,241, comparativement à $1,829,502, pour 1930, selon un rapport que présente M. P. Lamoureux, surintendant des permis et privilèges après une compilation de chiffres fournis par M. Henri Benoit.

On constate surtout des diminutions dans les permis pour les chiens et dans la taxe d'amusements. Il n'y eut, cette année, que 5,146 permis pour les chiens, comparativement à 9,355, l'an dernier. La taxe d'amusements a rapporté $52,578 de moins cette année, avec un total de $486,784.

Les permis pour voitures à un cheval ont rapporté $49,236, comparativement à $47,826, il y a un an. Les voitures à deux chevaux ont rapporté à peu près le même montant. Les taxis sont encore plus populaires cette année, avec un revenu de $15,922, comparativement à $13,942, l'an dernier. Les fiacres, qui disparaissent eux, ont rapporté la somme de $1,095. Pour les camions lourds, on a perçu cette année, $56,825, comparativement à $49,631.

ENFANT RENVERSEE PAR UNE AUTOMOBILE

Patricia Prince, 7 ans, 5703, 5e avenue, Rosemont, fut frappée par une automobile en face de la demeure de ses parents vers 5 hrs, hier soir. A l'hôpital Notre-Dame, où elle a été transportée, on constata qu'elle avait des entailles et des contusions par tout le corps.

MOR SUBITE

Alors qu'il était en visite chez son neveu à 1455 rue Desery, Pierre Tremblay, 62 ans, 1405 rue Préfontaine, s'affaissa et mourut subitement, vers 8 h. 20, hier soir. Au dire de ses parents, Tremblay était malade depuis quelque temps. Son corps a été transporté à la morgue.

CROISIÈRE
SUR LE
DUCHESS OF ATHOLL
MONTRÉAL à NEW-YORK
DÉPART LE
21 JUILLET
PASSAGE EN SENS UNIQUE AU CHOIX
$40
Autos acceptés à bord - - $30 chacun
Tous renseignements peuvent être obtenus de votre agent local; au bureau des billets des bateaux de la gare Windsor; au bureau de ville, coin rues Ste-Catherine et Metcalfe, MArquette 6262; ou de D. R. Kennedy, agent-général, 201, rue St-Jacques ouest, Montréal, PLateau 2281.
PACIFIQUE CANADIEN
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

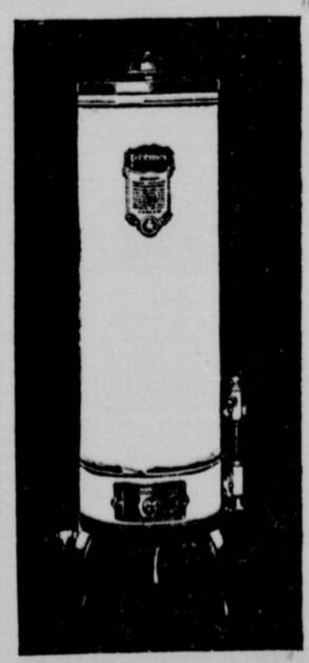
Ce chauffe-eau automatique Crane Premier au gaz vous fournira toute l'eau chaude que vous désirez pour quelques sous par jour.

Quelle commodité coûte si peu? Donne tant?

De l'eau chaude à tous les robinets dans votre cuisine, buanderie, salle de bain! Qu'est-ce qui peut surpasser cette commodité? Qu'est-ce qui pourrait faire autant pour votre confort, votre santé, la valeur de votre propriété, que les quelques sous par jour qu'il en coûte pour le fonctionnement du chauffe-eau Crane Premier? Comme il est tout à fait automatique et possède un thermostat, ce chauffe-eau ne gaspille pas de gaz ni d'eau chaude, mais il conserve l'eau à une température constante déterminée d'avance. Si vous n'avez pas de chauffe-eau dans votre demeure, ou si celui que vous avez ne vous donne pas satisfaction, faites installer ce Premier. Rien ne lui est égal en efficacité ou en sûreté. Il peut être acheté à des conditions avantageuses. Tout entrepreneur-plombier responsable l'installera pour vous contre un versement comptant modique et le reste par mensualités.

VERSEMENT INITIAL MODIQUE — LE RESTE MENSUELLEMENT

Robinetterie CRANE Raccords

ÉDIFICE CRANE—1170, SQUARE BEAVER HALL,
4596 rue Saint-Denis rue Sherbrooke ouest et Grand Blvd

RÉPONSE À TOUT

Sous cette rubrique il sera répondu à toutes les demandes de renseignements; domestiques, scientifiques, historiques, ou de simples conseils, pourvu que les questions posées soient D'INTERET GENERAL.

Nulle adresse commerciale ne peut être obtenue par ce courrier.

Il n'y sera pas répondu aux questions légales.

On est prié de formuler son questionnaire clairement, et d'écrire le plus lisiblement possible.

Les lettres où ces conditions ne seront pas observées seront ignorées.

Q.—Dites-moi où me procurer des billets pour le derby des vétérans "Army and Navy.—T. O.

R.—La vente de ces billets est interdite dans la province de Québec, cependant il y a encore des agents qui opèrent à l'insu des autorités. Je ne puis ici vous donner aucune adresse.

Q.—1. Quelle est la signification des noms: Blanche Louis, Rosa, Clarice, Claire. 2. Quel est le caractère des femmes nées en février et juillet.UNE ABONNEE.

R.—1. Blanche, pureté. Louis, guerrier. Rosa, aimable. Clarice, douceur. Claire, gaie. 2. Les femmes nées en février ne sont pas bonnes ménagères ; elles ont l'humeur changeante et vagabonde ; leurs yeux et leurs cheveux sont noirs. Les femmes nées en juillet sont de tempérament délicat. Elles sont de caractère rêveur et peu entreprenantes.

Q.—Quel est la longueur du pont provincial entre Ottawa et Hull.—ABONNE.

R.—Environ quinze cent pieds.

Q.—Pourriez-vous me donner l'adresse de quelques commerçants de bestiaux de Montréal.

R.—Je ne puis ici vous donner aucune adresse commerciale, les annonces y pourvoient.

Q.—Quel est le poids normal d'une jeune fille de dix-neuf ans, mesurant cinq pieds et cinq pouces.—BRUNETTE.

R.—Environ cent vingts livres.

Le Royaume des Femmes

NOS MIGNONN ES ELEGANTES

ROBE EN KASHA VERT-AMANDE ornée de deux volants au bas de la jupe. La garniture col et poignets en crêpe de Chine blanc, bordée en crêpe de Chine vert foncé comme la ceinture, forme un double volant retenu au col par une patte boutonnée.

ROBE LEGEREMENT EN FORME en serge marron d'Inde. Elle est ceinturée et boutonnée de noir, tandis qu'elle s'éclaire par un col et des poignets en piqué.

ROBE EN CREPE MAROCAIN ROUGE-AMARANTE garnie d'une poche et d'une encolure boutonnées. Le corsage et la jupe s'ouvrent sur un devant en crêpe marocain imprimé rouge, noir et blanc, et les poignets sont de même tissu.

ROBE EN FLANELLE GRIS-PERLE élargie de plis creux, retenu à la taille par des abeilles brodées. L'encolure croisée devant se ferme par un gros bouton de corne.

ROBE EN FINE SERGE VERT NIL joliment garnie de crêpe de Chine ivoire. Le corsage, croisé devant, se boutonne sur le côté comme l'empiècement de la jupe en forme.

ROBE EN CREPE MAROCAIN TILLEUL agrémentée de poignets et d'un col plissé en même tissu. Un étroit ruban se noue sur le plastron incrusté et la jupe s'orne d'un volant plissé monté aux dents arrondies.

NOTRE BAIN

Depuis un demi-siècle, une vague de propreté nous soulève. Progrès de l'hygiène corporelle — nécessités par l'agglomération des humains dans les grandes cités, impulsion venue d'outre-Manche et d'outre-Atlantique, le bain quotidien, considéré il y a peu d'années comme un raffinement — voire même comme un raffinement, suspect en certains pays reculés, fait aujourd'hui partie d'un confortable minimum.

Chacun veut donc une salle de bains chez soi.

Pour l'installer, plusieurs cas peuvent se présenter:

1o L'appartement ou la maison moderne comporte un local spécialisé parfaitement adapté à ce rôle, équipé par l'architecte. Rien à faire que d'en jouir!

2o Dans un local ancien, il s'agit d'aménager une pièce, un cabinet quelconque à cet usage. Le problème devient immédiatement beaucoup plus compliqué. L'installation est faite par le plombier et l'architecte, mais, en dehors des questions purement techniques, la maîtresse de maison doit apporter toute son attention à l'aménagement pratique de ce service si important, au point de vue de la commodité, de l'usage et de l'entretien journalier ; en réfléchissant d'avance à ces questions, elle évitera des bévues et s'épargnera de tardifs regrets.

Le premier point, le plus important, est de disposer d'une aération suffisante. Si l'eau est chauffée dans la pièce même par un appareil à gaz, l'évacuation des gaz de combustion est indispensable. Et même si l'on dispose d'une source d'eau chaude extérieure, la grande quantité de liquide mise en oeuvre produit un énorme dégagement de vapeur d'eau, qui, sans être noire, ne laisse pas d'être gênante, si l'on ne dispose d'aucune aération. C'est pourquoi on évite toujours, à regret souvent, les cabinets noirs, pièces en second jour, réduits non aérés, comme impropres à cet usage.

Les considérations qui précèdent nous dictent également notre choix en ce qui concerne le revêtement du sol et des murs. L'évaporation de l'énorme quantité d'eau chaude produit une condensation abondante sur les parois froides. De plus, on doit pouvoir barboter à son aise, dans la salle de bains, sans redouter les dégâts. On en prescrira donc tout ce qui craint l'eau: tentures, meubles cirés ou vernis, métaux oxydables, pour rechercher uniquement les matériaux inaltérables et d'entretien facile.

Le sol sera acrrelé, dallé, mosaïqué. Si l'on recule devant la dépense dans un local loué, le linoléum de bonne qualité, collé au plancher suffira à la rigueur. Le tapis de caoutchouc est doux aux pieds, mais cher et d'entretien moins facile que le linoléum.

Les murs en carreaux de faïence, mosaïque, pâte de verre, grès de couleur sont parfaits; on réalise de petits chefs-d'oeuvre dans ce genre, mais tout cela est fort coûteux. La peinture émail lavable constitue un pis-aller fort acceptable, mais elle demande à être renouvelée assez souvent, étant attaquée à la longue par la vapeur et les gaz du chauffe-bain. Elle convient également aux meubles et aux accessoires.

J'avais travaillé pour mon compte, il y a quelques années, cette question de l'installation d'une salle de bains. Mais, désireuse de tenir mes lectrices au courant des dernières nouveautés, je suis allée faire un tour chez les installateurs les plus réputés de la capitale. Bien par acquit de conscience, car je pensais, comme beaucoup d'entre vous, sans doute, qu'on ne pouvait pas inventer grand'chose en cette matière. Une surprise m'attendait.

De même que le linge neigeux est devenu rose, bleu, citron, la blanse salle de bains, à l'aspect net et immaculé, est, elle aussi revenue verte, jaune, mauve... et même noire!! J'en ai vu une, dallée et revêtue de mosaïque violacée, meublée d'une cuve de réglisse, d'un lavabo idem, avec des robinets d'argent. L'effet était un peu macabre, mais non sans beauté. La mosaïque d'or est très en faveur; mais ce sont là fantaisies d'esthètes à la bourse bien garnie.

Une maîtresse de maison qui se contente du confort du "pratique" s'arrangera d'une salle de bain nette et blanche, claire et nette.

La classique baignoire de fonte émaillée, à large gorge, à pieds arrondis, subit aussi le rude assaut des novateurs. On lui oppose la baignoire américaine, basse, posant sans pieds sur le sol encastrée dans le revêtement du mur, ou entourée de trois côtés par un rideau de tôle émaillée faisant corps avec elle. Le Français monté dans sa baignoire, l'Américain descend dans la sienne. Evidemment, le désagréable nid à poussière constitué par le dessous de nos appareils est ainsi évité, mais attention au vidage. Si l'on commet la faute, de le laisser englober dans l'édifice, quelle complication quand le tuyau de descente vient à se boucher!

Robinets, trop-plein et vidage, ce dernier toujours à va-et-vient et non plus à la chaîne, se placent soit au bout, soit au milieu de la baignoire, suivant la disposition des lieux. La deuxième solution rend les robinets plus faciles à manoeuvrer pendant que l'on est dans le bain. Mais il faut surtout penser à la facilité d'accès du siphon de vidage, en prévision des réparations.

La dernière nouveauté en robinetterie est le cuivre recouvert d'acier chromé, qui tend à remplacer le cuivre nickelé. L'acier chromé semble devenir le métal ménager de l'avenir. Il est absolument inaltérable et ne nécessite aucun entretien. Les formes des robinets ont été simplifiées à l'extrême suivant l'évolution du style moderne. J'ai vu aussi de merveilleuses baignoires de grès émaillé, splendides, mais de prix fort élevés, contre lesquelles les vendeurs eux-mêmes m'ont mise en garde; leur poids est considérable, lorsqu'on y ajoute celui de 200 litres d'eau, tous les planchers ne sont pas en état de les supporter. Craignez la responsabilité, les risques de dégâts.

De plus, si elles conservent bien la chaleur, elles sont longues à échauffer, et confisquent à leur profit une grande partie des calories fournies à l'eau.

Les autres appareils placés le plus souvent dans le même local sont: le lavabo de grès ou de porcelaine émaillé, le bidet bain de pieds de même matière, le siège de W. C., fréquemment placé dans les salles de bains modernes.

Le grès, bien que plus coûteux, est préférable à la porcelaine, parce que plus solide et moins sujet à "tressaillir" (en jargon de céramistes, tressaillir, c'est se fendiller de mille stries qui noircissent à l'usag.)

L'entretien de ces appareils émaillés? Du savon blanc bien mousseux. Un détergent pour les graisses .Eviter les poudres siliceuses, les savons minéraux, qui attaquent le brillant de l'émail, lui font perdre son poli, car il s'encrasse alors plus rapidement, et devient plus difficile à nettoyer. Un bouchage partiel est parfois occasionné par des cheveux, du savon, des débris de chiffons. On obtient souvent un résultat satisfaisant en vidant le plus complètement possible le siphon à l'aide d'une poire de caoutchouc et en remplaçant l'eau enlevée par de l'eau de Javel pure qu'on laisse séjourner quelques heures. Celle-ci attaque la cellulose et non le métal. Terminer à l'eau bouillante carbonatée qui dissoudra les graisses.

Tout au plus peut-on, si l'entretien de la baignoire a été négligé et après l'avoir frottée à la brosse douce et au savon, puis avec un chiffon imprégné d'essence minérale, frotter avec un peu de ponce très fine sur un chiffon mouillé les parties encrassées que le savon et l'essence n'auraient pas suffi à nettoyer. Cette éventualité ne se produira pas si, après chaque bain, la baignoire est brossée à la brosse savonneuse, rincée et frottée au chiffon imbibé d'un peu d'essence.

Au-dessus du lavabo, l'usage est de poser une tablette de verre supportée par des consoles de métal, destinée à recevoir les flacons, le verre de toilette. Là comme à la cuisine, le moins d'étalage possible.

Les façons de notre lingerie suivent l'évolution de la mode

LA LINGERIE est l'interprète exacte de la mode actuelle; sa forme est l'image de celle de nos costumes et les modifications de sa coupe s'inspirent de toutes les modifications que la mode fait subir à nos toilettes.

Les Patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Trois larges volants composent la jupe de cette charmante robe de jeune fille en mousseline de soie fleuri. Les volants des manches et du col sont en organdi uni.

Ce patron (3177) peut être obtenu dans les grandeurs de 12, 14, 16, 18 et 20 ans, ou buste 36 et 38.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: "Bureau des Modes", "La Patrie", Montréal.

L'Art Culinaire

Gâteau aux amandes. — Pilez au mortier 1-2 lb. d'amandes épluchées, avec 1-2 lb. de sucre et la moitié d'un citron haché fin.

Mélangez avec 2 onces de fécule de pommes de terre quatre oeufs entiers, plus deux jaunes, ajouter un peu de sel. Battez en neige bien dure les deux blancs que vous avez conservés, incorporez-les au mélange ci-dessus, puis faites cuire à feu doux dans un moule ou une casserole préalablement beurrée.

Une requête à la Lachine des barbiers-coiffeurs

LACHINE, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les barbiers-coiffeurs de Lachine viennent de présenter une requête au Conseil municipal pour demander que les salons de coiffures soient ouverts jusqu'à 10 heures le samedi soir, au lieu de 11 heures, et que le mercredi de chaque semaine, les salons de barbiers et de coiffure ferment à une heure.

LA DIATHÈSE NÉVRALGIQUE

Il existe des gens qui souffrent tout le temps ou sont du moins en imminence de névralgies.— Si, à beaucoup de névralgies, il est possible de trouver une cause, il existe une catégorie spéciale de névralgiques qui sont des nerveux, fils ou parents de diabétiques, rhumatisants, asthmatiques, obèses, qui forment cette grande famille morbide des neuro-arthritiques. — La diathèse névralgique guérit surtout par le traitement général, par l'hygiène et le régime.

Il est bien connu que certains névralgiques sont particulièrement sensibles au froid; un abaissement un peu brusque de la température suffit à produire chez eux l'apparition d'une crise de douleurs.

Nous avons dit: névralgiques. C'est que, en effet, il existe des gens qui, tout le temps, souffrent ou sont du moins en imminence de névralgies. Une fatigue, un excès, un coup d'air, le passage brusque du chaud au froid, réveillent aussitôt la douleur. Cette dernière est souvent étroitement localisée: névralgie frontale ou migraine ophtalmique, névralgie dentaire ou intercostale, sciatique ou douleur des seins; mais elle peut aussi être ambulatoire, passer d'un nerf à l'autre, au hasard, semble-t-il, des circonstances. Et c'est pourquoi de vieux auteurs ont parlé de diathèse névralgique, dont l'opinion du reste n'a pas été suivie.

Sans doute, il est bien difficile de voir dans ces crises, quelque fréquentes qu'elles soient, des signes d'un état morbide commun, parce que, à beaucoup de névralgies, il est possible de trouver une cause. Ainsi, les névralgies des reins et du ventre, si fréquentes chez la femme, ont presque toujours pour point de départ une affection utérine; de même maintes névralgies du dos et des côtes sont manifestement liés à des maladies des organes thoraciques, plèvre ou poumons, et spécialement à la tuberculose. De même encore, dans certaines sciatiques et dans certaines névralgies des reins, il est possible d'incriminer l'existence d'une compression: constipation, tumeur. Enfin, les fièvres paludéennes, les vices du sang, les fièvres éruptives, le saturnisme, l'alcoolisme, peuvent donner naissance à des névralgies bien caractérisées.

Mais tout cela, pourtant, n'empêche pas que, parfois, il est impossible de trouver une cause apparente à des névralgies, et précisément à celles qui se répètent, à tout bout de champ, chez des malades donnés... Les autres névralgies ne se montrent qu'à certains moments. Il n'en est pas de même de la diathèse névralgique. Elle apparaît presque dès la petite enfance, se manifeste à des intervalles plus ou moins rapprochés pendant la jeunesse et même l'âge adulte, et ne s'amende ou cesse qu'au seuil de la vieillesse, vers la cinquantaine. Et ce sont ces névralgies-là qui se montrent de beaucoup les plus sensibles aux variations de la température. On peut même aller jusqu'à dire que certaines ne se produisent que l'occasion d'un refroidissement.

Tous ces névralgiques sont des nerveux. Parmi les parents de ces malades, il est de règle de trouver, non seulement des névralgiques, mais aussi et plus souvent encore des goutteux, des lithiasiques, des obèses, des diabétiques, des rhumatisants, des asthmatiques, tous atteints de ces différentes manifestations de la grande famille de neuro-arthritisme. Bien plus, quand les névralgies s'espacent et tendent à disparaître, on voit, chez ces personnes, naître et se développer une des formes de l'arthritisme classique, principalement la goutte, sous ses diverses modalités. D'ailleurs, il n'est pas exceptionnel d'observer en même temps des signes évidents de neurasthénie ou de maladie psychique.

Or, tous les neuro-arthritiques, le fait est connu depuis longtemps, quoique non expliqué encore d'une manière satisfaisante, sont extrêmement sensibles aux variations du milieu extérieur, à l'état électrique de l'atmosphère, aux vents, à la neige, et surtout aux changements de température, même peu importants. Le froid agit sur eux plus manifestement, et c'est ce qui explique chez ces malades la fréquence des névralgies à froid. Mais les poussées de chaleur peuvent aussi agir, encore que plus rarement. Une dame névralgique, fille d'un goutteux et d'une asthmatique, avait des crises de névralgie faciale aussi bien quand la chaleur était trop forte (en été ou dans une pièce trop chauffée l'hiver), que quand elle s'exposait au froid. Ces névralgies ont une autre particularité: elles sont très tenaces et résistent aux traitements classiques.

C'est surtout par le traitement de l'état général qu'on arrive à les calmer et à les guérir.

Aux névralgiques diathésiques ci-dessus, aux neuro-arthritiques, comme à tous les malades de la nutrition, diabétiques, obèses, rappelons la nécessité: d'une vie calme, sans excès, sans émotions; d'un laxatif doux, périodique; des alcalins (bicarbonate, benzonate de soude); de la gymnastique du chambre le matin, sans appareils, suivie de lotions alcoolisées et de frictions; des bains tièdes(s'ils ne réveillent pas les douleurs).

Il y a deux catégories de gens dans l'état morbide qui nous préoccupe: les maigres et les florides. Les premiers auront plutôt une alimentation tonique, reconstituante. Les seconds éviteront les aliments riches en nucléines, tels que les viandes jeunes (le veau), les rognons, le foie, le ris de veau; ils éviteront aussi les aliments riches en acide oxalique: l'oseille, les épinards. Pas de viandes faisandées non plus. Pas de chocolat et de faux "aliments d'épargne": thé, cacao, café. Ils banniront la bière, le cidre, le bourgogne, l'alcool sous toutes les formes.

Il n'est permis qu'un quart de viande pour trois quarts de légumes, pâtes et fruits. Il faut manger peu salé, boire beaucoup, surtout entre les repas (au lever et au coucher), une eau faiblement minéralisée ou alcaline faible, ou de l'eau rouge, ou du vin blanc très étendu.

Contre la névralgie proprement dite: application locale d'une compresse imbibée d'une solution sursaturée et pâteuse de borax. Au encore, badigeonnage avec: vaseline, 75 parties; mésotan, 25 parties (ne pas recouvrir d'un pansement). On peut aussi se frictionner avec cette préparation: acide salicylique, 10 parties, camphre réduit par l'éther, 6 parties; lanoline, vaseline, à 30 parties.

On peut utiliser avec avantage les cachets d'un des calmants suivants: aspirine, 0 gr. 50 ou; pyramidon, 0 gr. 15; citrate de caféine, 0 gr. 03 (trois à quatre fois par jour).

Le Docteur

LE FILS DE TARZAN

Pendant qu'on conduisait Tarzan en prison, la fille, Dilecta, qu'il avait sauvée des menées traîtresses de Fastus, reposait chez elle parmi ses esclaves. Ses parents Dion Splendidus et son épouse, étaient partis en litière à un banquet. L'invitation était venue dans l'après-midi de la part d'une famille favorisée par l'empereur.

Le banquet dura jusqu'à tard dans la nuit. Pendant que les invités se cachaient la bouche pour bâiller, l'empereur Sublatus ne montrait aucun signe de décision de terminer le banquet et personne n'osait faire un mouvement vers la porte pendant que l'empereur demeurait à table. Mais finalement un officier arriva avec un message qu'apparemment avait attendu Sublatus. Il sourit avec satisfaction.

Demandant à tout le monde excepté Dion Splendidus et son épouse de se retirer, l'empereur annonça aux parents de Dilecta que Maximus Praeclarus, le fiancé de cette dernière, avait été arrêté pour avoir abrité Tarzan des Singes. "Si elle désire sauver la vie de Praeclarus", dit Sublatus, "elle devra marier mon fils, Fastus. Autrement, Praeclarus mourra comme traître."

Dion Splendidus retourna chez lui, le coeur rempli de peine. Il savait que le trouble dans lequel se trouvait Praeclarus était dû à son amour pour sa fille. Il était cruel de lui demander, à elle, de faire un tel choix. Mais il appartenait à la jeune fille de décider. Lorsqu'il lui présenta l'ultimatum de l'empereur, elle ne broncha pas. "Je possède une dague" dit-elle simplement.

BOVRIL

fait de délicieux

SANDWICHES

Ajoutez-en un peu au fromage à la crème ou au beurre dont vous faites les sandwiches

THÉATRE MUSIQUE, CINÉMA

"Fra Diavolo" la semaine prochaine au Cinéma de Paris.

Pierre Magnier et Jacques Varennes se montrent de brillants interprètes du film parlé français.

Il est intéressant de retrouver à l'écran nombre d'artistes dramatiques qui ont joué sur les principales scènes montréalaises. Hier, c'était Georges Colin dans "Le Procureur Hallers". Aujourd'hui, c'est Pierre Magnier et Jacques Varennes qui sont les vedettes du film parlé français, "Fra Diavolo" au Cinéma de Paris.

Pierre Magnier a fait trois saisons à Montréal, dont deux avec la troupe officielle de la Porte Saint-Martin. Ce parfait comédien a joué ici avec un énorme succès "Cyrano de Bergerac", "Madame Sans-Gêne", "Le Maître de Forges", et "L'Appassionata". A Paris, Pierre Magnier a fait de nombreuses créations et notamment "Le Renard Bleu" à la Potinière. Son succès au film parlé français s'affirme de plus en plus et ses admirateurs montréalais seront heureux de le voir dans le rôle du Prince de Fondi de "Fra Diavolo" qu'il joue avec un brio extraordinaire.

Jacques Varennes débuta à Montréal, au théâtre Canadien-Français, au cours d'une des premières saisons de la troupe Schauten-Lombard. Il se fit remarquer dans "La Maison Cernée", de Pierre Frondaie, "Sapho", et "Monsieur Beverley". L'année suivante, il faisait partie de la troupe Beeman, à l'Orpheum, et interprétait avec une surprenante souplesse des rôles comme le baron Lebourg de "La Rafale" de Bernstein. Il fit une fructueuse saison, à Québec, avec Mlle Antoinette Giroux, puis repartit pour Paris où il devait connaître une brillante série de succès. Ce fut d'abord "Beethoven" à la Porte Saint-Martin, puis "Napoléon IV" de Maurice Rostand. Avec l'avénement du film parlé, Jacques Varennes trouve une nouvelle forme de succès et son interprétation du chef de police Viani dans "Fra Diavolo" le classe au premier rang des artistes du cinéma français.

La prodigieuse carrière cinématographique de Mary Pickford l'étoile de "Kiki"

A partir des jours où les films étaient en quatre rouleaux à ceux des films parlés actuels, il

Mlle MARY JICKFORD, l'étoile de "Kiki".

y a marge. Mary Pickford qui sera au théâtre Princess à partir de samedi est une des rares qui ont connu toute cette transition. Née à Toronto, elle joua avec sa mère, sa soeur et son frère, Lottie et Jack Pickford, et devint une véritable "trooper". A mesure qu'elle grandissait physiquement et mentalement, elle devenait ambitieuse et lorsque les exigences de la route la laissèrent à New-York, sa mère continuant la tournée, la diminutive petite actrice blonde aux yeux bleus, s'arrangea pour rencontrer David Belasco. Bien qu'il n'avait pas de rôle pour elle, il lui donna de bons et excellents conseils car même alors la petite Gladys Smith, comme Mary Pickford s'appelait dans ce temps-là, avait de la personnalité et promettait beaucoup. Entr'autres conseils il lui suggéra d'employer le nom de Mary Pickford, un surnom de la famille, que Glady lui révéla durant l'entrevue. Une saison ou deux plus tard il lui donna un rôle important dans "The Warrons of Virginia". Alors vint son choix d'entrer dans le cinéma. Son succès dans cette carrière est bien connu. Débutant modestement elle avança graduellement jusqu'à ce qu'elle devint "l'idole d'Amérique" et durant des années elle régna comme reine du cinéma. Avec l'avènement des films parlés plusieurs étoiles qui avaient brillé au ciel du cinéma silencieux disparurent, mais Mary Pickford demeura encore une étoile aussi lumineuse qu'aux anciens jours. Et, dans son dernier film, "Kiki", on dit qu'elle est encore la brillante étoile de cinéma qu'elle était lors du cinéma silencieux.

Ici et là dans les Studios de la Universal

Carl Laemmle, président de la Universal, ainsi que Carl Leammle jeune, gérant général de Universal City, sont arrivés samedi soir à Hollywood. Malgré une maladie soudaine contractée sur le train, Leammle jeune a passé une partie de la soirée de samedi et toute la journée de dimanche à son bureau.

John Boles a un abcès à une dent et a la mâchoire tellement enflée qu'il lui est impossible de jouer le rôle du comte dans "Strictly Dishonorable". La première tâche de Carl Leammle jeune en arrivant aux studios a été de lui trouver un remplaçant. Aussitôt que sa dent sera guérie, Boles jouera dans "Back Street".

Dans l'intervalle les vides dans la distribution de "Strictly Dishonorable" se remplissent à grands pas. William Ricciardi, qui a créé le rôle du propriétaire de la boîte de nuit dans la troupe de New-York et qui l'a joué à Londres, vient d'arriver à Universal City et Sidney Toler, qui était dans la production Belasco "It's a Wise Child", jouera le constable.

Les rapports nous arrivant de Californie proclament sans équivoque que "Ex-Bad Boy" sera la sensation comique de l'été. Cette pièce de John Emerson et d'Anita Loos a donné à Robert Armstrong, qui s'est spécialisé à l'écran dans des rôles virils, l'occasion de faire une délicieuse comédie. La distribution comprend Jean Arthur, Lola Lane, George Brent, Mary Doran, Jason Robards et Spencer Chartres.

Stanley Bergerman, gérant général des sujets courts pour Universal, vient de créer une sensation en annonçant une nouvelle trouvaille pour l'écran. Il prétend que Sally Sweet fera fureur avec Slim Summerville dans sa deuxième comédie de marin. Sally Sweet est une charmante petite personne, frappante, aux yeux noirs. Elle est très bonne danseuse, chante comme un rossignol, et s'est rendue très populaire comme hôtesse d'un club de nuit à Los Angeles. Elle est à présent une des attractions principales au Club George Olsen.

Cette comédie avec Slim Summerville comme étoile, commencera aussitôt que Slim sera remis de son attaque de grippe espagnole. Eddie Gribbon fera partie de la distribution sous la direction de Harry J. Edwards.

"Waterloo Bridge" vient de commencer sous de favorables auspices à Universal City, sous la direction de James Whale. Un des spectateurs les plus intéressés est Robert E. Sherwood, l'auteur de la pièce, qui a été adaptée à l'écran par Benn W. Levy.

Kent Douglass, Mae Clarke, Enid Bennett, Doris L'oyd, Ethel Griffies, Frederic Kerr et Rita Carlisle ont des rôles importants dans la distribution.

THETFORD MINES

THETFORD MINES, 13. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. F. X. Landry, de Lewiston, Me., accompagné de ses fils, Gérard et Henri et de ses jeunes filles Juliette et Marguerite, en visite chez M. Jos. Landry.

—M. et Mme A. Morisset, de Lac Noir, chez M. Louis Simoneau.

—M. et Mme Herménégilde Allaire, de Granby, de passage dans notre localité.

—M. et Mme Ernest Cyr, M. et Mme Treffé Bolduc, ainsi que Mme Alphonse Gouiet et ses enfants ont passé la semaine au Lac Clapham.

—M. Léo Perland, était de passage à Notre-Dame du Lac, cette semaine.

—M. et Mme Grumeau et leur famille, de Somersworth, en promenade chez Mme Gédéon Brousseau.

—M. et Mme Henri Poiré, de Détroit, Mich., sont au chalet de M. Jos Morin au Lac Champlain.

—M. et Mme J.-A. Bédveau, étaient à Québec, pour la fin de semaine.

—Mlle Cécile Riopel, de passage à Victoriaville.

—M. et Mme Achille Couture et leurs enfants, de Saint-Johnsbury, Vt., ont passé la semaine chez M. Jos Couture.

—M. Edmond Rhéaum, de South Brookfield, Nouvelle-Ecosse, était en ville cette semaine.

—M. Ovide Couture, de Montréal, dans sa famille pour quelques jours.

—Mlle Merilda Laliberté, de Montréal, chez son frère M. Emile Laliberté.

—Mme Ovide Gareau, de retour d'une promenade à New-York.

—M. l'abbé Lavergne, de Québec, était de passage en ville lundi soir, où il a rencontré les membres du cercle d'études sociales, Pie XI.

—M. Jules Thibault, de la Banque Canadienne Nationale, de Farnham, passe quelques jours en ville.

—M. Gérard Roberge, de Montréal, comptable à la maison Greenshield et Cie, actuellement chez son père, M. Jos. Roberge.

—MM. Alcide Grondin et Robert Lessard sont allés demeurer à N.-D. du Lac, Témiscouata.

—M. P. Allyre Roberge, régistrateur, a été élu par acclamation, commissaire d'écoles pour la cité de Thetford, remplaçant M. J.-B. Normandeau dont le terme de deux ans était expiré.

—M. Jos. Lafontaine et sa famille sont de retour d'une promenade à Rougemont et Granby.

—M. Arthur Baillargeon, de Roche Jet, en vacance pour une quinzaine dans sa famille.

—M. Gustave Savoie, télégraphiste, et sa famille, nous ont quittés pour aller demeurer à Weedon.

—M. Avila Drouin qui a passé quelques jours dans sa famille est retourné à Notre-Dame du Lac.

—M. et Mme J.-L. Tardif, de Lévis, étaient dimanche en visite chez M. Remée Lemieux.

—M. Louis Constantineau, de Montréal, passe la vacance chez son oncle M. J.-L. Demers.

—M. Lionel Roberge, de Saint-Georges de Beauce, en visite chez son père M. Jos. Roberge.

—M. et Mme Arthur Baillargeon, actuellement en promenade à Saint-Anselme et Québec.

—M. et Mme Jules Lemay ont passé la fin de semaine à Saint-Jean Deschaillons et Parisville.

—MM. Alphonse Doyon et Albini Lafrance et leurs familles passent l'été au Lac Clapham.

—M. le curé G. Sauvageau était de passage à Notre-Dame du Lac ces jours derniers.

—M. Albert Galipeau est allé travailler à North Ratley.

—M le docteur et Mme Paul-Henri Lessard actuellement en promenade à Montréal.

—Mme Constantineau, de Montréal, actuellement en visite chez sa fille Mme Léonard Demers.

—MM Jean-Paul Roberge, Wilfrid Roberge, Raymond Savoie et Jean-Paul Roy étaient de passage à Mégantic dimanche, à l'occasion d'une initiation de Chevaliers de Colomb.

BOMBAY — L'"Evening News" publie la nouvelle de graves émeutes à Pudukkotai.

ST-DENIS
Film Parlant Français
Dernière représentation. Programme double. Première fois au Canada BULPHEGOR et LA PLACE EST BONNE".
Commençant DEMAIN, programme double.
"LE PROCUREUR HALLERS"
100% parlé français et Le Championnat de Boxe STRIBLING & SCHMELLING.

LOEWS 25c
VAUDEVILLE & PICTURES
A L'AFFICHE
Reginald Denny et Leila Hyams dans
"STEPPING OUT"
5 Numéros de vaudeville
CE SOIR Soirée Jubilé.
Semaine prochaine
PAULINE GARON
EN PERSONNE
Jeunes filles — Participez à notre "concours de ressemblance" Pauline Garon $25.00 en or et garde-robe complète à la Garonne. S'adresser dès maintenant en personne à l'administration.

CAPITOL 25c
TWO BIG PICTURES
AUJOURD'HUI
Emotions! Action! Idylle!! Rires!
'Sweepstakes'
Avec
Eddie Quillan — Marion Nixon
Aussi
"The Speckled Band"
Le magnifique drame de mystère de Conan Doyle

PALACE 25c
HOME OF TALKIES
AVANT-PREMIERE
Ce soir à 11 heures
NANCY CARROLL et FREDERIC MARCH
dans
"The Night Angel"
AUJOURD'HUI
"Women of All Nations"

CINÉMA DE PARIS
694, Ste-Catherine ouest
(Vis-à-vis Eaton)
"ROMANCE A L'INCONNUE"
Film parlé français G. F. F. A. avec ANNABELLA, A. Guivel et Mary Costes

NATIONAL
M. OSCAR VALADE présente "DANS LA P'TITE RUE MAHEU". — 3 Sketches — 3. Sur l'écran: "QUAND NOUS ETIONS DEUX", vue parlante français.

FRANÇAIS
Aujourd'hui: "STRANGERS MAY KISS" avec NORMA SHEARER. Aussi "LAUGH AND GET RICH", avec DOROTHY LEE. Comédie et Vaudeville. Ce soir, 3 actes de Vaudeville.

PRINCESS
A PARTIR DE DEMAIN
MARY PICKFORD
dans le rôle le plus sensationnel de sa carrière!
"KIKI"
avec Reginald Denny
11 a.m. à 1 p.m. 25c
Aujourd'hui — dernier jour "The Colonel's Lady"
1 à 5, 25-35c. 5 à 11, 35-60c

PARC DOMINION
RUE NOTRE DAME EST
Le plus grand parc d'amusement du Canada
EMBARQUEZ ET AMUSEZ-VOUS
Courses d'auto, Promenade Whoopee, Promenade en Auto-Chenille, Tumble Bug, The Whip, Promenade de la Victoire, Chutes, Dodgem, Promenade en Aéroplane, Carrousel. La plus petite mère et le plus petit bébé, autres attractions et jeux.
DANSE AVEC ANDY THOMPSON ET SON ORCHESTRE
ENTREE: Après-midi, adultes 10c, enfants, 5c, samedis, dimanches et fêtes exceptées. Soirées et fêtes, adultes 15c, enfants 7c.
PERMIS DE BIÈRE
MUSIQUE—APRÈS-MIDI ET SOIR

La Radiophonie

Programme d'aujourd'hui 17 Juillet

CFCF—Montréal—201.1 mètres
Midi. Sur l'aile de la chanson, N.B.C.
1 h. Cotations de la Bourse.
1 h. 15 Orchestre du Palais d'Or, NBC.
2 h. Institut de radio Homemakers
3 h. Programme Ros. Hall.
4 h. Edna Wallace Hopper.
5 h. Musique Hartney.
6 h. L'heure du crépuscule.
7 h. Amos et Andy, NBC.
7 h. 15. Périods musicale des enfants.
7 h. 30. Phil Cook, NBC.
8 h. Résultats du baseball.
9 h. Studio.
10 h. Programme de L'Illustration.
11 h. Vincent Lopez et son orchestre, NBC.

CKAC—Montréal—411 mètres
10 h. 30. Ouverture des cotations de la Bourse.
12 h. 30. Les cotations de la Bourse.
12 h. 40. Orgue chez Ogilvy's.
3 h. 45. Cotations de la fermeture de la Bourse.
4 h. Nouvelle du nord.
5 h. Orchestre du Ritz Carlton.
6 h. Causerie de la "Canadian Opera".
6 h. 15. Orchestre du Queen's.
7 h. Orchestre symphonique Philco
7 h. 30. Orchestre du Windsor.
8 h. 9 h. L'heure Provinciale.
9 h. Orchestre du Ritz Carlton.
10 h. L'heure du Pacifique.
11 h. Orchestre de Jack Denny.

CKGW—Toronto—434.8 m.—690 k.
6 h. 15. Orchestre de chambre, NBC.
6 h. 30. La réponse Gruen.
7 h. Amos et Andy.
7 h. 15. Un moment avec Mme Aida.
8 h. Cities Service. — Concert orchestre.
9 h. Le trio Joyce.
10 h. L'heure du Canadien Pacifique.
11 h. Romanelli et son orchestre.
11 h. 30. Echos de l'Opéra.

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York— 454.3 mètres 660 K.
10 h. 30 p.m. Programme RKO.—Théâtre de l'air — Studios New-York, Chicago.
11 h. Orchestre de Vincent Lopez
12 h. Orchestre Paul Whiteman.

WJZ—New-York—394.5 mètres 760 K.
10 h. Les musiciens de P. Whiteman.
10 h. 30. Clara, Lu et Em, NBC.
11 h. Musique Slumber.
12 h. Orchestre de Cab Calloway.
12 h. 30. Orchestre de Henry Busse.

KDKA—East Pittsburg—305.9 m.
10 h. 30. Clara, Lu et Em, NBC.
11 h. 15. Trio de saxophone.
Minuit. Orchestre de Jennie Joy.

WGY—Schenectady—379.5 mètres
10 h. Programme Eastman Kodak
11 h. Orchestrede Bill Dehey.
12 h. Orchestre de Paul Whiteman.

WLW—Cincinnati—318 mètres 700 K.
11 h. Voix céleste.
12 h. Orchestre de l'hôtel Gibson.
1 h. Orchestre de l'hôtel Plaza.

WOR—Newark—422.3 mètres
11 h. 05 p.m. Sérénade Herbert.
11 h. 30. Moonbeams.

WPG—Atlantic City 272.66 m.
10 h. 30. Orchestre de l'hôtel Ambassador.
11 h. Récital d'orgue. — J. Wiener.
11 h. 30. Orchestre du Casino Atlantic City.
12 h. 30. Anne Leaf à l'orgue.

WNAC—Boston—243.8-1230
11 h. 30. Orchestre de Emery Daugherty.
12 h. Orchestre da George Olsen.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

Programme de Samedi 18 Juillet

CFCF—MARCONI
Midi. Sur l'aile de la chanson, NBC.
1 h. Cotations de la Bourse.
5 h. Programme Hartney.
7 h. Amos et Andy, NBC.
7 h. 15. Le Cercle Purple.
7 h. 30. Récital—M. Harding.
8 h. 15. Résultat du baseball.
8 h. 30. Studio.
10 h. Cuckoo, NBC.
10 h. 30. Studio.
11 h. James Thornton NBC.
11 h. 15. Orchestre de l'hôtel New-York.

CKAC—MONTREAL—411 mètres
12 h. Le trio La Presse.
12 h. 45. Orgue chez Ogilvy's: le docteur Herbert Sanders.
5 h. 30. Causerie de l'oncle Bill. La ligue de Sécurité.
6 h. Sera annoncé.
6 h. 45. Le pianiste W. Eckstein.
8 h. Club Kelly Happy Days.
9 h. Les frères Hernandez.
9 h. 30. Orchestre philharmonique de New-York.
10 h. 30. Orchestre de Léo Lesieur.
11 h. Jack Denny et son orchestre.

Postes canadiens

CKGW—Toronto—434.80 mètres
6 h. 30. Musique en dinant.
7 h. Amos et Andy, NBC.
8 h. Orchestre de Rudy Vallee.
8 h. 30. Orchestre de High School.
10 h. Cuckoo, NBC.
10 h. 30. Silence.

Postes américains

WEAF—NEW-YORK—454.30 m. 660 k.
10 h. p.m. Orchestre Lucky Strike.
—B. A. Rolfe.
11 h. Sketch comique.
11 h. 15. T. Henry et son orchestre.

WJZ—NEW-YORK—394.50 mètres 760 k.
9 h. 30. Orchestre de Donino.
10 h. Sketch, burlesque.
11 h. Musique Slumber.
12 h. Orchestre de Paul Whiteman.

WPG — ATLANTIC CITY 272.66 mètres
12 h. 15. Orchestre de Guy Lombardo.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

WNAC—BOSTON—243.8—230 m.
9 h. p.m. WNAC Chroniques sur le Chevrolet.
11 h. 30. Orchestre Bert Lown.
12 h. Orchestre de Guy Lombardo.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

KDKA—EAST PITTSBURG 305.90 mètres
10 h. p.m. Cuckoo.
10 h. 30. Clara, Sue et Em, NBC.
11 h. 15. Message aux explorateurs
WGY—379.-790—SCHENECTADY
9 h. Heure General Electric.
10 h. Heure Lucky Strike.
11 h. Orchestre de Bill Deher.
12 h. 0. Orchestre de l'hôtel New Yorker.
12 h. Programme de danse.

WLW—CINCINNATI—428 m. 700 k.
10 h. p.m. Orchestre du Club Sobio.
1 h. Orchestre hollandais. Ralph Bennett.

WOR—NEWARK—422.30 mètres
11 h. 03 p.m. Orchestre Will Oakland.
11 h. 30. Danse, Julian Woodworth
12 h. 30. Orchestre de Vincent Lopez
12 h. 45. Orgue chez Ogilvy's: le docteur Herbert Sanders.
5 h. 30. Causerie de l'oncle Bill. La ligue de Sécurité.
6 h. Sera annoncé.
6 h. 45. Le pianiste W. Eckstein.
8 h. Club Kelly Happy Days.
9 h. Les frères Hernandez.
9 h. 30. Orchestre philharmonique de New-York.
10 h. 30. Orchestre de Léo Lesieur.
11 h. Jack Denny et son orchestre.

Postes canadiens

CKGW—Toronto—434.80 mètres
6 h. 30. Musique en dinant.
7 h. Amos et Andy, NBC.
8 h. Orchestre de Rudy Vallee.
8 h. 30. Orchestre de High School.
10 h. Cuckoo, NBC.
10 h. 30. Silence.

Postes américains

WEAF—NEW-YORK—454.30 m. 660 k.
10 h. p.m. Orchestre Lucky Strike.
—B. A. Rolfe.
11 h. Sketch comique.
11 h. 15. T. Henry et son orchestre.

WJZ—NEW-YORK—394.50 mètres 760 k.
9 h. 30. Orchestre de Donino.
10 h. Sketch, burlesque.
11 h. Musique Slumber.
12 h. Orchestre de Paul Whiteman.

WPG — ATLANTIC CITY 272.66 mètres
12 h. 15. Orchestre de Guy Lombardo.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

WNAC—BOSTON—243.8—230 m.
9 h. p.m. WNAC Chroniques sur le Chevrolet.
11 h. 30. Orchestre Bert Lown.
12 h. Orchestre de Guy Lombardo.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

Victome de l'onde à Saint-Jean Deschaillons

SAINT-JEAN DESCHAILLONS, 17. (Du correspondant de la "Patrie").—Fernand Deshaies, âgé de seize ans, fils de M. Alphonse Deshaies, de Saint-Jean Deschaillons, s'est noyé vers 1.30 heure hier après-midi en se baignant avec des compagnons. Selon son habitude, il fit un plongeon, mais cette fois, il ne remonta pas à la surface.

Le corps de la victime n'a pas encore été retrouvé.

premier en Performance en Valeur - en Apparence et dans les VENTES

Lowboy à 11 Lampes

Conçu par Norman Bel Geddes, fameux dessinateur de beaux meubles. Il est exécuté en noyer américain à fines rayures et en noyer de bout assorti. Fini poli à la main panneau d'instruments en noyer noir à ramages, encadré de bois oriental assorti en "V". Contrôle de son à 4 points — Contrôle de volume automatique — Haut-parleur Electro-Dynamique de dimension exceptionnelle — Cadran Index de Postes — Commutateur pour les grandes distances. Sans contredit le meilleur radio jamais construit. Prix, complet avec les lampes..... **$199.50**

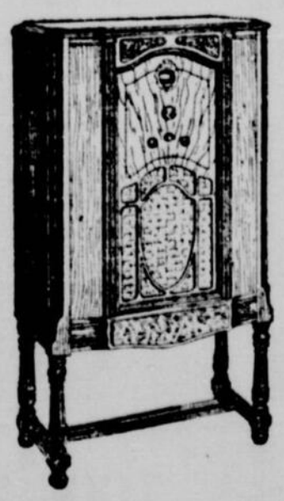

Highboy à 7 Lampes

Un des appareils les plus populaires jamais produits, avec cabinet en noyer américain à ramages et en érable piqué. Contrôle du son et Haut-parleur Electro-Dynamique amélioré. Cadran Index de Postes illuminé. Sa performance surpasse ra bien des récepteurs coûtant deux fois son prix. Complet, avec les lampes..... **$99.50**

DES le début, la suprématie du Philco en *Permormance*, en *Valeur* et en *Apparence* fut tellement remarquable que sa suprématie dans les ventes se produisit comme un résultat naturel. Les nouveaux modèles Superhétérodynes Equilibrés de Philco ont tellement accru cette suprématie sous les quatre rapports que nous venons de mentionner, qu'ils occupent aujourd'hui une classe toute particulière.

Grâce à une construction excellente, la performance du nouveau Philco est d'une supériorité étonnante. Grâce à une production qui excelle de beaucoup celle de tout autre manufacturier de radios, et grâce aussi à une incomparable efficacité de fabrication, les prix de Philco sont plus bas — beaucoup plus bas — que jamais auparavant.

Et Philco ayant pris la ferme détermination d'éclipser la beauté de tous les autres radios, Norman Bel Geddes, un dessinateur dont la réputation est faite dans l'univers entier, a été royalement payé pour dessiner les nouveaux cabinets Philco.

RESULTAT—Les ventes de Philco dépassent par milliers tous les records antérieurs — et elles augmentent de jour en jour.

Visitez votre plus proche dépositaire Philco AUJOURD'HUI. Peu importe ce que vous avez l'intention de payer — peu ou beaucoup — il y a un Philco à 7, 9 ou 11 lampes pour répondre exactement à vos exigences, et cela à meilleur marché que vous le pensiez. Vous avez le choix de dix modèles merveilleux — depuis le Baby Grand à 7 lampes, à $79.50 jusqu'au magnifique Radio-Phonographe à 11 lampes, marqué à $395.00. Tous les prix sont pour appareils complets avec lampes. Conditions faciles lorsque vous achetez.

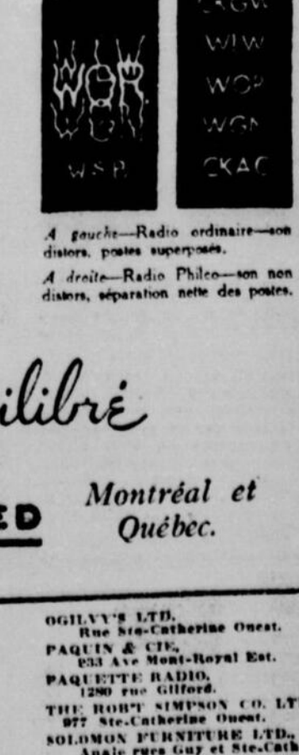

Highboy à 9 Lampes

Un appareil d'une beauté remarquable en noyer noir américain et noyer de bout, avec arche en bois oriental assorti en "V." Pilastres en noyer à fines rayures et décorations en érable piqué. Fini poli à la main. Contrôle de son à 4 points. Nouveau Haut-parleur Electro-Dynamique (25% plus efficace). Cadran Index de Postes illuminé. Prix complet avec les lampes.. **$159.50**

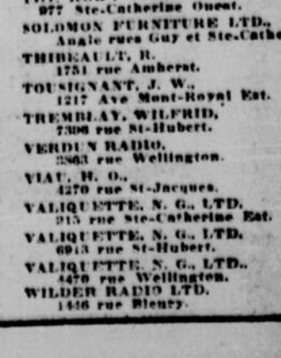

A gauche—Radio ordinaire—son distors, postes superposés.
A droite—Radio Philco—son non distors, séparation nette des postes.

PHILCO PRODUCTS LIMITED OF CANADA

·PHILCO·

RADIO FAIT AU CANADA

Superhétérodyne Equilibré

Distributeurs en Gros: **JOHN MILLEN & SON, LIMITED** *Montréal et Québec.*

Marchands autorisés du Philco:

EDMOND ARCHAMBAULT, ENRG., 500, rue Ste-Catherine Est.
AUTO ELECTRIC SERVICE, 280 rue Sherbrooke Ouest.
BEAURIEN RADIO, 814 rue Beaubien Est.
L. C. BARBEAU & CO., 281 rue Craig Ouest.
L. C. BARBEAU & CO., 6085 rue St-Hubert.
C. A. BEAUDET, 4743 Notre-Dame Ouest.
J. BOUCHARD, 3734, rue St-Hubert.
CHALIFOUX-TREMBLAY LTD, 7035 Blvd St-Laurent.
CARTMEL & SON, W. B., 4801 rue Wellington.
CLEMENT RADIO SALES & SERVICE, 510 rue Villeray.
DARLING T. C., 1442 rue Ste-Catherine Ouest.
DESROSIERS, LOUIS, 5724 rue Hadley.
DUFAULT, ROBERT, 1557 rue St-Denis.
DUPUIS FRERES LTEE, 805 rue Ste-Catherine Est.
DUBUC, J. A., 6014 Blvd Monk.
EATON CO. LTD. OF MTL. T., Rue Ste-Catherine Ouest.
ELECTRIC & RADIO LIMITED, 758, rue St-Pierre.
FABIEN LTEE, 3095 rue Wellington.
HARTNEY CO. LIMITED, 755 rue Ste-Catherine Ouest.
HARTNEY&CO. LIMITED, 4340 rue Wellington.
HOME OF MUSIC, THE 6418 rue Wellington.
LAYTON BROS., LTD, 1170 rue Ste-Catherine Ouest.
LAYTON BROS., 868 rue Ste-Catherine Est.
LACOMBE, J. A., 3403 rue Ontario Est.
P. A. LAFLEUR, 1900, rue Centre.
LAUZON & PHANEUF, 1126 Ave Mont-Royal Est.
LEGARE, P. T., LTEE, 1286 rue Amherst.
LEGARE, P. T., LTEE, 4150 rue Wellington.
LEGARE, P. T., LTEE, 4281 rue Ste-Catherine Est.
LEGARE, P. T., LTEE, 5467 rue Sherbrooke Ouest.
LEGARE, P. T., LTEE, 5960 rue St-Hubert.
LEGARE, P. T., LTEE, 1682 Ave Mont-Royal Est.
LANGELIER, J. DONAT, 510 rue Ste-Catherine Est.
LE JARDIN MUSICAL, 3829 rue Ste-Catherine Est.
LEGER, A. J., 1576 rue Ontario Est.
A. J. LEGER, 1110 Beaver Hall
MILLER, J. L., 382 rue Ste-Catherine Ouest.
MIREAULT & LASALLE, 280 rue Beaubien Est.
MUSIC SHOP (H. BERLIND) 1999, rue Ste-Catherine Est.
OGILVY'S LTD, Rue Ste-Catherine Ouest.
PAQUIN & CIE, 933 Ave Mont-Royal Est.
PAQUETTE RADIO, 1280 rue Gilford.
THE ROBT SIMPSON CO. LTD., 977 Ste-Catherine Ouest.
SOLOMON FURNITURE LTD., Angle rues Guy et Ste-Catherine.
THIBEAULT, R. 1751 rue Amherst.
TOUSIGNANT, J. W., 1217 Ave Mont-Royal Est.
TREMBLAY, WILFRID, 7398 rue St-Hubert.
VERDUN RADIO, 3863 rue Wellington.
VIAU, H. O., 4270 rue St-Jacques.
VALIQUETTE, N. G., LTD, 915 rue Ste-Catherine Est.
VALIQUETTE, N. G., LTD, 6913 rue St-Hubert.
VALIQUETTE, N. G., LTD., 4470 rue Wellington.
WILDER RADIO LTD, 1416 rue Bleury.

DERNIERS ÉVÉNEMENTS

Dans le QUÉBEC

DEUX ANS DE PENITENCIER

SHAWINIGAN FALLS, 17. (Du corr. de la "Patrie.") — Joseph et Benoit Cossette qui ont été arrêtés dernièrement, sous l'accusation d'avoir pénétré avec effraction dans le chalet de M. Alphida Crête et d'y avoir volé un moteur à chaloupe "Johnson" ainsi qu'une batterie de cuisine et autres objets, ont eu leur procès devant Son Honneur le Magistrat Marchildon. Ils protestèrent de leur innocence, mais la preuve a démontré qu'ils étaient coupable du vol dont ils étaient accusés. Les plaignants par l'entremise de leur procureur, Me Edouard Asselin, ont recommandé Benoit à la clémence de la Cour vu qu'il est marié et qu'il ne semblait avoir pris qu'une faible part au vol qui fut commis. M. le magistrat tint compte de cette recommandation et il le condamna à un mois de prison seulement, tandis qu'il condamnait son frère Joseph à deux ans de pénitencier.

COLLISION A SHAWINIGAN

SHAWINIGAN, 17. — (Du corr. de la "Patrie.") — Un camion conduit par M. Georges Bergeron et une motocyclette conduite par M. Horace Elie de la Première rue, sont venus en collision sur l'avenue de la gare, près du hangar de la compagnie du Pacifique Canadien. M. Bergeron qui se dirigeait vers le nord tourna à sa gauche pour traverser la rue et ne vit pas venir la motocyclette qui vint frapper l'arrière du camion. La victime perdit connaissance et fut transportée dans la bâtisse de la Shawinigan Cotton en attendant l'arrivée du médecin et de l'ambulance. Elle fut ensuite transportée au Joyce Memorial Hospital où il fallut lui amputer d'urgence, le bras fracturé à la suite de la collision.

NOUVEAUX COMMISSAIRES

SHAWINIGAN FALLS, 17. — (Du corr. de la "Patrie.") —Ces jours derniers avait lieu la votation nécessaire à l'élection de deux commissaires d'école pour remplacer MM. Henri Dessaules et F. X. Trudel sortants de charge. Ceux-ci se présentèrent de nouveau ainsi que le docteur J. R. Hébert, dentiste. MM. Henri Dessaulles et le docteur Hébert furent élus par des majorités substantielles.

MORT ACCIDENTELLE

SHERBROOKE, 17. — (Du corr. de la "Patrie.") — Un verdict de "mort accidentelle" a été rendue à Stedwidge sur la mort d'un bambin, Gérald Hébert, deux ans et demi, enfant de M. Georges-Emile Hébert, cultivateur de Stedwidge. L'enfant eut le crâne fracturé hier après-midi quand une voiture remplie de foin lui passa sur le corps.

COMMENCEMENT D'INCENDIE A SAINT-JEROME

SAINT-JEROME, 17. (Du corr. de la "Patrie.") — Ces jours derniers, un commencement d'incendie s'est déclaré au réservoir à gazoline en face du garage Dubois & Bélanger. De la gazoline ayant été répandue par terre, le feu fut causé par une allumette en flamme jetée à cet endroit. Les pompiers maîtrisèrent les flammes après dix minutes de travail.

EN COUR DU MAGISTRAT

SAINT-JEROME, 17. (Du corr. de la "Patrie.") — Mme Ubald Lemieux a comparu ces jours derniers en cour du magistrat devant l'honorable juge Lalande sous l'accusation d'assaut. L'accusée a plaidé coupable et recevra sa sentance le 22 courant.

GRANDE ACTIVITE CHEZ LES LIBERAUX

L'honorable M. Wilfrid Gariépy, candidat libéral à l'élection complémentaire de Trois-Rivières, a visité les bureaux de l'organisation libérale, hier après-midi. Il a eu une longue conversation avec M. Jules Desmarais, c.r., organisateur pour le district.

Parmi les autres visiteurs, on remarquait M. Cléophas Bastien, député de Berthier, qui est allé à Québec au début de la semaine et qui a tenu une assemblée mercredi soir à Lavaltrie.

L'activité la plus grande règne dans les cercles libéraux. D'ici quelque temps, dit-on, plusieurs conventions seront tenues dans le district de Montréal.

Le tourisme prend de l'essor

Selon M. E.-C. Elliott, agent général du service des voyageurs au Canadien National, le trafic-voyageur durant le mois de juillet augmente de plus en plus. Avec les délégués à la Conférence Internationale du Y.M.C.A. tenue à Toronto, les Elks de retour de leur congrès à Seattle et plusieurs autres groupes moins nombreux qui visitent le Canada, le volume du trafic-voyageur semble vouloir augmenter au cours de ce mois.

Près de 400 délégués de New-York à la Conférence Internationale du Y.M.C.A. voyageront par le New-York Central et le Canadien National pour se rendre à Toronto. Ils partiront de New-York le 26 juillet et seront accompagnés de M. Guy S. Harner, gérant du trafic du Y.M.C.A.

De nombreux groupes d'Elks passeront par Montréal à la fin de juillet en route pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Ils voyagent actuellement par le C.-N.R. à travers le Canada de retour de leur congrès tenu à Seattle.

En route pour Halfax où ils s'embarqueront à bord du "Drottningholm", soixante Finlandais ont quitté Toronto hier soir dans des voitures spéciales du Canadien National qui seront attelées à L'"Océan Limité", à Montréal.

Dans le MONDE

CANADA

LA RECOLTE DE 1931

Regina, 17.—Le sort de la récolte canadienne de blé 1931-32 est entre les mains du premier ministre Bennett. C'est la conclusion de la conférence des premiers ministres de l'Ouest qui a été tenue ici hier. Bien que les premiers ministres soient pleinement d'accord, on croit savoir que plusieurs alternatives ont été suggérées au premier ministre qui rendra sa réponse vendredi. On n'a communiqué aucun détail sur la nature de ces suggestions.

LE CHOMAGE EN ONTARIO

Windsor, 17.—L'honorable George-S. Henry, premier ministre de l'Ontario, a parlé dans une entrevue donnée au "Border Cities Star" de la situation du chômage et des mesures à prendre pour y remédier.

En Ontario, des "armées" de chômeurs seront formées et on leur donnera du travail dans des camps au nord de la province. Les municipalités n'auront rien à payer pour cela. Les hommes mariés n'auront pas le droit de faire partie de ces groupes. Afin de ne pas séparer les familles, du travail leur sera donné là où elles seront. En Ontario, c'est le gouvernement provincial qui prendra soin des sans travail sans famille, des vagabonds et des célibataires.

A la fin du mois, M. Henry aura une entrevue avec M. Bennett à ce sujet. De même, des représentants des municipalités ontariennes assisteront à ces délibérations. Les chômeurs de la province seront employés à la construction de la route trans-canadienne au nord de l'Ontario. L'honorable William Finlayson, ministre des terres et forêts, a déclaré que rien n'est encore décidé à cet effet. Toutefois, il admet qu'on y a songé.

AU MANITOBA

Winnipeg, 17.—En réponse à un télégramme du premier ministre Bennett, le premier ministre John Bracken, du Manitoba, a adressé hier à Ottawa ses plans de remédiation au chômage au Manitoba l'hiver prochain. Les travaux à exécuter se répartissent en trois catégories: ceux entièrement à la charge du gouvernement fédéral; ceux pour lesquels le gouvernement fédéral est prié de contribuer dans la proportion de 80 pour 100 et, enfin, ceux défrayés à même le fonds de chômage. Parmi les travaux de la deuxième catégorie on trouve le projet d'une route transcanadienne. M. Bracken suggère aussi un rabais dans les taux de transport pour aider les districts ruraux qui expédient du bétail ou des produits agricoles.

ETATS-UNIS

LE TRAITE AUSTRALIEN

Washington, 17.—Si l'on en croit les commentaires de certains hauts fonctionnaires du ministère du commerce, le traité australien tel que communiqué à la Chambre des communes par M. Bennett aura de bons et de mauvais effets pour les exportateurs américains. Ils sont d'avis qu'il sera particulièrement avantageux pour telles fabriques américaines qui contrôlent des succursales en territoire canadien; cette opinion, toutefois, est loin d'être unanime, particulièrement en ce qui concerne l'industrie de l'automobile. On prévoit que les exportations de bois américain s'en ressentiront. Quant aux fruits, on prétend que l'Australie ne pourra faire une concurrence sérieuse à la Californie, et que les fruits de cet Etat continueront à s'imposer par leur qualité, et par leur proximité des marchés canadiens.

Deux aviateurs américains visiteront la métropole

Deux aviateurs des Etats-Unis, le docteur John Brock et le colonel Ruby-D. Garnett qui font actuellement, à bord de leur avion, le tour des capitales des différents Etats de la grande république voisine ont l'intention de comprendre dans leur voyage plusieurs villes du Canada. Ils atterriront successivement à Québec, Montréal, Ottawa et Toronto. Ils sont attendus à Montréal dans l'après-midi du 21 juillet, soit mardi prochain à 4 h. 30. Ils seront reçus officiellement par les autorités de la ville et par le consul américain de Montréal. Ils repartiront le matin suivant de bonne heure de façon à pouvoir prendre leur petit déjeuner en la société du maire d'Ottawa.

Le colonel R.-D. Garnett, un fabricant connu de Kansas City, jouit dans tous les Etats-Unis de la réputation de l'amateur le plus enthousiaste de l'aviation qu'on puisse trouver.

Les aviateurs Brock et Garnett seront reçus officiellement dans toutes les capitales des Etats américains. L'avant-veille du jour où ils doivent arriver à Montréal, leur programme comprend notamment, dans la même journée, la visite des six villes principales de la Nouvelle-Angleterre.

On demande des nouvelles de MM. Paul et William Duceppe

Mme Boisjoly, née Vitaline Duceppe, est à la recherche de ses deux frères Paul et William. Elle demande à avoir de leurs nouvelles le plus tôt possible afin de régler la succession de Rosanna Duceppe, épouse de Aldéric Martineau. Communiquez avec Ollier Boisjoly, 5863 rue Saint-André.

BLESSE EN JOUANT

En jouant dans la cour en arrière de la demeure de ses parents, vers 4 heures, hier après-midi, André Vissard, 7 ans, 1913 rue Maisonneuve, tomba et se fractura la jambe. Il a été transporté à l'hôpital Sainte-Justine.

AUX PROPRIETAIRES DE DECIDER SI CES TRAVAUX SE FERONT

Les propriétaires du quartier Papineau étudient la reconstruction d'une partie du quartier.

La question de savoir si le quartier Papineau demandera aux autorités municipales, d'inclure un emprunt de $800,000 au montant qui sera demandé au gouvernement pour continuer les travaux publics par les sans-travail, appartient aux propriétaires de ce quartier, à la suite d'une chaude discussion sur le sujet à une assemblée de l'association des Propriétaires du quartier Papineau, hier soir. Comme résultat de l'assemblée il a été décidé d'envoyer une lettre personnelle aux sept cents membres-propriétaires du quartier Papineau, expliquant le but d'une telle procédure.

L'échevin Hector Dupuis expliqua qu'il y avait une étendue de terrain carrée entre les rues Maisonneuve, Plessis, Champlain et Notre-Dame qui pourrait être expropriée par la ville et alors reconstruite suivant des lignes plus modernes. Les propriétaires, naturellement, étaient ceux qui devaient décider si ce travail devait être fait ou non. Il se dit certain qu'à la suite d'une demande des propriétaires, l'entreprise pourrait être commencée cet automne et permettrait aux ouvriers dans le quartier Papineau de continuer le travail jusqu'au printemps prochain.

Plusieurs propriétaires firent remarquer qu'on ne pouvait certes s'enorgueillir de cette partie du quartier sous les conditions actuelles. Les rues, en fait, n'ont que quatorze pieds au lieu de vingt-six pieds de largeur, rendant la circulation difficile et ce au détriment des propriétaires de ce district. La démolition possible de ces maisons, dont plusieurs n'ont qu'un étage et demi de hauteur et leur remplacement par des constructions plus dignes d'un district résidentiel était une entreprise digne de considération. Le terrain, suivant des plans préliminaires, sera subdivisé pour donner l'espace voulu pour des rues larges, se conformant à l'ensemble des autres rues de la ville.

M. Dupuis dit que les pavages et les trottoirs seraient payés par un emprunt, les propriétaires devant payer leur part comme d'habitude, mais sur une certaine période de temps. L'échevin Dupuis énuméra aussi les avantages qui ressortiraient de ces travaux publics. Un hiver dur s'en vient, mais les principaux économistes prédisent un revirement dans la crise, le printemps prochain. Il est donc très avantageux de trouver de l'ouvrage pour un grand nombre de chômeurs.

Si les propriétaires se prononcent en faveur du projet, l'on enverra une délégation à l'hôtel de ville le premier mercredi de septembre, demandant que ce travail soit fait. M. Jos. Dubuque occupait le siège présidentiel.

ACHAT CONSIDERABLE DE FRUITS AFRICAINS

Une consignation de 5,000 caisses est attendue, consistant surtout en oranges.

Environ 5,000 caisses de fruits sont actuellement en route vers Montréal, à bord du "Calumet", de la Elder Dempster. Ce navire a quitté Cape Town le 1er juillet. On dit que cette consignation est la plus considérable du genre qui nous soit venue de l'Afrique-Sud. Elle consiste surtout en oranges.

Le "Calumet" transporte aussi environ 7,000 tonnes de sucre, cargaison qui a été prise à Durban. La balance de sa cargaison consiste en 56 empaquetages de fruits secs et en 55 ballots de laine. Huit passagers arriveront aussi par ce navire.

DEPART DE L'"ALAUNIA"

L'"Alaunia", de la ligne Cunard, qui arrivait ici hier matin, part aussitôt ce matin pour Plymouth, le Havre et Londres. Ayant été retardé par le brouillard dans le détroit de Belle-Isle, c'est tout le temps que ce navire peut rester ici. Sur la liste de ses passagers, on remarque Sir Stafford Cripps, c.r., m.p., solliciteur-général pour la Grande-Bretagne. On remarque aussi Mlle M. S. Godfrey, M. H. Walter, M. et Mme Georges Brosseau, et l'honorable juge C.-A. Duclos, tous de Montréal.

LE "LADY RODNEY"

Le "Lady Rodney" de la Canadian National Steamship, a quitté Montréal aujourd'hui, à 10 h. 30 pour les Bermudes, les Iles Bahama et la Jamaïque. Un grand nombre de Montréalais s'embarquèrent à l'occasion de ce départ. Un nombre non moins considérable de Torontoniens font aussi le voyage.

L'"EMPRESS OF RICHMOND"

L'"Empress of Richmond", du Pacifique Canadien, a aussi quitté Montréal ce matin, à destination de Belfast, Glasgow et Liverpool. Parmi ses passagers, l'on remarque: M. et Mme Henri Beechman, M. et Mme Lionel Barselon, Mlles Madeleine et Françoise Barcelon, Mme G. Elliott, le docteur et Mme A. Cardinal, M. D. Goyette, M. J. W. Harding, M. F. H. Jones, et plusieurs autres.

FRETEUR EN ROUTE

Le "Canadian Importer" a quitté Montréal hier pour Vancouver, avec une forte cargaison générale. En plus de sa cargaison de grain et de fret général, le navire transporte aussi une bonne consignation de têtes de bétail.

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

ANNONÇANT

La Nomination de SIMPSON Comme Représentant Autorisé

du Nouveau RADIO VICTOR

. . . présentant actuellement un assortiment complet du nouveau

RADIO Superhétérodyne Perfectionné-8 lampes VICTOR

Aussi le nouveau Radio-Gramophone Victor combiné

Voici sans contredit la plus alléchante valeur jamais offerte en fait de radio-gramophone combiné . . . DOUBLE DIVERTISSEMENT pour à peine le coût du radio SEUL !

D'UN splendide instrument toute l'excellente tonalité, la sélectivité et la sensibilité du plus beau radio à 5 débits jamais fabriqué . . . ET le plus bel électrola jamais exécuté par Victor . . . le summum de la pureté de son de la musique enregistrée.

SEULEMENT **$169.** AVEC LAMPES

Payez par le système de Simpson de petits paiements. 16.90 comptant et 9.21 par mois pendant 18 mois. Total 182.70.

Voyez et entendez le nouveau RADIO Superhétérodyne perfectionné-8 lampes VICTOR

SERVICE DE RADIO SIMPSON

Il est complet sous tous les rapports, plaçant à votre disposition, nuit et jour, un personnel expert de techniciens en radio.

La valeur par excellence de l'année

Modèle Highboy	122.50
Modèle Lowboy	119.50
Le "Superette"	89.50

Tous complets avec lampes.

Simpson, au cinquième

Offres Spéciales du Samedi Matin Jusqu'à 1 P. M.

Blousettes Françaises Faites à la Main

Valant $5.

Qualité fine de voile aux pois brodés. Col ruché bordé de croquet très recherché à Paris en ce moment. **2.98**

Tout blanc, bleu et pois jaunes, blanc et mauve, rose et blanc. Tailles 34 à 44.

Pas de commandes téléphoniques.

Simpson, au rez-de-chaussée

600 Pyjamas de Plage

Valant $2. et $3. **1.49**

Une offre spéciale pour les personnes qui feront leurs emplettes tôt samedi avant la fermetur à 1 heure. A la plage, au jardin, pour flâner au soleil, vous ne trouverez pas de vêtements plus coquets ni plus frais.

Impressions en bleu, vert, rouge, mauve, mais. Tailles petites et moyennes.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au quatrième

Costumes Lavables pour Garçonnets

Rég. 2.95 Samedi **1.47** *Rég. 3.95 Samedi* **1.97**

Notre stock entier de costumes lavabes "Kaynee" pour garçonnets. En broadcloth linène, croisé. Haut uni ou contrastant. Profitez de cette réduction à moitié prix.

Pour 4 à 8 ans.

Pas de commandes téléphoniques

Simpson, au deuxième

Feutres pour le Sport

1.95

Petits chapeaux genre "Gamin" que vous porterez pour toutes sortes d'occasions. Feutre souple avec bande de ruban et plume.

Sable, bleu, mauve, rose, jaune, blanc.

Simpson, au deuxième

100 Jolis Costumes de Tricot Très Réduits

Ecoulement de séries désassorties

4.95

En tricot de laine genre tweed, fantaisie et jersey dans toutes les couleurs à la mode. Venez voir cette collection sacrifiée pour rien.

Confection soignée. Valant tous de $10. à $15. Grandeurs 32 à 42 dans le lot.

Simpson, au troisième

Heures d'Été — Semaine 9 a. m. à 5.30 p. m. — Samedi 9 a. m. à 1 heure

SECONDE SECTION

La Patrie

SPORT ET FINANCE

PAGES 9 A 16 — MONTREAL, VENDREDI 17 JUILLET 1931 — PAGE 9

LE DOCTEUR S. GRONDIN EST DE RETOUR AU CANADA — MONUMENT A WOODROW WILSON QUE L'ON DÉVOILE EN POLOGNE — NAVIRES DE GUERRE ANGLAIS EN POLOGNE — IL TROUVE LE CANADA PLUS CHAUD QUE LES BERMUDES

Le docteur S. Grondin, président de la Maison des Etudiants à Paris, est arrivé à Montréal, l'autre jour à bord d'un paquebot de la ligne Cunard. Il passera les mois d'été à Québec, sa ville natale, et retournera reprendre ses fonctions dans la Ville-Lumière au cours de l'automne. Le docteur Grondin est bien connu dans les cercles universitaires de Québec.

Le capitaine Sir Arthur H. Rostron, qui a récemment pris sa retraite comme commodore de la ligne Cunard, photographié avec Lady Rostron, lorsqu'ils arrivèrent à New-York à bord du "Berengaria". Il est rumeur qu'il vient chercher une récompense de $200,000 pour avoir sauvé les passagers du "Titania" lorsqu'il commandait le "Carpathia" durant la grande guerre.

La photographie ci-dessus représente une vue du monument de feu Woodrow Wilson, ancien président des Etats-Unis, entouré de couronnes et de tributs floraux, après qu'il eut été dévoilé à Poznan, en Pologne. La veuve de l'ancien homme d'état américain voyagea de New-York à Poznan pour assister aux cérémonies de la dédicace. Ces cérémonies furent des plus impressionnantes et au cours des discours on a particulièrement remarqué le fait que le grand disparu avait été un pionnier de la paix mondiale. Le gouvernement américain a eu des paroles de remerciements et de louanges à la Pologne pour son beau geste.

Une requête pour la continuation des services de malle aérienne a été faite à la Chambre des Communes, hier soir, par l'honorable P. J. Veniot, ancien ministre des Postes. Cette requête sera étudiée.

Les petits malades du Children's Memorial Hospital ont été tout heureux, hier, de la visite de Son Excellence Lord Bessborough, gouverneur général. Ce dernier eut des paroles de consolation pour tous.

M. J. H. Rainville, président de la Commission du Port de Montréal, qui offrait hier soir un banquet aux officiers de la "Ville d'Ys" au club de golf de Laval-sur-le-lac.

M. Cléophas Bastien, député de Berthier à la Législature, a tenu une très enthousiaste assemblée pour les électeurs du Point du Jour, hier soir. Il n'était pas venu spécialement dans ce but.

Le roi Prajadhipok de Siam et la reine Rambai Barni seront à Ottawa le 10 et le 11 août. Le prince visitera plusieurs autres villes du Canada et Montréal est aussi compris dans son itinéraire.

L'honorable Arthur Meighen n'a eu "aucune communication quelle qu'elle soit", avec les officiers de la Chambre de Commerce de Détroit concernant le projet de canalisation du Saint-Laurent, a-t-il déclaré hier sur ce sujet.

"Les marchands de blé de l'ouest canadien devront prendre sur eux-mêmes tous les risques des essais d'expédition de blé par le port de Churchill, cet automne", déclarait l'honorable M. Manion, hier soir, en Chambre.

L'honorable Wilfrid Gariépy, candidat libéral dans l'élection complémentaire des Trois-Rivières, est venu rendre visite aux bureaux de l'organisation libérale, hier après-midi. Il s'est déclaré en excellente santé et prêt à la lutte.

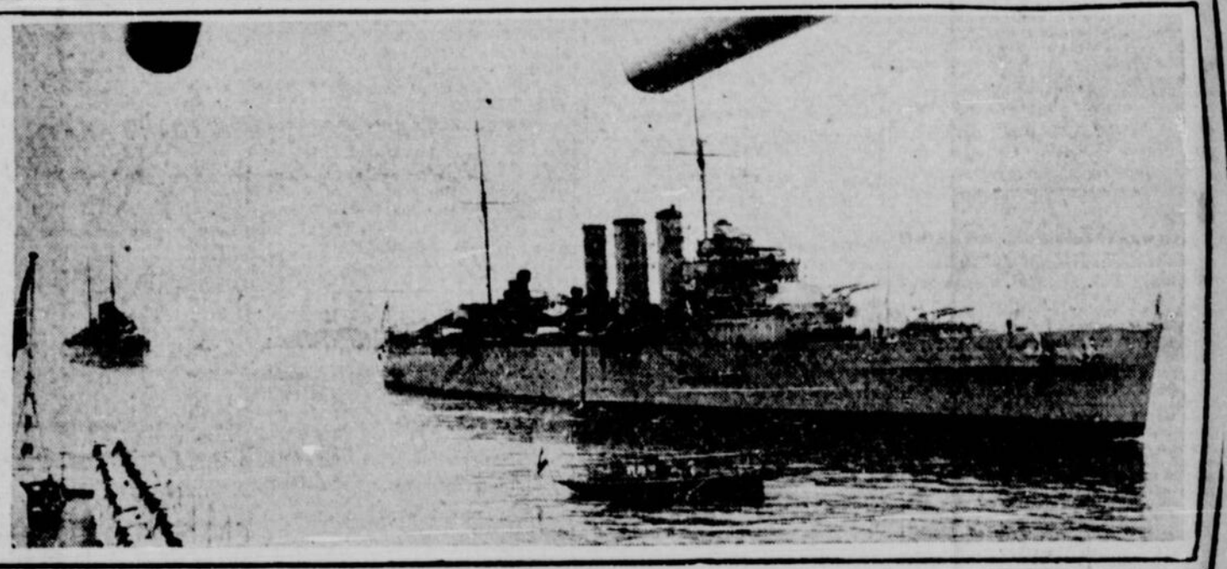

Pour la première fois depuis la grande guerre, la flotte anglaise a visité un port d'Allemagne lorsque les navires de guerre "Dorsetshire" et "Norfolk" rendirent une visite officielle au port de Kiel, en Allemagne. On voit ci-dessus les deux puissants navires anglais dans le port de Kiel. Les marins et les officiers de l'équipage ont été fort bien reçus par les autorités de Kiel qui leur offrirent plusieurs réceptions splendides. On ne se souvenait plus de la tragique page d'histoire écrite de 1914 à 1918 alors que ceux qui fraternisent maintenant s'entretuaient dans une vraie boucherie sanglante pénible à relater.

Rosita et Ramon, fameux couple de danseurs dont la réputation est mondiale, sont ci-dessus photographiés à bord de l'"Ile de France" lors de leur départ de New-York, l'autre jour, pour l'Europe. Rosita et Ramon sont des artistes de la nouvelle danse au rhytme cubain présentée récemment et qui s'appelle la "Rumba". Ils présenteront cette danse plutôt exotique aux danseurs européens. Ils se sont fait applaudir sur bien des scènes à New-York lorsqu'ils présentèrent cette danse spéciale qui leur a valu plusieurs engagements européens.

On voit ci-dessus l'honorable J. P. Hand, membre du conseil exécutif des Bermudes, qui est arrivé à Montréal cette semaine, à bord du "Lady Rodney" de la Canada Steamship Lines, en route pour l'Angleterre. Un fait à remarquer, c'est qu'au cours d'une entrevue l'honorable M. Hand a déclaré que d'après lui il trouvait le Canada beaucoup plus chaud que les Bermudes à l'heure actuelle. Qui aurait cru qu'un résident des Bermudes, où l'été est continuel, trouverait notre climat trop chaud pour lui? Il ne pensera pas certainement la même chose lorsqu'il sera rendu sous le climat brumeux de Londres ou de Liverpool.

Traversant au-dessus de la rivière Hudson, entre New-York et New-Jersey, le nouveau pont "George Washington Memorial" est prêt d'être terminé maintenant après des années d'un travail ardu et pénible. On en a ci-dessus un remarquable aperçu montrant l'envergure de la première arche de ce pont qui ressemble pas mal à la première partie de notre pont de la Commission du Havre, rue Delorimier. Ce pont sera d'une très grande utilité pour ceux qui demeurent à Jersey City ou les environs et travaillent à New-York.

Le double paie $97.15 pour $2.00 — Montréal est battu

EXTREME ET MANAGER EVERS DANS LA COMBINAISON, HIER

Ces deux montures paient $97.15 pour $2.00 dans le "double". – Belle matinée pour Delorimier.

Jupiter est réellement bon pour les promoteurs de courses, cet été, et la matinée d'hier, à Delorimier, malgré l'incertitude et la lourdeur de l'atmosphère, attira une foule de près de 5,000 personnes. C'est sans doute le tribut de la foule à Delorimier avant que le pic du démolisseur ne jette par terre les estrades, les tribunes, le pari mutuel, le paddock, et autres dépendances, qui s'y trouvent. Aussi, cette matinée d'hier fut-elle un succès sur toute la ligne.

Les favoris ont régné pendant l'après-midi, gagnant la majorité des courses on faisant la lutte dure aux autres montures. Horn et Peake connurent une bonne journée, car ils conduisirent deux coursiers à la victoire.

Le double rapporta un prix très libéral sur Extrême, dans la 2ème course, et Manager Evers dans la 8ème course.

Les deux montures en question rapportèrent $97.15 pour $2.00, et l'assistance accueillit les succès d'Extrême et de Managers Evers, appartenant à F. Scremba et à Mlle Lefebvre, avec beaucoup de faveur. Une autre victoire populaire fut celle de Logwood, dans la division des deux ans, cette monture appartenant à Jos. Cattarinich.

Le meeting se continuera aujourd'hui et demain, pour prendre fin lundi. Voici la liste des jockeys et leurs points à date, à Delorimier :

	Points
Horn	30
Drakee	13
Peake	13
Kiniry	10
Buckley	8
O'Hara	7
Pernia	6
Holland	6
Wall	6
Laurin	6
Mitchell	6
Lausch	5
Connors	5
Mc Quay	5
Perdomo	5
Compton	4
Feeney	4
Fredericks	3
Sullovey	3
Shaw	2
Wilton T.	2
Foden	2
Kennedy	2
Romano	2
Brochue	2
Dugan	2
Jones	1
Greco	1
Parker	1

PREMIERE COURSE. 6 furlongs et demi. Trois ans et plus, à réclamer. Bourse $500. Au poteau à 3h. 03. Départ à 3h. 06. Bon départ. Fin contestée. Second facilement. Vainqueur par Kingship-Magnetine. Appartenant à D. Garritz. Temps 1m. 24 4-5.

Chevaux	P.	Jockeys	D.	F.
Magna Charta	115	Peake	8	1 1
Probate	112	Kiniry	1	2 4
Canaille	112	Buckley	2	3 c
Zarf	113	Drake	3	4 1½
Bright Orb	112	Martin	4	5 2½
Jug of Gold	115	Romano	5	6 2
Rockpina	114	O'Hara	6	7 2
Merry Mount	112	Horn	7	8

Pari de $2.00 sur Magna Charta a rapporté $7.00 en premier, $3.40 en deuxième et $2.35 en troisième. Probate $2.15 en deuxième et $2.35 en troisième. Canaille $2.60 en troisième.

Retirés: First Day, Mananna, Tunthal.

Magna Charta, frappée au début, a amélioré sa position à l'arrière, courant au dehors, a perdu du terrain à Probate au début du dernier seizième mais s'éloignait des autres à la fin. Probate a commencé rapidement, a accusé Canaille mais n'a pas eu assez de vitesse pour tenir le vainqueur. Canaille a eu de la vitesse, mais s'est fatigué après avoir parcouru toute la distance à l'extérieur. Zarf, après un début lent, est monté vite à la fin et aurait été troisième avec quelques foulées de plus.

DEUXIEME COURSE. 5 furlongs. Quatre ans et plus, à réclamer. Bourse $500. Au poteau à 3h. 43. Départ à 3h. 44 1-2. Bon départ. Gagné facilement. Seconde place contestée. Vainqueur par Ultimatum-Lydia. Appartenant à F. Scremba. Temps 1m. 02 4-5.

Chevaux	P.	Jockeys	D.	F.
Extreme	106	Horn	3	1 1½
Baial D'Or	100	Dugan	2	2 1½
Doubloon	109	Kiniry	5	3 c
Grierson	114	Holland	6	4 ½
Colonel Seth	112	Pernia	7	5 ½
Illumine	107	Kennedy	4	6 2
Alcasa	107	Ewing	1	7 2½
Enticement	107	Romano	8	8

Pari de $2.00 sur Extreme a rapporté $12.00 en premier, $4.35 en deuxième et $2.40 en troisième. Baial D'Or $4.80 en deuxième et $2.85 en troisième. Doubloon $2.25 en troisième.

Retirés: Rose Omar, Prince Ronald, Cupboard, Brother Johnson, Clifton's Lass et Iotal.

Extreme, montrant de la vitesse, est passé en tête au premier détour, a gagné du terrain à chaque courbe et a bien tenu. Baial d'Or est passé à l'intérieur au premier détour quand les autres sont allés à l'extérieur, a bien couru mais n'a pas pu menacer le vainqueur. Doubloon a été poussé au dehors au premier tour, est monté avec assez de vitesse à l'extérieur mais n'a jamais pu menacer le vainqueur. Grierson a fini courageusement à l'extérieur au dernier seizième.

TROISIEME COURSE. Un mille et 70 verges. Trois ans et plus, à réclamer. Bourse $500. Au poteau à 4h. 11. Départ à 4h. 12. Bon départ. Gagné facilement. Second de même. Vainqueur par Manager Waite-Affolle. Appartenant à Mme L. Lefebvre. Temps 1m. 49 1-5.

Chevaux	P.	Jockeys	D.	F.
Manager Evers	112	Pernia	8	1 1
Rosinante	115	Holland	1	2 3
Sweet Lacruse	112	Jones	2	3 11
Harisli	115	Perdomo	7	4 3
Atlas	106	Horn	3	5 1
Buis Mac	107	Wall	8	6 4
Lookby	103	O'Hara	6	7 1
Kentucky Colonel	109		4	8

Pari de $2.00 sur Manager Evers a rapporté $16.55 en premier, $7.05 en deuxième et $4.00 en troisième. Rosinante $5.10 en deuxième et $3.10 en troisième. Sweet Lacruse $3.20 en troisième.

Le pari double a rapporté $97.15.

Retirés: Flying Ambassador, Ike Man, Miss Sand, Burnt Copper, Miss Chiniquy et Jonah.

Manager Evers, retenu derrière le meneur, est allé à l'arrière, a passé en avant, courant à l'extérieur et finalement à la fin. Rosinante a été envoyée à l'avant, a gagné du terrain battant Sweet Lacruse dans le premier demi-mille et a fini courageusement. Sweet Lacruse n'a pas été assez bon pour les deux autres. Horrisli a couru uniformément.

QUATRIEME COURSE. 5 furlongs. Deux ans, à réclamer. Bourse $400. Au poteau à 4h. 40. Départ à 4h. 42 1-2. Bon départ. Gagné facilement Second de même. Vainqueur par Cudgel-Letto. Appartenant à J. Cattarinich. Temps 1m. 03 4-5.

Chevaux	P.	Jockeys	D.	F.
Logwood	108	Horn	2	1 1
White Basket	109	Pernia	4	2 2½
Suranto	106	O'Hara	8	3 4
Garden Seat	107	Laurin	3	4 2
Volatile	1066	Wall	1	5 2
Majestian	109	Drake	6	6 2½
Rambling Katie	108	Kiniry	5	7 4
Esso Tournament	109	Ross	7	8

Pari de $2.00 sur Logwood a rapporté $7.75 en premier, $2.70 en deuxième et $2.45 en troisième. White Basket $2.45 en deuxième et $2.20 en troisième. Suranto $2.90 en troisième.

Retirés: Princess Italia, Olg Flirt, Topic A.

Logwood, montrant beaucoup de rapidité à se rendre à la première courbe, a épargné du terrain à chaque détour et a fini courageusement dans la poussée de la fin. White Basket se fatiguait à la fin, suranto a toujours été le meilleur des autres. Garden Seat est passé à l'intérieur à l'arrière et a toujours été le meilleur des autres ensuite. Volatile n'a pas pu aller assez vite au premier détour.

CINQUIEME COURSE. Un mille et 1-16. Trois ans et plus, à réclamer. Bourse $400. Au poteau à 5h. 10. Départ à 5h. 12. Bon départ. Gagné facilement. Seconde place contestée. Vainqueur par Honeywood-Rose Marion. Appartenant à C. Hazelton. Temps 1m. 51 4-5.

Chevaux	P.	Jockeys	D.	F.
Vowed Vengeance	115	Wall	1	1 1
Turkey's Neck	109	Horn	5	2 c
Ima Hat	109	Drake	3	3 2½
Al Livingston	115	Perdomo	2	4 2
Attire	110	Bentley	4	5 4
Benda	101	G'Hara	6	6

Pari de $2.00 sur Vowed Vengeance a rapporté $6.05 en premier, $3.60 en deuxième et $2.60 en troisième. Turkey's Neck $3.25 en deuxième et $2.65 en troisième. Ima Hat $2.05 en troisième.

Retirés: My Betty, Captive, Expense.

Vowed Vengeance, le premier à partir a battu son opposition dès le premier détour et tenant contre plusieurs poussées de Turkey's Neck, s'en est éloigné dans le dernier seizième. Turkey's Neck a faibli lorsqu'est venu le temps de faire son effort. Ima Hat a gagné du terrain tout le long et a fini résolument. Al Livingston n'a pas eu d'excuse.

SIXIEME COURSE. Un mille et 70 verges. Trois ans et plus, à réclamer. Bourse $400. Au poteau à 5h. 39. Départ à 5h. 41 1-2. Bon départ. Gagné facilement. Seconde place facilement. Vainqueur par Paul Weidel-Sunny Glow. Appartenant à A. J. Hallowell. Temps 1m. 48 1-5.

Chevaux	P.	Jockeys	D.	F.
Nick Cullop	115	Peake	2	1 6
Torrence	113	Drake	4	2 n
Sugarland	106	Perdomo	6	3 c
Glory B.	107	Laurin	1	4 2½
Attamart	109	Moore	7	5 4
Morning Beams	113	Kiniry	5	6 3
Ope	102	Wall	8	7 3
Peter M.	109	Buckley	3	8

Pari de $2.00 sur Nick Cullop a rapporté $4.05 en premier, $2.85 en deuxième et $2.30 en troisième. Torrence $3.25 en deuxième et $2.55 en troisième. Sugarland $2.00 en troisième.

Retirés: Face Cream, Polly's Folly, Algara, Achtol Lass, Fair Legion, Dorothy Mac.

Nick Cullop tenu derrière les meneurs le premier demi-mille, a fait sa poussée à l'arrière et n'a pas eu de difficulté à tenir le second en respect dans les dernières foulées. Torrence est monté rapidement à la fin. Sugarland est mal parti mais a regagné du terrain à la fin. Glory B. est tombé après un demi-mille. Peter M. a eu de la vitesse pendant cinq furlongs.

SEPTIEME COURSE. Un mille et 1-16. Trois ans et plus, à réclamer. Bourse $400. Au poteau à 6h. 07. Départ à 6h. 09 1-2. Bon départ. Gagné facilement. Second de même. Vainqueur par Buchan-Lake. Appartenant à V. A. O'Connor. Temps 1m. 51 3-5.

Chevaux	P.	Jockeys	D.	F.
Buckrill	113	Connors	2	1 2½
Hat Brush	110	Brochue	3	2 2½
Not Guilty	108	Horn	2	3 2
Collington	100	Pernia	1	4 1
First Edition	106	Peake	5	5 5
Turf King	107	Perdomo	7	6 3
Sun Lynn	107	Feeney	8	7 4
The Angelus	100	Kennedy	6	8

Pari de $2.00 sur Buckrill a rapporté $4.30 en premier, $3.20 en deuxième et $2.95 en troisième. Hat Brush $8.15 en deuxième et $4.25 en troisième. Not Guilty $3.50 en troisième.

Buckrill est allé de l'avant dès le départ et y est resté jusqu'à la fin. Hat Brush n'a pas pu tenir. Not Guilty a couru à l'extérieur tout le trajet mais a fini courageusement. Collington a donné des coups à First Edition et l'a retardé.

ENTREES POUR VENDREDI

PREMIERE COURSE, $400, à réclamer, 4 ans et plus, 5 furlongs.—Cupboard 113; Charles D. Jr, 113; Upiay 111; J. J. Hambrick 113; Rose-Omar 111; Quin Chin 111; Fateful 111; Treacle 111. Aussi éligibles: Corsican 3; Red Blaze 3; Sullivan's Trail 113; Cootie 113; Sucrose 111; Moreover 111.

DEUXIEME COURSE, $400, à réclamer, 3 ans, 5 furlongs.—Tamerlane 113; Dutiful 111; Beau Ideal 110; Polly's Folly 108; Foggy 108; Blaze By 113; Barren Hill 113; Morlyn 108. Aussi éligibles: Fair Progress 101; War Air 110; Billycoo 113; Muskadeen 110; Ardsley 108 Damocles 110.

TROISIEME COURSE, $500, à réclamer, "THE HERALD", 3 ans et plus, 1 1-16 mille.—Star 112; Observation 105; Tomboy 113; Brownie Smile x104; Pilotter 109; Red Tam 107; Algara 101; Mac Day 112; Aussi éligibles; My Betty 105; Sweet Lacruse 109; Attire 105.

QUATRIEME COURSE, $500, à réclamer, nés au Canada, 3 ans et plus, 6 1-2 furlongs.—Lorraine M. 104; Collar Ada Rose 110; Tunthal 112; Airport 113; Tender Bud 110; Whinestone 106; Rose Spot 110; Gallopin Diamond 115; Aussi éligibles: Hapilite 112; Bright Orb 112; Zarf 113.

CINQUIEME COURSE, $400, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges.—Kalani x110; Kinsman 110; My Lava 113; Sunny Port 108; Ike Mann 109; Skiff 113; Fair Lad 110; Referee 115; Aussi éligibles: Kaulana 110; Dorothy Mac 108; Kavanaugh 112; Burnt Copper x104; Miss Sand x108; Little Star 108.

SIXIEME COURSE, $400, à réclamer, 3 ans et plus, 6 1-2 furlongs.—Airflight 104; Okay 106; Iotal 104; Clifton's Maid 110; Dark Angel 106; Miss Mac x96; Brother Johnson 112; Lord Valentine 106. Aussi éligibles: Mad Sketch 112; Kitty Cut 106; Lawless 106; Southland Chief 114; Cristal 108; Dea 101.

SEPTIEME COURSE, $400, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille.—Floss 107; Curdle 107; Epigram 107; Sixty x104; Face Cream 115; Vernon 109; Hobcaw 109; Highland Chief 112; Aussi éligibles: Will Rain 110; Fair Legion 109; Don Gasper 106; Bedford Queen 107; Davenport 104; Jonah 109.

ON A VENDU DELORIMIER PAR MIETTES

On a vendu Delorimier "par miettes", hier, et le populaire rond de courses de la rue Saint-Jérôme tombera sous le pic des démolisseurs dès la fin de la présente réunion de courses. Nous avons cru intéressant de nous procurer la liste des montants payés par les acquéreurs des diverses propriétés actuellement sur la piste.

Ecurie 1, $50, à M. Paré.
Ecurie 2, $90, à M. Paré.
Grande clôture extérieure qui entoure le parc, $165 à M. Paré.
La rampe intérieure, $20, à M. Paré.
La grande estrade, $400, à M. Paré.
Tribune du chronométreur, $10, à M. Goyer.
Tribune des juges, $20, à M. Goyer.
Pari Mutuel, $150, à M. Rocheleau.
Les "bleachers", $275, à M. Goyer.
Quartiers des jockeys, $47, à M. Goyer.
Le "paddock", $50, à M. Rocheleau.
Ecurie (section B), $72, à M. Ste-Marie.
Ecurie (section A), $55, à J. Verrette.
Ecurie (section C, 1 à 12), $21, à M. Verrette.
Ecurie (section C, la balance) $60 à M. Rocheleau.
Ecurie (section D), $58, à M. Raymond.
Ecurie (section E, 1 à 12) $25, à M. Carridal.
Ecurie (section E, la balance), $50 à M. Rocheleau.

GRAND CIRCUIT

3 ans: amble, $2,000.
Calumet Budlong (Rodman) 3 1 1
Lady Vonian (Parshall) . 1 2 2
Calumet Brownie (Daniel) . 2 3 5
Christy the Great (Egan) . 7 6 3
Guyrona (Stokes) 8 4 4
E. Vonian, Larita Frisco, Calumet Boy partirent aussi.
Temps: 2.02 1-2, 2.03 1-4, 2.04 1-4.
3 ans, trot, Dixie Courtesy, $2,000.
Keno (Egan) . . . . . 1 ro
McAubrey (Stokes) 5 2 1
Sealing Wax (Dickerson) . 2 3 3
Senator Locke (Palin) . . 3 4 6
Calumet Boston (McMahon) 4 dis.
Pat, Junior, Dick Reynolds, Posthaste, partirent aussi.
Temps: 2.05 1-4, 2.10 1-4, 2.09 1-2.
A réclamer, course ouverte, $600.
Joe Lewis (Parshall) . . . 1 1 ro
Nancy Nap (Thomas) . . . 2 2 1
Nell Frisco (Stokes) . . . 4 3 2
Callie Direct (Egan) . . . 3 5 4
Directmar (McMillen) . . . 5 4 3
J. P. McKinney, Major Rose, Petroguy partirent aussi.
Temps: 2.05 1-4, 2.04 3-4, 2.06 1-4.
2 ans: trot, $3,000.
Brevere (White) 1 1
Hollywood Robin (Berry) . . 4 2
The Marchioness (W. Caton) 2 3
Calumet Chuck (McMahon) 3 4
Jane Willett (Childs) . . . 6 3
Carolyn et Warren Guy partirent aussi.
Temps: 2.05 1-2, 2.05 3-4.

SAINT-JEAN BERCHMANS vs SAINT-EUSEBE

Dimanche, à 2 heures précises, le club St-Jean-Berchmans rencontrera l'équipe du St-Eusèbe dans une joute de la Ligue Starr, au Stade du Parc Lafontaine. D'après les dernières parties que ces deux clubs ont jouées en dehors de la ville ainsi que dans la ligue, le public doit s'attendre à une joute très contestée. La batterie du Saint-Jean-Berchmans sera: Lucien Savard, receveur, et André Gagnon et Maurice Fréchette, lanceurs.

Pour informations, s'adresser au gérant Wilfrid Comtois, 6594 rue Bordeaux, Calumet 6732J, entre 6 et 7 heures, le soir.

Lachine 10, Quatre-Tours 9

Devant une assistance monstre le Lachine a eu la patience sur nous dimanche dernier. Le Lachine se souviendra longtemps de cette partie qui fera sûrement époque dans les annales sportives de l'endroit. Il ne fallut pas moins de deux manches supplémentaire pour nous vaincre. Disons sans contredit, que ce fut la plus belle partie jouée à Lachine, depuis nombre d'années, et ce à la suite de l'opinion exprimée par tous les assistants. Nos joueurs ont tous bien rempli leur rôle; notre batterie, Perron-Prevost a fait du bon travail pour leur première apparition conjointe, comme tels.

Dimanche prochain nous visiterons le Sainte-Thérèse qui a déjà fait ses preuves cette fois-ci en gagnant, croyons-nous, nous quitterons, et nous espérons bien revenir de là-bas avec une victoire à notre crédit. Le départ se fera du chalet du club à 1.30 heure. A ceux-là de nos partisans qui se rendraient individuellement nous leurs donnons rendez-vous au terrain de baseball du Sainte-Thérèse.

Les Millionnaires à Sorel

Une grande partie de baseball sera disputée, dimanche prochain, entre le club de baseball "Les Millionnaires" et le club de Sorel. Cette partie donnera lieu à une excursion de tous les supporteurs du "Millionnaires". On se rendra à Sorel en autobus. Tous les fervents du baseball sont invités à participer à cette agréable excursion. Le départ se fera à 9 h. 30 précises, dimanche prochain, à la porte du club, 329 est, rue Sainte-Catherine. Pour toute information s'adresser à MM. C. Vaugin, Chiffres: 2435; C. Moreau, Frontenac 6372 ou au club, Lancaster 8916.

Le Lauzon à Saint-Pie, Bagot

Dimanche, le 19, le club Lauzon visitera le club Saint-Pie Bagot. A l'occasion la direction du club organise une grande excursion. Le départ se fera à 11 heures précises, dimanche, au numéro 607 de Lasalle. L'équipe régulière fera le voyage ainsi que le lanceur-étoile A. Pellerin et l'habile receveur A. Gervais et le jeune voltigeur A. Bougie, le frappeur de 420 et les autres redoutables frappeurs du club Lauzon. Que fera le lanceur du Saint-Pie contre les fameux équipiers du club Lauzon? Inf. C. Richer, 3634 Ontario, Cl. 7691W.

Le club Alleghany

Dimanche dernier, le club de baseball Alleghany subit une défaite aux mains du Notre-Dame des Victoire par le score de 5 à 3. Le lanceur Gaston Leduc, s'est fait une blessure à un doigt à la sixième inning.

Le 19 de ce mois aura lieu à l'île Bizard le grand pique-nique du club et tous les partisans sont invités d'y assister. Le club est libre pour les deux derniers dimanches du mois et aimerait à visiter tout bon club amateur de la province, le C.P. Lachine et Côte des Neiges préférés. Inf. P. Lefebvre, 191 Bourget, tél. 6574 avant 6 heures.

IL Y AURA DEUX "DOUBLE" CHAQUE JOUR A KING'S PARK

(De notre EXTRA d'hier)

La vogue du pari sur le "double" implanté cet été sur nos pistes de courses ne saurait s'affirmer davantage que par la décision que vient de prendre le King's Park Jockey Club d'avoir deux événements de ce genre dans chaque matinée lors de la première réunion de cette populaire petite piste située à Saint-Laurent de l'autre côté du Mont-Royal.

Le premier double portera sur la deuxième et la quatrième courses et le deuxième double comprendra la troisième et la cinquième courses.

S.-GABRIEL DE BRANDON VERRA DU BEAU SPORT

SAINT-GABRIEL de Brandon, 17. — Après les étonnants succès des matinées de Valleyfield, Saint-Jérôme, Marieville, etc, Saint-Gabriel de Brandon, reconnu pour l'esprit sportif de ses citoyens, verra se dérouler dans son enceinte dimanche, le 19 juillet, un programme incomparable d'attractions de choix et de variété.

Les principaux détails de cette matinée sportive comprenant des courses de chevaux, des courses d'automobiles, de motocyclettes, le saut de la mort par Henri Charron, qui s'élancera sur une très forte longueur dans le vide au volant d'une automobile spéciale; le passage au travers d'une glace épaisse de deux lignes par dare-devil" Jordan, qui s'élancera du guidon d'une motocyclette à une allure de 50 milles à l'heure, comme il le fit avec tant de crânerie et de succès à Saint-Jérôme, Marieville, etc.

On a là les grandes lignes du programme qui a attiré partout, cet été, des foules énormes, parce que ce programme, exécuté dans son entier, tel qu'annoncé, a soulevé l'enthousiasme des assistances. Il y aura deux classes de chevaux, une 2.29, trot et amble, et une classifiée, trot et amble également. Ce numéro est additionnel au programme, et ce fut à la demande d'un bon nombre que les courses des chevaux furent ajoutés à la matinée, déjà pourtant féconde en attractions sensationnelles.

Les courses d'automobiles et de motocyclettes réuniront quelques-uns des plus audacieux conducteurs du Canada et quelques-uns des Etats-Unis. Les épreuves seront d'un mille, deux cinq et dix milles. La piste de Saint-Gabriel est en condition superbe et promet du temps ultra-rapide pour ces épreuves qui verront peut-être des records tomber.

AU VELODROME, DIMANCHE, LE 19

Le promoteur Jos. Lamarre a complété son programme qu'il présentera dimanche au Vélodrome et les amateurs sont assurés de voir du beau sport et des courses intéressantes.

La course principale au programme est le championnat de 20 milles qui réunira tout ce que la province connait d'amateurs. Le match de Baby Spencer avec George Robson, est le sujet de beaucoup d'amateurs et les opinions sont partagées. George Robson semblant être favorisé légèrement dans les paris. Les courses derrière moteurs promettent toujours, ne manqueront pas de causer des émotions et Trudelle, Leclair et Audy Spencer se disputeront les honneurs dans ces épreuves.

Fitz et Eiseberg, assistés de Réjanne Gauthier, présenteront un acte nouveau genre en bicyclettes, qui émerveillera les amateurs de sensations. Le match de Mlle Alice avec Mlle Réjanne Gauthier, sur une distance d'un mille, avec sprints, sera le premier du genre en Amérique et les amateurs auront l'occasion de voir une course entre deux représentantes du beau sexe.

La course des Novices réunira plusieurs cyclistes et tous voudront se classer pour la finale et l'on peut s'attendre à une lutte acharnée dans cette catégorie. La course à relais à 10 milles à pieds, a été remise à plus tard, le temps ne permettant pas, avec un programme aussi chargé, de l'inclure au présent programme.

Parc Champlain vainqueur

Le club Parc Champlain vient de remporter un autre triomphe en sortant vainqueur du Saint-Charles Ind par le score de 4 à 3. Cette partie a fourni au public tout ce qu'on pouvait désirer d'une partie de baseball et les joueurs du Parc Champlain se rendirent de plus en plus les champions de la prov. de l'avis de plusieurs. Le Parc Champlain possède cette année la plus belle phalange de joueurs de baseball de tous les clubs de Montréal. Joe Lépine a conduit ses hommes avec une grande habileté dimanche dernier et il est fier de leur travail, car son club détient actuellement la tête des clubs receveurs de l'Association Ind. depuis le commencement de la saison. Paul Verreault a lancé une brillante partie dimanche dernier en étant très solide dans les moments les plus critiques et il fut habilement secondé par Hervé Dan's derrière le bâton. Lé. Dubé a encore fait des siennes au bâton en frappant son troisième home-run dans deux parties consécutives; Paul Verreault en plus d'avoir lancé une belle partie a frappé également son deuxième home-run de la saison. L'infield, Alarie, Gauthier, Daoust et Dubé, fut remarquable de brio et d'habileté et les joueurs de champ Calvert, Gervais et R. Lépine ont affiché une tenue digne d'éloges. Fier et orgueilleux de leur magnifique triomphe sur l'une des plus fortes équipes de Montréal, les monarques du baseball indépendant recevront dimanche prochain leur plus dur adversaire depuis plusieurs années dans le club Lasalle qui vient de remporter trois victoires consécutives sur des équipes de valeur telles que Forest Frères, Maison Cimon et Coulombia. La plus grosse foule de la saison verra cette partie au terrain du Parc Champlain.

Club de Balle Molle Dubois

Le Parc Frontenac vient d'avoir un nouveau club de balle molle qui sera connu sous le nom Dubois. Cette équipe a sous contrat, des joueurs de renom tels que Dupré, Dubois, Jaouen et Samson. Le club Dubois lance un défi à tout club de balle molle.

Information: téléphone FRontenac 6035, demandez A. Dupré, entre 6 et 7 heures.

Le Saint-Michel vs Le Nord

Le St-Michel qui n'a que des victoires à son crédit, ira rencontrer le Nord, dimanche le 19, à 1 heure et 15. La partie promet d'être très contestée. Le St-Michel invite tous ses partisans à aller l'encourager à la victoire.

Le 26 juillet il rencontrera le Chambly Canton et libre après cette date il lance un défi à tout club amateur senior.

Inf. R. Constantineau, 81 Côte St-Michel. Tél. CA. 7755-M

LEÇON DE GOLF

Une faute au golf a souvent son opposé direct, et parfois l'opposé n'est pas la correction de la faute. Par exemple, l'opposé du "topping" est le "skying", qui veut dire lever la balle bien en l'air. Je vous ai toujours mis en garde de ne jamais surfaire quoi que ce soit lorsque vous apportez des corrections, et cet avertissement ne saurait être donné trop souvent. Comme le fait de restreindre votre courbe du moulinet (swing radius) cause le "topping", le "skying" sera produit par un effort de correction, en essayant d'atteindre fort loin, à droite, avec le bâton, dans le swing en arrière. Après tout, vos bras ont une limite d'atteinte, et la dépasser serait vous amener à vous pencher en dehors de tout votre corps, et ceci produira un manque de pivotage. Puis, lorsque le bâton est ramené vers la balle, il se retranche en-dessous d'elle, et il en résulte le coup en l'air. Soyez donc toujours naturel, car dès le moment que vous luttez avec votre bâton, c'est qu'il y a une défectuosité, et cela dépend bien souvent de vous.

Le swing est trop plat, et ceci est causé par une portée excessive.

(Tous droits réservés, John F. Dille Cie).

Avec le Ville-Emard

ED. WINGO, (Larivière), qui porte maintenant les couleurs du club Ville Emard, comme receveur.

FULLUM A VILLE-EMARD DIMANCHE

Le club Fullum sera l'attraction principale, dimanche, alors que le fameux club du gérant Robert envahira le terrain du Ville-Emard, rue St-Patrick, près du Boulevard Menk, afin de livrer une lutte déterminée à l'équipe de Billy Innès et d'Ubald Rose. Lamoureux sera le lanceur du Fullum et il aura Oglieman pour recevoir ses balles. Le Ville-Emard les attend d'un pied ferme et comme le club vient d'être réorganisé sur des bases solides, nous serons témoin d'un grand duel. En plus de Wingo, le nouveau receveur du club de l'ouest, Billy Innès a fait signer Paul Vigier et Tony Melfara, qui sont deux grosses acquisitions. Ubald Rose nous annonce l'engagement de l'arbitre Georges Bruneau pour la balance de la saison, sa compétence derrière le marbre, le classe avec les arbitres de la ligue Internationale, et sa présence sur le terrain sera à la satisfaction de tous.

Tournoi de lawn Bowling en l'honneur de Mlle Garon

En rapport avec la parution en personne de Mlle Pauline Garon, au théâtre Loews, pour la semaine, commençant le dimanche, 19 juillet, un tournoi d'invitation pour dames de lawn-bowling inter-clubs sera tenu sous les auspices du Outremont Ladies Bowling Club, jeudi après-midi, le 23 juillet à 2 heures, sur le terrain de ce club, coin Saint-Viateur et Wiseman.

Les clubs, participant au tournoi, seront les suivants:

Outremont Ladis Lawn Bowling Club.
Montreal West Ladies Lawn Bowling Club.
Notre-Dame de Grâce Lawn Bowling.
Lachine Ladies Bowling Club.
Dixie Ladies Lawn Bowling Club.
Delorimier Ladies Lawn Bowling Club.
Saint-Lambert Ladies Lawn Bowling Club.
Verdun Ladies Lawn Bowling Club.

Mlle Pauline Garon présentera les prix aux vainqueurs.

Le Jos Choquette Sport

Le club de Jos. Choquette a gagné à Lachine une très belle partie par le score de 3 à 2. Jerry Corez et Rosaire Larivière lancèrent chacun une grosse partie. La nombreuse assistance a vu du beau jeu. C'était la première défaite du club Lachine cette année. Le club Jos. Choquette remercie le club Lachine ainsi que ses partisans de leur esprit sportif.

Dimanche prochain le club de Jos. Choquette ira jouer à Trois-Rivières. Ce sera la première fois depuis plusieurs années que les champions du monde du hockey joueront aux Trois Rivières. Mardi soir prochain le club Jos. Choquette ira rencontrer le Lasalle sur son terrain.

HAPGOOD VENGE- LA POLITIQUE DE SON CLUB

Les Royals ajouteront un autre lanceur à leur personnel lorsqu'ils pourront trouver l'homme nécessaire. Mais ils ne peuvent acheter un autre lanceur qui n'a jamais eu d'expérience dans la classe de Baseball AA, car cela n'aiderait le club aucunement.

Le gérant d'affaires, Walter E. Hapgood a dit ce matin: "Nous avons le meilleur département de la Ligue dans le moment et nous pourrions certainement nous servir d'un autre bon lanceur si nous pouvions en trouver un. Tous les autres clubs de la Ligue pourraient en faire autant aussi. De plus, nous avons fait parcourir toutes les ligues, autant pour nous protéger plus tard que parce que nous en avions besoin immédiatement. Les directeurs réalisent qu'un club de baseball, pour avoir du succès, doit avoir de bons substituts et que les Royals ont joué depuis trois semaines avec plusieurs substituts dans le champ.

Au sujet de lanceurs, quel autre club dans la Ligue a un meilleur département ou même un aussi bon? Au commencement de la saison, les directeurs croyaient qu'ils avaient le meilleur département de lanceurs de la ligue, et ceci a été démontré jusqu'à présent. De fait les records indiquent que trois des quatre lanceurs qui sont en tête des lanceurs victorieux sur la liste, sont des lanceurs du Montréal. Ceci ne veut pas dire que plus il y a de lanceurs, meilleur est le département. Les lanceurs doivent lancer régulièrement pour être bons, et trois jours de repos est tout ce que la plupart des lanceurs ont besoin ou veulent avoir pour être en bonne forme.

Les Athlétiques, cette année et l'an dernier, ont prouvé ce fait. Connie Mack a eu peu de lanceurs dans son département l'année dernière et quatre hommes, Grove, Earnshaw, lanceurs venant de la Ligue Internationale, Walberg et Shores, a leur quatre, gagnèrent plus de 75 pour cent des parties pour les Athlétiques. Grove et Earnshaw participèrent dans 50 parties chacun. Cette année il y a encore moins de lanceurs. Grove, Earnshaw et Walberg ont participé dans plus des trois-quarts des victoires des Athlétiques.

Brown, Pomorski et Fisher sont trois bons lanceurs aussi effectifs dans la Ligue Internationale que le sont Grove, Earnshaw et Walberg avec les Athlétiques. Plus que cela, ces trois lanceurs peuvent être remplacés par trois autres bons lanceurs: Thormahlen, Claset et Buckalew, lesquels ont tous de l'expérience dans la ligue, connaissent les frappeurs et ces trois seraient pris immédiatement par d'autres wgns immédiatement par un autre club s'ils étaient sur le marché.

Lorsque ces faits seront pris en considération, je crois que les partisans du baseball réaliseront que les Royals n'ont pas besoin d'augmenter leur département de lanceurs autant qu'on le dit. Les Royals jouent du baseball merveilleux dans le moment même, et jusqu'ici durant le mois ont gagné 10 parties et en ont perdu 6, sans que le gérant Holly soit obligé de faire jouer son équipe régulière dans le champ. Et sur cinq des six parties que les Royals ont perdues, ils ont compté six points. Aucun lanceur n'aurait pu gagner ces parties perdues, de sorte que ces parties qui ont été perdues, ne peuvent être attribuées aux lanceurs."

RAFFLE AU NATIONAL

Mercredi le 15 juillet, à 5.30 du soir eut lieu la raffle d'un Tudor Ford, au $500.00 en acent, au profit de L'A.A.D'A. Nationale.

L'heureux gagnant est M. Georges Ricard, 4788 Wellington, Verdun. Le numéro du billet est 15096.

La direction profite de la circonstance pour offrir aux membres et au public, leurs plus sincères remerciements pour l'encouragement donné en cette occasion.

PROGRAMME COMPLET DE LA REUNION DE KING'S PARK

Ce meeting commencera mercredi prochain et le livret affirme la valeur du turf qu'il présentera.

La première réunion de courses à King's Park commencera mercredi, le 22 juillet, et se terminera le mercredi suivant, 29 juillet.

Voici les détails des courses de chaque matinée:

MERCREDI, 22 JUILLET

PREMIERE COURSE:— A réclamer, $400, 3 ans et plus, non-gagnants de deux courses depuis le 1er juin.

DEUXIEME COURSE:— A réclamer; $400; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er juillet. Un mille et 70 verges.

TROISIEME COURSE:— A réclamer; $500; 3 ans et plus; nés en Canada. Six furlongs.

QUATRIEME COURSE:— Handicap Hochelaga; $700. Tous âges. Entrées clôses 20 juillet. Environ 5 1-2 furlongs.

CINQUIEME COURSE: — Handicap de "La Presse"; $700; 3 ans et plus. Entrées clôses le 20 juillet. Un mille.

SIXIEME COURSE:— $500; à réclamer; 3 ans et plus. Six furlongs.

SEPTIEME COURSE:— $500, 3 ans et plus; à réclamer. 6 1-2 furlongs.

MARDI, 28 JUILLET

PREMIERE COURSE:— $400; à réclamer; 3 ans et plus; non-gagnants depuis le 1er

Stasiak vs Simon en semi-finale — Pour la coupe Davis

MONTREAL EST TENU A DEUX HITS PAR NEKOLA ET PERD

Les Royals sont battus par 3 à 1 mais gardent la même avance sur Newark, qui perd également. – Claset se fait blesser à la jambe.

L'impuissance quasi-totale des frappeurs du Montréal devant Frank "Hoyt" Nekola, qui les a tenus à 2 hits, a été cause que les Royal's ont perdu la deuxième partie de leur série par le score de 3 à 1. Les heureux, qui ont pu résoudre les balles de Nekola, sont Conlan et Chatham. Le premier mit son hit à son crédit dans la première manche, avec deux hommes de morts, et Chatham l'imita dans la sixième manche, lorsqu'il y eut également deux hommes de morts. En sus, Nekola donna 3 passes pour le premier but, mais elles ne valurent guère. L'unique point du Montréal fut compté dans la neuvième manche, et il fallut le concours d'une erreur, celle de Bud Clancy, pour permettre à Conlan de croiser le marbre.

Claset et Long furent les opposants de Nekola et, à eux deux, l'ont cueillerent onze coups sûrs, sept par Claset, quatre par Long. Le club visiteur compta ses deux premiers points dans la quatrième, alors que avec deux coureurs de retirés, West et Selkirk frappèrent des simples et avancèrent d'un but sur un "wild pitch" de Claset, pour compter sur le deux-buts de Pettenger dans la gauche. Dans la neuvième, avec deux coureurs de retirés également, les Black Cats comptèrent leur dernier point sur le coup double de Toporcer, après que Nekola eut pris son but sur un coup d'arrêt.

Claset, qui lançait avec une cheville déjà enflée, se blessa à la jambe gauche en couvrant un "grounder" et il dut se retirer. Il devra probablement être plusieurs jours au repos. La liste des victimes dans le camp local s'allonge toujours, et, avec des joueurs comme Gulley, Ripple, Mishkin et Claset, les Royals ont besoin d'accomplir des prodiges pour se maintenir en tête de leur circuit.

Deux beaux lancers de Gaudette de la droite du champ, qui coupèrent les ailes à deux coureurs des "Pests" furent parmi les caractéristiques de la partie. La troisième partie sera jouée à 4 heures, aujourd'hui.

JERSEY CITY

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
J. Brown, 3b.	4	0	1	0	5	0
Toporcer, 2b.	4	0	3	2	5	0
West, lf.	4	0	1	2	0	0
Clancy, 1b.	3	1	1	16	0	1
Petrie, cf.	4	0	0	2	0	0
Walker, cf.	0	0	0	0	0	0
Selkirk, rf.	4	1	2	2	0	0
Pettenger, s.s.	4	0	1	2	3	0
Munn, c.	4	0	0	1	0	0
Nekola, p.	4	1	2	0	2	0
Total	35	3	11	27	15	1

MONTREAL

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Conlan, lf.	3	1	1	3	0	0
Gautreau, 2b.	4	0	0	1	4	1
Chatham, s.s.	4	0	1	2	5	1
Conley, cf.	4	0	0	2	0	0
Gaudette, rf.	2	0	0	0	2	0
Head, c.	3	0	0	4	1	0
Riconda, 3b.	3	0	0	2	2	0
Martin, 1b.	2	0	0	13	0	0
Claset, p.	2	0	0	0	2	0
Long, p.	0	0	0	0	0	0
a-W. Brown	1	0	0	0	0	0
Total	28	1	2	27	17	2

a-Frappa pour Long à la 9ème.

Score par manches:

Jersey City ..... 000 200 001—3
Montréal ..... 000 000 001—1

Sommaire.—Points produits par Pettinger 2, Toporcer, Chatham; Deux-buts, Pettinger, Toporcer; Doubles-jeux, Brown à Toporcer à Clancy 2, Chatham à Gautreau à Martin, Gautreau à Chatham à Martin; laissés sur les buts, Jersey City 8, Montréal 7; Buts sur balles de Claset 2, de Nekola 3, de Long 1; Retirés au bâton par Claset 5, par Nekola 1, par Long 1; Coups sûrs de Claset, 7 en 6 manches, de Long, 4 en 3 manches. Mauvais lancer, Claset. Lanceur perdant, Claset. Arbitres, Westervelt et Summers. Temps 1 h. 55.

PARTIES D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE

Jersey City 3, Montréal 1.
Rochester 7, Baltimore 6.
Toronto 9, Reading 2.
Buffalo 7, Newark 4.

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie 5, Détroit 3.
Washington 5, Chicago 4.
Chicago à Washington, 2ème partie remise, terrain détrempé.
Cleveland 9, New-York 8.
Saint-Louis 2, Boston 1.

LIGUE NATIONALE

Saint-Louis 5, Brooklyn 0.
Chicago 5, New-York 2.
Boston 2, Cincinnati 0.
Pittsburg 12, Philadelphie 8.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Jersey City à Montréal, 4 p.m.
Baltimore à Rochester.
Reading à Toronto.
Newark à Buffalo.

POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Montréal	53	37	.589
Newark	51	39	.562
Rochester	48	42	.533
Baltimore	48	47	.505
Toronto	46	48	.489
Reading	42	49	.462
Buffalo	40	52	.435
Jersey City	41	55	.427

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
Philadelphie	60	25	.706
Washington	55	32	.624
New-York	46	34	.575
Cleveland	42	41	.506
Saint-Louis	38	45	.458
Détroit	32	52	.381
Chicago	29	50	.575
Boston	29	51	.363

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Saint-Louis	54	32	.628
Chicago	46	36	.561
New-York	44	35	.557
Brooklyn	46	38	.548
Boston	42	46	.512
Pittsburg	35	45	.438
Philadelphie	35	50	.412
Cincinnati	29	55	.345

LE "BIG SIX"

	G.	Ab.	R.	H.	P.C.
Morgan, Indians	70	249	47	91	.581
Ruth, Yankees	73	266	73	100	.376
Simmons, A's	88	351	72	127	.362
Klein, Phillies	85	342	81	123	.359
Davis, Phillies	73	233	19	83	.356
Terry, Giants	80	322	64	115	.348

RAFRAÎCHISSEMENT

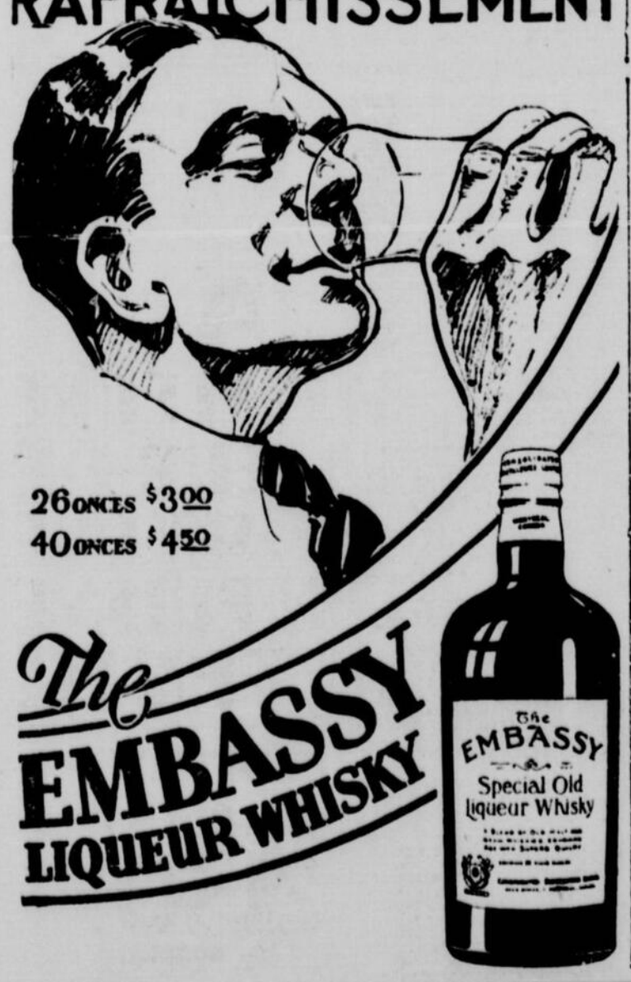

26 ONCES $3.00
40 ONCES $4.50

The EMBASSY LIQUEUR WHISKY

LE SPORT

PAR Hardin BUNNEY

En quête de lauriers perdus

Pendant que Tony Canzoneri, qui a l'air d'une minature de Babe Ruth, est le monarque de la classe des poids légers, à titre de véritable champion, deux de ses victimes par le K. O. (Al Singer et Jackie "Kid" Berg) essaient un retour en condition. Singer fit bonne impression quand il obtint la décision sur Lew Massey dans un assaut de dix rondes à New-York, en juin, mais Berg eut l'air d'avoir reconquis sa forme d'antan quand il passa le K. O. à Tony Lambert à Newark, récemment.

Il y a juste un an, Singer remportait la couronne des poids légers en arrêtant le langoureux Sammy Mandell dans la première ronde. Al enfonça tout simplement ce qui restait d'un boxeur jadis célèbre et knockouta Mandell sans se faire lui-même frapper. Bien que beaucoup tinssent compte de la condition plutôt médiocre de Sammy dans cette rencontre, d'autres acclamèrent le populaire Al Comme "un autre Benny Leonard", parmi lesquels se trouvait Léonard lui-même.

Singer se battit ensuite avec Jimmy McLarnin dans un match qui n'impliquait pas le titre, et il fut terrassé dans la troisième ronde. Ce fut la preuve que Al était bien difficilement un Leonard, et cette défaite dut porter un rude coup à son orgueil. Environ deux mois plus tard, Canzoneri envoyait Singer au matelas pour dix secondes dans la première ronde. Puis, la couronne des poids légers changea de mains deux fois dans un peu moins de quatre mois, les deux fois par mise hors de combat.

Berg, le rugueux petit boxeur ambi-dextre de la section de Whitechapel de Londres, n'avait jamais été mis hors de combat jusqu'à ce qu'il eût senti quelques-uns des coups d'enclume de Canzoneri sur son anatomie, à Chicago, l'hiver dernier. Le Kid avait gagné le championnat mi-moyen junior contre "Mushy" Callahan, à Londres, au commencement de 1930, et il avait battu la plupart des poids légers en évidence de l'Amérique. Mais Tony lui passa le K. O. dans une des premières rondes.

Berg souhaiterait un match-revanche, et il se peut qu'il l'obtienne, bien que la victoire de Billy Petrolle par K. O. sur Juste Suarez, lui donne droit, semble-t-il, à la première chance contre la couronne de Canzoneri cet été. Berg est un des plus orthodoxes adeptes de la boxe, et il possède un suffrage populaire considérable.

(Tous droits réservés, King Features Syndicate Inc.).

LIGUE AMERICAINE

Détroit ..... 003000000— 3 10 0
Philadelphie. ..... 000121000— 5 9 1
Batteries: Sorrell et Hayworth; Mahaffey et Cochrane.
Chicago ..... 000100210— 4 8 2
Washington ..... 100010003— 5 10 4
Batteries: Thomas, Caraway et Grube, Tate; Marberry, Hadley et Spencer.
St-Louis ..... 001010000— 2 5 1
Boston ..... 000100000— 1 8 2
Batteries: Gray et Young; Lisenbee, Moore et Berry.
Cleveland ..... 100230020— 9 11 1
New-York ..... 001201220— 8 13 2
Batteries: Brown, Harder et Myatt; Ruffing, Pipgras, Rhodes, Wells et Dickey.

COUPS DE CIRCUIT

Liste des coups de circuit d'hier dans les ligues majeures: Gehrig, Yankees, 1; Ruth, Yankees, 1; Mahaffey, Athletics, 1; Jolley, White Sox, 1; Ruffing, Yankees, 1; Comorsky, Pirates, 1; Hafey, Cardinals, 1; Watkins, Cardinals, 1.

Les meneurs sont: Gehrig, Yankees, 26; Klein, Phillies, 23; Ruth, Yankees, 22; Foxx, Athletics, 18; Averill, Indians, 18; Ott, Giants, 15.

Total par ligue: Américaine, 325; Nationale, 309.

MONTREAL AU BATON

	AB.	H.	2b.	3b.	HR.	RBI.	P.C.
Gulley	296	107	24	4	7	49	.362
Ripple	251	78	22	4	11	54	.311
Mishkin	91	28	7	0	2	15	.308
Gautreau	352	108	16	2	4	32	.307
Conlan	249	107	20	4	1	25	.307
Brown	50	15	3	0	0	6	.300
Fisher	20	6	0	0	0	3	.300
Head	258	76	13	1	2	47	.295
Chatham	95	27	4	2	3	16	.284
Gaudette	79	22	3	1	1	8	.278
Buckalew	16	4	0	0	0	0	.250
Conley	93	23	5	0	1	13	.247
Martin	171	40	7	1	0	17	.234
Claset	43	10	2	0	0	1	.232
Riconda	179	41	11	0	2	22	.229
Niebergall	106	18	4	0	0	6	170
Pomorski	42	6	1	0	0	0	.143
Long	15	2	0	0	0	0	.133
Thormahlen	47	5	0	1	1	6	.107

LIGUE NATIONALE

Boston ..... 000 001 100— 2 8 0
Cincinnati .... 000 000 000— 0 5 1
Batteries: Cunningham et Spohrer; Benton, Frey et Asbjornson, Styles.
Philadelphie . 040 004 000— 8 11 3
Pittsburg .... 400 400 21x—12 17 3
Batteries: Watt, Fallenstein, Bolen et McCurdy; Osborn, Swetonic, Brame et Grace.
New-York ... 010 100 000— 2 9 2
Chicago .... 010 002 10x— 5 11 1
Batteries: Mitchell et O'Farrell; Root et Hemsley.
Brooklyn .... 000 000 000— 0 7 2
St-Louis .... 201 100 01x— 5 8 1
Batteries: Phelps, Day et Lopez; Hallahan et Mancuso.

AMER. ASSOCIATION

Louisville	4	10	3
St-Paul	5	13	1

Batteries: Weinert, Wilkinson, Deberry et Thompson, Shea; Murphy et Snyder.

Indianapolis	9	12	2
Minneapolis	5	7	0

Batteries: Burwell et Angley; Henslick, Wilson et Hargrave.

Columbus	10	12	1
Milwaukee	9	15	0

Batteries: Grabowski, Wetherell, Parmalee et Desautels; Knott, Caldwell et Manion.

Toledo	2	4	2
Kansas City	7	9	1

Batteries: Ryan et Devormer; Swift et Padden.

LE SPORT A SAINT-HILAIRE

A sa dernière assemblée, l'Unité Athlétique et Sportive Amateur Inc. a fait l'élection de ses officiers pour l'année qui va suivre et ajoutait à sa liste, trois sports: Le palet, la boxe et un concours de reveaux. Pour les élections, il y eut démissions, promotions et de nouveaux élus.

Président honoraire, notaire Oscar Désautels; Président actif, M. Damase Chicoine; Promoteur, M. Jean-Luc Cardinal; Secrétaire, M. Roland St-Georges; Comptable-Trésorier, M. Félix Martin; Chef de Secrétariat, M. Gabriel Church; Dépt. du Revenu, M. J. Blanchet.

ORGANISATEURS

Mont St-Hilaire: MM. Léon Boucher et Paul Auclair.
Brulé: M. Omer Robert.
Village de St-Hilaire: MM. Albani Larivé et Julien Messier.
Directeurs et champions.—Dames: M. J. Michaud.
Raquettes: M. C. Noiseux.
Croquet: M. A. Brouillette.
Courses à pieds: M. E. Pinsonnault.

Jos. Choquette vs Lasalle

Mardi soir prochain à 6.30 p.m. le Lasalle recevra la visite des étoiles de Jos. Choquette avec Jerry Corey comme lanceur et Charlie Dallaire comme receveur. Pour compléter cette brillante équipe nous aurons l'occasion de voir à l'oeuvre Wilder Larochelle, Armand Mondou et Sylvio Mantha du Canadien, Armand Lapiante, Ray Cutter ,etc.

LA RENCONTRE STASIAK ET CIMON SERA MOUVEMENTEE

Stanley Stasiak qui, tout en étant le lutteur le plus impopulaire est considéré par les connaisseurs comme l'un des grands maîtres du matelas, sera au programme de lundi soir prochain, à l'arèna Mont-Royal, dans une semi-finale d'une heure, une chute, avec comme adversaire le colosse français Raoul Simon. Ces deux athlètes, qui pèsent près de 500 livres à eux deux, rivaliseront d'adresse pour remporter la victoire.

Simon a fait des progrès considérables depuis qu'il est arrivé en Amérique. Les amateurs le constatent chaque fois qu'il est au programme. Il est maintenant de taille à faire la vie dure au gros Polonais que les amateurs conspuent chaque fois qu'il monte dans l'arène.

Stanley Stasiak a remporté une sensationnelle victoire sur le nègre George Godfrey à Toronto, la semaine dernière. Il a pris deux chutes consécutives sur son adversaire qui n'avait jamais connu la défaite jusque-là, quoiqu'ayant livré une quarantaine de combats dans sa carrière de lutteur. Stasiak s'est couvert de gloire et s'il n'est pas le lutteur le plus populaire dans la Ville Reine, il en est du moins l'un des plus estimés.

Au cas où Simon remporterait la victoire sur Stasiak, il est tout probable qu'il serait opposé au gros nègre dans une rencontre à finir. Ce serait une excellente manière de réaliser jusqu'à quel point il est maître de la lutte libre. Une telle rencontre serait probablement fort bien vue du public montréalais anxieux de voir Godfrey à l'oeuvre comme lutteur surtout après tous les succès qu'il a remportés comme boxeur.

La rencontre principale au programme de lundi soir aligne le champion du monde Henri Deglane avec Nick Lutze, le populaire athlète de l'université Notre-Dame. Cette rencontre soulève un intérêt considérable car plusieurs sont d'opinion que le titre changera de mains ce soir-là surtout à la suite des victoires que l'Allemand-américain vient de remporter sur les adversaires qu'on lui a opposés.

Deglane sera au meilleur de sa condition, ayant pratiqué ferme à son camp d'entrainement aux Etats-Unis en vue de sa rencontre avec l'ancien champion du monde Don George. Il est probable que Deglane ne commettra pas la même imprudence qui lui a fait perdre si rapidement la première chute aux mains de Lutze la dernière fois que ces deux hommes se sont rencontrés.

Pat McGill, l'Irlandais dont l'impopularité n'a d'égale que celle de Stanley Stasiak, aura comme adversaire le Norvégien Elnar Johannsen dans une préliminaire de 20 minutes. Après avoir subi plusieurs défaites dans des rencontre à finir, McGill ne s'est pas découragé. Il a confiance en ses capacités et il veut à tout prix reconquérir la considération, sinon l'estime des amateurs. Il s'attaquera à forte partie lundi soir.

Joe Malcievitcz et Jim Browning fourniront un combat exceptionnellement rapide dans l'autre préliminaire de 20 minutes au même programme. L'Américain dont le ciseau de corps est la prise favorite luttera de rapidité avec son adversaire très rusé. Tous deux ont gagné leur dernière rencontre et celui qui remportera celle-ci se mettra certainement en évidence.

Il y a longtemps que les promoteurs n'ont pas offert un programme contenant une collection d'aussi bons athlètes. Le public ne manquera pas cette occasion de voir aux prises tant d'excellents lutteurs en une seule soirée. D'autant plus que les prix n'ont pas été augmentés, les dames accompagnées ne payant que la moitié de l'admission exigée des hommes.

LE TENNIS

AUSTIN BAT WOOD POUR LA COUPE DAVIS

STADE ROLAND GARROS, Paris, 17.—Henry W. (Bunny) Austin, le jeune joueur-cible anglais, s'est rallié pour battre Sydney Wood, jr, des Etats-Unis dans le premier match simple de la rencontre inter-zone pour la coupe Davis. Les sets furent: 2 à 6, 6 à 0, 8 à 6, 7 à 5.

(De notre EXTRA d'hier)

BELLE VICTOIRE DE WATT

TORONTO, 16.—Deux joueurs étrangers et deux joueurs de Toronto se rencontreront dans les semi-finales pour le championnat junior des simples de tennis pour hommes, à la suite du résultat des parties de ce matin, sur les courts du club de tennis de Toronto.

Laird Watt, de Montréal, champion junior de Québec, a défait facilement Art. Anderson, de Toronto, et rencontrera J. C. Dunlop, de Toronto dans les semi-finales.

Ce dernier a défait John MacDonald après trois sets très disputés tandis que Jack Burmand, de Toronto, champion junior actuel d'Ontario, a dû faire une très dure lutte à MacCotton, de Peterboro, pour pouvoir gagner le match. Burmand rencontrera W. P. Piggott, de Hamilton, dans les semi-finales.

Ce dernier fut obligé de livrer une bataille en règle à Warren Weller de Thorold, pour le vaincre et il dut jouer jusqu'à 20 parties dans le dernier set.

Dans le tournoi pour le championnat junior féminin, Mlle Ruth Fisleigh, d'Oshawa a défait la jeune étoile torontonienne, Mlle Betty Fenne rencontrera Mlle Norma Hall d'Ottawa, dans les finales.

Mlle Hall a battu Mlle EMma Ecallen, de Toronto, dans les parties de ce matin.

Cet après-midi, les parties championnat, pour hommes et femmes ont recommencé. Voici les résultats de cet avant-midi:

Simples juniors, pour dames (semi-finales).—Mlle Ruth Fishleigh d'Oshawa, a défait Mlle Betta Fenn de Toronto, par 6-1, 6-1.

Mlle Norma Hall, d'Ottawa, a défait Mlle E. Callen, de Toronto, par 6-3, 6-2.

Simples junior, pour hommes. — Laird Watt, de Montréal, a battu Art. Anderson, de Toronto, par 6-0 6-0.

J. C. Dunlop, de Toronto, a défait John MacDonald, de Toronto, par 2-6, 6-2, 6-2.

Jack C. Burmand, de Toronto, a défait MacCotton, de Peterboro, par 7-5, 4-6, 8-6.

W. P. Piggot, de Hamilton, a battu Warren Weller, de Thorold, par 3-5, 6-2, 11-9.

Dans les simples ouverts pour dames, Olive Wade, de Toronto, championne du Canada, a défait de façon décisive Pauline Gadbois, de Montréal, en 2 sets, par 6-0, 6-2. Jean Burritt, aussi de Toronto, l'a emporté très facilement sur Mary Currie, d'Halifax, par 6-2, 6-1. Ces victoires classent Mlles Wade et Burritt dans les semi-finales.

TENNIS A NICOLET

Dimanche le 5 juillet, le club de tennis Nicolet avait l'avantage de recevoir sur son terrain le club de tennis Bellevue, de Trois-Rivières.

La joute fut des plus intéressantes et la victoire resta aux Nicoletains.

Les jeunes trifluviens ne réussirent à gagner que 39 parties sur les 95 qui y furent jouées, et seulement 3 sets sur 100 ce qui donna comme résultat final: 3 pour Nicolet et 1 pour Bellevue.

Pierre Lahaie, ancien nicoletain du Bellevue, fut le seul à gagner un simple, et comme on le remarque quoiqu'il ait été victorieux, il se trouve cependant en égalité de parties gagnées avec son adversaire. Alors il serait très intéressant de revoir un autre match entre ces deux adversaires.

Sommaire:—Pierre Lahaie et Roméo Turcotte, du Bellevue, perdirent contre Tancrède Coulombe et Robert Chatillon, du Nicolet, par 2-6, 2-6.

Paul Dupuis et Paul Blais, du Bellevue, perdirent contre Jean Smith et Hermann Chatillon, du Nicolet, par 1-6, 4-6.

Paul Blais, du Bellevue, perdit contre Jean Smith, du Nicolet, par 4-6, 7-5, 4-6.

Pierre Lahaie, du Bellevue, gagna contre Robert Chatillon, du Nicolet, par 2-6, 7-5, 6-4.

Le club de tennis Nicolet est prêt à rencontrer pour 2 doubles et 2 simples les meilleurs joueurs des Trois-Rivières ainsi que tous les clubs de la province qui désirent venir lui faire visite. Tous seront les bienvenus.

Pour informations: s'adresser à Tancrède Coulombe, B.P. 305, ou Tél. 158, Nicolet.

TENNIS A VILLE LASALLE

L'effervescence est grande à Ville Lasalle, ces jours-ci; on se dispute le championnat du tennis dont l'emblème, un trophée offert par le Conseil de Ville Lasalle, contribue à stimuler les joueurs locaux dans les différentes éliminations de leur tournoi annuel.

Voici les résultats de la première élimination:

R. Carignan bat R. D'Amour, 6-3, 6-1.
Howard bat Bourassa par défaut.
Savage bat Jean Duclos, par défaut.
René Pelletier bat Ernest Bélanger, 6-0, 6-0.
Paquin bat Guimond, par défaut.
Ford bat Briggs, 6-3, 7-5.
D'Amour bat Edm. Lapierre, 6-1, 6-1.
Duguay bat Lapierre, 8-6, 6-2.
McDougal bat Leman, par défaut.
Perras bat Bédard Gaston, 6-1, 6-0.
Jac. Carignan bat Jac. Béique, 6-3, 9-7.
Morin bat Larose, 6-2, 6-4.
Paul Charbonneau bat Donovan Alf., 7-5, 6-3.
P. Carignan bat Roger Bédard, 6-0, 6-1.
Binette bat R. Roy, par défaut.
G. Béique bat Ray. Bédard, 6-0, 6-1.
Coffin bat Emile Pelletier, 7-5, 1-6, et 6-4.

Les doubles commenceront en fin de semaine ainsi que les simples pour demoiselles et les mixtes.

AURIONS-NOUS DÉCOUVERT LE GRAND SECRET ?

Si notre intuition est exacte, le 7ème concours British Consols de la "Patrie" est tout près...

Evidemment, nous ne voudrions pas vous apporter une déception après vous avoir conseillé l'espérance, mais nous croyons que nous pouvons maintenant vous glisser sans danger quelques mots à l'oreille.

Le voile s'est légèrement déchiré et une bonne partie du secret a été mise à jour: il y a quelque chose dans l'air qui ressemble fort à une heureuse nouvelle.

Imaginez: un autre concours-devinette des cigarettes British Consols, organisé par la "Patrie"! Et supposons que notre intuition soit précise?

Si nous disions vrai?... Il reste encore un doute, oh! bien léger, mais enfin un doute que nous éluciderons aujourd'hui. Bonnes ou mauvaises nouvelles, nous allons savoir! La "Patrie" de demain vous apportera le résultat de notre petite enquête.

Si demain peut arriver...

LUTTES D'HIER SOIR

NEW YORK, 17.—Herb Freeman, 218, New York, tombe George Manich, 205, New Jersey, 26.13 minutes.

VANCOUVER, B. C., 17.—Howard Cantonwine, 220, Iowa, tombe Joe Devito, 213, St-Louis (3e ronde) Abe Kaplan, New York et D. Kolof, Bulgarie, font cinq rondes, chacun ayant une chute.

Le GOLF

PRITCHARD GAGNE LE TOURNOI-HANDICAP

E. R. Pritchard, jeune joueur de golf du Country Club s'est mis en évidence au cours du tournoi handicap de la P.Q.G.A. hier quand il fit un "gross score" de 73 avec des cartes de 38 et 35. Son score net fut de 64. Il a gardé une avance de trois coups sur son plus proche rival, E. A. Innes, de Islesmere, qui finit avec 76, un en avant de Roy Mackenzie, de Marlborough, et J. O. Cleghorn, du même club.

Parmi les joueurs de langue française, mentionnons les scores suivants: P. Saint-Germain, Laval, 82; Romeo Trudeau, Laval 82; Edouard Gohier, Laval, 85; Ernest Gohier, Laval, 87; A. Prud'homme, Lac Saint-Louis, 92; Albert Rolland, Laval 92.

(Suite à la page 18)

SPECIALISTE

des maladies de l'homme et de la femme
Maladies Sexuelles - Urinaires - Vénériennes
Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3440, rue Hutchison, Montréal

Chez Nous - - Les Forges du St-Maurice

Les Forges du St-Maurice, situées sur la rive droite de la rivière St-Maurice, à sept milles environ en haut des Trois-Rivières, sont les plus anciens hauts-fourneaux du Canada, ayant été établis en 1737 par une compagnie qui voulait exploiter les dépôts de minérai de fer de cette région. Jusqu'en 1882, soit 96 ans après la fondation de la Brasserie Molson, le haut-fourneau original ou cubilot... une masse énorme de maçonnerie de granit mesurant 30 pieds carrés à sa base... était encore utilisé pour la fusion du minérai.

MOLSON
LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT
FONDEE A MONTREAL EN 1786

12 pour 15c.

Cigarettes
British Consols

20 pour 25c.

NEW-YORK AVANCE. — MONTREAL REAGIT LEGEREMENT. — L'ACTIVITE EST TRES RESTREINTE

POTINS DE LA RUE

La Bourse retrouve son attitude d'expectative, ce matin. L'activité se ralentit notablement, et les cours deviennent quelque peu irréguliers. On attend, maintenant, les développements de la fin de semaine. Une conférence a lieu à Paris demain. Une autre est convoquée pour lundi, à Londres. Et de ces réunions d'hommes d'Etat et d'experts en matière économique dépendra la tendance prochaine de la Bourse. L'optimisme règne, mais on convient qu'il vaut mieux attendre.

La Bourse de Montréal débute par un léger repli. Brazilian cède de plus d'un demi-point à 20 7-8.

Nickel fléchit d'un quart de point à 14 1-4.

Montreal Power perd un demi-point à 45. Shawinigan cède aussi d'un demi-point à 42. Quebec Power, dont la réduction des taux est annoncée, est à 33 1-2. Power Corporation est ferme à 45.

Smelters eut un élan, au début, qui le porta à 98. Un gain de trois points. Le titre s'aventura même à 100, mais dut revenir à 97. C'est l'effet, sans doute, de la réduction consentie dans la production du zinc. Smelters, le plus grand producteur canadien, participera forcément à cette réduction et y trouvera aussi son compte.

Dominion Bridge s'appréciait d'une fraction à 32 1-4.

National Breweries, qui eut une vedette d'avance hier, revient à 27 1-2.

Pacifique Canadien s'appréciait d'un quart de point à 26 1-2.

L'activité est réduite à la Bourse locale. Il n'y eut que 5,377 actions échangées au cours de la matinée, et 4,452 sur le Curb.

Imperial Oil s'appréciait d'une fraction à 12 3-8. Noranda est à 19, un gain d'un point et quart depuis hier.

L'argent est à 1 1-2 pour cent à New-York. Wall Street devient irrégulier, après une légère avance au début. Les ferroviaires s'améliorent.

Il y a quelques chose qui va toujours aux Etats-Unis, en dépit de toutes les dépressions. C'est la gomme à mâcher. American Chicle affiche des profits de $2.22 par action pour le premier semestre. C'est plus que pour la période correspondante de l'an dernier.

Deux faits ressortent des derniers développements dans la situation internationale. Le premier est que les Etats-Unis abandonnent leur attitude de détachement à l'égard de l'Europe. Pour la première fois, un ministre américain assistera à une conférence européenne, non plus comme simple observateur, mais avec le caractère et les pouvoirs d'un délégué officiel. C'est un précédent d'une importance transcendante.

Le second fait, et qui n'est pas moins important, est l'esquisse définie d'un rapprochement franco-allemand. Et ce ne sont plus des paroles, seulement, mais des faits qui permettent de le croire. Le premier ministre Laval, à la suite de conversations avec les ministres anglais et américains, donne un communiqué explicite. La France prendra l'initiative d'un prêt de 500 millions à l'Allemagne. Il n'est plus question de garanties politiques. Mais on suppose que l'Allemagne les offre sans y être expressément invitée. Sans quoi la France ne prendrait pas l'initiative. Il doit y avoir une entente antérieure. Et c'est pour la promulguer, que le chancelier Brüning et le Dr Curtius s'amènent à Paris, sur invitation du gouvernement français.

Il faut dire que l'Allemagne n'a guère de mérite à sacrifier, comme elle se propose de le faire, la convention douanière avec l'Autriche et la construction du second croiseur du type Deuthschland. Cela reflète le sentiment du peuple allemand lui-même qui, dans les circonstances, est prêt à tous les sacrifices. Les événements des derniers jours l'ont amené à réfléchir, et l'ont aussi instruit sur le sentiment de l'étranger à son égard. Il faut compter, aujourd'hui, avec l'opinion du monde.

Il faut, d'une part, que l'inquiétude soit grande dans les cercles financiers américains pour engager le gouvernement à quitter son splendide isolement. Le fait est que deux milliards de dollars sont en jeu. C'est à quoi l'on estime les capitaux américains placés en Allemagne. Wall Street ne cache pas ses inquiétudes à ce sujet. Mais la concession qui vient d'être faite, en matière politique, provoque la déclaration rassurante du ministre des finances du Reich, Dietrich, concernant le service de l'intérêt sur les obligations allemandes. Et ceci compense cela. C'est la cause directe du relèvement dans Wall Street, beaucoup plus que n'importe quel autre développement des derniers jours.

Il faut aussi que l'Allemagne soit rendue à quia pour accepter avec équanimité les mesures récemment prises par décret. Les cercles financiers influèrent. Ici comme ailleurs, sur la politique du gouvernement. La hausse des taux d'escompte, notamment, lui fut évidemment imposée par les banquiers. Et ceci à l'encontre même des mesures suggérées par le Dr Luther, président de la Reichsbank. On n'oublie pas que celui-ci fut politicien, et les banquiers de carrière lui font grise mine. Ils préféreraient voir à sa place leur idole Schacht. Celui-ci hante la salle du cabinet des ministres, et nul doute que ses conseils prévalent. On est heureux, toutefois, qu'il n'a pu ressortir son rentenmark de sinistre mémoire. Et cela tint justement à l'opposition du peuple allemand, qui refusait d'accepter la monnaie de papier.

Il y eut aussi l'attitude de l'Allemagne qui ne fut pas sans étonner l'Allemagne. Il y eut un choc compréhensible quand les banques de Londres refusèrent d'échanger les marks. Ce fut pis encore quand les hôtels des pays avoisinants, de la Belgique et du Danemark, notamment, ne voulurent plus accepter le mark en paiement. On comprit que ce serait le discrédit à l'étranger, si l'on ne prenait aussitôt des mesures efficaces pour faire face à la crise. Et cela eut une influence marquée sur l'évolution de la mentalité allemande. De revêche et hautaine qu'elle était, elle devint soumise et modeste. Et c'est ce qui rendit possibles les mesures d'urgence. Et c'est ce qui explique aussi l'attitude passive de la foule à la réouverture des banques, hier. Il y eut bien des troubles, ici et là, provoqués par les communistes, mais qui ne s'étendirent pas à la foule. Et ces troubles, d'ailleurs, furent vivement réprimés par la police qui semblait avoir l'appui de la masse de la population.

Il faut enfin, pour tout dire, que les cercles financiers français aient fortement impressionné le cabinet pour l'amener à des concessions évidentes à l'Allemagne. On n'eut qu'à représenter le danger de la faillite allemande, et sa répercussion éventuelle sur le monde et la France, en particulier pour entraîner l'adhésion du gouvernement à une politique plus conciliante. D'où le rapprochement franco-allemand qui s'esquisse aujourd'hui, et qui ne paraît jamais aussi près de devenir un fait.

Les experts qui doivent régler les modalités du moratoire se sont réunis, ce matin, à Londres. Mais la réunion ne dura qu'une heure et fut aussitôt ajournée à lundi, alors que s'ouvrira aussi à Londres la conférence des ministres. Cela indique que le côté économique est, d'avance, subordonné aux considérations politiques. C'est la preuve, incidemment, que la France gagne son point.

Il se peut aussi que Londres tienne, de la sorte, à conserver quelque allure d'importance à la conférence convoquée pour lundi. Car on sait que les participants se rencontreront à Paris, en fin de semaine. C'est là sans doute que se prendront les décisions. Par égard pour l'Angleterre, cependant, elles ne seront promulguées que la semaine prochaine et traduites en clauses prudentes et précises.

La réduction de 25 millions dans les crédits bancaires n'a guère de sens. Elle reflète, tout au plus le mouvement du début de la semaine et la liquidation provoquée par les nouvelles d'Allemagne. Avec l'avance d'hier, qui semble se continuer aujourd'hui, on prévoit une augmentation substantielle pour la semaine en cours.

Mais, plus intéressant que l'état des crédits, est la réduction de 28 millions dans l'argent en circulation. Rappelons que la réduction de la semaine dernière, venant immédiatement après les sorties du premier juillet, fut singulièrement mince. La réduction de cette semaine n'est pas très considérable. Il reste, en tout cas, en circulation, plus des deux tiers des quelque 120 millions retirés à la veille de la fête.

Cela laisse croire que l'épargne est difficile, à ce temps de l'année, ou que l'argent circule davantage. De ce dernier fait, cependant, on ne voit guère de signes. Et ce n'est sûrement pas dans le mouvement du tourisme, en tout cas, qu'on puisse en trouver la preuve. Les derniers chiffres, en ce qui concerne la province de Québec, établissent que le nombre des touristes américains est à peu près le même que l'an dernier. Cela surprendra quelque peu, car les voitures américaines encombrent beaucoup moins les rues de Montréal. Mais il faut noter que ces statistiques sont pour toute la province. Et le fait essentiel est que, si le nombre des touristes reste égal, ceux-ci dépensent infiniment moins.

Production Minérale

Quoique la production minérale du Canada en 1930 fût plus grosse que dans l'année précédente, cependant, à cause de réductions dans le prix des métaux, leur valeur totale s'élevant à $278,470,562, était moindre de 10 pour cent. Comparant la production du métal de ce pays en 1930 avec celle de 1929, les augmentations suivantes furent constatées l'an dernier; l'or, 9 pour cent; l'argent, 14 pour cent; le cuivre, 22 pour cent; le plomb, 3 pour cent; le zinc, 35.6 pour cent; le platine, 177.6 pour cent; le palladium, le rhodium et l'iridium, 96.6 pour cent. La production du nickel a diminué de 6 pour cent et celle du cobalt de 35 pour cent.

Dans la province d'Ontario, le rendement total des minéraux en 1930 était évalué à $112,926,411. La production de l'or a surpassé celle de toutes les années précédentes, s'élevant à 1,736,956 onces de fin, évaluée à $60,968,841 ou une augmentation approximative de $2,400,000 sur 1929.

La production du nickel occupa la deuxième place, quant à la valeur, donnant une somme de $24,485,184, une diminution comparée à celle de l'année précédente de $2,660,000. La production du cuivre atteignit le chiffre de $15,190,206, une augmentation de $600,000 sur 1929. L'augmentation dans la valeur des métaux de platine produits fut de $800,000. La valeur du rendement d'argent a décru de $400,000 et celle du cobalt de $650,000.

La production d'argent

Le Canada est l'un des plus gros producteurs d'argent au monde et son rendement n'est dépassé que par celui du Mexique et des Etats-Unis. L'argent est extrait sur une grande échelle dans la Colombie-Anglaise, l'Ontario, le territoire du Yukon et le Québec. La production a diminué en Ontario depuis 1917, alors qu'on notait crête et un millions d'onces d'argent fin, jusqu'à un peu plus du tiers de cette quantité. Le rendement en Colombie-Anglaise, cependant, a augmenté pendant ce temps d'un million d'onces à cinq à six millions. Celui du Yukon s'accroît aussi rapidement. Les Etats-Unis, la Chine et l'Inde anglaise sont les plus gros acheteurs de l'argent canadien.

Pour les neuf mois, d'avril à décembre 1930, les exportations d'argent du Canada se sont élevées à 19,137,121 onces, estimées à $7,265,608.

BOURSE de MONTREAL

Les titres subissent des reculs d'une fraction dès le début. — Activité au ralenti. — Smelters a un élan, mais son gain est réduit à 2.

Les vedettes subirent des pertes d'une fraction, ce matin, à l'ouverture de la Bourse de Montréal. Brazilian recule d'un quart à 21. Nickel perd aussi un quart à 14 1-4. Montreal Power cède d'un demi-point à 44. Can. Car recule d'un quart à 11. Bell Telephone avance d'une minse fraction à 139 1-8. Smelters est plus fort et s'apprécie de trois points à 98 au cours de la première demi-heure.

L'apathie s'empara du marché au cours de la matinée. Ce qui eut pour effet d'accentuer quelque peu le recul, dans certains cas. Ainsi Brazilian céda d'une autre fraction à 20 7-8. Shawinigan revint à 42, une perte d'un demi-point. Nickel et Montreal Power, toutefois, restèrent au même point qu'au début. Mais Smelters, qui avait commencé la journée de façon impressionnante, fléchit à 97. Le titre avait touché 100, une avance de 5 points depuis hier.

Dominion Bridge est l'un des rares titres à maintenir un gain d'une fraction à 32 1-4. Power Corporation reste ferme à 45. Quebec Power, dont la réduction des taux est annoncée aujourd'hui s'accroche à 33 1-2. Steel of Canada est à 28 1-2. McColl-Frontenac est à 12 1-2.

Sur le Curb, Imperial Oil s'apprécie d'une fraction à 12 3-8. Noranda cote 19.

L'activité fut extrêmement réduite. Il n'y eut que 5,377 actions échangées à la Bourse et 4,452 sur le Curb.

Ventes de 10 h. à 11 h.

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame ouest, Membres de la Bourse de Montréal.

B. C. Power A—1 à 36¼, 10 à 36¼, 5 à 36¾, 15 à 37, 5 à 37.
Bell Telephone—5 à 139½, 22 à 139½, 2 à 139¼.
Brazilian—5 à 21¼, 25 à 21¼, 50 à 21¼, 25 à 21½, 10 à 21¼, 75 à 21, 250 à 21, 25 à 21, 1 à 21, 5 à 21¼, 45 à 21¼, 50 à 21¼, 10 à 21¼, 10 à 21¼, 25 à 21¼, 25 à 21¼, 10 à 21¼, 1 à 21, 50 à 21¼, 25 à 21¼, 25 à 21¼, 25 à 21¼, 25 à 21¼, 25 à 21¼, 25 à 21¼, 15 à 22, 10 à 21, 100 à 21½, 50 à 21½, 100 à 21, 15 à 21, 10 à 21.
Can. Cannese priv—95 à 17.
Can. Cement priv—1 à 49.
Can. Smelting—5 à 98, 25 à 99, 1 à 100, 10 à 99½, 5 à 9, 25 à 98½, 25 à 98½, 5 à 98½, 5 à 98½, 15 à 99, 20 à 99½, 5 à 99, 25 à 99½, 1 à 99, 10 à 99, 25 à 99½, 25 à 99½, 25 à 99, 5 à 96, 63 à 99, 20 à 99, 15 à 99, 35 à 99.
Dom. Bridge—5 à 32, 30, 31¼, 5 à 324, 10 à 32, 30 à 32, 50 à 32.
Dom. Stee & Coa B—1 à 3¼, 20 à 3¼.
Hamilton Bridge—25 à
Hollinger—20 à 6.00, 10 à 6.20.
Int. Nickel—25 à 14½, 35 à 14½, 10 à 14½, 25 à 14½, 25 à 14½, 20 à 14½, 100 à 14½, 10 à 14½, 10 à 14½.
Mont. Power—35 à 44½, 5 à 44½, 25 à 44½, 5 à 44½, 40 à 44½, 100 à 44½, 100 à 44½, 5 à 44½, 5 à 44½, 5 à 44½, 5 à 44½, 5 à 44½, 1 à 44½, 25 à 44½, 1 à 44½, 25 à 44½, 25 à 44½, 10 à 44½, 1 à 44½, 5 à 44½, 5 à 44½, 5 à 44½, 5 à 44½, 5 à 44½.
Nat. Breweries—25 à 27½, 50 à 27½, 50 à 27½, 100 à 27½, 25 à 27½, 50 à 27½.
Power Corp—10 à 45, 15 à 45¼, 10 à 45½, 25 à 45, 10 à 45, 15 à 45.
Quebec Power—10 à 33¼.
Shawinigan—10 à 42½, 20 à 42¾, 75 à 42¼, 40 à 42¾, 50 à 42¼, 10 à 42¼, 25 à 42¼, 1 à 42¼, 10 à 42¾, 3 à 42¼.
Steel of Canada—40 à 2 ½, 15 à 2 ½.
Viau Biscuit—10 à 14.

Banques—
Commerce—4 à 210, 210.
Montréal—1 à 263, 5 à 263½, 19 à 263½, 9 à 263½, 18 à 263½.
Nouvelle-Ecosse—6 à 314, 1 à 314, 5 à 314, 15 à 314.
Royale—1 à 247.

Ventes de 11 à 12 30 heures

Bell Telephone—25 à 139¼, 2 à 139¼, 4 à 139½, 1 à 139½.
Brazilian—2 à 21, 1 à 21, 4 à 21, 50 à 21, 1 à 21, 30 à 20¾, 100 à 20¼, 50 à 20¼, 50 à 20¼, 95 à 20¼.
Can. Car—15 à 11, 10 à 11, 10 à 11.
Can. Celanese priv—40 à 71.
Can. Pacific—5 à 26¼, 5 à 26¼.
Can. Power & Paper—6 à
Can. Smelting—50 à 97, 10 à 9.
Dom. Bridge—50 à 32¼, 15 à 32¼, 10 à 32¼.
Gypsum—10 à 8½.
Int. Nickel—5 à 14½, 10 à 14¼, 10 à 14¼.
McColl-Frontenac—10 à 12½, 5 à 12½.
Mont. Power—25 à 44, 40 à 44, 10 à 44, 20 à 44, 10 à 44, 50 à 44, 25 à 44, 10 à 44, 15 à 44, 25 à 44, 20 à 44, 30 à 44, 100 à 44.
Nat. Steel Car—10 à 20, 5 à 20.
Shawinigan—10 à 42½, 50 à 42, 20 à 42, 5 à 42, 25 à 42.
Steel of Canada—30 à 28½, 50 à 28½.

Banques—
Montréal—2 à 264, 4 à 265, 18 à 265, 5 à 265, 20 à 265.
Nouvelle-Ecosse—8 à 314.
Royale—2 à 247, 13 à 247½.

LEGUMES EN BOITES

La mise en boîtes des légumes en conserve au Canada en 1930, à l'exclusion des soupes en conserve, a atteint le chiffre de 9,272,489 caisses, suivant un rapport officiel. En comparaison de l'année précédente, c'est une augmentation de 3,646,382 caisses, ou 64.8 pour cent. Les tomates comprenaient le gros de la mise en boîtes totale des légumes en conserve, s'élevant à 4,023,283 caisses, une augmentation de presque 104 pour cent sur 1929. Les pois vinrent ensuite avec 2,553,983 caisses, une augmentation d'environ 165 pour cent. La mise en boîtes du maïs fut de 1,066,920 caisses, représentant une augmentation de 19.5 pour cent.

PRODUCTION DE MIEL

La production totale de miel au Canada en 1930, fut de 31,169,862 livres, une augmentation sur celle de 1929 de 2,907,725 et de 5,534,845 livres sur le rendement de 1928. Ontario fournit la plus grande part avec 12,000,000 de livres, la Manitoba venait en deuxième place avec 10,110,138 livres et Québec en troisième, avec 5,500,000 livres. La production de miel au Canada a augmenté depuis 1928, de 4,333,738 livres.

Le Canada a exporté l'an dernier, 1,749,035 livres de miel aux Iles-Britanniques, aux Etats-Unis et à plusieurs pays de l'Europe. Les Iles-Britanniques en ont pris la plus grande quantité, soit 1,202,000 livres. Il n'y a eu que 60,821 livres de miel importées au Canada en 1930.

Fruits en boîtes

Les importations de fruits en boîtes en 1930 se sont élevées à 42,015,855 livres, estimées à $2,964,415. Ces chiffres indiquent une augmentation dans la quantité de $1,506,681 livres, mais une diminution dans la valeur de $217,640. Les importations d'ananas en boîtes seules étaient évaluées à $1,390,895, tandis que les pêches en conserve ont fourni une valeur de $870,558. Ces deux fruits ont compté pour 72 pour cent de la valeur totale des importations de fruits en boîtes.

LES PROFITS DE DOM. TEXTILE

Ils ressortent à $5.06 par action, au lieu de $6.06 l'année précédente. Les placements augmentent. Rapport satisfaisant, eu égard aux conditions.

Les profits de Dominion Textile Co., pour l'exercice fiscal se terminant au 31 mars 1931, ressortent à 25.06 par action. A comparer à $6.06 pour l'année précédente, et à $6.47 pour 1929. Le capital actif de la compagnie ne subit qu'une légère contraction et l'on note dans l'état une augmentation de un million et demi dans les placements.

Les affaires de la compagnie, au cours du premier semestre, furent sensiblement inférieures à la période correspondante de l'année précédente. Mais la revision du tarif, suivant le président Sir Charles Gordon, permit à Textile de reprendre le terrain perdu et de faire bonne figure, en somme, en dépit de la dépression générale. Il y eut réduction de 20.9 pour cent dans les ventes qui s'élèvent à $18,307,758. Mais cela fut dû aux fluctuations du prix du coton. Il était de 16.79 au début de l'année fiscale. En décembre, le prix s'affaissait à 9.26 cents. Et, en mars, il était de 10.66. Une marge de 7.53 cents entre le sommet et le minimum. Le nouveau tarif, cependant, apporta un secours nécessaire. Et cela se réflète aussi dans les opérations de la compagnie. Mais les ventes se firent à un prix très bas et ne couvrant pas toujours les faux frais. Sans le tarif, cependant, les opérations auraient été très difficiles, conclut Sir Charles Gordon, et auraient sans doute été ralenties. Pour le reste ajoute le président de Textile, il n'y a pas de changement dans la situation du coton aux Etats-Unis ou en Angleterre.

Les profits d'exploitation pour l'année s'élèvent à $1,085,350, au lieu de $1,518,821 pour l'année précédente. Les autres revenus s'élèvent à $721,962, au lieu de $561,610. Le revenu total de l'année s'élève donc à $1,807,302, au lieu de $2,079,-431 l'année précédente. Si l'on déduit l'intérêt sur les obligations, le dividende privilégié de $303,945. Le dividende sur les actions ordinaires qui représente $1,360,000. On reste avec un surplus de $17,515 pour l'année. Le surplus était de $586,620 l'année précédente. Le surplus ressortait à $7,498,035, ce qui fait un total de $7,515,550 à reporter au compte de profits et pertes.

Le capital actif est de $9,013,333 au lieu de $9,244,298, à la fin de l'année précédente. Dans le détail de l'actif, on note que le coton brut est estimé à $667,155 au lieu de $2,-095,126, dans le rapport précédent. Les inventaires sont évalués à $1,-937,602, soit une augmentation de quelque $200,000. Il y a réduction d'un demi million dans l'encaisse de la compagnie, et la réduction est à peu près égale dans les comptes recevables.

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, agents de change, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Ventes de 10 h. à 11 h.

Dom. Stores—25 à 21½, 125 à 22.
Imperia Oil—25 à 12 1/8, 12½.
Int. Pete—20 à 11½.
Imperia Toba o—25, 9½, 25 à 9¾.
Noranda—100 à 19.00, 0, 1.95, 20 à 1.90.
Sou. Can. Power priv—50 à 106.

Ventes de 11 h. à 12 h. 30

Beauharnois—100 à 5.
Canada Malting—10 à 13.
Dist. Seagram—20 à 9.
Dom. Stores—45 à 22.
Imp. Oil—400 à 12 3-8.
Int. Petroleum—5 à 11 1-4.
Imp. Tobacco—2 à 9 3-4.
Imp. Tob. DD.—800 à 9 3-8.
Noranda—70 à 19.00.
Southern Can. Power Pfd—50 à 106.
Moss Mines—500 à 35 3-4.

MARCHES DES CHANGES

Cote des devises étrangères, L. G. Beaubien & Cie, banquiers et agents de change, 84 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Cours moyens, le 16 juillet 1931.
Angleterre, Livre S., $4.87.
France, Franc, .0393 1-2.
Belgique, Belga, .1401.
Italie, Lire, .0527.
Suisse, Franc, .1950.
Hollande, Florin, .4045.
Espagne, Peseta, .0942.
Suède, Couronne, .2554.
Norvège, Couronne, .2685.
Danemark, Couronne, .2685.
Brésil, Milreis, .0210.
Etats-Unis, Dollar, 11-32 p.c. prime.
Allemagne, R. Marks, 22.80.

Assurances contre accidents

M. James-N. Doyle, de Montréal, qui fut pendant 22 années agent des réclamations et surintendant des assurances de la Dominion Bridge Company, Limited, et qui a rempli les mêmes fonctions vis-à-vis ses filiales, nommément: la Montreal Ammunition Company, Limited; la Dominion Copper Products Company, Limited; la St. Lawrence Bridge Company, Limited; la Dominion Engineering Works, Limited, et la Charles Walmsley Company, Limited, rompt ses relations avec les dites compagnies pour ouvrir à son propre compte, Sa démission a pris effet le 30 juin dernier.

M. Doyle ouvre un bureau général d'assurances, à Montréal, et entend offrir, en particulier à l'industrie un service de prévention des accidents. Sa longue expérience et les relations nombreuses qu'il s'est créées au cours des années qu'il s'employa à s'occuper des mesures de prévention relatives à l'industrie, lui assureront sans nul doute, de réussir dans son entreprise nouvelle.

BOURSE DES MINES

TORONTO, Ont., 17 — Noranda, Nickel et Dome Mines furent en vedette à l'ouverture de la Bourse des mines, ce matin. Le ton était ferme.

Noranda avance de 50 cents, Dome suit avec un gain de 25 cents à 12. Nickel s'apprécie de 20 cents à $14.45. Wright Hargreaves avance aussi de 2 cents à $2.74. Teck Hughes subit le seul recul à 6.55, une perte de 10 cents.

BOURSE de NEW-YORK

Avance modérée, ce matin, qui se limite à un point ou deux. — Activité restreinte. — Le change est faible. — Wall Street reste confiant.

NEW-YORK, 17.—Il y eut une avance modérée ce matin, en rapport avec le ton plus rassurant des nouvelles étrangères. Il est évident que Wall Street a confiance dans le résultat des conférences de la fin de semaine, entre les ministres des divers pays intéressés aux réparations. La présence des délégués américains, à titre officiel, suscite les commentaires. Mais on ne paraît aucunement outré de ce changement dans la politique américaine qui affecta toujours l'indifférence et le détachement en ce qu concerne l'Europe. Au contraire, on y voit une raison de plus d'avoir confiance.

Toutes les avances du début ne furent pas consolidées. Elles furent même remplacées, dans certains cas, par des pertes. Mais les prix se raffermirent éventuellement en dépit d'une activité restreinte.

U. S. Steel, après avoir avancé d'une fraction, retomba légèrement au-dessous de la cote d'hier. Mais le titre se releva de nouveau autour de midi. American Telephone fut en vedette avec une avance de 2 points. Calumet and Arizona, Chrysler, Columbian Carbon, American Water Works et nombre de ferroviaires maintinrent leurs gains d'un point ou plus. Midland Steel Products s'apprécie de trois points.

L'argent est à 1 1-2 pour cent. Le change faiblit. La livre est à 4.85. Le franc à 3.92 1-2. La lire à 5.22 5-16. Le mark à 22.75. Le dollar canadien est à un seizième de un pour cent d'escompte.

Opinions de Courtiers

Harris, Upham & Co.—Les perspectives s'améliorent dans la situation de l'Europe Centrale, et les marchés aussi bien ici qu'à l'étranger ne tardent pas à le refléter. Ce qui se produira à la conférence de Paris, en fin de semaine, et à la conférence de Londres, lundi, à laquelles assisteront des délégués de France, d'Angleterre, d'Allemagne, des Etats-Unis et d'Italie, aura la plus grande influence sur le marché. On espère que les divergences sont écartées et que la voie sera entre la France et l'Allemagne seclaire pour des crédits étrangers à l'Allemagne. Nous croyons que les cours peuvent avancer encore en prévision du résultat heureux de ces diverses conférences.

Post & Flagg.—La reprise d'hier est rassurante. Mais eu égard à l'absence de nouvelles domestiques réconfortantes, il semblerait plus avisé de ne pas s'engager avec trop de confiance pour le présent.

Livingston & Co.—Si l'on repasse la semaine écoulée, nous croyons que les titres se sont comportés de façon remarquable, eu égard aux nouvelles. Il n'y eut qu'une seule journée mauvaise, mercredi, et un redressement en fin de séance vint compenser en partie pour les pertes antérieures. Si les récentes nouvelles concernant l'Allemagne nous étaient parvenues il y a un an, nous aurions vu la plupart des titres subir de lourdes pertes.

Watson & Chambers. (De Samuel Ungerleider & Co.)— La participation diplomatique des Etats-Unis à la conférence Paris-Londres fait présumer des nouvelles encourageantes dans quelques jours. Nous croyons que les prix se maintiendront à la hausse.

GEOFFRION & CIE (De nos correspondants.)

Le mouvement de reprise, commencé à la fin de la séance d'hier, devrait se continuer à l'ouverture, soutenu par un renouveau de confiance dans l'issue des conférences de demain.

Les profits de Dome Mines

Les profits nets de Dome Mines Ltd. pour le trimestre se terminant le 30 juin, seront approximativement de $434,244. Ceci après paiement des dépenses et des taxes, mais avant dépréciation et déplétion. A comparer avec $448,148 pour le trimestre précédent. Le dernier trimestre de 1930 marquait un déficit de $40,754. Le moulin était alors arrêté.

Pour les six mois, les profits s'élèvent sur la même base à $882,492, au lieu de $48,923, durant le premier semestre de 1930.

Les profits des six premier mois représentent 93 cents par action. Le dividende est de 50 cents. Il y a 953,-334 actions.

La main-d'oeuvre en Angleterre

Le mouvement des salaires en Angleterre, d'après la "Gazette du Travail" (organe du ministère de ce nom), a accusé pendant les 4 premiers mois de cette année une diminution globale de 177,000 livres sterling par semaine, affectant 1,628,750 travailleurs.

Pendant le mois de mai, la diminution moyenne hebdomadaire des salaires a été de 30,000 liv. sterling, intéressant 225,000 ouvriers. Il n'y a eu d'augmentation que pour 29,000 ouvriers, principalement des mineurs du Nord-Staffordshire et des ouvriers des mines de fer et hauts fourneaux du Lincolnshire, augmentation de 800 livres par semaine seulement.

La contraction des salaires en mai a affecté la majorité des céramistes, qui ont touché 10 pour cent de moins que les taux courants; les ouvriers de la tôle, qui ont perdu de 4 1-2 à 5 pour cent; et ceux de l'industrie du jute, qui ont vu réduire les salaires minima fixés par le Board of Trade.

L'argent en barre

LONDRES, 17—L'argent en barre est à 13d. l'once.

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la matinée d'aujourd'hui, vendredi 17 JUILLET 1931

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE 84, Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang
Bell Te	139½			139½	+ ½
Brazilian	21¼	21¼	20⅞	20⅞	— ⅜
B.C Power	36¾	37	36¾	37	
Can. Car	11	..	..	11	— ⅛
C. Can pr	80	..	..	80	
C. Pacific	26¼	..	..	26¼	+ ⅛
C. Power	50	..	..	50	— 10
C. Smelt	98	100	96	98	+3
D. Bridge	32	32¼	31¾	32¼	+ ⅛
B. Bridge	8	..	..	8	
Ho. Inger	6.00	6.20	6.00	6.20	
La Nickel	14½	14½	14¼	14⅜	— ⅛
McCo.-Fr.	12½	..	..	12½	
M. Power	44¾	44¾	44	44	— ½
N. Brew.	27½	..	..	27½	
N. St. Car	20	..	..	20	
Pow. Corp	45	45¼	45	45	
Que. Pow	33¼	..	..	33¼	+ 1¼
Shawinan.	42¾	42½	42	42	— ⅛
Stee of C.	28½	28½	28¼	28½	+ ⅛
Viau	14	..	..	14	

PERMIS DE CONSTRUIRE

Réduction générale en juin de cette année. Sauf au Manitoba où l'on note une légère plus-value.

La valeur des permis de construire en juin, pour 81 villes du Canada, fut de $8,470,738. Soit une moins-value de $3,397,433, ou de 28.6 pour cent, si l'on compare au total de mai, et de 54.6 pour cent si l'on compare à juin 1930. Le total des six premiers mois fut de $37,472,274. C'est moins que les années précédentes. Mais il faut tenir compte de la réduction sensible dans le prix des matériaux de construction. L'indice passe de 144.5, tel qu'il était durant la période de janvier à juin 1920 à 83.6 pour le premier semestre de cette année. La moyenne de 1926 sert de base, comme on le sait.

Cinquante villes ont fourni des rapports indiquant l'émission de 2,600 permis pour des résidences représentant une valeur de $4,500,000. Il y eut 2,600 permis pour d'autres constructions représentant une valeur de $3,000,000.

Au Manitoba, il y a progrès si l'on compare au mois de mai. Par contre, dans Québec, la réduction est la plus marquée, et s'élève à 45.2 pour cent. Si l'on remonte à juin 1930, la réduction est générale. Celle d'Ontario est la plus forte et atteint 63.6 pour cent.

Compensations bancaires

Voici les compensations bancaires pour les différentes villes du Canada au cours de la semaine écoulée. Il y a réduction partout, sauf à Ottawa.

	1931 $	1930 $
Montréal	57,477,927	147,800,310
Toronto	91,291,436	111,942,066
Halifax	2,719,240	3,389,605
Saint-Jean	2,042,672	2,650,082
Sherbrooke	504,283	923,934
Québec	6,095,518	7,293,193
Ottawa	7,656,313	7,686,313
Kingston	673,565	899,091
Peterboro	732,285	1,050,950
Hamilton	4,041,487	6,512,613
Kitchener	933,605	1,259,401
Brantford	887,449	979,273
London	2,653,402	3,020,349
Chatham	448,322	641,762
Windsor	2,381,410	4,602,909
Sudbury	737,984	1,267,182
Fort William	639,809	869,894
Winnipeg	36,769,179	46,787,941
Brandon	350,160	462,863
Regina	2,948,035	4,893,531
Moose Jaw	629,508	828,936
Saskatoon	1,470,010	2,030,861
Prince Albert	322,081	425,195
Edmonton	4,413,866	5,441,170
Calgary	6,224,520	6,894,665
Medicine Hat	219,885	270,308
Lethbridge	381,585	576,954
Vancouver	13,891,746	18,511,660
New Westier	517,369	876,462
Victoria	2,586,954	2,586,954

LES RECETTES BRUTES DU CANADIEN NATIONAL

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 14 juillet 1931 se sont élevées à $3,376,180 contre $4,292,319 durant la semaine correspondante de 1930, une diminution de $902,474.

Quebec Power réduit ses taux

QUEBEC, 17.—Québec Power Co. annonce une réduction des taux. C'est la cinquième depuis 1923. La nouvelle échelle est en vigueur pour les comptes envoyés le 15 juillet. Le taux minimum est de 70 cts pour l'usage de l'énergie pour fins domestiques. Le taux de service commencera à 30 cents, et sera de 3.6 cents pour les premiers 60 kilowatt-heures qui suivront et de 1.25 cent pour toute quantité dépassant 400 kilowatt-heures.

Pour le commerce, le taux minimum sera aussi de 70 cents. Le service commencera à 50 cents avec un taux de 4 cents pour les premiers cent kilowatt-heures. Le taux s'abaissera jusqu'à 2 1-2 cents pour toute quantité au-delà de 200 kilowatt-heures.

Les églises auront une escompte de 15 pour cent sur l'ensemble du commerce. La nouvelle échelle s'applique à Lévis aussi bien qu'à la ville de Québec.

L'OR DU MANITOBA

Le Manitoba prend une importance considérable dans la production de l'or et son rendement actuel est estimé à $2,500,000 par année. C'est une augmentation prononcée sur le résultat des années précédentes. Voici la production de l'or au Manitoba par mois pour la présente année: janvier, 10,635, février 9,338, mars 7,795, et avril, 8,267 onces.

SAINT-OCTAVE

SAINT-OCTAVE, 14. — (Du corr. de la "Patrie"). — M. et Mme Léon Bélanger sont allés visiter des parents et amis au Lac au Saumon.

—M. Edouard Fontaine de Fall River, était de passage chez des amis la semaine dernière.

—Mme Jean Morin de Saint-Moïse, M. et Mme Herménégilde Landry de Saint-Quentin, N.B. sont venus passer quelque temps chez Mme Nathanael Landry.

—M. et Mme Armand Tremblay qui étaient en visite chez M. Eugène Pontbriand sont retournés à Matane.

—M. Donat Bouchard de Sainte-Florence est venu visiter ses soeurs Mmes L. Philippe Lepage et J. B. Desbiens.

—M. John Doiron est de retour de voyage à Matapédia et Saint-Quentin, N.B.

—M. et Mme Hormidas Béruté ainsi que M. Georges L'Italien de Padoue visitaient dimanche dernier Mme Charles Béruté.

—M. Ed. Hudon, H.C.S. est de retour de voyage d'affaire à Matane et Sainte-Jeanne d'Arc.

—MM. Michel Plante et Jas Ross de Mont-Joli sont venus chez M. Edouard Hudon vendredi dernier.

—Le docteur Lorenzo Fortin de Baie des Sables était de passage chez son père M. Joseph Fortin cette semaine.

—M. Eugène Fontaine est parti pour un voyage à Matane.

—M. et Mme L. J. Lizotte de Val Brillant étaient en visite chez M. Joseph Beaulieu dimanche.

—

TRANSACTIONS SUR LE CURB DE MONTREAL

Cours du Jeudi 16 Juillet 1931

Compilation préparée par Garneau & Ostigny
Edifice Aldred, Place d'Armes.

(De notre EXTRA d'hier)

Ventes	STOCKS	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
95	B. A. Oil	10¼	10	10⅛	.....
150	Dom. Eng.	18	18	18	.....
75	Dom. Stores	21⅛	21¼	21¼	— ⅛
50	Home Oil	57	57	57	+.02
50	H. Walker	5¼	5¼	5¼	.....
247	Imp. Oil	12	11⅞	12	+ ⅛
34	Imp. Tob.	9¾	9¾	9¾	— ⅛
130	Int. Util. A	32	32	32	.....
135	Int. Pet.	11⅜	10⅞	10⅞	— ⅛
6	S. C. P. Pfd	106	106	106	+ 1
	Mines:—				
5	Abana	06	06	06	.....
270	Noranda	18.75	18.10	18.75	+.75
4405	Siscoe	47½	46½	46½	—1½
	STOCKS DIVERS:—			Offre	Dem.
	Assoc. Breweries	.....	.....	6	.....
	Assoc. Oil	.....	.....	.....	08
	British-American Oil	.....	.....	10	10¼
	Cand. Dredge	.....	.....	38	29½
	Can. Malting	.....	.....	13	13¾
	Canadian Wineries	.....	.....	4	4¼
	Cosgrave Brewery	.....	.....	1.50	2.00
	Distiller-Seagrams	.....	.....	9	9¼
	Imperial Oil	.....	.....	11⅞	12
	Imperial Tobacco	.....	.....	5¾	5¾
	Inter. Petroleum	.....	.....	11	11⅝
	Montreal Exhibition	.....	.....	2	3
	Page Hersey	.....	.....	79	80½
	Regent Knitting	.....	.....	1½	.....
	Reliance Grain	.....	.....	7½	.....
	Walker, Hiram	.....	.....	5	5¼
	Utilités publiques:—				
	Foreign Power Securities	.....	.....	.....	15
	Hydro-Electric Securities	.....	.....	19½	21
	Inter. Utilities A	.....	.....	32½	.....
	Inter. Utilities B	.....	.....	.....	7¾
	Mines:—				
	Noranda	.....	.....	18.75	.....
	Siscoe	.....	.....	46½	47

Total des ventes: 19,776. — Argent: 1½ p.c.

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la journée d'hier, jeudi 16 Juillet 1931

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie.,
84, Notre-Dame Ouest

Ventes	Valeurs	Ouverture	Haut	Bas	Dernière vente	Change-ment	Clôture Offre	Clôture Demande
100	Bathurst	4	4	4	4	inch.	4	.....
6 793	Brazilian	139	139	139	139	—1	137½	139
20	B. C. Packers	21¾	.....	.....	.....	—2¾	21¾	21½
5	B. C. Power	37	.....	.....	.....	.....	35½	37
5	Can. Bronze	22	.....	.....	.....	.....	21½	22½
80	Can. Car	11⅜	11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛	11¼	11⅜
45	do priv.	18½	18½	18½	18½	inch.	18½	19
46	Can. Cement	10¾	10¾	10½	10½	— ⅛	10¼	10¾
11	do priv.	89	89	88¾	89	.....	89	89
50	Can. G. Elec pr	62	62	62	62	—1¾	61¼	62
30	Can. Il. Elec pr	71	71	70	70	.....	65½	.....
65	Can. Ind. Alco.	2½	2½	2½	2½	inch.	2½	3
475	Can. Pacific	26¼	26¼	26	26¼	—1	26½	.....
155	Can. P. & P.	60	60	60	60	—10	55	60
10	Cockshutt Plow	5¼	5¼	5	5	.....	5	5¾
491	Con. Smelting	92	95	92	98	—5	98	97
240	Dom. Bridge	30½	31½	30½	32	—1½	31¾	32
10	Dom. Glass	100	.....	.....	.....	.....	.....	100
5	Fraser	2	.....	.....	.....	.....	1¾	1¾
5	Gypsum	8½	.....	.....	.....	.....	8½	8¾
190	Ham. Bridge	8	8	8	8	— ⅛	7¾	8
1 518	Int. Nickel	13½	14⅛	13¼	14½	—1½	14½	14⅝
25	Int. Power priv	71	71	71	71	—1	71	72
20	L. of Woods pr.	82	.....	.....	.....	.....	.....	82
100	Massey-Harris	4½	4½	4½	4½	— ⅛	4⅛	4¼
95	McCo.-Front	12	12½	12	12½	+ ½	13	.....
10	Mitchell	50	.....	.....	.....	.....	40	40½
98	Mont. Cottons	98	93	93	93	— ½	92	.....
1 227	*Mont. Power	43	44½	43	44½	—1¾	44	44⅛
35	Mont. Tramways	50	50	50	50	+2	50	52
275	Nat. Breweries	26½	27½	26½	27½	+ ½	28	28⅛
10	Ottawa Power	110	.....	.....	.....	.....	110	112
20	do priv.	105	105	103½	103½	.....	103	.....
370	Power Corp.	45½	45½	45	45	inch.	44¾	45
15	Price Bros.	32	.....	.....	.....	.....	30	32
	Quebec Power	32	.....	.....	.....	.....	33	34
119	Shawinigan	42½	42½	42½	42½	—3	42	42¾
10	Simpsons priv.	92	.....	.....	.....	.....	.....	95
2	Sou. C. Power	30	.....	.....	.....	.....	30	32
10	*Steel of Can.	28	.....	.....	.....	.....	27½	28
	—BANQUES—							
2	Commerce	209½	.....	.....	.....	.....	209	210
32	Montréal	263	263	260	260	.....	260	264
9	Nouv.-Ecosse	314	.....	.....	.....	.....	312	314
16	Royale	245½	245½	245½	245½	inch.	245½	247
	—OBLIXATIONS—							
2 000	C. P. & P. 1.S.	7	7	7	7	inch.	7	7½
1 000	Mont. Tram. A	93¾	93¾	93¾	93¾	— ⅛	.....	.....
7 000	Victory 1933	104 40	104 40	104 40	104 40	inch.	104 30	104 55
2 700	Victory 1937	110 60	110 60	110 60	110 60	— 20	110 60	111 12
1 000	Refunding 1943	106 25	106 25	106025	106 25	— 05	106 25	106 60
250 0	Refunding 1946	101 95	101 95	101 95	101 95	inch.	101 75	102 00
1 000	Conversion '56	102 00	102 00	102 00	102 00	— 20	101 80	102 00
1 000	Conversion '58	104 05	104 05	104 05	104 05	—.15	104 05	104 20

*Ex-dividend; †Nouveau haut; ‡Nouveau bas

—VENTES TOTALES—

	Hier	Mercredi	Il y a un an
Actions	12 898	22 658	9 399
Mines	935	.....	.....
Obligations	18 200	5 700	3 900

REDUCTION DE 25 MILLIONS DANS LES CREDITS BANCAIRES

(De notre extra d'hier).

NEW-YORK, 16. — L'état de la Federal Reserve Bank publié aujourd'hui, à l'issue de la séance de la Bourse, accuse une réduction de $25,000,000 dans les crédits bancaires.

Il n'y a aucun changement dans le taux d'escompte.

ROCKEFELLER DECIDE DE NE PLUS DONNER

Le gouvernement français devra voir à restaurer Versailles. — Un grand pas.

PARIS, 4. — M. Rockefeller ne renouvellera pas sa donation généreuse qui a permis de restaurer Versailles, Reims et Fontainebleau.

C'est ce qui résulte des déclarations faites à la revue "Beaux-Arts", par l'éminent architecte américain M. Welles Bosworth, ancien élève de notre Ecole des beaux-arts, choisi par le milliardaire américain comme conseiller technique et qui fait partie de la Commission chargée de régler l'emploi des subventions.

Au lendemain de la guerre, M. Rockefeller, douloureusement frappé des dégâts causés à Versailles par l'absence d'entretien pendant la guerre, décida de subventionner la restauration du palais, d'autant que les ressources de la France étaient alors consacrées avant tout aux régions libérées. D'excellents résultats ont été obtenus. "Le château et les Trianons sont maintenant au point de vue architectural en parfait état. Une grande partie des statues du parc, des bassins, a été restaurée, et à grands frais puisque le seul bassin de Neptune a coûté 3 millions. Les grilles de l'Orangerie ont été refaites, des milliers de fenêtres sont reconstituées."

VERSAILLES

Mais la remise en état de Versailles n'est pas terminée et les fonds disponibles du don Rockefeller seront loin d'y suffire. Il faudra donc que le Parlement, toujours prodigue pour les dépenses électorales et avare quand il s'agit de l'entretien du patrimoine public, se décide à voter les crédits nécessaires.

En effet, les restaurations urgentes de Versailles ayant été exécutées, les finances de la France étant maintenant équilibrées. M. Rockefeller — qui a dorénavant l'emploi de ses générosités dans son propre pays, où le chômage sévit, — "M. Rockefeller estime, dit M. Welles Bosworth, qu'il y aurait de sa part une indiscrétion, comment dirais-je ? qu'il y aurait peut-être une inconvenance à continuer de se substituer aux Français qui pourraient avoir envie de terminer son oeuvre par leurs propres moyens."

LENNOXVILLE

LENNOXVILLE, 11. (Du corr. de la "Patrie").—L'Union Régionale de l'A. C. J. C. a tenu dimanche, à Lennoxville, un congrès qui a groupé les membres des trois cercles, La Récolte, Duffrasne et Tétu, sous la direction de M. l'abbé L. P. Camirand, aumônier régional.

Les congressistes avaient l'honneur de recevoir, comme invité, le révérend Père Joseph Paré, S.J., aumônier général de l'A. C. J. C., M. Camille Fournier, président de l'Union Régionale de Saint-Boniface, Man., et M. l'abbé Antonio Laliberté, fondateur du cercle Tétu de Lennoxville.

Le programme consistait en une grand'messe et un sermon par M. l'abbé Laliberté, à l'église paroissiale de Lennoxville et deux réunions d'étude, l'une à 8 heures du matin et l'autre à 2 h. 30 de l'après-midi et d'une soirée publique, le soir.

Un dîner champêtre fut servi à la ferme de M. Elie Lalumière.

A la première séance d'étude les congressistes ont procédé à l'élection des officiers du comité régional. Le résultat des élections est le suivant: Président, M. Henri Hébert; vice-présidents, MM. Elie Lalumière et Déziel Turgeon; secrétaire, M. Emile Dubois, assistants, MM. R. Boucher, N. Boisvert et J. P. Genest.

M. Camille Fournier, de Saint-Boniface a exposé brièvement la situation des canadiens-français dans l'Ouest et a apporté les remerciements de nos compatriotes pour l'aide donnée par la province de Québec.

Le soir, le congrès s'est terminé par une conférence donnée par le Rév. Père J. Paré, S.J., aumônier général de l'A. C. J. C.

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée de Jeudi 16 Juillet 1931

Cours fournis par JENKS GWYNNE & Co.

FERMETURE D'HIER

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Abitibi	4¼	4¼	4¼	4¼
Adams Express	14½	14¼	14½	14⅜
Air Reduction	79¼	79¼	74⅜	76⅛
Archer	6¼	7	6⅜	6⅜
Allied Chem.	115	115	114¾	115¾
Allis Chalmers	24	24	24	24
Am. Bk. Note	40	40	40	40
Am. Beet Sugar	3½	3¼	3⅛	3⅛
Am. Brake Shoe	28⅝	28⅝	28⅝	28⅝
Am. Can	102¾	103¼	101¾	103⅝
Am. Car & Fdy	18½	18¾	18½	18¾
Am. Chicle	41	41	41	41
Am. & F. P.	27	29¼	26¼	29¼
Am. I. Corp.	13¼	13⅝	13⅛	13⅝
Am. Ice	22¾	23¼	23	23
Am. Locomotive	17⅛	17¼	17⅛	17⅛
Am. M. & Fy.	31¾	32½	31¾	32½
Am. Metals	10	10	9⅝	10
Am. P. & L.	34½	35	33¾	35
Am. Radiator	12¾	.....	.....	13
Am. Smelting	32½	33¼	31½	33⅛
Am. S. Fdries	15¼	15¼	15¼	15¼
Am. Sugar	53	55	53	5
Am. T. & T.	174¼	175½	172¾	175½
Am. Tobacco	174¼	175	172¾	175
do B	119½	122¾	119½	122¾
Am. Water W.	46¼	47	45¼	46
Am. Woolen	6¼	6¼	6	6
Am. Zinc	5	5	5	5
Anaconda	24½	25¼	23¼	25¾
Ass. Dry Good	19	19	19	19
Atchison	158½	158¾	153¾	154½
At. C. Line	88	88¾	88	88
At. Gulf	15¼	15¾	15⅛	15⅛
At. Refining	14¼	14¼	14¼	14¼
Auburn	163	167½	162	167½
Aviation Corp.	3¼	3¼	3⅛	3⅛
Baldwin Loco.	13¾	13¾	13¼	13¼
Balt. & Ohio	57	57	54¼	56¼
Barnsdall	7¾	8	7½	7¾
Bendix	19¾	20½	19¾	20¼
Bethlehem & Co.	37	.....	.....	36½
Beth. Steel	44¼	45¾	43¾	45¼
Borden	55¼	.....	.....	56¼
Borg Warner	55¼	.....	.....	56¼
Bosch Warner	17¾	.....	.....	18¼
Briggs Mfg.	11½	12	11¼	12
Brit. Un. Ga	107¼	.....	.....	107½
Brown Shoe	59	60¾	59	60¾
Burroughs	22	23¼	22	22¾
Byer A. M.	30¾	31½	30	31½
Ca. Packer	21¾	22	21¾	22
C. & Arizona	36	41¼	36	39½
C. & Hecla	6¼	6¼	6¼	6¼
Canada Dry	38¾	38¾	38¾	38¾
Can. Pacific	26	26½	25¾	26½
Case J. I.	70¼	73¾	69¼	73½
Caterpillar	23¼	24	23½	24
Celanese Corp.	12¾	12¾	12¾	12¾
Cerro de Pasco	16	16½	15¾	16½
Ches. Corp.	35	35	35	35
Ches. & Ohio	32½	34	32¼	34
Ch. M. & St-P.	5	5	5	5
do priv.	8¾	8¾	8¼	8½
Ch. R. Isl. & d.	38½	39¾	36¾	39
Chi. & Co.	21	21	21	21
Chrysler	20¼	22¼	20½	22
Coca Cola	142½	142½	140¾	141
Colgate Palmolive	12¾	12¾	12¼	12¼
Columbia Carb.	73	74½	73	74½
Columbia Gas	29¾	30¾	29	30¾
Columbia Gra.	8¼	9⅛	8¼	9⅛
Comm. Solvents	15¾	16¾	15¾	16½
Com. Southern	7¼	8¼	7¼	8
Congoleum	10¼	10¾	10¼	10¼
Consolidated Gas	91½	92½	90¾	92¼
Consolidated Oil	13	13	13	13
Continental Can	42	42½	41¾	42
Continental Oil	23¾	24¼	23¾	24¼
Corn Products	65	66¾	65	66½
Cotton	13¼	13¾	13¼	13¾
Crucible Steel	42¾	44	42¾	43
Curtiss Wright	3¾	3¼	3¼	3½
Davison Chem.	12	12	11¼	12
D. & Hudson	120	120	120	120
Dom. Stores	21½	21¼	21	21¼
DuPont	85½	87¼	85½	87¼
Drug Inc.	71¾	73¾	71¾	73¾
East. Kodak	140¾	146	140¾	146
Eaton Axle	13¾	14½	13½	14½
E. Auto Lite	39¼	40	38¾	39¾
E. P. & L.	37¾	38¼	36½	38¼
E. St. Batt.	53½	53½	53½	53½
Erie Railroad	20	20¼	19¾	19¾
Fidelity Phoenix	44½	44½	42	42¾
First N. Stores	53½	53½	53	53¼
Fox Film	13½	16	15½	16
Freeport Texas	26	26	25¾	26
Gen. Asphalt	20	21	20	20½
Gen. A. Tank.	58	58	58	59
Gen. Baking	20¼	21½	20¼	21½
Gen. Bronze	6¼	7	6¼	7
Gen. Cigars	35	35	35	35
Gen. Electric	40½	41	39½	41
Gen. Food	48¾	48¾	47¼	48
Gen. Motors	36½	37¼	36¼	37¼
Gen. Refract.	35	36	35	35
Gen. Theatres	4	4	3¾	3¾
Gillette R.	19¾	20½	19¾	20
Gilde	9	9	8¼	9
Gold Dust	27	28	26½	28
Goodrich	12¾	12¾	12¾	12¾
Goodyear Tire	38¾	38¾	38¾	38¾
Graham Paige	3½	3½	3½	3½
Granby M.	14	14	14	14
Grant W. T.	36½	37¾	36½	37¼
Gt. Nor. Ore	19	19	19	19
Gt. Nor. pri	45¼	46	45¼	46
Gt. W. Surar	9	9	9	9
Grisbs Grunow	3	3¼	3	3
Hershey	93¾	94	93¾	93¾
Houston Oil	36	39¾	36	39¾
do nouveau	9¼	8¾	8¾	8¾
Hudson Motors	13	13	12¾	12¾
Hupp Motors	7	7¼	7	7
I. Cent. Ry	49	49¼	47	47
Indian Refining	2¼	2¼	2¼	2¼
Inspiration Cop.	6¼	.....	.....	7
Int. R. Tran.	23½	23¼	23	23¼
Int. B. Mach.	145	145	145	145
Int. C. Eng.	2	2	2	2
Int. Harvester	42	42½	41¾	42
Int. Hy. Electric	23¾	24¼	23¾	24¼
Int. Nickel	13¾	14¼	13¾	14¼
Int. M. Marine	8	8	8	8
Int. Sal	32¾	33¾	32¼	33¾
Int. T. & T.	29½	31½	28¾	31¼
Johns Manville	51	52¾	50¾	52¼
Julius Kayser	12	12	11¼	11¾
K. C. Southern	20	20	29	29
K. Hayes Wh.	9¼	9¼	9¼	9¼
Kelvinator	9¾	9¾	9½	9¾
Kenn. Copper	17⅞	18½	17¾	18½
Kresge	26¼	26¼	26¼	27¼
Kresge	26¼	26¼	26¼	26½
Kroger & To.	19¼	20¼	18¼	20¼
Kroger Grocery	28¾	29¼	28¾	29¼
Lambert Co.	66½	67	66¼	66¾
Lehigh Va. ex	40	40	40	40
L. Myers B.	72	73¾	71½	73
Liquid Carb.	28½	29¾	28½	29¼
Loews	41¾	44	41¾	43¾
Lorillard	18¾	20¾	18	20¼
Louisville Gas	29	29	29	29
Mack Trucks	31	31	30¼	31
Mathieson	21¼	21¾	21¼	21¾
May D. Stores	35	35	34¾	34¾
McKeesport Tin	78¾	80¾	78¾	79¾
Mex. Seaboard	13¾	14¼	13¾	14¼
Miami Copper	6	6	5¾	6
Mid. C. Petro.	8½	8¾	8½	8¾
M. K. & T.	14½	14½	14	14¾
do priv.	51¾	52	50¼	50¾
Miss. Pacific	22½	22½	22	22½
Mont. Ward.	18¾	19¾	18¾	19½
Mu. ins Body	22½	23½	22	23
Murray Corp.	7¼	7¾	7¼	7¾
Nash Motors	27	27½	27	27
Nat. Biscuit	58¼	58¼	56¾	58
Nat. C. Res.	23½	24¾	23	24¾
Nat. Dairy	32½	33¾	32¾	33¾
Nat. Dist.	25	25	25	25
Nat. Lead	105	105	104¼	105
N. P. & Lt.	23½	24¾	23½	24½
Nat. Surety	34	36	34	36
Nevada Con.	9¼	9¼	9¼	9¼
N. Y. Centra	85	85¾	82	84¾
N. Y. N. H.	71	71¼	69¼	69¾
Noranda Mines	18½	18¾	18¼	18¾
Norf. & West.	167	167	167	167
North Am. Co.	66¼	68	66¼	68
North Am. Av.	8¼	8¾	7¾	8
North Pacific	37	37	36¾	37
Ohio Oil	9	9¼	9	9¼
Otis Elevator	39½	39¾	39¼	39¾
Owens Bottle	30¾	30¾	30¼	30¾
Pacific Gas	46	46½	46	46½
Pacific Lighting	52¾	52¾	52¾	52¾
Packard	6¾	7	6¾	6¾
Paramount	23	24¾	23	24¾
Penick & Ford	35¼	41¾	34½	41
Penn. RR.	43¾	46¾	43¾	46¾
Phillips Pete.	7½	7½	7½	7½
Pierce Pete.	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Pillsbury Flour	27¾	27¾	27¾	27¾
Poor & Co.	8	8	8	8
Prairie Pipe	17	17	16½	16½
Pr. Steel Car	3¾	3½	3½	3¾
Proctor & Gam.	63	64½	63	64½
Pub. S. Corp.	77¾	79¾	76¾	79¾
Pullman	36	36½	36	36¼
Pure Oil	7	7¼	7	7¼
Radio Corp.	16¾	17¾	16¼	17¾
Radio Keith.	13¾	14¾	13¾	14¾
Rand	8¾	9	8¾	9
Rep. Motors	6¼	6¼	6¼	6¼
Rep. I. & Steel.	13¾	14¾	13¾	14¾
Reynolds B.	50¾	51¾	50¾	51¾
Richfield Oil	1½	1½	1½	1½
Royal Dutch	29½	29¾	29	29¾
St-L. & S. Fe.	16¾	16¾	16	16½
St-L. & S. W.	17	17	17	17
Schulte	7	7¼	7	7
Sears Roebuck	52½	53¾	52¼	53¾
Sorvel & Co.	7¾	7¾	7¾	7¾
Shell Un. Oil	6¼	6¾	6¼	6½
Simmons Bed	15¾	16¾	15¾	16¾
Sinclair Con.	9¾	10	9	9¾
Skelly Oil	4¾	4¾	4¾	4¾
S. C. Edison	43¾	44¾	43¾	43¾
South Pacific	80¾	80¾	76	78¾
Southern Ry.	31	31½	30	30
Southern Ry.	31	31½	30	30¼
S. P. R. Sugar	13	14	13	14
Spicers. brands	17½	17½	17	17¾
St. Gas & E.	61½	61½	60	61¾
St. Oil Californ.	35¾	36¾	35¾	36¾
St. Oil N. J.	36¾	37¼	36¾	37
St. Oil N. Y.	16¾	16¾	16¼	16¾
Stewart Warner	10¾	10¾	10¾	10¾
Stone Webster	29¾	30¼	29½	30¼
Studebaker	16¾	16¾	15¾	16
Texas Gulf	34¾	34¾	33¾	34½
Texas Oil	22¾	23	22¾	23
Texas P. Coal	3¾	3¾	3¾	3¾
Texas P. Land	10¼	10¾	10	10
Timken Roller	35	35	34½	34½
Tide Water	6	6¼	6	6¼
Tobacco Produc	3	3⅛	3	3⅛
Tri-Continental	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛
Trico Prod.	33¼	33¾	33¼	33¾
Underwood	46½	47¾	46	47¾
Union C. & Car	49¾	50¼	47½	49¾
Union Oil Cal.	16¾	17¾	16¾	17¾
Union Pacific	158½	159	155	156½
United Aircraft	26¾	27½	26	27½
do priv.	58	58	57½	57½
United Cigars	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
United Corp.	21¾	22½	21¾	22¾
United Fruit	58	58½	58	58½
United Gas Imp	28¼	29¾	28¼	29¾
U. S. Alcohol	27¾	27¾	27¾	27¾
U. S. Leather	6¾	6¾	6⅜	6⅜
U. S. Pipe	22¾	22½	21¾	21¾
U. S. Realty	15½	15½	15½	15½
U. S. Rubber	13¼	13¾	13¼	13¾
U. S. Steel	92¾	95	91¾	95
Ut. P. & L.	23	23¼	23	23¼
Vadsco	⅞	⅞	⅞	⅞
Vanadium	30	31¼	29½	31¼
Wabash	12	12	12	12
Ward Baking B.	4	4	4	4
Waner Bros.	6¼	6¾	6¼	6⅜
Wt. Maryland	11¾	12¼	11¾	12¼
West. Un. Tel.	115½	117	113½	115
Westinghouse	63¾	66	63¾	65¼
do Air Brake	25¼	25¾	25¼	25½
Willys-Over	4	4	4	4
Woolworth	67	67¾	66¼	67½
Worth. Pump	47½	49	46¾	48½
Wrigley Jr.	70¾	71	70	71
Yellow Cab	8	8½	8	8½
Obligations—				
Australie	67	67	66¼	66½
Belgique 6½	106¾	109	106¾	109
que 6	101¾	103	101	103
eaux	104	105	103¾	105
il 6½	49¾	50	49¾	50
Buenos Aires	52	52	52	52
Chili	45	45	39	39
Colombie	62	64	59½	59½
Cundinamarca	52	56	52	55
Canada 1951	106½	107	106¼	107
Rép. Fr. 7½	124½	125	124½	124½
Rép. Fr. 7	118	118½	118	118½
Allemagne	61½	64	60½	64
Italie	98¼	99½	98¾	99½
Lyon	104	105	103¾	105
Marseille	104	105	103¾	105
Medellin	48	48	48	48
Mixte	87	87	86½	86½
P. L. M. 6	102¾	102¾	102¾	102¾
Pérou	19¾	19¾	19	19
Porto Rico 6	66	66	66	66
Rio Janeiro '59	33	33	33	33
do 1969	32¾	32½	32	32
Rome	8	7	7	8
Seine	107¾	107¾	107¾	107¾
Gr.-Br. 1937	107¾	107¾	107¾	107¾
Varsovie	46	52	45	51

BOURSE DES MINES

Cours fournis par BEAUCHAMP-BEIQUE, LIMITEE — Agents de change — Banquiers en obligations — 78 Notre-Dame ouest.

(De notre extra d'hier).

Huiles—			
Ajax	1.18	1.18	1.18	1.18
Com. Pete	.16½	.16½	.16½	.16½
Acme Oil	.15	.16	.15	.16
Imp. Oil	11.60	12.00	11.60	12.00
Int. Pete	11.10	11.10	11.00	11.0
Nordon	.15	.17	.1	.17
Mines—				
Aconda	.01½	.01½	.01½	.01½
Barry Holly	.10½	.10½	.10½	.10½
Base Metals	1.05	1.05	1.05	1.05
Big Missouri	.26	.26	.25	.26
Dome M	11.30	11.75	11.30	11.75
Hollinger	6.05	6.15	5.75	6.10
Howey Gold	.27	.30	.25	.30
Hudson Bay	4.00	4.00	4.00	4.00
Kirkland	.55	.61	.55	.61
In. Nickel	13.05	14.25	13.00	14.25
Lake Shore	26.50	26.50	26.05	26.25
Man. Basin	.03½	.03½	.03½	.03½
Moss Mines	.36¾	.37	.36	.37
McIntyre	21.75	22.00	21.75	22.00
Newer	.03½	.03½	.03½	.03½
Opissing	1.15	1.15	1.15	1.15
Noranda	18.25	18.95	18.10	18.95
Sherritt	.60	.61	.60	.61
Siscoe	.48

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonces classifiées 15c par ligne agate si chargées et 12c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 3c par ligne agate, coût minimum 15c. Caractère léger de demi-réclame de 8 à 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et le caractère de demi-réclame chargés au taux de la ligne agate régulière sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciement et avis in Memoriam chargés au taux uniforme de $1.00 par insertion.

Maximum, 100 mots.

Toutes les annonces reçues avant 11 a.m. seront publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 3121
Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Taux pour contrat d'annonces classifiées, sur demande.

AVIS SPECIAUX

DIVERS

ACME EXTERMINATING CO. débarrassera promptement vos bâtisses de tous genres de vermine. Service confidentiel et prix raisonnable. Nous faisons l'ouvrage dans les maisons et dans les manufactures. MArquette 9743. 103-26

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

AMATEURS, garçons et filles pour juveniles, acrobates, danseuses, chanteurs, accordéonistes, pour théâtres, soir seulement. CR, 4483. 120-4

5, 4 BARBIERS demandés. S'adresser 958 Marie-Anne e. 120-4

BON BARBIER demandé. S'adresser 507, Canning. 122-4

BON boucher, expérimenté demandé. S'ad. 2172 rue Masson, Rosemont. 122-4

BARBIER d'expérience demandé pour vendredi et samedi. 2073 Rue Rosemont. 122-4

BARBIER demandé avec expérience. 6253 St-Denis. 122-4

BARBIER demandé pour fin de semaine. S'adresser à 1111 Dorchester Est. 122-4

BARBIER demandé immédiatement pour fin de semaine; apportez vos outils. 2514 Beaubien. 122-4

BARBIER, jeune homme, bon travailleur, parlant les deux langues, 1631 Sainte-Catherine ouest. 120-4

CUISINIER demandé, cas d'ouvrage le dimanche, 431 Place Jacques Cartier. 120-4

COUPLE demandé, femme pour soin des enfants, chambre meublée en retour. S'ad. 2172 Desmarteaux. 120-4

CHAUFFEUR avec léger camion dompeur, pour contrat de sable et charbon. S'adresser 1329 Dorchester Est. 120-4

COMMIS épicier 18 à 20 ans, bilingue, avec expérience et références. S'ad. après 7 1-2 du soir. Clairval 4246F. 120-4

HOMMES entrez dans le Service Civil. Positions permanentes. Salaires raisonnables. Pension. Informations et préparation. Institut Fédéral, 1174 Sainte-Catherine Ouest. 121-25

POSEUR de plancher de bois franc demandé. 3852 Bannantyne. Après 6 heures, Verdun.

6 heures, Verdun. 122-1

SERVICES DOMESTIQUES

ALLEZ 3851 St-Denis, trouverez tout genre emploi, salaire 20-00 à 60.00, placées immédiatement. 122-4

BONNE servante générale, âge moyen, demandée, 2 personnes, références exigées, bons gages, 4124 St-Hubert. 120-4

BONNE, de préférence parlant l'anglais, demandée, pour léger service dans petite famille. S'ad. 5267 Brodeur, N.-D.-G. 120-4

BONNE fille générale demandée, pour ouvrage de maison, dans une bonne famille. 7076 DeLaroche. 122-4

CUISINIERES générales, filles générales avec expérience, bon salaire, demandées immédiatement. 4017 rue Bordeaux. AMherst 8646. 122-4

CUISINIERE expérimentée, petite famille, bons gages, références exigées. S'adresser téléphone, FLeury 9661. 122-4

FEMME demandée pour ouvrage général, 20.00 par mois, pas d'enfants. 416 Dorchester Est. 122-4

FILLE demandée pour légers travaux du ménage, pas de cuisine, un seul enfant. S'ad. à 5470 Hutchison, appt 4. 120-4

GENERALE pour 2 personnes, pas d'enfant, sachant faire cuisine, pour aller à Vaudreuil l'été, références exigées, salaire $25.00. Appelez DU 9105. 120-4

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COIFFEUSE d'expérience demandée. S'ad. 3905 Wellington, TO. 4728. 120-4

PAISEUSE de poches et de doublure de pantalons demandée, 400 ave Atlantic, 7ème étage. 120-4

FILE demandée, belle position, 4252 St-Denis, vendredi midi, à 1 h. seulement. 122-4

FILLES ayant expérience sur les presses électriques pour repasser le corps des chemises demandées de suite. Toilet Laundries, 745 Richmond. 122-4

FILLE demandée avec expérience pour salon de crème à la glace, français et anglais requis. 4701 Ste-Catherine Est. 122-4

FILLE pour servir table, 2 langues, expérience, 1339 Ontario, près Papineau. 120-4

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

A FITZROY 8778, cuisinières générales expérimentées, aimant la campagne, références. 122-4

BONNE petite fille 15 ans désire position petite famille, aimant les enfants, légers travaux. CA. 4491. 122-4

BONNE femme de journée, ménage, lavage, repassage, références, CA. 7666 W. 122-4

BARBIER, désire position ou louerait barber shop. CHerrier 9884, après 5 heures. 120-4

BON peintre d'expérience demande de l'ouvrage. Lancaster 5745. 120-4

BARBIER première classe, désire position. AMherst 3650. 122-4

CHEF cuisinier, prix modérés, références. 2455 Amherst. Tél. CHerrier 8047. 122-4

COUTURIERE à domicile ou chez elle, ouvrage garanti. BE. 1353. 122-4

CUISINIERES bourgeoises générales, cuisinières hôtels campagne, filles générales avec références, désirent emploi. 4017 Bordeaux. AM. 5615. 122-4

CHAUFFEUR, 10 ans expérience, bonnes références. Clairval 0552. 120-4

CHEF cuisinier, pâtissier, boucher, expérimenté demande emploi, club, hôtel. 6989 Drolet, Calumet 1210M. 120-4

FORGERON, soudeur à l'oxigène, ouvrage général, bilingue. HA. 2391, 73 Sherbrooke Est. 120-4

FORGERON soudeur à l'oxigène, ouvrage général, bilingue. HArb. 2391, 73 Sherbrooke Est. 122-4

HOMME marié, 30 ans, possédant au delà de dix années d'expérience, demande ouvrage général de bureau ou comme sténographe. Connaissant parfaitement les deux langues officielles. FRont. 9036. 121-3

VITRAGER, 16 ans, demande position. CRescent 7266. 120-4

EMPLOIS

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

HOMME marié sans enfants, désire position sur char privé ou camion, 15 ans d'expérience. CHer. 4468. 122-4

STENOGRAPHE bilingue, débutant, instruit, désire position, petit salaire. CAlumet 8493. 122-4

POSITIONS DEMANDEES FEMMES

A FITZROY 8778, cuisinière générale expérimentée, aimant la campagne, référence. 120-4

BONNE cuisinière demande ouvrage, références. Lancaster 5408. 120-4

DAME française demande journée, téléphonez tous les jours FRontenac 4591. 120-4

FILLE fiable, honnête demande position dans maison privée, pas d'enfants. CR. 5110. 120-4

FILLE distinguée demande ouvrage dans maison privée, parlant 2 langues. York 3149 w. 120-4

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

AVE LAVAL 3458, choix de magnifiques chambres richement meublées, propres, tranquille, tout confort. Téléphone, prix raisonnable. 122-2

APPT 2 pièces ou grande chambre avec ou sans pension, maison recommandable. 3675 Drolet. 120-4

3 APPTS et chambre de bain, gaz, électricité, balcon, très central, $25 par mois. 4526 St-Denis. 120-4

A BON marché, grandes chambres, poêle à gaz, toutes commodités. 2071 St-André, FR. 5586. 120-4

A CHOISIR, belles grandes chambres sur devant; aussi petites chambres, 3.00; téléphone, 3632 St-Denis, en face CHerrier. 120-4

3 APPTS, proprement meublés, entrée seule, bain, 6.50 par semaine. 6372 De Gaspé, CA. 1417. 120-4

APPTS, richement meublés, chambre à coucher, salle à déjeuner, cuisinette, chambre de bain, gaz, téléphone, lingerie, tout compris. AM. 0144. 120-4

A 3595 DORION, paroisse Immaculée-Conception, salon double ou chambre simple, avec ou sans garage. 120-4

ALLEZ à 1721 St-Denis, magnifique salon double, chesterfield, autres chambres, bas prix, confort. 120-4

AVE LAVAL 3673, très belle chambre, bien éclairée, meublée confortablement, 1 ou 2 personnes. HAr. 2909. 120-4

A BAS PRIX Belles grandes chambres en avant, poêle à gaz, confort tranquille, 2.50 à 4.50. 228 Lagauchetière près Saint-Denis. 122-4

A BAS PRIX, grandes chambres en avant, 1 ou 2 lits, gaz confort tranquille, 3.00 à 4.00. 1016 Saint-Dominique, 1036 Saint-Laurent. 122-4

ALLEZ A 1698 Saint-Denis, grande chambre, gaz, eau et petite chambre, possession immédiate. 122-4

BELLE grande chambre, toute commodité seul chambreur, pas enfant. 3.00. 1767 Montcalm. 122-4

A LOUER, chambre dans famille privée, confort de chez-soi. S'adresser à 4563 Avenue Colbrook à Notre-Dame de Grâce. 122-4

AVE LAVAL 3673, très belle chambre bien éclairée, meublée confortablement, une ou 2 personnes. Harb. 2909. 122-4

AVEC gaz, eau dans chambre, richement meublée, confort, 1902 Ontario Est. 1871 Saint-Timothée. 122-4

BELLE grande chambre et autre chambre, maison tranquille, gaz, téléphone, 1181 Saint-Timothée. 122-4

BELLE chambre, bon chez-soi, garde-robe, lavabo, 311 Emery, près théâtre Saint-Denis. 122-4

BELLE grande chambre moderne chez personne seule, tout confort pour monsieur. Soir, AM. 9574 Amherst, près Sherbrooke. 122-4

CHAMBRE à louer, confort du chez-soi. S'ad. 7193B St-Denis. 120-4

CHAMBRE pour couple, dame, monsieur, dans maison tranquille, autres 2.50, 3.50, pension, 4239 St-Denis. 120-4

CHAMBRE avec cuisine, 4.00, chambre avec piano, 5.00, confort chez-soi, 1163 Saint-Timothée. 120-4

CHAMBRE, cuisinette, lavabo, poêle avec fourneau, autres avec gaz. 1317 DEMONTIGNY, chambre confortable, bon marché, avec pension si désiré. Tél. CHerrier 4851. 121-2

DROLET, près Roy, 2-4 pièces, chaque, bien meublées, gaz, électricité fournis. 329 Roy. 120-4

JEANNE-MANCE, 2547, chambres en avant, bien éclairées, pension si désiré. LA. 8965. 120-2

407 LAGAUCHETIERE EST coin St-Denis, chambre double, gaz, maison tranquille. HArbour 4931. 121-2

MACKAY 1483, près Sherbrooke, 1, 2 chambres, cuisinette, gaz, lumière, loyer bas, mois, été. Concierge. 120-4

1729 SAINT-HUBERT, beau salon et grande chambre sur devant, prix modéré. Tél. CHerrier 8796. 122-2

TOURISTES, accommodation, chambres confortables, journée, semaine, jour et nuit, 1260 St-Hubert, près Ste-Catherine. 99-26

CHAMBRE ET PENSION D'ENFANTS

AVEC meilleurs soins, nous prendrons enfant de 15 mois en montant, téléphone CRescent 9881. 99-26

PENSION d'enfants, en dehors de la ville, 7 rue Roy, Ville Saint-Laurent. RYwater 1902. 119-26

CHAMBRE ET PENSION D'ETE

CHAMBRES et pension d'été de première classe, $15.00 par semaine. Dans les Laurentides, situées sur le bord du lac, site idéal pour vacances, chambres louées à l'avance. Hâtez-vous, ne peut avoir que dix pensionnaires à la fois. Belle grève pour bain. CRescent 7786 ou 96 Bélanger. 107-26

POINTE CALUMET, hôtel Château du Lac, chambres, repas, bières, vins, tennis, plage splendide, chaloupes, yacht. Pension par jour $3.00, par semaine $18.00. N. Gaindon prop. LA. 1817. 114-26

CHAMBRE ET PENSION

DORCHESTER OUEST, 1414, chambre-boudoir bien meublée, chambres simples et doubles, lits jumeaux. Prix raisonnable. WEstmount 6515. 121-3

MAISONS A LOUER

AVENUE DELORIMIER, 5520, 2ème étage, six pièces chauffées. Garage si désiré. Tél. AM. 9465. 120-4

A BON marché, beau six appts, ménage fait, coin de ruelle, 5373, 2ème avenue, Rosemont. PL. 4420. 120-4

A BON MARCHE, logements neufs modernes, 4 chambres, ménage fait, chauffés, rue résidentielle. CA. 9444. 120-4

A LOUER, beau petit logement, 4 pièces, très propres, rue St-Denis, FR. 9638. 120-4

A PRIX réduit plusieurs beaux logements de 4 à 10 appts bien placés, informations, 1126 Sherbrooke Est, matin, soir, téléphone FR. 1816. 120-4

A BAS PRIX, 2637 Hogan, près Sherbrooke, 6 pièces modernes, propre, $21. CH. 6744. 122-4

A PRIX réduit, plusieurs beaux logements de 4 à 10 appts, bien placés, information 1126 Sherbrooke Est, matin, soir, téléphone FR. 1816. 122-4

A BON MARCHE, logements neufs modernes, 4 chambres, ménage fait, chauffés, rue résidentielle, CA. 9444. 122-4

A LOUER, Mélançon, près Chambord, logement neuf, moderne, comprenant 4 et 5 pièces, visible tous les jours. CA. 7632. 122-4

A LOUER

MAISONS A LOUER

APPARTEMENTS chauffés 4 pièces, coin Adam et Théodore, Viauville, $35.00 par mois, aussi garage chauffé. S'adresser à E.-A.-B. Ladouceur, 4829 Adam, CLairval 7311 ou nouveau palais de Justice, PLateau 6181, Local 122.
108-J. 2-3-4-9-10-11-16-17-18-23-24-25

AU SAULT, près tramways, rivière, petit logement comprend deuxième et troisième, très propre, DUpont 2677. 122-4

5 APPTS bien propres, fixtures comprises, 1944 Visitation, près Ontario, $22. Informations, AM. 0708. 120-4

BOTREL 3768, N. D. G., neuf pièces, moderne, ménage fait, $65.00 par mois, propriétaire, 3770 Botrel. WA. 9092. 122-4

BELANGER, 122, 3e, 5 chambres éclairées, ménage fait, $20.00. 7286 St-Denis. CAlumet 2536W. 122-4

3 BEAUX logements, 6 appts avec chambre bain tuile, planchers bois dur, $20.00. S'ad. jour jusqu'à 6 hrs. 5359 Des Carrières, DOl. 4688. 120-4

BON LOGIS, 4070 Henri-Julien, près Duluth Bain, réservoir eau chaude. 5 pièces. S'ad. Tél. AM. 8235. 120-4

BEAUBIEN, 1256. Six grandes pièces chauffées, éclairées, construction neuve. Garage moderne. Bain tuile. CA. 5293. 120-4

CHRISTOPHE COLOMB, 5753, 4 appartements modernes, planchers bois dur, heater, ménage fait. Tél. CL. 7700. 122-4

CHRISTOPHE COLOMB, 6917, près Bélanger, côté église et école, bas 7 appts, cave finie, chauffé, entrée séparée. Le jour CA. 2736. 122-4

C-COLOMB, 6917, près Bélanger, Côté église et écoles. Bas, 7 appts, cave chauffée et finie en salle, entrée séparée. Le jour, CAl. 2736. 116-4

CHRISTOPHE COLOMB, 6917, près Bélanger, côté église et école, bas 7 appts, cave finie, chauffé, entrée séparée. Le jour CAl. 2736. 120-4

DELANAUDIERE, 5141, près Laurier, 4 beaux appts, ménage fait, prix réduit. 18.00. CH. 3842. 122-4

NOUS AVONS encore plusieurs logements à louer dans différentes parties de la ville. Société Nationale de Fiducie, 55½ St-Jacques. HArb. 2185. 91-15

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS Castle, 5249 ave du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 122-4

AVENUE MAPLEWOOD, appts 6 pièces, merveilleuse localité, grand solarium à l'arrière, frigidaire, eau chaude, accommodation, garage sur lieux si désiré. S'ad. 2191 Avenue Maplewood. Bélair 5195, un mois loyer gratis. 122-4

MONKLAND 5208, appt. 4, 4 pièces éclairées, chauffées, balcon, loyer 40.00. S'ad. Bélair 5195, un mois loyer gratis. 122-4

PLACE CHRISTIN, No 20, conciergerie Riga, deux, trois ou quatre pièces meublées ou non, eau chaude, nouvelle administration. Voir concierge. 122-4

ST-DENIS, 1660, Villa Marne, appartement une pièce meublée ou non meublée, concierge. Lanc. 6397. 122-4

A LOUER

HOTEL, coin Berri et Craig, bonne ruelle, place d'affaires, ménage fait à neuf, situé en face d'un parc. Informations: Mme U. Rocheleau, 473 Craig Est. HArb. 4985. 117-6

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS ameublements complets, échangeons, vendons meubles, poêles, fournaises, etc. O. Vaillancourt, 1769 Amherst. FRontenac 4414. 98-26

A BON marché, chesterfield en mohair, avec coussins reversibles; aussi tapis Barrymore 2 1-2 x 4. S'ad. 6642 Saint-Denis. CR. 1548. 122-1

AMEUBLEMENT neuf, 3 appartements, $93, paiement pour prix comptant. Pepin, 2429 Mt-Royal. FR. 1306. 122-3

AMEUBLEMENT, superbe chesterfield, $60.00, chambre coucher, salle à diner, noyer, radio; occasion rare. 106 Sherbrooke ouest. 122-3

ARTICLES de ménage à vendre à sacrifice, cause mortalité. Set chambre à coucher noyer solide, carpettes, bronzes, portières japonaises, miroir passage doré, banc acajou, lampes électriques sur pied, poêle à gaz Regent, deux fourneaux. 954 Cherrier. Tél. FR. 6602. 122-3

BARGAIN, 2 tapis à vendre, 3 1-2 x 3, 3 x 2. Appelez DOllard 5145. 122-2

CHESTERFIELD, fauteuils, pupitres, 1276 Mont-Royal Est. 122-3

CARROSSE fait comme chaise, en fibre, bien propre, aussi chaise haute. Sacrifice, 4267 Chambord. 122-3

CHESTERFIELD mohair, coussins reversibles, avec tapis Barrymore, 3 x 4 vge, bon marché, 6642 Saint-Denis CR. 1548. 122-3

LAMPE de salon toute neuve et dôme à vendre, S'ad, 6959 Chateaubriand. 122-3

LAVEUSE électrique Gainady de 150 a fait petit lavage, à sacrifice, besoin argent. 1715 De LaSalle, Maisonneuve. 120-3

MACHINE Singer, noyer noir, tête basculante, 5 tiroirs, bien bon marché. 1556 Ontario, coin Maisonneuve. 120-3

MACHINE Singer basculante, parfaite condition, 14.00, gramophone avec records, 1202 Papineau, appt 2, coin Ste-Catherine. 120-3

MACHINE à coudre cabinet, New-Williams, en très bon ordre. S'ad. 5815 rue Delorimier, près rue des Carrières. 120-3

MACHINES Singer pour familles, tailleurs, cordonniers, 10.00 à 38.00. Williams, Raymond, 7.00 à 17.00, garanties, comptant, crédit. Echangeons, réparons. Robitaille, 2554 Ontario. 120-3

MACHINE à coudre White, toute neuve, valant 125. Sacrifiera 59.00. Gramophone 16.00 avec tous les records, 3809 St-Denis. HArbour 0355. 120-3

OEUFS ET VOLAILLES

BEAUX poussins, dix jours, 500 Leghorn blancs, 10 cts chacun, dernier lot, gris barrés, poulettes, poules, moulées, gravel, poulailler à vendre, Corbeil, 8245 Henri-Julien, CA. 1428. 122-4

BEAUX poussins, dix jours, 500 Leghorn blancs, 10 cts chacun, dernier lot, gris barrés, poulettes, poules, moulées, gravel, poulailler à vendre, Corbeil, 8245 Henri-Julien, CA. 1428. 122-4

Désirez-vous des Pensionnaires pour votre maison d'été?

Utilisez les petites annonces de "La Patrie" sous la rubrique "Maisons d'Eté". Publiez votre annonce dès maintenant si vous voulez de prompts résultats.

Téléphonez à LAncaster 3121

Attention prompte et courtoise assurée.

Demandez le Service des Petites Annonces.

MARCHANDISES

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT quatre appts, bon marché, avec continuation du bail. 5339 St-Denis. 122-3

AMEUBLEMENT, beau chesterfield, salle diner, chambre noyer, set boudoir, radio, glacière, vacuum, Singer, rugs. Sacrifiera. 4859 Avenue du Parc. 122-3

AMEUBLEMENT de 14 appts à vendre, à sacrifice, 1926 St-Timothée. HArbour 8826. 122-3

AMEUBLEMENT 6 appts, radio, 125, continuation bail, 15.00. Cause départ, 6 p.m., 3960 Rivard. 122-3

AMEUBLEMENT 13 chambres, bien meublées, toutes louées, avec gaz, licence touristes, prix raisonnable. 223 Sherbrooke Est. 122-3

AMEUBLEMENT à vendre, à sacrifice, cause mortalité, continuation du bail si désiré. 954 Cherrier, Tél. FR. 6602. 122-3

ATTENTION! Faut vendre, complet ou séparé, Chesterfield, set chambre, salle manger, cuisine, poêle à gaz combiné, glacière, carrosse, tapis, radio, moitié prix. Venez voir. 4361 St-Denis. 122-3

AMEUBLEMENT peu usagé, chambre noyer, salle diner, chesterfield, gramophone, piano, set fibre, chance exceptionnelle. 5568 Avenue du Parc, près Bernard. 122-3

AMEUBLEMENT à vendre à sacrifice, cause mortalité, continuation du bail si désiré, 954 Cherrier, Frontenac 6602. 122-6

AMEUBLEMENT peu usagé, chambre noyer, salle diner, chesterfield, gramophone, piano, set fibre, chance extraordinaire. 5568 Avenue du Parc, près Bernard. 120-3

AMEUBLEMENT, beau chesterfield, salle diner, chambre noyer, set boudoir, radio, glacière, vacuum, Singer, rugs. Sacrifiera. 4859 Avenue du Parc. 122-3

AMEUBLEMENT, 9 appts, 6 joués, loyer $40.00. Bon marché, 1872 Ste-Catherine Est. 2ème. 120-3

8 APPARTEMENTS meublés à vendre pour $350. S'adresser à 1225 rue Berger, de 10 a.m. à 3 p.m. 120-3

AMEUBLEMENT, 14 appts à vendre pour cause de maladie, 1026 Saint-Timothée. 120-3

ATTENTION! Faut vendre, complet ou séparé, Chesterfield, set chambre, salle manger, cuisine, poêle à gaz combiné, glacière, carrosse, tapis, radio, moitié prix. Venez voir. 4361 St-Denis. 122-3

BEL AMEUBLEMENT de 9 chambres, sous-louer, vendra ménage, bon marché, cause santé. 910 St-Denis. 120-3

MAISON incendiée, 15 appartements, bon revenu, loyer bon marché. 711 St-Antoine. 120-3

MENAGE, 4 appts neuf, avec continuation du bail, maison neuve, tout moderne, 1261 Panet. 120-3

MAISON, 3 appts, meublés et tout loués à vendre bon marché. Doit quitter la ville, 402 Lagauchetière Est. 120-3

MAGNIFIQUE ameublement salle à manger, beau set chesterfield, chêne fumé et couvert cuir solide, cage d'oiseaux sur pied, secrétaire acajou, porte-chapeaux, avec banc, set rotin, complètement neuf, magnifique tapis. 517 Chemin Ste-Catherine. 122-3

MAISON de chambre à vendre, 10 chambres bien meublées. 852 St-Jacques. MArquette 8724. 122-3

RADIO ET ACCESSOIRES

A SACRIFICE, beau radio combiné électrique, 7 lamp es, "Screen Grid", $89.00, vraie chance. 3734 St-Hubert. 122-3

BEAU radio-phonographe combiné, très peu servi. Considérera échange pour piano. 3734 Saint-Hubert. 120-3

RADIO nouveau modèle, lampes screen-grid, bon marché, véritable garantie. 1246 Sainte-Catherine, coin Panet. 120-4

SPARTON électrique, presque neuf, encore sous garantie, cause de mortalité. Vendra 60.00. 1825 Sherbrooke Est, appt 4. 122-3

BOIS ET CHARBON

DONNEZ ordre pour charbon Welsh et American, au bas prix, 18 gros sacs, bois franc $2.00 12 sacs, $2.00 6 sacs 1.00. Wilson Frères, J. Charlebois, prop. CHerrier 4421. 96-26

CARTES D'AFFAIRES

PRESSAGE ET NETTOYAGE

PRESSAGE et nettoyage pour hommes et femmes. Nous allons chercher à domicile. L. Sylvain, Wilbank 3239. 104-26

COLLECTION

P. M. BEAUDOIN, collection de tous genres à prix modérés, 152 Notre-Dame Est, HArbour 6297. 101-26

CARTES D'AFFAIRES

REPARATIONS

MONTRES, horloges, nettoyées, garanties .75 à $1.00. Ressorts de montres, horloges garantis .75 à $1.00. Alfred Maisonneuve, 921 Rachel E. 105-26

REPARATIONS générales, menuiserie, peinture, enduits. Denys Fournier, 330 Viger. Toujours prêt. Tél. HArbour 4525. 112-26

METCALFE REPAIRING SHOP. Réparations pour dames et messieurs. Exemple: robes, bas de soie, chemises, en plus nous réparons les habits, nous les stoppons. Nous allons chercher et délivrons. 2027 rue Metcalfe. Téléphone LAncaster 7995. 106-18

REPARATION et vente de moteurs électriques et dynamos, filage de moteurs et lumières. App. LAncaster 5086. 1693 Côté. 105-26

REPARATIONS générales, menuiserie, peinture, enduits. Denys Fournier, 330 rue Viger, Toujours prêt. HArbour 4525. 87-26

TRANSPORT ET EMMAGASINAGE

TRANSPORT général, ville et campagne service jour et nuit, prix modéré. S'ad. J. Dufour 1167 Sanguinet. Plateau 0942. 99-9

PROFESSIONNELS

AVOCATS

RHEAUME, Théodule, avocat, C.R., édifice "La Sauvegarde", 152 Notre-Dame Est, HA. 4722, Montréal. 110-23

MEDECINS

ACOCELLA, 60 Ste-Catherine Est, maladies secrètes, peau, vénériennes, médicaments propres. Traitement garanti. 110-24

DOCTEUR LAPORTE, spécialiste, vieux cas rhumatisme, dyspepsie, faiblesse, gonflement, peau, bienfaisance, syphilis, traité rapidement, hémorroïdes enlevés sans opération ni douleur. Examen gratuit. 3801 St-Denis. 116-26

MALO, Dr ZENON—Clinique privée, nouveau numéro 6631 St-Denis, entre Beaubien et St-Zotique. Tél. CR. 6292. Heures de 2 à 5, 7 à 9 heures. 108-26

SPECIALISTE, maladies chroniques, peau, urinaires, vénériennes, maladies spéciales, femmes et hommes. Docteur Prévost, 3449 Hutchison. MArquette 6611. 105-26

OPERATION des amygdales, traitement dyspepsie, traitement de l'eczéma, médecine générale, chirurgie générale, rayon X, diathermie, finsoidal, intra-rouge, rayon violet. Clinique du Dr A. D. Tessier, CAlumet 2045, 1817 Boulevard Rosemont. 111-26

HOPITAUX PRIVES

HOPITAL privé pour convalescents malades et cas de maternité, prix modérés, 5723A Boulevard Décarie, N.-D.-G., ELwood 6252. 113-26

MATERNITE, médecine, garde-malade enregistrée, 6943 rue Papineau coin Bélanger. Tél. CAlumet 3777. 113-6

ELEVES DEMANDES

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

SUBVENTIONNEE par le gouvernement Provincial, seule autorisée à faire passer des examens de chauffeurs, de mécaniciens d'automobile dans district de Montréal. Organisation la plus complète au Canada en mécanique et électricité d'automobile. Prenez garde aux annonces trompeuses. Prochain cours commencera le 8 septembre. 260 rue Sherbrooke Ouest, Montréal. 108-26

OCCASIONS D'AFFAIRES

SI VOUS êtes hommes d'affaires ou influent contremaître dans manufacture, atelier ou n'importe quel autre genre de commerce, désirant faire $100.00, rien à vendre, adressez-vous à 1967 Gilford, entre 7 et 9 hrs. Tél. FR. 6872. 121-6

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE, épicerie établie depuis longtemps avec logis trois appartements. Départ, cause de santé. CH. 8503. 109-jno

A BAS PRIX, Vendrais ma part de taverne, rapportant 25 p.c. 12,000 avec comptant 5,500, balance 50.00 par mois. FRontenac 6117. 120-4

A BAS PRIX, vendrais ma part de taverne, gros revenu. FRontenac 6117. 122-4

BARBER Shop, trois chaises, shine, tabac, cause mortalité, 978 St-Jacques. 122-4

BOUTIQUE de barbier, 7 chaises, clientèle établie depuis 25 ans, Ste-Catherine ouest, visible dimanche. HArb. 8351. 122-4

OCCASIONS D'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

BARGAIN! BARGAIN!—Qui veut acheter un restaurant pour 300.00 a été payé 400.00 Il y a un mois, fait de très bonnes affaires, cause: fatigue et pas habituée. Adresse: 4506 St-Denis. 122-4

BELLE occasion, beau magasin de fruits, bon poste. A vendre. 7647 St-Hubert. CAl. 1288. 122-4

BOULANGERIE campagne, gros village, ronde 3 mille par semaine, comptant 3000. 8304 St-Denis. Dup. 2081. 122-4

BOUTIQUE barbier à vendre, 2 chaises blanches, tabac, installation moderne, bon marché. 857 Ontario Est. 122-4

BOUTIQUE de réparages chaussures, chapeaux, shoe shine, valet service, pour cause de départ, York 2112F. 122-4

BOUTIQUE de barbier rue Beaubien, installation moderne, bonne place d'affaires. S'ad. 6595 Alma. CR. 8839. Après 6 hrs soir. 122-4

BON restaurant à vendre, bon poste S'ad. 2066 rue Montcalm. 120-4

BON restaurant établi depuis plusieurs années, rue commerciale, en face église, près Stadium, nouveau pont, arrêt autobus, tramways, meilleure place dans l'est, cause autre annonces ci-dessous, 1979 Ontario Est. 120-4

BONNE épicerie à vendre pour cause propriétaire retire des affaires, loyer 15.00 par mois. S'ad. 5146 Rivard. 120-4

BOULANGERIE, près Montréal, belle localité, bonne clientèle chance exceptionnelle. S'adresser 3595 Papineau, FR. 6695. 120-4

BOUTIQUE de barbier, rue Saint-Hubert, installation coûtant 1,800.00 belle localité; bargain, échangera 7538 Boyer. 120-4

BOUTIQUE barbier à vendre, maladie, sacrifice, coin, plus belle, meilleure de l'est S'ad. 1552 Champlain. 120-4

CLOS bois, charbon, place avantageusement connue, belles perspectives pour l'automne. CLairval 0035, 1470 Darling. 120-4

CORDONNERIE et shine à vendre, complet, bon marché; laissant la ville, 4453 Chambord, près Mont-Royal. 120-4

DEPOT lait, crème, beurre et restaurant, beau coin, bonnes affaires. Cause autre occupation. 1232 Dorchester, coin Beaudry. 122-4

EPICERIE, restaurant à vendre, bon marché, avec logis moderne. CAl. 7561. 120-4

RESTAURANT avec logis à l'arrière, situé devant manufacture. Tél. WEstmount 4549. 121-3

A VENDRE OU A ECHANGER

COTTAGE N. D. G., prendra comptant et bons terrains clairs. Le jour CAl. 2736. 119-3

FINANCES

ARGENT A PRETER

1,000.00 à 8,000.00 première, deuxième 6%—7 Simard 1361 St-André, Cherrier 9734, de 1 à 3 et le soir. 188-26

Crédit Foncier Franco-Canadien

PRETS sur première hypothèque. Achat de créances, hypothèques. Taux courant. Aucune commission à payer. Liberté de choix du notaire et de l'agent d'assurance. S'adresser 2 rue St-Jacques Est. Tél. HArbour 2226. 108-26

PRETS, 6 p.c., construction, renouvellement 1ère, 2ème hypothèques, avance durant construction. Geo Rouchard, HArbour 3831, 500 Place d'Armes. 103-29

PRETEURS SUR GAGES

RECONNU le meilleur à Montréal depuis plus de 20 ans. Argent prêté sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures, carabines, fusils, antiquités, argenteries, porte-habits, sacs de clubs, instruments de musique, jumelles de campagne, cameras ou tout article de valeur. Prêts, Emis. Références tous les gérants de banques. Ross Vineberg, Mont de piété avec permis du gouvernement, 83 rue Craig Ouest. 119-26

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

FOUCHER, près Crémazie, 2 étages neufs, fini acajou, garage chauffé 6 pcs, prix d'occasion. CRescent 7264. 120-3

BARGAIN, Bvld. Saint-Denis, beau 32 x 48.5 logements neufs, ultra modernes. Accepterait petit échange et argent, sans agent. DUpont 2758. 120-4

BARGAIN, 3 étages neufs, quartier Villeray, 30 x 45, louée. Côté école et église. Très moderne. Solide. Propriétaire, le jour, CAl. 2736. 119-3

CONCIERGERIE, Sherbrooke Ouest, N. D. G., neuve, solide, finie acajou et chêne. Bon placement. Hypothèque $52,000. Prix $90,000. Prendrons comptant et cottage ou terrain clair. Propriétaire, le jour, CAl. 2736. 119-3

CHAMBORD, 4300, 2 logements, 6 et 7 appartements, 5,500.00. Voir propriétaire, 1276 Mont-Royal Est. 120-4

CHATEAUBRIAND, 5488, 2 magnifiques logements, 5,900. S'adresser 1276 Mont-Royal Est. 120-3

COIN sud-est Mont-Royal et De Laroche, faut vendre à bas prix, 4 magasins, 5 logis. Aussi coin nord-ouest Ontario et Beaudry. S'adresser 1222 Ontario Est. 122-4

DEUX ETAGES, 2 logements, fini bois franc, chauffage, garage bien loués. 6782 Garnier, CA 4918. 122-3

DROLET, 8343, 2 étages, 3 logements, revenus $960.00 prix $8,500.00 comptant $2,250.00. Du. 0445. 120-3

DE BULLION 2641 à 253, six logements modernes, bon revenu, aussi 3974 Laval, cottage moderne, forcé de vendre. S'adresser 1223 Ontario Est. 120-4

DUPLEX, nouvelle construction, près de la montagne, aussi maison de 2, 4, 6 logements, bon marché, conditions faciles. AM. 6274. 120-4

DUPLEX, nouvelle construction, près de la montagne, aussi maison de 2, 4, 6 logements, bon marché, conditions faciles. AM. 6274. 122-4

DUPLEX, N.-D.-G., neuf, frigidaire, garages doubles 10,500, rapportent 1,8200.00. Comptant 1,500. CAlumet 8332. 122-3

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

DUPLEX neuf, 6 et 7 pièces, frigidaire, revenu 1920, réduit à 12,000, seulement 2,000, comptant. A conté 15,000. Plateau 6866. 122-3

ESPLANADE près Bernard, 3 plain-pieds de 7 pièces, revenu 1260, réduits à 9000, avec 3000 comptant. Plateau 6867. 122-3

FOUCHER, près Crémazie, 2 étages neufs, modernes, garage chauffé, 6,800. Très bas prix. CRescent 7264. 122-3

HENRI-JULIEN, 2 logements, un magasin, loués 660.00, prix 5,700.00 Berri, 2 logements, loués 524.00, prix 4,800.00. 7216 Berri. 122-3

RUE NOTRE-DAME, un magasin, 2 logements, garage, revenu $960.00. Prendrait pour $6,000.00. 3012 Notre-Dame ouest, WI. 7077. 122-4

PROPRIETES DE CAMPAGNE A VENDRE

DANS LES LAURENTIDES, terrains de grève, 100 x 100, situés sur un très beau lac, avec pêche, très beau chemin d'automobiles. Vendra $100 à termes si désiré. CRescent 7786 ou 96 Bélanger. 107-26

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE

CINQ BEAUX TERRAINS FORMANT LE COIN DES RUES BOULEAUX ET RIVIERA DANS LA PARTIE LA PLUS ELEVEE DE PLAGE LAVAL. VENDRAI CES TERRAINS A BONNE CONDIT

TEMPÉRATURE

BEAU ET CHAUD

TORONTO, 17—(Presse canadienne)—Dépression sur le nord-est du Manitoba. Averses et orages aux Maritimes. Dans les autres provinces généralement beau.

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et haut St-Laurent: Vents modérés, généralement beau et chaud ce soir et samedi, quelques orages locaux.

Bas Saint-Laurent: Vents modérés, beau et chaude ce soir et samedi, quelques orages.

Bas Saint-Laurent: Vents modérés.

Golfe et rive nord: Partiellement nuageux et plutôt frais ce soir et samedi.

Maritimes: Vents modérés nord-est; vents variables samedi, partiellement nuageux et modérément chaud ce soir et samedi.

NAISSANCES

MAYNARD. — A Arctic, Rhode Island, au numéro 110 Andrews ave, l'épouse de M. Honorius Maynard, représentant de la Sun Life Ins., un fils baptisé des noms Joseph Roland, Georges, Gérard. Parrain et marraine M. Georges E. Forcier et Blanche Forcier.
et blanche Forcier. 122-1

DECES

GROTHE. — A sa résidence d'été au lac Grothé, à l'âge de 65 ans, 6 mois, est décédée Maria Rose, veuve de Félix Avila Grothé.

Mme Grothé sera exposée en sa résidence 665 avenue Wiseman.

Avis des funérailles plus tard. 132-2

JOLICOEUR. — A Montréal, le 16 courant à l'âge de 78 ans est décédée Mme Israel Jolicoeur, 22 rue Marie-Louise.

Avis des funérailles plus tard.

MOCHON. — A Montréal, le 16 courant à l'âge de 35 ans est décédée Mme William Mochon, 4339 rue Saint-André.

Avis des funérailles plus tard.

AUX FUNERAILLES DE Mme PAUL CHOQUETTE

SAINT-HYACINTHE, 13.—(Du cor. de la Patrie.) Les funérailles de Mme Paul Choquette, décédée à l'âge de 34 ans, ont eu lieu en l'église de la cathédrale au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Léo Lanoue, vicaire, assisté d'un diacre et de sous-diacre.

Les porteurs étaient MM J. B. Laplante, Nap. Légaré, T. Robidoux, L. Verville, J. St-Pierre, J.-C. Boiduc.

Parmi les parents et amis de la famille qui ont assisté aux funérailles l'on remarquait: MM. et Mme Guilbert Henri, O. Palardy, Edouard Frédette, Isidore Messier, Nap. Légaré, Gérald Légaré, Louis Larose, Liboire Verville, T. Robidoux, Jos. Bois; Mesdames O. Brouillé, A. Pion, M. Cité, Henri Foisy, Alfred Lamoureux, St-Georges, Philippe Larose, A. Charron, J. Lussier, L. Charron; Mlles Jeanne Germain, Lucienne Girard, Albertine Gosselin; Cléophas Chagnon, Léo Henri, Albert Chagnon, Antoine et Théophile Foisy, Paul Dufault, Léon et Roméo Germain, Oza Messier, J. C. Boiduc, J. C. Laplante, J. St-Pierre, Léo Germain, P. Leclair, P. Germain, J. Berthiaume etc.

Le défunte laisse dans le deuil ses frères, Cléophas et Michel Bienvenue; une soeur, Rose-Anna Bienvenue; trois filles, Blanche, Virginie et Marie-Louise; plusieurs petits-enfants et arrière petits-enfants.

Offrande de fleurs: La famille P. Germain.

Offrandes de Messes: Les familles P. Germain, R. Galarneau, I. Messier, J. Cabana et O. Boulay; Oza Messier.

Bouquets spirituels: P. Germain, M. et Mme Guilbert Henri, Jeanne Germain. Familles Cléophas et Michel Bienvenue; Mme P. Germain, Léo Germain et Mme H. Messier.

Témoignages de sympathie: M. et Mme F. Lamoureux; Louis Gosselin; Familles J. Gosselin, O. Guertin et J. Boiduc; M. et Mme O. St-Germain, etc.

FEU M. O. LEFEBVRE

BERTHIERVILLE, 17. (Du corr. de la "Patrie").—Ces jours derniers avaient lieu, au milieu d'un grand concours de parents et amis, les funérailles de M. Oscar Lefebvre, décédé à l'âge de 60 ans, époux de feu Georgina Tanguay.

Les porteurs étaient MM. Rémi Roy, Alfred Lavallée, Jos. Alfred Lavallée, Joseph Lefebvre.

La levée du corps fut faite par le chanoine H. Désy. Le service funèbre fut chanté par M. le curé, assisté de MM. les abbés Joseph Pelletier et Az. Poirier, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de Berthier, sous l'habile direction du Rév. Frère Larivière, a rendu la messe harmonisée du Rév. Frère R. Larivière, C.S.V.

La Société Coopérative DE Frais Funéraires
SALONS MORTUAIRES
ASSURANCE FUNERAIRE
302 Est, Ste-Catherine, Montréal.
PLateau 7-9-11
J. Jeannotte, président, L.-Eug. Courtois, gérant.

FEU MANCHU

Eltham apparut aussitôt sur le perron et bondit dans le jardin. "Au-dessus du mur d'enceinte!" cria-t-il. Il se mit à courir vers l'endroit qu'il nous indiquait du doigt.

Trop tard! Une étroite échelle de bambou avait été hissée contre le rideau de fils de fer barbelés. C'était ce que Mlle Eltham avait aperçu. Pauvre soit, et avait pris pour un être vivant.

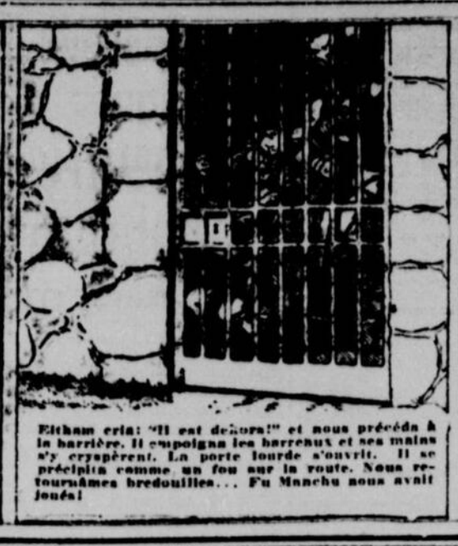

Eltham cria: "Il est dehors!" et nous précéda à la barrière. Il empoigna les barreaux et ses mains s'y cramponnèrent. La porte lourde s'ouvrit. Il se précipita comme un fou sur la route. Nous retournâmes bredouilles... Fu Manchu nous avait joués!

Mais, au matin, les broussailles révélèrent leur sinistre secret...

SERVICE DES SIGNAUX

MINISTERE DE LA MARINE

RAPPORT MARITIME ..
Montréal, 17 juillet 1931.
10.30 A.M.
MONTREAL A QUEBEC

NOTE:— La Drague Manseau No 102 a été placée du côté sud de la courbe du Cap à la Roche, en haut de la Bouée 99Q., pour travailler jour et nuit.

LONGUE PTE 5—Clair. Est. Montant 5.25 a.m. Cairnesk; 5.10 a.m. Granby. 6.25 a.m. Richelieu; 7.15 a.m. Tadousac; 2.30 a.m. Laprosse; 2 a.m. Vercheres; 6.35 a.m. Argenteuil; 4 a.m. Marie Aimable; 7.55 a.m. Wanstead, 8.25 a.m. Consul Horn; 8.40 a.m. New Northland; Hier, arrivé 4.50 p.m. Montant Norfold. Passé 5.35 p.m. Fleurus; 7.-45 p.m. Frontenac S.; 8.20 p.m. New-York News; 10.55 p.m. Cythera; 7 p.m. Barge 47; 11.50 p.m. Eureka et Barge; 10.55 p.m. Cythera.

Cap St-Michel 14—Clair. Nord-Est.

Rellmouth 29—Clair. Nord-est. Montant 9.30 a.m. Duchess of Atholl.

Sorel 39.—Clair. Fort. Nord-est. Descendant 5.45 a.m. Barge 47, 8.05 a.m. Sarnolite; 9.15 a.m. Beaverhill.

Trois-Rivières 71—Clair. Nord-est. Montant 4.30 a.m. J. Bouillon. Parti 3.45 a.m. Maisonneuve. Parti 7.15 a.m. Frontenac et Barge. C. G.S. Descendant. Parti 7.20 a.m. C.G.S. Berthier. Arrivé 7.35 a.m. Rose Helene.

PTE. CITROUILLE 81 — Clair. Nord-est. Descendant 8.20 a.m. Chicoutimi County.

ST-JEAN 94—Clair. Fort. Nord-est. Montant 8.40 a.m. Wendover.

GRONDINES 98—Clair. Nord-est. Descendant 5.15 a.m. Lena Gagné. 7 a.m. Teak Bay.

ST-NICOLAS 127 — Clair. Est. Montant 7.35 a.m. Cydonia; 8.05 a.m. Geo. L. Eaton; 8.10 a.m. Anna. Descendant 7.25 a.m. J. H. Price.

QUEBEC 130—Clair. Est. Montant 9.35 a.m. Keysyate; 9.35 a.m. Deepwater. Descendant 12.55 a.m. Canadian Importer; 2.40 a.m. Hennesled; 6.50 a.m. Frode; Parti 7.-10 a.m. Québec. Arrivé 8 a.m. St-Laurent. Parti 5.30 p.m. hier. Havel. Passé 8.25 p.m. Kingswood.

MONTREAL EN MONTANT
Montréal, 18 juillet, 1931.
10.30 A. M.

Lachine 8—Clair. Nord-Est. Descendant 12.40 "Algonquin" 2.50 a.m. "Chemong" 4.50 a.m. "Novadoc" 5.20 a.m. "Freshmoor" 8.15 a.m. "Southton" 8.40 a.m. "J. Pratt" Felicia & Redhead" 9 a.m. "Trenore" 10 a.m. "Keynor" 3.40 p.m. hier "Wincino" 4.30 p.m. "Edmonton" Montant 8 a.m. "Graney".

Cascade 21—Clair. Nord-Est. Montant 5.10 a.m., "New York News" 5.5- a.m. "Pine Bay" Montant 5.35 a.m. "Carco" 6.15 a.m. "Trumahoe" 6.35 a.m. "Surewater" 8.30 a.m. "Winnipeg".

Cornwall 62—Clair. Est. Descendant 2.10 a.m. Chaland & Rival. Montant 2.45 a.m. "J. Whalen" & Rechief 3.05 a.m. "Britamoil".

Dickinsons 72—Clair. Est. Descendant 5.35 a.m. "Lachinedoc" Montant 7.15 a.m. "Britamolene" 2.55 a.m. "Westcliffe Hall" 3.15 a.m. "J. Irwin" 4.30 a.m. "Marye Lydia" 6.45 a.m. "Redfern".

GALOPS 99.—Clair. léger. Nord Est. Descendant 12.45 a.m. "Cedarton" 5.30 a.m. "Sherbrooke" 6.30 a.m. "Fondation Jupiter" 11.30 p.m. hier "Grainmotor". Montant 12.45 a.m. "R. King" 4.30 a.m. "Fernie" 5.50 a.m. "Fairriver". 2.45 p.m. hier "Meadeliffe Hall" 3.15 p.m. "Rival et W. Johnson". 4.30 p.m. "Spruce Bay". 5.35 p.m. "Britannic". 8.30 p.m. "City of Toronto". 11.15 p.m. "Lawrendoc". 11.40 p.m. "J. Hart".

P. WELLER 298.—Descendant 12.20 a.m. "Providence Seconv". 2.45 a.m. "C. H. Houson" et "City of Windsor". 3.35 a.m. "Coalfax". 5.50 a.m. "Collingwood". 4.15 p.m. hier "Brockville". 10.30 p.m. "Iocolite". Montant 1.35 a.m. ce matin "Enea". 9.40 p.m. hier "Starwell".

P. COLBORNE, 321.—Clair. Sud. Descendant 2.20 a.m. "Earlescliffe Hall", 4 a.m. "Coalhaven". Montant 4.15 a.m. "Starwell". 4.30 a.m. "R. Gilchrist". 6.15 p.m. hier "Cheveneer". 8 p.m. "Oakton". 8.40 p.m. "Cedar Bay". 11.30 p.m. "Cyclowarrior".

SAULT STE-MARIE, 820.—Clair. Léger Sud Est. Descendant 12.05 a.m. "Bayton". 9.30 p.m. hier "D. B. Hanna". Montant 12.05 a.m. "W. K. Field". 1.25 p.m. hier "Reewaton" 4.30 p.m. "W. C. Franz". 10.30 p.m. "Manitou".

P. ARTHUR 1057.—Descendant midi hier "Anna C. Minch".

P. WILLIAM 1057.—Descendant 1 p.m. hier "R. Budd".

AUX FUNERAILLES DE M. JOSEPH ROBERGE

A l'église de Saint-Enfant Jésus de Mile End avaient lieu récemment les funérailles de M. Joseph Robert ex-employé de Montreal Light Heat & Power secrétaire-trésorier de la cour Saint-Louis, des Forestiers Canadiens dont il faisait partie depuis trente ans. Décédé le 7 juillet après une courte maladie à l'hôpital Hotel-Dieu, à l'âge de 65 ans.

La dépouille mortelle quitta son domicile pour se rendre à l'église paroissiale où le service fut chanté par M. l'abbé A. Longpré, assisté des abbés E. Léonard et Léo Vaillancourt, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé E. Léonard fit la levée du corps.

La chorale sous la direction du Docteur Louis Verscheiden exécuta la messe de Pérosi. M. Joseph Morency chanta à la fin du service Mi seremihi de Rosen. M. Alfred Mignenault touchait l'orgue.

Au sanctuaire on remarquait le Révérend Père J. A. Roy, c.s.v., curé de Saint-Viateur d'Outremont et M. l'abbé Roger Dostaler.

Après le service, le cortège se reforma pour reconduire le défunt au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le deuil était conduit par: M. Arminl Rochon, son gendre, MM. Philias R. et J. Avila, Alphonse Rochon, Joseph Charbonneau, ses beaux-frères, MM. Albert et Aldérie Touchette, Adolphe Guénette, Zoël Labelle, Aldérie Beauchamp, Georges Robert, Adelmard Labelle, V. Lecompte, Joseph Lecompte, René Gauthier, Edmond Desjardins, Adélard Bélisle, ses cousins, MM. Roméo, Emile, Edmond, Robert, Antonio Rochon, Charlemagne Morency, Joseph Morency, ses neveux.

Dans le cortège on remarquait une délégation de la cour Saint-Louis, No 688 de l'Ordre Canadien des Forestiers, M. T. Renaud, chef forestier, M. Victor Roy, vice chef, M. W. Labrecque, ex chef, M. J. R. Carmel, secrétaire-archiviste, M. A. Archambault, trésorier, M. W. Pageau, orateur, M. R. Watier, 1re garde, M. J. A. Maesicotte, 2e garde, M. W. Hébert, 1re sentinelle, M. A. Watier, 2e gentinelle, M. le docteur L. P. R. Michaud, médecin de la Cour 688, M. A. Brodeur, ex chef, M. C. Ménard, ex chef, MM. H. Cormier, Jos Morois, E. Morrissette, W. Lecompte, Arteur Yon, E. Grégoire, Henri Desjardins, Anthime Desjardins, M. Lapensée, J. P. Villeneuve, M. G. Vadeboncoeur, M. J. A. Chênevert, L. E. Têtreault, Georges Dubeau, C. J. Galley, C. Bourgie, H. Ménard, Hilaire Corbeille, S. Roy, Victor St-Armand, Alfred Coonez, Louis Prédeau, A. Péloquin, E. Lafrenière, S. Frappier, J. W. Robidoux, J. C. A. Turcotte, H. Pontbriand, H. Dauphinais, J. Matton, P. A. Matton, A. Matton, J. B. Bérard, G. Pontbriand, E. M. Pontbriand, L. Pontbriand, L. Messier, H. Berthiaume, R. Paullfus, J. P. Paul, X. Joubert, H. Lavallée, L. Lachapelle, W. Douaire, D. Létourneau, C. G. Plante, J. Mongeau, F. D. Coron, H. P. Cortier, J. Michaud, N. Poirier, J. L. Poirier, B. Crépeau, H. Grimard, C. Lard, H. Paul, C. Courchesne, L. J. St-Arneault, G. Letendre, H. Larivière, N. Deschêneaux, J. Larochelle, E. Stmard, C. Thibault, E. Plantel, Grégoire, A. Guévremont, T. Prudhomme, J. Michaud, E. Gauthier, H. Thibault, C. Courchesne, A. Laprade, R. Thibodeau, E. Crépeau, P. O. Doucet, E. Cournoyer, N. Levesque, A. Magnan, R. Magnan, T. Boucher, D. Cournoyer, L. Casavant, J. E. Champoux, E. Trempe, L. Trempe et plusieurs autres.

Porteurs honoraires: MM. Alfred Guévremont, H. Cartier, M. St-Germain, J. B. A. Falardeau, P. C. Lemoine, Alph. Desrochers.

Porteurs du corps: MM. Alf. Péloquin, Ed. Blais, O. Valois, W. Casaubon, H. Marcotte, J. Mongeau.

Offrandes de messes.—Mlles Marie et Alida Lacouture, St-Ours; M. et Mme Lucien Lussier, M. et Mme Alf. Guévremont, protonotaire, famille J. B. Salvail, Mlle Madeleine Cardin, Mlle Léonie Desrochers, M. et Mme F. Mongeau, M. et Mme Georges Pontbriand, M. P. A. Matton, M. et Mme Henry Emery, Mlle Jeanne Cabana, M. et Mme Hon. P. J. Arthur Caidin, M.P., M. et Mme H. Dumas, M. et Mme Ozias Cousineau, M. et Mme Georges Guévremon, pharmacien, M. Aimé Paquette, Granby; Dame Veuve Alb. Parent, famille J. O. Dauphinais, Mme Vve Jos. Prouix, Mme R. Cofsby, famille M. St-Germain, M. et Mme N. Péloquin, Montréal.

Tributs floraux.—Hon. Juge T. Coderre, MM. les avocats Elie Salvas, P. J. A. Cardin, Michel LaRochelle, P. N. Pontbriand, Aimé Chassé, Honorius Michaud, Albert Joyal, M. O. Cousineau, protonotaire, M. Joseph Dauphinais, protonotaire, M. Michel St-Germain, shérif, M. Alfred Guévremont, registrateur, M. et Mme Jules St-Germain.

Télégrammes.—M. et Mme Louis Beaulac, M. et Mme J. A. Mongeau, Mlle Jeanne Aubertin, Montréal; M. et Mme Léopold Turenne, St-Pierre, Manitoba.

Bouquets spirituels.—Familles J. Giard, M. et Mme H. Lemaire, M. et Mme Misaël Levesque, M. et Mme L. Champagne, Montréal; Mme A. Ethier, les Rév. Pères Franciscains, M. et Mme Jos. Pontbriand, Montréal; les Chevaliers de Colomb, M. et Mme Ulisse Grégoire, M. et Mme R. Paullus, Mme O. Croteau, M. et Mme Ulric Chapdelaine, le docteur et Mme H. M. Pontbriand, famille O. Provençal, M. R. Lequin, M. Alph. Provost, sténo., M. et Mme Alb. St-Germain, M. et Mme E. P. Coron, M. et Mme capt. L. Lemay, M. et Mme Jos. Laflamme, M. et Mme J. O. Fagnan, M. et Mme J. E. Larivière, famille J. O. Gignac, famille N. Adélard Paul-Hus, famille H. Brosseau, Mlle Falardeau, M. et Mme L. P. Arsenault, M. A. Mineau, famille Nap. Poirier, M. et Mme J. Ed. Champoux, M. et Mme J. O. Mongrain, famille J. René Champagne, Mme Elie Salvas, M. J. B. Bérard, familles Claude et Léon Perron, famille R. Poliquin, M. L. N. St-Martin, Mlle Yvette Larochelle, famille Elzéar Arcand, M. et Mme Amédé Sauvageau, Maison P. C. Lemoine Enr., M. et Mme Aug. Payc, famille J. A. Chapdelaine, M. J. B. Roy, famille H. Houle, M. et Mme J. A. Desjardins, Mme Alfred Laforge, M. S. Denis, Mme Vve J. Gaucher, M. et Mme W. N. Casaubon, famille Alf. Lussier, M. et Mme A. Plante, M. et Mme A. Trempe, M. A. Lavallée, Mlle Aline Lavallée, M. et Mme A. Guilbault, M. et Mme J. Michaud, M. et Mme Arth. Girard, M. D. Maison D. Finlay et Fils, Mme G. R. Cofsky, Montréal; M. et Mme Romuald Mineau, Mlle Cécile Lamoureux, M. et Mme Lucien Lachapelle, M. et Mme Albert Morency, famille Alb. Guy, famille Mme J. O. Wellbrenner, famille P. Salvas, famille J. C. A. Turcotte, M.P.P., famille A. Lussier, M. et Mme J. Larochelle, M. et Mme Armand Matton, M. et Mme O. Dubamel, M. et Mme J. Paradis, Mme L. H. Paquin, M. et Mme E. A. Provost jr., M. et Mme P. O. Doucet, M. et Mme Ed. Plante, famille Ed. Drouin, Montréal; famille Léon Moreau, Longueuil; Rév. Frère Paullen, de l'Académie du Sacré-Coeur de Sorel; Rév. Frère Blaise, recruteur de la maison St-Louis, Montréal; M. et Mme Nap. Tellier, Mlle M. Cardin, Montréal; M. et Mme C. G. Plante, M. Georges Godin, M. H. Mongeau, Mlle Viata Magnan, famille J. S. Rivet, M. et Mme Albert Magnan, M. et Mme H. Robitaille, famille J. A. Péloquin, M. et Mme Louis Tellier, M. Ferdinand Chapdelaine, M. et Floriand Mongeau, famille J. A. Cabana, Mlle Lucienne Désorcy, St-Joseph de Sorel, famille Arthur Charbonneau, M. Ernest Desmarais, famille J. O. N. Gauthier, M. et Mme E. Lacouture, St-Ours; M. et Mme P. C. Lemoine, M. et Mme J. B. A. Falardeau, M. Aimé Paquette, de Granby, M. et Mme Geo. Letendre, famille Dr J. A. Mathieu, M. et Mme A. Baribeau, famille A. Desrochers, M. et Mme Joseph Godin, M. et Mme H. Blanchard, M. G. Boucher, M.D., M. et Mme Joseph Mongeau, M. et Mme J. Nicholson, Mlle Oliva Provost, M. et Mme A. Paul-Hus, M. et Mme Alf. Bostien, M. Nap. Labossière, M. et Mme E. Lamoureux, Dame H. Gaudette, M. H. Marcotte, Capt. A. Goulet, M. et Mme J. A. Désorcy, de Ste-Rose de Sorel, Mlle P. Mongeau, M. et Mme C. R. Desjardins, famille J. P. Paul, famille J. B. de Bonly, Montréal; M. J. E. Lauzière, M. et Mme Emile Rajotte, M. et Mme J. E. Desjardins, famille Lorman Arpin, Montréal; Dame Vve J. Parent, M. et Mme J. C. Paul Cardin, M. et Mme P. N. Pontbriand, M. et Mme Jos. H. Paullus, M. et Mme T. Prud'homme, M. et Mme J. Coureur, Mme et Mlle Descoteaux, Mme T. Lacroix, M. et Mme Paul-Emile Cosky, M. et Mme Charles Lard, M. et Mme Léo Messier, M. et Mme J. E. Sénécal, Mlle Germaine Sugar, M. Albert Matton, M. Auguste Liessens, M. et Mme Lucien Parenteau, Montréal, et autres.

Le juge accorde une réduction de sentence sous condition

Me Michael Garber, avocat de David Chalmers, condamné à 1 an de prison en Cour d'Assises pour avoir proféré des paroles séditieuses, a demandé ce matin à l'honorable juge Létourneau que la sentence de son client fut réduite, si la Cour d'Appel, où il en appela du verdict de la Cour d'Assises, maintient le même jugement. La magistrat accorda cette requête à Me Garber.

CLEVELAND, Ohio — Le congrès des Shriners aura lieu à San-Francisco en 1932. Celui de 1931 s'est terminé ici hier soir.

AUX FUNERAILLES DE Mme OSCAR CHAMPAGNE

SOREL 15. (Du corr. de la "Patrie").—Jeudi, le 2 juillet courant, ont eu lieu, à Sorel, en l'église St-Pierre, les funérailles de Madame Oscar Champagne, née Léda Mongeon épouse de Oscar Champagne, gouverneur de la prison de Sorel pour le District de Richelieu.

Feu Mme O. CHAMPAGNE

La défunte était âgée de 53 ans et elle est décédée à l'hôpital Notre-Dame, des suites de la maladie du cancer.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils, Lucien et Arthur; une fille adoptive, Rosette, et un fils adoptif, Roger; une belle-fille, Mme Lucien Champagne; deux soeurs, Mme J. Pontbriand (Couranna), de Montréal et Mme Hector Thomas (Alicia); deux frères, MM. Ernest et Hector Mongeon; ses nièces, Mme Léopold Turenne, de St-Pierre-Joli, Manitoba, Mme Gustive Hamelin, de Montréal, Mlles Noëlla Pontbriand, Mme Jules St-Germain, Mlles Jeanne Augustine et Juliette Dumas, Mlle Lucienne, Marguerite et Lilianne Mongeon, des Etats-Unis, Mlles Yvette, Marguerite Mongeon, de Sorel; ses neveux, MM. Elphège Mongeon, Rolland, Léo, Arthur Mongeon, des Etats-Unis; MM. Jean, Paul et Roger Dumas, de Sorel; MM. Aimé et Bernar d Pontbriand, de Montréal.

La bannière des Dames de Charité précédait la dépouille mortelle et les rubans de la bannière étaient portés par Mmes A. Baribeau, M. St-Martin, M. St-Germain et J. Larochelle.

L'absoute fut faite par Mgr P. S. Desranleaux, curé de la paroisse de St-Pierre de Sorel. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Gagné, assisté des abbés Lusignan et Leblanc, comme diacre et sous-diacre. Pendant le service, le Rév. Père Narcisse, O.F.M. a dit la messe à l'autel de la Ste-Vierge. Dans le choeur, on remarquait: M. le curé, Mgr P. S. Desranleau au trône, M. le curé de Notre-Dame de Sorel, l'abbé Phaneuf, les abbés L. Forest, chapelain du collège M.S.B., l'abbé Vézrneau, chapelain de l'Académie du S. S. et plusieurs religieux de ces institutions. Le R-v. Frère Daniel, l'abbé R. Péloquin, vicaire à Saint-Ours, l'abbé J. Cardin, l'abbé Gaucher, chapelain de l'hôpital Général de Sorel, l'abbé D. Maurice, vicaire de Notre-Dame de Sorel, et autres.

Dans l'église: Les Révdes Soeurs de la Congrégation, les Rvdes Soeurs Grises, accompagnées des orphelins et des orphelines, tous les confrères de classe de M. Roger Champagne, fils adoptif de M. et Mme Oscar Champagne.

Pendant le service, Mmes A. Baribeau et John Larochelle firent la quête.

Le chant fut exécuté par la chorale St-Pierre de Sorel, sous la direction de M. le Directeur J. W. Robidoux, M.D. La chorale rendit avec succès la messe de Dion. Les solistes furent MM. J. D. Robidoux, Edouard Cardin, Arthur Chadbonneau, Henri DeGrandpré, H. Denis, L. Lussier, Mme J. W. Robidoux touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil: M. Oscar Champagne, son époux; ses fils, Lucien, Arthur, Roger; ses frères, MM. Hector Mongeon, Ernest Mongeon, de North-Bridge, Mass.; MM. Elphège Mongeon et Gustave Hamelin, de Montréal; M. Napoléon Proulx, de Ste-Victoire; M. Narcisse Péloquin, de Montréal; M. Lucien Proulx, de St-Ours; M. Herménégilde Péloquin, de Montréal; M. Aimé Paquette, de Granby; M. Lucien Parenteau, de Montréal; M. Jos. Pontbriand, de Montréal; M. H. Dumas, Sorel.

Dans la suite, on remarquait: MM. J. B. A. Falardeau, P. C. Lemoine, Nap. Auger, Jos. Auger, M. Auger, J. O. Dauphinais, O. Cousineau, A. Guévremont, M. St-Germain, A. Cournoyer, J. Rivet, G. Guévremont, E. Valois, H. Guévremont, H. Paul, J. Lafrenière, O. Rajotte, O. Dubamel, O. Mongrain, A. Salvail, L. Lussier, L. PaulHus, H. Mineau, C. Courchesne, A. Marcotte, H. Salvas, P. N. Pontbriand, E. Salvas, J. A. L'Heureux, E. Joyal, L. Trempe, E. Desmarais, N. Rebillard, H. Dumas, H. Mongeon, E. Mongeon, J. Bibeau, A. Péloquin, E. Lafrenière, S. Frappier, J. W. Robidoux, J. C. A. Turcotte, H. Pontbriand, H. Dauphinais, J. Matton, P. A. Matton, A. Matton, J. B. Bérard, G. Pontbriand, E. M. Pontbriand, L. Pontbriand, L. Messier, H. Berthiaume, R. Paullfus, J. P. Paul, X. Joubert, H. Lavallée, L. Lachapelle, W. Douaire, D. Létourneau, C. G. Plante, J. Mongeau, F. D. Coron, H. P. Cortier, J. Michaud, N. Poirier, J. L. Poirier, B. Crépeau, H. Grimard, C. Lard, H. Paul, C. Courchesne, L. J. St-Arneault, G. Letendre, H. Larivière, N. Deschêneaux, J. Larochelle, E. Stmard, C. Thibault, E. Plantel, Grégoire, A. Guévremont, T. Prudhomme, J. Michaud, E. Gauthier, H. Thibault, C. Courchesne, A. Laprade, R. Thibodeau, E. Crépeau, P. O. Doucet, E. Cournoyer, N. Levesque, A. Magnan, R. Magnan, T. Boucher, D. Cournoyer, L. Casavant, J. E. Champoux, E. Trempe, L. Trempe et plusieurs autres.

Porteurs honoraires: MM. Alfred Guévremont, H. Cartier, M. St-Germain, J. B. A. Falardeau, P. C. Lemoine, Alph. Desrochers.

Porteurs du corps: MM. Alf. Péloquin, Ed. Blais, O. Valois, W. Casaubon, H. Marcotte, J. Mongeau.

Offrandes de messes.—Mlles Marie et Alida Lacouture, St-Ours; M. et Mme Lucien Lussier, M. et Mme Alf. Guévremont, protonotaire, famille J. B. Salvail, Mlle Madeleine Cardin, Mlle Léonie Desrochers, M. et Mme F. Mongeau, M. et Mme Georges Pontbriand, M. P. A. Matton, M. et Mme Henry Emery, Mlle Jeanne Cabana, M. et Mme Hon. P. J. Arthur Caidin, M.P., M. et Mme H. Dumas, M. et Mme Ozias Cousineau, M. et Mme Georges Guévremon, pharmacien, M. Aimé Paquette, Granby; Dame Veuve Alb. Parent, famille J. O. Dauphinais, Mme Vve Jos. Prouix, Mme R. Cofsby, famille M. St-Germain, M. et Mme N. Péloquin, Montréal.

Tributs floraux.—Hon. Juge T. Coderre, MM. les avocats Elie Salvas, P. J. A. Cardin, Michel LaRochelle, P. N. Pontbriand, Aimé Chassé, Honorius Michaud, Albert Joyal, M. O. Cousineau, protonotaire, M. Joseph Dauphinais, protonotaire, M. Michel St-Germain, shérif, M. Alfred Guévremont, registrateur, M. et Mme Jules St-Germain.

Télégrammes.—M. et Mme Louis Beaulac, M. et Mme J. A. Mongeau, Mlle Jeanne Aubertin, Montréal; M. et Mme Léopold Turenne, St-Pierre, Manitoba.

Bouquets spirituels.—Familles J. Giard, M. et Mme H. Lemaire, M. et Mme Misaël Levesque, M. et Mme L. Champagne, Montréal; Mme A. Ethier, les Rév. Pères Franciscains, M. et Mme Jos. Pontbriand, Montréal; les Chevaliers de Colomb, M. et Mme Ulisse Grégoire, M. et Mme R. Paullus, Mme O. Croteau, M. et Mme Ulric Chapdelaine, le docteur et Mme H. M. Pontbriand, famille O. Provençal, M. R. Lequin, M. Alph. Provost, sténo., M. et Mme Alb. St-Germain, M. et Mme E. P. Coron, M. et Mme capt. L. Lemay, M. et Mme Jos. Laflamme, M. et Mme J. O. Fagnan, M. et Mme J. E. Larivière, famille J. O. Gignac, famille N. Adélard Paul-Hus, famille H. Brosseau, Mlle Falardeau, M. et Mme L. P. Arsenault, M. A. Mineau, famille Nap. Poirier, M. et Mme J. Ed. Champoux, M. et Mme J. O. Mongrain, famille J. René Champagne, Mme Elie Salvas, M. J. B. Bérard, familles Claude et Léon Perron, famille R. Poliquin, M. L. N. St-Martin, Mlle Yvette Larochelle, famille Elzéar Arcand, M. et Mme Amédé Sauvageau, Maison P. C. Lemoine Enr., M. et Mme Aug. Payc, famille J. A. Chapdelaine, M. J. B. Roy, famille H. Houle, M. et Mme J. A. Desjardins, Mme Alfred Laforge, M. S. Denis, Mme Vve J. Gaucher, M. et Mme W. N. Casaubon, famille Alf. Lussier, M. et Mme A. Plante, M. et Mme A. Trempe, M. A. Lavallée, Mlle Aline Lavallée, M. et Mme A. Guilbault, M. et Mme J. Michaud, M. et Mme Arth. Girard, M. D. Maison D. Finlay et Fils, Mme G. R. Cofsky, Montréal; M. et Mme Romuald Mineau, Mlle Cécile Lamoureux, M. et Mme Lucien Lachapelle, M. et Mme Albert Morency, famille Alb. Guy, famille Mme J. O. Wellbrenner, famille P. Salvas, famille J. C. A. Turcotte, M.P.P., famille A. Lussier, M. et Mme J. Larochelle, M. et Mme Armand Matton, M. et Mme O. Dubamel, M. et Mme J. Paradis, Mme L. H. Paquin, M. et Mme E. A. Provost jr., M. et Mme P. O. Doucet, M. et Mme Ed. Plante, famille Ed. Drouin, Montréal; famille Léon Moreau, Longueuil; Rév. Frère Paullen, de l'Académie du Sacré-Coeur de Sorel; Rév. Frère Blaise, recruteur de la maison St-Louis, Montréal; M. et Mme Nap. Tellier, Mlle M. Cardin, Montréal; M. et Mme C. G. Plante, M. Georges Godin, M. H. Mongeau, Mlle Viata Magnan, famille J. S. Rivet, M. et Mme Albert Magnan, M. et Mme H. Robitaille, famille J. A. Péloquin, M. et Mme Louis Tellier, M. Ferdinand Chapdelaine, M. et Floriand Mongeau, famille J. A. Cabana, Mlle Lucienne Désorcy, St-Joseph de Sorel, famille Arthur Charbonneau, M. Ernest Desmarais, famille J. O. N. Gauthier, M. et Mme E. Lacouture, St-Ours; M. et Mme P. C. Lemoine, M. et Mme J. B. A. Falardeau, M. Aimé Paquette, de Granby, M. et Mme Geo. Letendre, famille Dr J. A. Mathieu, M. et Mme A. Baribeau, famille A. Desrochers, M. et Mme Joseph Godin, M. et Mme H. Blanchard, M. G. Boucher, M.D., M. et Mme Joseph Mongeau, M. et Mme J. Nicholson, Mlle Oliva Provost, M. et Mme A. Paul-Hus, M. et Mme Alf. Bostien, M. Nap. Labossière, M. et Mme E. Lamoureux, Dame H. Gaudette, M. H. Marcotte, Capt. A. Goulet, M. et Mme J. A. Désorcy, de Ste-Rose de Sorel, Mlle P. Mongeau, M. et Mme C. R. Desjardins, famille J. P. Paul, famille J. B. de Bonly, Montréal; M. J. E. Lauzière, M. et Mme Emile Rajotte, M. et Mme J. E. Desjardins, famille Lorman Arpin, Montréal; Dame Vve J. Parent, M. et Mme J. C. Paul Cardin, M. et Mme P. N. Pontbriand, M. et Mme Jos. H. Paullus, M. et Mme T. Prud'homme, M. et Mme J. Coureur, Mme et Mlle Descoteaux, Mme T. Lacroix, M. et Mme Paul-Emile Cosky, M. et Mme Charles Lard, M. et Mme Léo Messier, M. et Mme J. E. Sénécal, Mlle Germaine Sugar, M. Albert Matton, M. Auguste Liessens, M. et Mme Lucien Parenteau, Montréal, et autres.

Décès à Montréal de Mme C. Howard Smith

Nous apprenons le décès, survenu vers une heure, hier après-midi, de Mme Charles-Howard Smith, née Day (Alice-Y.), veuve de M. C.-Howard Smith, ancien président de la "Howard Smith Paper Mills Company" et de plusieurs autres compagnies de papier canadiennes, décédé récemment.

MINAKI

pour VOS PLUS BELLES VACANCES

Minaki, "Joli pays", en langue indienne, est bien nommée. C'est la perle du Lac des Bois de l'Ontario. 115 milles à l'est de Winnipeg. Rien de plus beau pour vacances au Canada. Respirez son air embaumé et vous êtes conquis.

Plus de chaleur accablante. Disparu, le spleen. Vous devenez plus fort au golf, plus vif au tennis; vos pas sont plus alertes.

Le canot-automobile, la pêche, l'équitation par les sentiers . . . et l'hospitalité agréable et intime de "Minaki Lodge".

Allez à Minaki jouir de vos vacances ou arrêtez-y en traversant le Continent. Demandez notre brochure.

Renseignements complets au Bureau de billets de la ville, 384, rue St-Jacques, MArquette 4731.

CANADIEN NATIONAL

B-111P

Service aérien projeté pour le Nouveau-Brunswick

Un service aérien pour les passagers sera établi, le mois prochain, entre Boston, Port

L'hon.sénateur Donat Raymond n'a pas usé de son influence pour mousser la Beauharnois

Il déclare en rendant témoignage, hier, qu'il n'a aidé la compagnie que financièrement. — Des félicitations.

MM. CHARLES LANCTOT ET JOHN A. SULLIVAN AVOCATS DE LA COMPAGNIE

Il n'est pas impossible que le sénateur McDougald rende témoignage devant le comité, malgré qu'il ait demandé de comparaitre devant un comité du Sénat.

Ottawa, 17. — (Par Edmond Chassé). — L'honorable sénateur Donat Raymond a témoigné hier après-midi à l'enquête sur l'entreprise de la Beauharnois. Il a raconté toutes ses relations avec cette compagnie et, à la fin de son témoignage, le président du comité, l'honorable M. W. A. Gordon, et deux des membres, le colonel T. H. Lennox, un conservateur, et M. S. W. Jacobs, un libéral, lui offrirent des remerciements et des félicitations pour avoir répondu à l'invitation du comité. Le colonel Lennox ajouta que son attitude contrastait avec celle d'un de ses collègues du Sénat, mais M. Jacobs fit observer en souriant que les membres de la Chambre des Communes ne devaient pas rendre de jugements sur les sénateurs.

L'honorable M. Raymond a rendu un témoignage d'une franchise et d'une clarté remarquables. Il a déclaré qu'il était entré dans l'affaire en 1927, y avait placé son argent, avait vendu ses actions à M. Sweezey, réalisant un fort beau profit, mais qu'il avait immédiatement racheté quelques centaines d'actions afin de rester intéressé dans une entreprise située dans son comté natal, dans l'intérêt de notre province. On lui demanda s'il avait sollicité des politiciens pour faire accorder des privilèges à la Beauharnois à Québec ou à Ottawa. Il répondit que non. On lui demanda s'il n'était pas vrai que M. F. P. Jones l'avait pressé d'user de son influence pour obtenir une action en faveur de la compagnie. Il répondit que oui mais qu'il n'avait pas cru devoir le faire et s'était contenté d'aider la Beauharnois de son argent.

Le premier témoin de la journée fut M. Narcisse Cantin, promoteur de la Transportation & Power Corporation, qui raconta qu'il avait été présenté à M. Sweezey par M. Achille Bergevin et qu'il avait été pendant un an en relations avec le président de la Beauharnois. M. Cantin se proclama le premier instigateur du projet.

M. Frank-P. Jones, interrogé pour la seconde fois à la séance du matin, précisa quels étaient ses profits et déclara qu'il avait eu comme associé dans le premier syndicat l'honorable M. Walter Mitchell. M. Jones apprit aussi au comité que le bureau de feu l'honorable J.-L. Perron avait acheté des actions du syndicat pour un client.

M. Robert Dodd, courtier, témoigna dans l'après-midi après le sénateur Raymond et on l'interrogea sur une circulaire qu'il avait adressée personnellement à ses clients, vantant la Beauharnois comme une compagnie dont les actions Classe A vaudraient $200 dans dix ans.

Le comité s'ajourna à 5 heures 15, après avoir repassé quelques instants dans le livre des honoraires d'avocats.

Bien que l'honorable sénateur W.-L. McDougald ait déclaré hier au Sénat qu'il ne comparaîtrait que devant un comité de la Haute Chambre, on commence à penser que le sénateur cèdera peut-être aujourd'hui, ce qui précipiterait la fin de l'enquête.

A 3 heures, le comité reprend ses travaux.

Après une communication de M. White, on continue l'enquête.

Le président Gordon:—"Je demanderais à l'honorable sénateur Donat Raymond de bien vouloir rendre son témoignage".

L'honorable M. Raymond, qui est dans l'assistance, se lève et s'approche du président. L'honorable M. Gordon lui offre un siège.

Le sénateur Raymond:—"M. le Président, je vais témoigner en anglais par déférence pour les membres du comité".

M. Peter White (qui s'est révélé bon traducteur):—"M. le sénateur, si vous voulez témoigner en français, je me ferai un plaisir de traduire vos réponses en anglais".

Le sénateur Raymond:—"Non, merci, je crois que ça ira bien en anglais".

C'est M. Louis Morin qui interroge l'honorable M. Raymond le premier.

M. Louis Morin:—"Pouvez-vous nous dire à quelle date vous avez souscrit au syndicat Beauharnois?"

Le sénateur Raymond:—"En avril 1927".

M. Morin:—"Qui vous a demandé de souscrire?"

Le sénateur Raymond:—"M. Mitchell et M. Jones. J'ai vu ensuite M. Griffith et j'ai souscrit 800 actions par l'entremise du Trust Général du Canada".

M. Morin:—"M. Mitchell, M. Jones et M. Sweezey étaient intéressés déjà dans ce syndicat?"

Le sénateur Raymond:—"Je ne connaissais pas M. Sweezey à ce moment".

M. Morin:—"Vous ont-ils dit qu'ils s'étaient présentés devant la Législature et que la Législature avait refusé d'amender leur charte cette année-là?"

Le sénateur Raymond:—"Je ne sais pas s'ils m'ont parlé de cela. J'avais confiance en M. Mitchell et M. Jones et j'étais prêt à entrer avec eux".

M. Morin:—"Ils vous ont dit qu'ils se présenteraient à la Législature en 1928?"

Le sénateur Raymond:—"Je crois qu'ils me l'ont dit".

M. Morin:—"Pourquoi n'avez-vous pas souscrit en votre nom?"

Le sénateur Raymond:—"Parce que j'étais prêt à risquer mon argent mais pas mon nom. J'ai donc souscrit par l'entremise du Crédit Général du Canada".

M. Morin:—"Vous étiez intéressé dans la Transportation & Power Corporation?"

Le sénateur Raymond:—"Oui, plusieurs années avant cela, mais pas en mon nom, non plus".

M. Morin:—"Vous n'aviez pas d'associé dans les actions du syndicat Beauharnois?"

Le sénateur Raymond:—"Non, j'avais payé avec mon argent et je n'avais aucun associé".

M. Morin:—"Après avoir obtenu ses privilèges à Québec, la Beauharnois est venue à Ottawa. Avez-vous participé à ses activités?"

Le sénateur Raymond:—"Mon nom n'étant pas mêlé à l'affaire, je n'ai fait aucune demande".

M. Morin:—"Vous n'avez pas parlé de la chose avec des hommes politiques d'Ottawa?"

Le sénateur Raymond:—"J'en ai entendu parler et j'en ai parlé parce que les journaux en étaient pleins, mais je n'ai fait aucune démarche pour aider au projet".

M. Morin:—"Vous avez vendu vos actions du syndicat en même temps que M. Jones?"

Le sénateur Raymond:—"M. Jones m'a dit que l'état son plan pour financer l'affaire et qui différait de celui de M. Sweezey et des autres. J'ai partagé l'opinion de M. Jones et je lui ai donné une procuration. Il a offert d'acheter ou vendre et finalement il a vendu".

M. Morin:—"Vous aviez acheté 800 actions?"

Le sénateur Raymond:—"Oui et elles sont devenues 1,600. J'avais le droit de souscrire 1,600 nouvelles actions et je les ai fait souscrire par M. L.-A. Lefebvre, qui souscrivait en mon nom. J'avais donc 3,200 actions en tout".

M. Morin:—"Vous avez fait le double du profit de M. Jones, alors, si vous avez vendu 3,200 actions"?

Le sénateur Raymond:—"Non, car voici ce qui est arrivé. J'ai vendu 2,000 de mes actions à M. Jos. Simard, entrepreneur, de Montréal, de sorte qu'il ne me restait que [illegible] actions ordinaires. M. Jones a vendu à M. Sweezey en mon nom. J'ai fait un profit net de $476,950. Mais j'ai racheté 350 nouvelles actions du syndicat à $550, car je considérais qu'étant originaire de Beauharnois, le comté étant représenté par mon frère, je devais garder des intérêts dans ce développement, dans l'intérêt du comté de Beauharnois et de la province de Québec".

M. Morin:—"Savez-vous à qui appartenaient ces 350 actions que vous avez rachetées".

Le sénateur Raymond:—"Ça pouvait être les miennes, car je venais d'en vendre 1,200".

M. Morin:—"Les livres indiquent que ces actions venaient de M. Mitchell."

Le sénateur Raymond:—"C'est possible car ses actions étaient, comme les miennes, dans le 'pool' de 6,900 actions".

M. White:—"Vous avez reçu aussi 14,040 actions de la classe A?"

Le sénateur Raymond:—"Oui, j'allais le dire. J'ai reçu, comme les autres, des actions ordinaires, ce qui ajoutait à mon bénéfice".

M. White:—"Vous avez parlé sans doute de cette affaire avec d'autres intéressés?"

Le sénateur Raymond:—"Oui, avec M. Griffith entre autres".

M. White:—"Vous saviez qu'il y avait une bataille à Ottawa pour obtenir l'approbation de l'application de la Beauharnois?"

Le sénateur Raymond:—"Oui".

M. White:—"Avez-vous aidé la Beauharnois à Ottawa?"

Le sénateur Raymond: "Non, j'avais aidé le projet avec mon argent".

M. White: "Vous n'êtes pas venu à Ottawa pour cela?"

Le sénateur Raymond: "Je ne viens ici que pour la session".

M. White: "Vous n'avez jamais essayé d'user de votre influence en faveur de ce projet?"

Le sénateur Raymond: "Non, monsieur".

Le président Gordon: "Vous avez payé pour vos actions en faisant application?"

Le sénateur Raymond: "Oui".

Le président Gordon: "Saviez-vous quel était l'actif de ce syndicat à qui vous donniez $30,000?

Le sénateur Raymond: "Je savais que le syndicat avait acheté les intérêts Robert".

Le président Gordon: "Vous connaissiez la propriété puisque vous êtes né dans ce pays".

M. Jacobs: "Le sénateur Raymond est né sur le "feeder" de Beauharnois".

Le président Gordon: "Avez-vous demandé en quoi consistait l'actif?"

Le sénateur Raymond: "Je ne suis pas entré dans les détails. J'avais confiance en M. Jones".

Le président Gordon: "Vous saviez que la compagnie était obligée d'obtenir des privilèges à Québec?"

Le sénateur Raymond: "Oui".

Le président Gordon: "Vous saviez aussi que M. Jones et M. Sweezey avaient besoin d'influences politiques—et j'emploie ce mot dans son sens le plus élevé — pour réussir leur affaire?"

Le sénateur Raymond: "Oui".

Le président Gordon: "Vous avez vendu 2,000 actions à M. Simard?"

Le sénateur Raymond: "Oui".

M. White: "Vous êtes le frère de M. J.-Aldéric Raymond?"

Le sénateur Raymond: "Oui".

M. White: "En 1926, était-il employé à l'Hôtel Windsor?"

Le sénateur Raymond: "Je crois qu'il était secrétaire de la compagnie à cette époque".

M. White: "En 1926, M. Sweezey a écrit à M. J.-Aldéric Raymond et, en lui exposant son projet, il lui a dit: "Pour former le syndicat, je pourrais avoir des capitalistes américains, mais je préfère être associé à des Canadiens possédant des capitaux et étant "persona grata" auprès des autorités".

M. Sweezey a dit ce matin que vous étiez un des hommes qu'il mentionnait et dont il voulait obtenir le concours".

Le sénateur Raymond: "Mon frère Aldéric ne m'a jamais parlé de cette lettre et en 1926, je ne connaissais M. Sweezey que de nom".

M. White: "Vous persistez à dire que vous n'avez jamais sollicité qui que ce soit pour aider la compagnie?"

Le sénateur Raymond: "Oui, monsieur".

M. White: "M. Jones a déclaré qu'il vous avait demandé à plusieurs reprises de tâcher d'obtenir une action. Est-ce exact?"

Le sénateur Raymond: "Oui".

M. White: "Et vous n'avez pas voulu solliciter personne, malgré cela?"

Le sénateur Raymond: "Non, je n'ai sollicité personne, car j'ai cru que je ne devais pas le faire".

M. J.-S. Stewart: "Quand avez-vous vendu vos actions à M. Simard?"

Le sénateur Raymond: "En juillet 1928".

M. Stewart: "Il a fait un plus gros profit que vous?"

Le sénateur Raymond: "Oui".

Le président Gordon: "Vous n'avez pas d'autres questions à poser au sénateur Raymond, messieurs".

M. Jacob: "Je crois que vous devez féliciter et remercier le sénateur Raymond..."

Le président Gordon: "J'allais le faire. M. le sénateur Raymond, je vous remercie d'avoir répondu à l'invitation de notre comité. C'est tout ce que nous avions à vous demander".

Le colonel Lennox: "M. le sénateur Raymond, vous méritez des félicitations. Votre attitude mérite d'autant plus de compliments que d'autres sénateurs n'ont pas fait comme vous".

M. Jacob: "Les membres de la chambre des Communes ne peuvent rendre de jugements sur les membres du Sénat. Je tiens à féliciter l'honorable sénateur Raymond moi-même".

M. le sénateur Raymond se retire.

M. Robert Dodd, courtier, de Montréal est le témoin suivant. Il espérait obtenir la vente de toute l'émission de 30 millions d'obligations. Il n'en a obtenu que pour $22,000.

M. White lui demande si la Beauharnois a approuvé la circulaire (trop optimiste et dont on a parlé) que sa maison a adressée à ses clients. Il répond qu'il en a soumis des paragraphes à la compagnie mais il n'a pas fait approuver toute sa circulaire.

M. Montgomery: —"Etes-vous sûr que vous avez parlé de cela à M. Sweezey?

M. Dodd: — "Oui, j'ai dîné avec lui et M. Dickinson au Ritz-Carlton."

M. White: — "Votre circulaire dit que la propriété de la Beauharnois va prendre une valeur inouïe."

M. Dodd: — "Je prends la responsabilité de cette circulaire car j'ai confiance dans ce projet. Je considère que c'est un beau projet et que nous en avons besoin d'ici à dix ans à Montréal."

M. White: — "Avez-vous obtenu la vente des obligations?"

M. Dodd: — "Non, nous avons obtenu de Newmaun, Sweezey et Co., que les $22,000 d'obligations dont j'ai parlé."

M. White invite M. Gardiner à interroger le témoin dont il a demandé l'assignation.

M. Gardiner. — "Vous dites dans votre circulaire que les actions vaudront $60 sous peu. Qu'avez-vous à expliquer à ce sujet?"

M. Dodd: — "J'ai vendu des actions d'une compagnie moins bonne que la Beauharnois et elles ont monté aussi haut que cela. Je ne pense pas avoir trompé le public."

M. Gardiner: — "Votre circulaire dit que le revenu, de la compagnie seront de 40 millions de dollars ultimement? Que pensez-vous de cela?"

M. Dodd: — "C'est très modeste."

M. Gardiner: — "Votre circulaire dit encore que les actions classe A vaudront $200 l'unité dans 10 ans?"

M. Dodd: — "C'est juste comme valeur potentielle."

M. White: — "Nous allons tous en acheter."

M. Dodd: — "Je répète que le projet de la Beauharnois est un des meilleurs que je connaisse. Le Saint-Laurent est là et nous aurons besoin de cette force hydraulique d'ici à dix ans. Il y aura de nombreuses industries là."

M. Gardiner: — "Est-ce qu'il y a d'autres maisons qui ont adressé des circulaires comme la vôtre?"

M. Dodd: — "Je ne le sais pas."

M. Montgomery: — "M. Dickinson vous a-t-il dit qu'il avait soumis cette circulaire à M. Griffith?

M. Dodd: — "Oui."

M. Montgomery: — "Vous a-t-il dit que M. Griffith avait refusé de l'approuver?"

M. Dodd: — "Non, il ne m'a pas dit cela."

M. Montgomery: —"Avez-vous vendu les $22,000 d'obligations que vous avez eues, sur la force de cette circulaire?"

M. Dodd: — "Je ne suis pas prêt à dire cela."

Le président Gordon: — "M. Montgomery, ne croyez-vous pas qu'un optimiste comme M. Dodd pouvait aider la vente des obligations?"

M. Montgomery: — "La compagnie a préparé une circulaire officielle qui est produite au dossier et qui diffère en tous points de celle de M. Dodd."

M. Dodd se retire.

Le colonel Lennox: — "M. Hellmuth, je veux être instruit sur la loi. J'ai discuté avec le président et nous ne nous accordons pas. Je voudrais savoir quels sont les droits des provinces sur les rivières navigables."

M. Hellmuth: —"La question a été décidée en 1898. Mais la dernière décision est un jugement sur la référence à la Cour Suprême en 1929. Les deux décisions s'accordent. Les provinces ont la propriété du lit de la rivière et de la force hydraulique mais sans préjudice aux droits du Dominion sur la navigation. Le jugement de la Cour Suprême a été rendu par le juge Duff. L'honorable M. Rowell était l'avocat du Dominion. MM. Tilley et Latleur représentaient les provinces. Tous les avocats ont convenu que le droit des provinces sur la propriét du lit des rivières navigables était indéniable. Dans ce cas-ci, le cas de la Beauharnois, il fallait donc faire application à la province de Québec, pour le droit de divertir l'eau du Saint-Laurent et faire application à Ottawa qui doit surveiller la protection de la navigation."

M. White: — "Je n'ajouterai qu'un mot, c'est que la propriété du lit de la rivière peut ne pas comprendre la propriété de la force hydraulique. Il y a peut-être une distinction à faire."

M. Helmuth: — "Je crois au contraire que la loi est bien formelle."

M. Louis Morin semble partager l'avis de M. Hellmuth.

Le président Gordon (mettant fin à l'incident:) — "Le colonel Lennox est un esprit bien inquisiteur." (rires.)

M. White communique une lettre de l'avocat de la "Dominion Marine Association", qui adresse au comité copie d'une protestation que son association a envoyée au gouvernement. La protestation est déjà au dossier.

M. White: — "Le comité voulait savoir ce que le bureau McGivern, Haydon et Ebbs avait fait des $50,000 qu'il a reçus, en honoraires d'avocats. Notre vérificateur, M. King, a examiné les livres du bureau McGivern et Cie et il nous rapport que tout est parfaitement correct. Le bureau n'a fait aucun déboursé, à même cette somme, pour des souscriptions politiques."

Le président Gordon: —"Alors, nous sommes satisfaits."

M. H.-D. Griffith est rappelé:

M. Morin: —"Connaissez-vous M. Charles Lanctôt, avocat, de Québec?"

M. Griffith:—"Je ne le connais pas, mais je sais qu'il occupe une position éminente à Québec."

M. Morin:—"Vous savez qu'il est assistant-Procureur-général à Québec?"

L'honorable M. Lucien Cannon: —"M. le Président, je crois que le comité ne devrait pas étendre son enquête aux affaires des provinces."

Le président Gordon: — "M. Lanctôt est-il avocat pratiquant?"

M. Montgomery:—"Oui".

L'honorable M. Cannon:—"Il est avocat au Barreau."

M. Stuart:—"M. Cannon, laissez poser la question et vous vous objecterez ensuite".

M. Morin: — "Avez-vous payé des honoraires à M. Lanctôt?"

Le président Gordon: — "Vu l'objection de M. Cannon, M. Morin, demandez donc à M. Griffith si M. Lanctôt, comme avocat, a été employé par la compagnie?"

M. Morin: — "M. Griffith, M. Lanctôt, comme avocat à Québec, est-il à l'emploi de la Beauharnois?"

M. Griffith:—"M. Lanctôt reçoit un honoraire de retenue de $1,500 par an."

M. Morin: — "Lui avez-vous payé quelque chose?"

M. Griffith: — "Nous lui avons payé la moitié de sa retenue pour l'année, $750."

M. Morin:—"Quels sont ses services?"

Le président Gordon: — "Je crois que nous allons ajourner et nous verrons demain si nous pouvons permettre cette preuve."

L'honorable M. MacKenzie: — "M. Griffith, avez-vous également employé M. J.-A. Sullivan comme avocat?"

M. Griffith: —"Oui, il reçoit une retenue."

L'honorable M. MacKenzie: — "Quel est le montant de sa retenue?"

M. Jacobs:—"Je crois, comme le président, que nous devrions ajourner. Mon heure pour prendre la thé est arrivée." (Rires).

L'honorable M. MacKenzie: — "Voulez-vous répondre à ma question, s'il vous plaît, M. Griffith?"

M. Griffith:—"Il faudrait que je consulte les livres."

M. White:—"J'ai les livres ici. Il reçoit $1,500 par an."

L'honorable M. MacKenzie: — "MM. Lanctôt et Sullivan vous ont rendu des services comme avocats pour cela?"

M. Griffith:—"Oui".

M. Griffith se retire.

Le président Gordon:—"Avant l'ajournement, je dois dire que j'ai adressé un télégramme à l'honorable sénateur McDougald l'invitant de nouveau à venir témoigner."

M. Jacob: — "Je suis informé que le sénateur McDougald a fait une déclaration au Sénat cet après-midi, disant qu'il est prêt à comparaître devant un comité du Sénat."

A 5 h. 15, le comité s'ajourne jusq.'à vendredi matin à 11 heures.

Le sénateur McDougald veut s'expliquer devant un comité du sénat; Un avis à cet effet

Le bill de la Commission du tarif adopté en 3e lecture.

OTTAWA, 17 (Spécial à la "Patrie").—Quand le Sénat a été appelé hier, à se prononcer sur la motion tendant à la troisième lecture du bill de la Commission du Tarif, le sénateur Robinson, du Nouveau-Brunswick, a proposé de renvoyer le bill à six mois.

Son amendement est rejeté par 23 à 30, les partis se divisant strictement, sauf que le très honorable George-P. Graham, libéral, se prononce contre l'amendement et l'honorable sénateur Harpe, conservateur, vote pour.

Le bill est lu pour la troisième fois et renvoyé aux Communes sans amendement.

A l'ouverture de la séance, demandant à s'expliquer sur un fait personnel, l'honorable W. L. McDougald déclara: "A l'heure actuelle, un comité de la Chambre des Communes effectue une enquête sur les affaires de la Beauharnois Light, Heat and Power Co. Au cours de l'enquête, on a mentionné mon nom. En une précédente occasion, j'ai expliqué, dans cette enceinte, quelle est ma position en cette affaire. Je crois juste de communiquer au Sénat la déclaration officielle que mon avocat a présentée au comité des Communes, où j'indiquais les raisons qui me portent à ne pas me présenter devant ce comité. Je demande la permission de lire cette déclaration.

L'honorable M. Willoughby. — "L'honorable sénateur agit irrégulièrement puisqu'on n'a pas appelé l'ordre du jour. Mais je suis sûr que le Sénat sera heureux de fournir à l'honorable sénateur l'occasion de lire sa déclaration. Je consens volontiers à lui accorder cette permission".

Le sénateur McDougald consigne alors au Hansard la déclaration qu'il avait fait présenter la veille au comité de la Chambre des Communes.

Puis il dit — "En terminant cette déclaration, mon avocat a dit qu'il y a un autre endroit où l'on pourrait m'interroger, si mes collègues le jugeaient à propos. Je demande avec instances que le Sénat établisse sans tarder un comité spécial pour étudier quels intérêts j'ai dans la Beauharnois et mes rapports avec cette entreprise. J'assure le Sénat que je faciliterai de tout mon pouvoir le dépôt devant ce comité de tout document qui serait nécessaire pour appuyer tout ce que j'ai dit, et que j'exposerai à ce comité tous les faits relatifs aux intérêts que je possède, comment et quand je les ai acquis, et mes rapports avec la compagnie, depuis son début. Je puis dire que je suis l'un des seuls qui possèdent encore leurs actions originales de cette entreprise. Je n'ai jamais vendu une action. Au contraire, après le lancement des travaux, j'ai acquis de nouveaux titres et je les ai encore..

"Je prie mes collègues d'examiner ma requête. Je les assure qu'il me faudra peu de temps pour exposer ma situation en détail, à propos de tout ce que j'ai fait dans cette affaire. Je n'ai rien à cacher, je n'ai à avoir honte de rien. Je n'ai pas d'excuses à faire et j'accueillerai avec plaisir une enquête par des membres du Sénat.

Le président.—Comme le règlement exige un avis de deux jours pour une motion tendant à la création d'un comité spécial, il serait bon que l'honorable sénateur donnât maintenant cet avis.

Avant l'ajournement, le sénateur Robertson signala au président que le sénateur McDougald n'avait pas donné d'avis de motion. Il conseille que le sénateur McDougald ou un autre donne cet avis et le sénateur Hardy dit que, pour hâter les choses, il donne l'avis suivant:

"Qu'un comité composé de membres du Sénat soit nommé pour examiner les questions mentionnées dans la déclaration faite par l'honorable W. L. McDougald à la séance du Sénat tenue le 16 juillet 1931, au sujet de ses rapports avec l'entreprise Beauharnois".

Le Sénat s'ajourne à mardi prochain.

CHARTRAND SUCCOMBE A SES BLESSURES, HIER

Richard Chartrand, 31 ans, de Mont-Laurier, a succombé, hier, à l'hôpital Notre-Dame, aux blessures reçues quand il roula sous un train à Guénette, mercredi soir. Le corps a été transporté à la morgue et, par permission spéciale, l'enquête sera tenue par le docteur Ludger Labelle, de Saint-Jérôme, coroner de Terrebonne.

L'accident s'est produit quand, à la gare de Guénette, Chartrand tenta de monter à bord d'un convoi en mouvement et roula sous les roues d'un des wagons.

M. Gaston Boivin est décédé hier, à Montréal

Un homme d'affaires bien connu, M. Gaston Boivin, 4341, avenue Delorimier, est décédé hier à sa demeure.

M. Boivin est né à Montréal et reçut son éducation au collège de Varennes. Après avoir terminé ses études à cette institution, il s'associa à MM. Normandin et Desrosiers, agents de la "Commercial Union Insurance Company". Il resta pendant toute sa vie à l'emploi de cette compagnie.

M. Boivin laisse dans le deuil une soeur, Mme Sam. Charland, de Montréal.

Le service funèbre sera chanté mardi, le 21 courant à 7.45 (heure avancée), à l'église de l'Immaculée-Conception.

L'inhumation se fera au cimetière de la Côte des Neiges.

UN HOMME BLESSE DANS UNE AUTO ARRETEE, HIER

Quand l'automobile stationnaire dans laquelle il était assis fut frappée par une autre voiture, vers 7 h.10, hier soir, Alfred Groleau, 35 ans, 5612 rue DesErables, a été blessé légèrement à la figure et au corps. L'autre automobile était conduite par Joseph Denis, 6295 rue Saint-Dominique. L'accident s'est produit à l'intersection Delorimier et Durand.

Un enfant tombe dans l'escalier et se blesse

Derico Gilbert, 3 ans, demeurant rue Chapleau, s'est blessé légèrement à la tête quand il perdit soudain l'équilibre et tomba d'un escalier où il jouait. L'enfant a été transporté à l'hôpital Sainte-Justine.

LA LOI DU SERVICE CIVIL MODIFIEE?

Un projet de loi de M. Onésime Gagnon. — Les clauses.

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la "Patrie".) — M. Onésime Gagnon, député de Dorchester, a adonné avis qu'il présentera lundi un très important projet de loi modifiant la loi du service civil. M. Georges Laurin, député de Jacques-Cartier, secondera.

Ce projet de loi a pour but d'amender la loi actuelle en enlevant à la juridiction de la commission du service civil tout le service extérieur. Le service extérieur comprend tous les fonctionnaires du gouvernement en dehors de la ville d'Ottawa.

M. Gagnon demande de plus que chaque fois qu'il s'agira d'une promotion, la commission devra consulter le ministre intéressé. S'il y a désaccord, la question devra être référée au conseil des ministres.

Il demande de plus que toutes les positions de techniciens et de professionnels relèvent uniquement du ministre.

Enfin il propose que toute question de renvoi relève uniquement du ministre.

M. Gagnon proposera aussi un autre important projet amendant la loi des postes. Jusqu'ici cette loi ne définit pas celui qui a un contrat de malle rurale comme un fonctionnaire civil. De sorte qu'il ne tombe pas sous le coup de la loi s'il commet des actes de partisannerie politique. Cette clause de la loi aurait donné lieu à des abus considérables.

Afin d'y remédier, M. Gagnon propose que le contracteur de malle soit considéré comme fonctionnaire et que, s'il commet des actes de partisannerie politique, il soit sujet aux mêmes dispositions de la loi que les autres fonctionnaires du gouvernement.

AUX FUNERAILLES DE MADAME F.-X. PICOTTE

Ces jours derniers, à Montréal, à l'âge de 40 ans et 2 mois, est décédée Mme F. X. Picottee, née Pamela Gravel. Mme Picotte était Dame de Sainte-Anne. Elle laisse dans le deuil son époux M. F. X. Picotte; ses fils: MM. Martial, René-Paul, Jean-Marie et Roger Picotte; ses filles: Mlles Pauline et Jeannine Picotte; son père, M. Nérée Gravel de Joliette; ses soeurs et ses beaux-frères, M. et Mme Wilfrid Bélanger (Anna Gravel), M. et Mme Stavross (Maria Gravel) de Joliette; M. et Mme D. Saint-Georges, (Aurore Gravel) de Joliette; M. et Mme Rosario Gravel (Ovette Gravel); son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Fridolin Gravel; son beau-père, et sa belle-mère M. et Mme Pierre Picotte de Louisville; ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Charles-Edouard Picotte de Louisville, M. Arthur Picotte, M. et Mme Eugène Picotte de Louisville, M. et Mme Antonio Gravel, Rév. Soeur Pierre de la Croix des Soeurs de la Providence, de Saint-Jean de Dieu, Mlle Amélia Picotte de Louisville.

Les imposantes funérailles de Mme F. X. Picotte ont eu lieu ces jours derniers en l'église de Sainte-Jeanne de Montréal, au milieu d'un très grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph Versheiden, curé, qui chanta aussi le service, assisté de M. l'abbé J. A. Paquin, comme diacre et de M. l'abbé L. Lefebvre comme sous-diacre. Le choeur de chant de la paroisse de Sainte-Anne, sous la direction du maître de chapelle M. Paul Bertrand, exécuta la messe de Pietro-Yon; tenaient l'orgue M. Jos. Pelletier. Les solistes étaient MM. Paul Bertrand, Gaston Pâquet et Desjardins.

Un tandem de fleurs précédait le corbillard; les dames de Sainte-Anne présentes étaient: Mme Joseph Jean père, Mme Emile Bélanger, vice-prés. Les autres dames étaient Mmes M. Paré, P. Rioux, M. Leblanc, Picard, C. Durand, J. Mercier, R. Joly, Germain Charron. Les dames de Sainte-Anne, porteuses des coins du poêle étaient: Mmes L. Lapierre, Baston, Joseph Caron, F. Renaud, F. X. Maheu, Cherhan.

Conduisait le deuil: son époux M. F.X. Picotte; ses fils MM. Martial, René-Paul, Jean-Marie et Roger Picotte; son père M. Nérée Gravel de Joliette; son frère M. Friodlin Gravel; ses beaux-frères MM. Wilfrid Bélanger, Stavross de Joliette, D. Saint-Georges de Joliette, Rosario Gravel; son beau-père M. Pierre Picotte; ses beaux-frères MM. Charles Edouard Picotte, de Louiseville, Arthur Picotte, Eugène Picotte, de Louiseville, Antonio Grave; ses oncles MM. Pierre Lefebvre, Désiré Gravel de Joliettee; ses neveux MM. Viennê Bélanger, Roger Bélanger, Pierre-Hervé Picotte, Paul-Emile Picotte, Méo Picotte; son cousin M. Jos. Paquin.

Dans le cortège on remarquait: ses filles Mlles Pauline et Jeannine Picotte; ses soeurs Mlles Germaine et Antoinette Gravel de Joliette; Mmes Wilfrid Bélanger, Stavross de Joliette, D. Saint-Georges, de Joliette, Rosario Gravel; sa belle-mère Mme Pierre Picotte de Louiseville; ses belles-soeurs Mme Fridolin Gravel, Révérende Soeur Pierre de la Croix des Soeurs de la Providence de Saint-Jean de Dieu, Mlle Amélia Picotte de Louiseville, Mmes Antonio Gravel, Charles-Edouard Picotte de Louiseville, Eugène Picotte de Louiseville; sa nièce Mme Pierre Hervé Picotte; ses cousins de la Providence de St.-Jean de Dieu, Mlle A. Joly, Mme Philippe Dura d', Mme Paquin, Mme Joseph Mess..., Mlle Yvette Noel.

Dans l'assistance on remarquait: Révérendes Soeurs Jeanne LeBer et Elzina Tremblay des Soeurs de la Providence de Saint-Jean de Dieu, Mme Aurèle Beaulieu, Mme Arthur Lamarre, M. et Mme Albert Gravel, M. Gabriel Clément, M. P. H Picotte, M. P. E. Picotte, M. H. Roland Laflamme, M. R. Picotte, M. L. A. Lavoie, M. A. Malo, M. Rogatien Joly, M. A. Cloutier, M. J. Paquin, M. et Mme A. Gravel, Mlle Antoinette Charest. Les révérendes Soeurs de Sainte-Anne de l'académie de Saint-Arsène et leurs élèves, les révérends Frères de Saint-Gabriel de l'académie Christophe-Colomb et leurs élèves, M. Georges Trudel, M. L. Auger, et un très grand nombre d'autres.

Offrandes de messes: Mlles Germaine Gravel, M. et Mme Désiré Gravel, M. Gabriel Clément, M. Jacob Gravel, M. et Mme Fridolin Gravel, M. Nérée Gravel, Mlle Antoinette Gravel, M. A. Picotte, Mme Labrie, M. et Mme Stavross, la famille de M. W. Bélanger.

Bouquets spirituels: La famille de M. W. Bélanger, la famille de M. E. Therrien, M. et Mme Pierre H. Picotte, M. et Mme Eugène Picotte et leur famille, Mme Veuve D. Christin et sa famille.

Offrandes florales: Son époux, M. et Mme Wilfrid Bélanger, M. Nérée Gravel, Mlle Germaine Gravel, M. et Mme Stavross, M. et Mme Rosaire Gravel.

Sympathies: Son Honneur le maire Camillien Houde, M. l'Echevin J. Henri Lamarre, M. et Mme René Gravel, de Joliette, M. et Mme D. Lesage, M. et Mme Victor Héroux, de Louiseville, la famille de M. Charles-Edouard Picotte M. et Mme H. Champoux de Joliette, M. et Mme E. Couto, M. et Mme A. Lamirx, M. et Mme Aurèle Beaulieu, la famille de M. Albert Gravel; la famille de M. Philippe Durand, M. et Mme Wilbrod Gravel, la famille de M. Antonio Gravel.

EATON

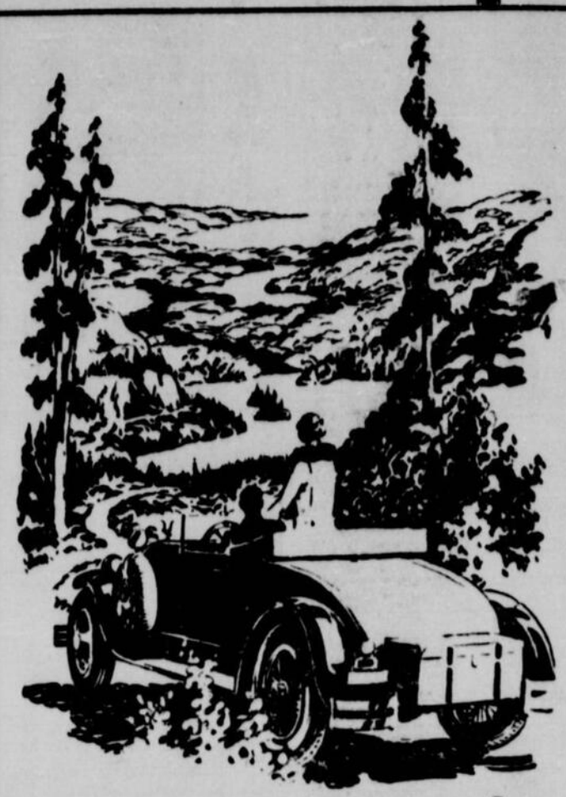

MAGASIN FERMÉ
toute la journée le samedi pendant juillet et août

• • •

Les marchandises achetées le vendredi après-midi seront livrées le samedi matin

Voyez les journaux de samedi pour les spéciaux de la Vente de lundi

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Chronique Ouvrière

CHEZ LES PLATRIERS

Une pressante invitation est faite aux membres du local 33 de l'Union internationale des plâtriers et finisseurs en ciment, d'assister à l'assemblée qui sera tenue, ce soir, au Temple du Travail, rue Saint-Dominique. L'intérêt bien entendu des membres exige que tous soient présents, car les questions à être discutées méritent leur meilleure attention.

CHEZ LES WAGONNIERS

Une importante assemblée de la Loge Sainte-Marie, numéro 234, de l'Union internationale des wagonniers, sera tenue, ce soir, à l'Assistance Publique, rue Lazauchetière est. Il importe que tous les membres soient présents afin de donner leur avis sur les multiples questions qui doivent être discutées.

NOTES DES RELIEURS

Mme Ralph G. Miller et Mlle Margaret Beck, représentantes de l'Union internationale des relieurs de Washington, étaient de passage ici, ces jours derniers et furent reçues par M. Joseph Pelletier, agent d'affaires des relieurs de la métropole, qui les a mises en relation avec nos chefs ouvriers du mouvement international.

CHEZ LES PHOTOGRAVEURS

Les membres du groupe 9 de l'Union internationale des photograveurs sont priés de noter que les assemblées ont lieu le premier mardi de chaque mois, au Monument National, chambre 9, et non pas à 408 rue Saint-Jacques.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

Ce soir

Syndicat catholique des tailleurs de cuir.

Syndicat catholique des briqueteurs.

Syndicat catholique des poseurs de lattes métalliques.

Association des finisseurs en ciment.

AVIS

Le secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, M. Joseph Pelletier, nous prie de noter la déclaration suivante: Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal n'a rien à voir avec la vente de billets pour un tirage à Détroit que l'on dit au profit du Conseil. Il y a six mois, la même chose est arrivée. Il est absolument faux que le Conseil des métiers s'occupe de ce tirage. Le chef de police, M. Fernand Dufresne, a été prié de se mettre en communication avec la police de Détroit, afin de faire cesser cette exploitation du nom du Conseil des métiers de Montréal.

LES UNIONISTES INTERNATIONAUX

Ce soir

Union Internationale des Cordonniers, local 249, au numéro 1331 rue Sainte-Catherine Est.

Union Internationale des Charpentiers-Menuisiers, local 1558, au numéro 1651 rue L'étourneux.

Union Internationale des Machinistes, local 111, au numéro 415 rue Sainte-Catherine Est.

Union Internationale des Wagonniers, local 566, au numéro 427 Chemin Lasalle,